

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

Google This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you: + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes. + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help. + Maintain attribution The Google's "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it. + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

Google A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. A propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.co.il>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 06926761 9

The text on this page is estimated to be only 8.00% accurate

r



The text on this page is estimated to be only 21.42% accurate

Tiré à 260 eocemplaires numérotés dont 250 sur papier vergé etiO
sur papier de CMne» ^3o Paris, impr. de Joaaast et file, me Saint Honoré,
338.

The text on this page is estimated to be only 5.69% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES PAK P. L.
JAGOB.y>se-vL. • IBLIOPaiLI. ' V- M ": * ■ f 1 • PARIS CHEZ Jules
6AY, éditeur Qoal dM Âugnstini, 41 1864 0 ■> > -^ >* ^ rf V ■

The text on this page is estimated to be only 0.81% accurate

.....»*.*....._.....»*:...K*.....
....._..

^ mm am JeUf Btlf^aswe He Bvuxtiit». Vous qui avez consacré aux liTrea les plus belles années de votre rie ; vous qai , grâce aux innombrables notes que vos lectures et vos recherches TOUS ont permis d'accumuler pendant un quart de siècle , étiez souvent la providence des bibliographes aux abois ; vous qui pourtant n'avez encore mis au jour, en fait de travaux bibliographiques , que votre excellent Annuaire dramatique de la Belgique, aurez-vous donc Taffreux courage de renoncer à là bibliographie, h ses pompes et à ses œuvres? Vous me dites que vous ne voulez plus voir ni ouvrir un livre! Vous me dites que vous êtes résolu h vous délivrer du fardeau d'une biblio

thèque qui vous devaient indifférente et qui TOUS sera tout à
Theure odieuse ! Eh quoi ! quand on aime les livres et qu'on sait en jouir,
peut-on arriver avec eux à la satiété , au dégoût ! Les livres ne sont-ils pas
nos amis les plus vrais et les plus fidèles? Tenez, mon cher Félix, avant que
votre curieuse bibliothèque se disperse à tous les vents, je veux au moins y
ajouter un volume, fût-ce le dernier, un volume qui portera votre nom et qui
s'en ira tristement vers vous comme un regret, comme un reproche. Dieu
fasse qu'il vous inspire un remords et qu'il vous engage à rester bibliophile
et bibliographe • P. L. Jacob, bibliophile. Paris , 1^{er} fév. 1864.

TABLE DES ICATIÈRES Pages A M. Félix Delhasse de	
Bruxelles y	I. La Farce de Pathelîn et ses suites 1
	II. La Prenostication de
maistre Albert Songecreux Bisscain 44	m. Une Lettre fausse de Rabelais 65
IV. Un Poète savoyard à la suite de la Pléiade. 92	V, Le Véritable auteur du
Moyen de parvenir, 137	VI. Le Comte de Permission 167
I. Recueil de ses	Œuvres 167
II. Ses Dernières Œuvres 185	VII. L'Occasion perdue
recouverte est-elle de Pierre Corneille? ,_ ^.	210
VIII. Les Manuscrits de	Tabbé de Choisy 231
IX. Les Biographes de Molière 246	X. A propos d'un
exemplaire du Tartuffe y de Molière 266	XL La Bibliothèque de Molière
	277

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

^

The text on this page is estimated to be only 19.72% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES 1A FARCE DE
PATHELIN ET SES SUITES. I « Je suis bien sûr, dit Génin dans la préface
de son édition (1), qu'il y a une filiation directe entre la farce de Pathelin et
le Légataire[^] et le Tartuffe[^] et même le Misanthrope. » Cette farce est, en
effet, la gloire de notre vieux théâtre ; on peut la regarder comme la
première comédie écrite dans notre lan(f) Maistre Pierre Patelin; texte revu
sur les manuscrits et les plus anciennes éditions, avec une introduction et des
notes par F. Génin. Paris, Chamerot, 1854, gr. in-8. Génin, qui voulait
absolument faire dériver Pathelin à[^] patte, a écrit Patelin[^] sans tenir compte
de l'orthographe (qu'il lui fournissaient toutes les anciennes éditions.

2 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. gue et représentée sur notre scène, comédie souTent imitée, souvent citée, qui a laissé des souvenirs impérissables dans les traditions de la gaieté gauloise. tL En outre de la verve comique et de Tesprit de mots, dit encore Génin, un des derniers éditeurs et commentateurs de cette farce célèbre. Fauteur possédait, à un degré peu commun, même aujourd'hui, Tentente dramatique, Tart de faire rendre à une situation tout ce qu'elle renferme, sans la surcharger et la noyer dans les détails, v Deux siècles et demi avant Génin et son édition si magnifique et si pauvre à la fois, un écrivain illustre, Etienne Pasquier, exprimait avec encore plus d'enthousiasme la même admiration pour la farce de Pathelin, qu'on ne Jouait plus et qu'on ne lisait presque plus de son temps : « Ne vous souvient-il point, dit-il, de la response que fit Virgile à ceux qui lui improperoient l'estude quull employoit en la lecture d'Ennins, quand il leur dit qu'en ce faisant, il avoit appris à tirer de l'or d'un ftimier? Le semblable m'est advenu naguère, aux champs « où, estant destitué de la compagnie, je trouvay, sans y penser, la farce de MaUtre Pierre Palhelin^ que je leus et releus avec tel contentement, que j'oppose maintenant cet eschantillon à toutes les comédies grecques, latines et italiennes (1). 9 («} Htdteréhei de U France, Ut. VIII , eh. uz.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 3 Malgré le mérite littéraire et dramatique de cette farce, malgré l'immense vogue qu'elle obtint à son apparition, le nom de l'auteur est resté inconnu. Cet auteur, on le cherche depuis longtemps, et on a cru le retrouver successivement dans Guillaume de Lorris, dans Jehan de Meung, dans François Villon, dans Pierre Blanchet et dans Antoine de La Sale. Enfin, on a même supposé un Joueur de farces et de moralités, un basochien, nommé Pierre Pathelin, qui aurait inventé le personnage de l'avocat rusé et narquois auquel il donnait son nom, et qu'il représentait, comme on disait alors, d'original. Guillaume de Lorris, qui a fait la première partie du fameux roman de la Rose¹ terminé par Jehan de Meung, mourut vers 1270 : il n'y a pas, dans la farce de Pathelin, un seul mot qui autorise à lui assigner une origine aussi ancienne. Cette opinion erronée et insoutenable ne repose que sur une phrase, un peu légère, que le comte de Tressan a laissé passer dans ses Œuvres diverses² publiées en 1776 : « il est vraisemblable y dit-il (Riflexions sommaires sur l'art de l'écrivain) que Guillaume de Lorris est l'auteur de la charmante farce de l'avocat Pathelin, qui sera toujours le modèle de la plaisanterie la plus ingénieuse et la plus naïve. Ce qui peut servir à le prouver, c'est que Jehan de Meung cite des traits de cette pièce dans sa continuation du roman de la Rose. » Le comte de Tressan tenait à son système, car déjà, dans l'article Parade qu'il avait fourni à l'Encyclopédie

4 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. die de Diderot en 1765, il disait : « Quelques auteurs attribuent cette pièce à Jehan de Meung; mais Jehan de Meung cite lui-même des passages de Pathelin dans sa continuation du roman de la Rose[^] et d'ailleurs nous avons de bien fortes raisons pour rendre cette pièce à Guillaume de Lorris. » Le comte de Tressan ne cite pas un seul de ces passages, qu'il eût été si utile de produire , et qui par malheur n'existent nulle part dans le roman de la Rose, quoique nous ayons d'abord cru, sur sa parole, à leur existence. Il est possible cependant que l'auteur anonyme de la farce de Pathelin ait emprunté au roman de la Rose, que tout le monde savait par cœur au XV[^] siècle , quelque locution proverbiale ou même quelque vers devenu proverbe. En outre 9 il ne faut pas oublier un rapprochement curieux, qui peut avoir été la cause d'une erreur littéraire, accréditée par l'ignorance et par le temps. Il y a une sorte de poème philosophique intitulé : Le Testament de Jehan de Meung; il y a une petite farce, qu'on doit considérer comme la suite de la grande farce de Pathelin , et qui est intitulée : Le Testament de Pathelin. De là, entre ces deux ouvrages si différents l'un de l'autre, une confusion de titre et d'auteur, qu'il n'est pas difficile d'expliquer. Quant à François Villon , le système qui lui attribue la farce de Pathelin aurait du moins quelque vraisemblance, car cette farce fut composée et Jouée à l'époque même où Villon rimait aussi pour le théâtre

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. - 5 tre son monologue du Franc Archer, lequel , pour le style et pour les idées, offre plus d'un point de comparaison avec cette farce , que Villon a connue certainement et dont il se souvient dans plus d'un endroit de ses poésies. Mais c'est surtout le Testament de Pathelin qui présente des analogies frappantes avec le grand et le petit Testaments de Villon. Néanmoins, si Villon avait été Fauteur de Maître Pierre Pathelin ou du Testament de Pathelin ses éditeurs, ses amis surtout, entre autres Jean de Calais, qui a le premier recueilli les vers du poète dans le Jardin de Plaisance n'eussent pas manqué d'ajouter l'une ou l'autre farce aux œuvres, si goûtées alors, de cet autre malin fourbe. Villon était un sobriquet donné à François Corbueil, en témoignage de ses villonneries ou larcins; le nom de Pathelin devint aussi le synonyme de trompeur et de finasseur, en mémoire de ses patelinages. Il est possible qu'un avocat du nom de Pathelin ait vécu au milieu du XV^e siècle» et que la notoriété de ses tromperies se trouve constatée par la farce , qu'il aurait, dit-on, écrite et jouée lui-même dans une de ces troupes de comédiens qui folloient eifolâ" troient^e suivant l'expression technique, sous la protection de la basoche; mais cette conjecture ne s'appuie sur rien, et il faut la reléguer, comme tant d'autres, dans les espaces imaginaires de l'hypothèse. Pierre Blanchet, au contraire, est à peu près en possession légitime de l'honneur qui doit revenir à

6 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Tauteur de la farce de Palhelin. Il est désigné comme auteur, sans conteste, de cette farce, dans une foule de livres imprimés depuis pins d'un siècle. Nous aurions un remords de conscience si nous cherchions, ainsi que Ta fait M. Génin, à le déposséder de cette glorieuse paternité que le temps a consacrée , à défaut de droits plus authentiques. Ce fut, en effet, Godard de Beauchamps qui signala pour la première fois, en 1735, Pierre Blanchet comme pouvant être Tauteur de la farce de Pothelin : « Ce Pierre Blanchet pourroit bien être l'auteur de la farce de Pathelin », dît- il (!]. Il ne faut pas croire que cette supposition soit purement gratuite de la part de Beauchamps. Cet historien du théâtre était le mieux renseigné de tous ceux qui ont écrit sur le même sujet; il avait à sa disposition une quantité de manuscrits précieux et de renseignements inédits qui ont disparu ; il puisait à volonté dans plusieurs grandes bibliothèques dramatiques, qui ont été dispersées depuis et dont les livres portaient d'anciennes notes, qu'il a souvent recueillies. Nous sommes donc à peu près certain qu'il avait trouvé le nom de Pierre Blanchet écrit à la main sur un vieil exemplaire de la farce de PathiUn. Pierre Blanchet, né à Poitiers vers 1450, avait (1) Redterekii mmt Uê tkéâtreê de France ^ première partie , p. 135 4e ration bi-4.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 7 d'abord suivi le barreau dans cette Tille, où la basoche donnait de si belles représentations théâtrales. Il fut avocat sans doute, probablement avocat éous Vorme, suivant l'expression de la farce qu'on lui attribue; de plus, il était poète, il composait des rondeaux, des satires et des farces. Ce n'était point assez pour le faire subsister. A l'âge de quarante ans, il quitta brusquement le palais et il embrassa l'état ecclésiastique; on peut croire qu'il obtint un canonicat ou quelque bénéfice, dont les revenus lui permirent de vivre tranquille pendant vingt ans encore, sans cesser toutefois de rimer; mais les huitains, les noëls et les dictés ou dits avaient succédé aux farces et aux satires. Dans une épître en vers que Pierre Gervaise, assesseur de rofQcial de Poitiers, adresse à Jean Bouchet, poète et procureur dans la même ville (1), la Rhétorique, personnifiée en muse, apparaît à l'auteur de cette épître et lui parle en ces termes : Regarde aussi maître Pierre Blancket , Qui Bcent tant bien jouer de mon hochet (porte-Toix), Et composer latyres proterreuaes, Farcei aussi , qai n'estoient ennayenses. Maître Pierre Blanchet semble donc avoir été le véritable prototype de maître Pierre Pathelin. (1) Epitrei familUrei de J. Boachet, fol. 13.

The text on this page is estimated to be only 20.16% accurate

8 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. L'auteur de ces farces plaisantes était mort en 1519, et son ami, son compagnon de la basoche, Jean Bouchet, avait composé une épitaphe qui vaut une biographie de Pierre Blanchet. La voici en en* tier, telle qu'on la trouve à la suite des Généalogies, effigies et épitaphes des Roys de France (Poictiers, Jacques Bouchet, 1555, in-folio) : Cy gist, desonbs c« lapMevxoMhec, Le coip» de fea maistre Pierre BlaBohet» En son TÎTant poëte latyrlqae, Hardy lans lettre, et fort joyenx comique. Lny, jenne estant , il snyTît le palais , ' Ot composoit sonreot rondeaux et laiï ; Faisoit joner snr eschaffanli Basoche » El y jouoit par grand art sans reproche , En reprenant , par ses satirici leol , Vices publies et abas onllragenx ; Et tellement , qne gens noies de Tîce Le craigooient pins que les gens de jnstice Ne qne presobeors et ooneionatevs , Qai n'estoient pu si grans dédamateors : Et néantmoins , parée q«*il fnt affable , A tons esloU sa présence agréable. Or, quand il eut quarante ans» nng pea pins. Tons ces esbats et jenx de Iny forclas , Il fat falot prebstre, et en cest estât digoo (Daqnel sonvent se répatoit indigne) n demoàra vingt ans , très-bien disant Henres et messe , et paisible gisant. Et néantsMitts, par passe-lemps honnestes Lay, qui B*estoit barbare ne agreste »

The text on this page is estimated to be only 24.13% accurate

DISSEIVTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 9 Il composoit bien
Boaient ren, hoyUins , NoSic , dictei , de bonnrs choMi plaint. Et, pour la
fin, son ordonnance nltime Et testament fait en phiiante ritme , Oû plagiears
le^ k toni ses amis fait , Plos à plaisir qu'à singulier profRl : Nous feusmes
trois qne ses exéoutenrs nomme , Lesquels chargea de faire dire en somme ,
Après sa mort , des messes bien trois cens , Et les paTer de nostre bourse ,
sans Rien de ses biens (lesquels laisseroit) prendre» Gomme asscuré qu'à ce
Toudrions tendre. Après mourut, sans regret, Tolontiar^, L'an mil cinq cens
et dix-neuf, à Poiciicrs , Dont fut natif. Pries donc Dieu pour l'ame Du bon
Blanchet, qui fut digne qu'en l'ame) Cette curieuse épitaphe, dont le dernier
éditeur du Pathelin ne cite que des lambeaux, renferme, à notre sens, tout ce
qu'il faut pour démontrer que Pierre Blanchet est bien réellement fauteur de
la farce qu'on lui dispute. Il est boti de constater d'abord qu'à l'époque oii
cette farce fut écrite, c'est-àdire vers 1467 ou 1470 au plus tard, le meilleur
poêle satirique^ le meilleur /o^£uâ; comique^ était maître Pierre Biancbet.
Il suivait alors le palais à Poitiers, comme dit son épitaphe, qui en fait ainsi
un clerc de procureur ou un avocat stagiaire, et il iouoit par grand art dans
les farces qu'il faisoU jouer sur eschaffaulx par ses confrères de la basoche.
I.

The text on this page is estimated to be only 16.52% accurate

10 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Quand il se fût dix prêtre, à l'âge de quarante ans environ (i), il se réputait indigne de sa nouvelle profession, et il continuait son métier de poète en composant des vers moraux et religieux. Au moment de sa mort, il rédigea en plaine son (i) Je trouve à l'écrit Irait on avant nous du Mille peu plus, car, et l'ancien Maître l'ancien évêque rimait ^ Jeai Boasotot a reneillé à la inUe de im Généalogie, effigie et épigraphie des Bibles ie FfêMcef y ta remarqué qu'il employait l'ancien de à peu près pour traduire en latin la chronologie. J'ajouterai que, lorsqu'il fallait de trouver la rime, il m'a précédé par l'ancien de l'ancien de l'ancien de l'ancien. Par exemple, il l'ut mourir Fraagoia de la TridmoaiUe à l'âge de treize-ans à l'iii, le 7 janvier 1541, qu'il se fût l'ancien l'ancien eAt aion trente-ans à l'ia accomplis ; en revanche, il prologue de dix ans la Vie de Gabrielle de Bowboe, en la l'Utaot mourir le SO octobre 1616, tandis que le d'oei de cette dame eel Uen, l'iiiTaiit tons les féodalités, le Si décembre 1514. Jeai Uouoliet, dont les épigraphes a'eil pu la rédaction de l'actes de l'écrit ciTil, se coote&te parfois d'indiquer d'une manière Tagne on l'proximaliTO l'âge des d'fents. Ainsi , Jean Dealmaigne , doyen de l'ecclésiastique de Poitiers, Quand l'iafo il «nt de cinquante-ans Ou «Dtiron, Il mourutM. Ainsi , Jean d'Alton , abbe d'Angle , avait fécit , l'ar foixaata elpliu, en bon ecclésiastique ; ce qui Toat dire que Jean d'Anton aTait soixante-trois ans à l'écrit de sa Bort. Ces ecclésiastiques on ces iacités de dates devaient être trèsfréquentes dans l'ancien à l'année cmmmsBcait an Joar de Pâques, et ■sa' an i** janvier : de là l'ancien coaAttion presque à l'écrit dans le compte des années, des mois et des joars.

' DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 1 1 testament bouffon, dans lequel il fondait plus de trois cents messes, en chargeant ses exécuteurs testamentaires de les payer de leurs deniers et en distribuant entre ses amis. plusieurs legs plut à plaisir qu'à singulier profit. Voilà bien le testament que dicte maître Pierre Pathelin dans la farce intitulée : Le Testament de Porthelin^ qui fut composée éTidemment après la mort du héros de la première farce pathelinoise. Il est même probable que nous n'avons qu'une très-petite partie de ce testament satirique et joyeux dans ce que Tautour anonyme de la farce nous en a conservé : il n'y est pas question, bien entendu, des trois cents messes, mais on y voit que Pathelin lègue ses écus à Guillemette, en cas qu'elle les trouve dans la cassette où ils ne sont plus. Parmi les legs faits plus à plaisir ^*à singulier profit^ on remarque celui-ci, que Pathelin ou plutôt maître Pierre Blanchet assigne à ses anciens amis de la basoche de Poitiers et du théâtre des Enfants Sâns-Souci : Aprèf , à (ou Tnys gaadisMnn, Bas percei, gallans tans soncy, Je leur laisse les roalisseors , Les bonnes UTernes anisU Il faut encore, dans cette farce du Testament de Pathelin^ noter un passage qui se rapporte très-probablement à maître Pierre Blanchet, lequel d'avocat s'était fait prêtre et n'avait pas renoncé à ses vieilles

12 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. habitudes de poëte satirique. Gnillemette lui dit, en le voyant chercher son sac aux causées perdues : Je ne sçiky qaeH' noache tou poinet !.. . Par celay Die« foi me Ost Miatre, Je cayde que, te ettiei preiire» Voas ne chanteries f«e 4e i acs Et de lettres !... Enfin, dans la farce de Pathelin, il y a une équivoque évidente à Toccasion du mot blanchet^ qui signifiait à la fois une chemise ou une camisole blanche et un petit blanc ou denier; équivoque trèsintelligible, que Fauteur oppose, par une autre équivoque gaillarde, au mot hrunetle^ qui s^entendait en même temps d'une fille brune et d'une étoffe de laine noire. On peut imaginer de quels rires Tauditoire accueillait ce double Jeu de mots, sortant de la bouche de maître Pierre Blanchet lui-même : J*ae]ièteny on grli on Terd ; Et ponr no blancbet , GniUemettP , Me fanlt trois qnartiers de brnneile On nne anlne... Il nous semble donc très-Juste et très-convenable de laisser à Pierre Blanchet ce que Génin a voulu donner à Antoine de La Sale. Antoine de La Sale est le rédacteur ou Vacteur de ce chef-d'œuvre de Joyeuseté gauloise qu'on nomme les Cent Nouvelles nouvelles^ recueil de cent chapitres

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. i3 ùu histoires, ou ,
pour mieulx dire, nouveaulx comptes à plaisance^ racontés en li56 au
château de Genappe par le Dauphin Louis, qui fut depuis Louis XI; par le
comte de Charolois , qui fut depuis Charles le Téméraire, duc de
Bourgogne, et par les gentilshommes de ces deux princes. C'était une tâche
difficile que de se faire le secrétaire de cette belle assemblée où Ton narrait
tant de bons contes. Antoine de La Sale s'acquitta de cette tâche avec
infiniment de bonheur r et de talent. Son livre fut pendant longtemps le
bréviaire égrillard des gens de cour. Cet Antoine de La Sale, qui devint,
peut-être à cause de ses plaisants livres, gouverneur des fils du roi de Sicile,
René d'Anjou, écrivit d'autres ouvrages de genre difTérent ; le plus connu
est VHistoire et plaisante chro^ nique du petit Jehan de Saintri et de la dame
des Belles-Cousines; le plus remarquable serait celui qui a pour titre Les
Quinze Joyes du mariage. Génin a voulu augmenter le bagage littéraire
d'Antoine de La Sale en y ajoutant la farce de Pathelin, que le spirituel
acteur des Cent Nouvelles nouvelles n'avait jamais songé à s'approprier de
la même façon que Pathelin emporta son drap. On ne prèle qu'aux riches;
c'esttia raison la plus valable que Génin ait mise en avant pour. restituer à
un prosateur l'œuvre d'un poète. Antoine de La Sale est un des joyeux
conteurs des Cent Nouvelles nouvelles: donc il est l'auteur de la farce de
Pathelin; Antoine de La Sale s'est montré naïf et habile écrivain dans
VHistoire du

14 ' DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. par Jehan de
 Samtري: donc il est l'auteur de la farce de Pathelin; Antoine de La Sale a écrit
 Les Quinze Joyes d'un mariage^ œuvre qu'on est convenu de lui attribuer,
 faute de savoir à qui rendre ce petit chef-d'œuvre de raillerie fine et de verve
 cynique: donc Il est l'auteur de la farce de Pathelin. Telle est la force
 d'argumentation que Génin appelle à son aide, en se vantant d'avoir cette
 délicatesse d'organe, cette sûreté de tact, cet instinct, cette finesse, 9 que
 réclame la chasse aux anonymes et pseudonymes. Ce n'est pas tout pourtant
 : Génin a découvert, dans la farce même de Pathelin^ les preuves de
 l'attribution qu'il soutient et qu'il défend avec une sorte d'aveugle frénésie.
 Oui, Génin a remarqué que le Drapier vend du drap qui a le (/ de Bruxelles :
 « Genappe est à une lieue de Bruxelles ! n s'écrie Génin tout glorieux de sa
 trouvaille. Le même Drapier jure par saint Gigon : c Saint Gigon est la
 forme flamande du nom de saint Gengoul ! d dit Génin, avec cette
 assurance qui ne l'abandonne Jamais, surtout quand il se fourvoie ; «
 (Guillaume Joceume est donc Flamand? 9 Pathelin, dans la scène où il
 feint d'avoir le délire, après avoir parlé tour à tour limousinois, picard,
 normand et bas-breton, se met à gergonner aussi en flamand : cela prouve,
 selon Génin, que la farce a été jouée d'abord sur le théâtre de Genappe! En
 dernier lieu, si Ton prend 1660 pour la date probable de la composition du
 Pathelin^ l'auteur inventé par Génin, Antoine de La Sale« aurait

BISSERTATIOHS BIBLIOGRAPHIQUES. 15 en alors soixante-deux ans; Génin nous fait observer que a Molière en avait cinquante- trois. lorsqull donna le Malade Imaginaire. » Que pentron répondre à de pareils raisonnements? Rien , si ce n'est de conseiller à mattre Génin de laisser là mattre Patbelin et de retourner à ses moutons... de Jésuites : car on sait que Génin a fait aux pauvres Jésuites une terrible guerre avec les armes de Pascal, avant de s'attaquera des bommes d'érudition tels que Paulin Paris, Francisque Micbel et quelques autres, qui ont eu le tort de ne pas attendre la permission du dernier éditeur de Palhelîn pour s'occuper avec succès de notre ancienne littérature. Cette dernière édition de la farce de PatheRn est Vexegi monumentwn de la critique bargneuse de Génin : splendide édition, beau caractère, beau papier, beau tirage , mais le reste est peu de cbose. Une introduction pleine de paradoxes, d'erreurs et d'inutilités, le tout assaisonné de fine fleur de pédanterie; la farce de Pathelin offrant, il est vrai, un texte plus correct et mieux étudié que dans les précédentes éditions ; des notes verbeuses, qui n'expliquent presque Jamais le texte de l'auteur, et qui pataugent ordinairement dans les cbamps vagues de Tétymologie: voilà ce que Génin nous a donné comme son testament littéraire. Mieux vaut encore le Testament de Pathelin. Selon Génin, le nom de Pathelin, qu'il écrit arbitrairement Patelin, a pour étymologie lemotpa(fe).

16 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. « OU, selon l'ancienne orthographe, pâte; Patelin est un cajoleur, un homme qui fait patte de velours : chez les Latins, palpa; chez La Fontaine et nos vieux auteurs, pate-pelu. » Génin, cette fois seulement, est en désaccord avec Ducange, dont il se fait partout le fidèle écho: car Ducange avait cru que Pathelin était le même mot que patalin et patarin^ nom donné aux hérétiques albigeois, et devenu, dit-il , un adjectif caractéristique, parce que ces hérétiques s'efforçaient de séduire et d'attirer à leur doctrine par des manières insinuanes : Hoi [Valdenses) nosîri PATALiNS et PATELINS vocantuf... Hinc PATELINS vulgo appellamus foliacés, adulatares, blandos assentatores^ qui^ ut sunthœretieorumplerique^ palpando decipiunt.ii Certes, il en a dû coûter à Génin pour rompre ainsi en visière à Ducange, dont il avait fait son complice dans toutes les aventures de son érudition de contrebande. Génin, qui comptait sur la farce de maître Pierre Pathelin pour s'immortaliser, n'a pas souffert que La Monnoye eût le dernier mot sur l'étymologie du nom de ce maître fourbe : a Il faut écrire Patelin, avait dit La Monnoye dans les notes de la Bibliothèque française de Du Verdier, parce que ce mot ne vient ni de TtvBoç ni de eira9ov, mais du bas latin pasia, de la pâte, dont on a fait le verbe appâter^ dans la signification d'attirer par des manières flatteuses, comme par un appât, pour faire tomber dans le piège. » Après La Monnoye, après Ducange, et même après Génin, il serait téméraire déjouer à l'étymologie; ce

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 17 pendant on nous permettra de rappeler que les plus anciens textes à onneni Pathelin^ et non Patelin^ ce qui prouve que la lettre ff avait sa raison d'être dans ce nom aussi bien que dans malheîn^ auquel nous assignons une origine contemporaine de Pathelin. Or, mathelin dérive de l'italien matto, qui veut dire fou . pourquoi pathelin ne viendrait-il pas aussi de Titaïienpato, signifiant pacte, accord^ contrat? Pathelin voudrait dire alors tout naturellement un avocat fin et retors qui marchande avec le Drapier et qui pactise avec le berger Agnelet. Mais, quel que soit le sens primitif du nom de Pathelin^ il ne se montre pas dans la langue avant la fin du quinzième siècle. Dès l'année 1469, le mot paleliner apparaît dans une charte, qui a été publiée récemment (1). Ce mot, lequel procède évidemment du nom de Pathelin^ est employé, dans des lettres de rémission, de manière à faire allusion à la farce dont Pathelin est le héros : « Vous cuidez pateliner et faire du malade pour cuider coucher céans. » Génin a prétendu trouver dans les Cent Nouvelles nouvelles deux autres allusions qui seraient un peu antérieures à celles de la charte de 1469; mais Génin s'est lourdement trompé, n'en déplaise à Ducange. Dans la nouvelle LXXXI, il remarque cette phrase : a Messeigneurs, pardonnez-moy que je vous ay M% payer (t] Bihliolhègne de l'Ecole des Chartes, V série, t. iv, p, 359.

18 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. la baye. » La farce de Pathelin n'a rien à faire là-dedans. « Il est évident, dit Génin, que le rédacteur de cette nouYelle connaissait le dénoûment de Pathelin^ et que déjà ce dénoûment avait mis dans la langue cette expression : payer la baye, qui s'est modifiée depuis : payer en baye^ payer d^une baye. » Génin aurait dû se rappeler que le mot baye, dans le sens de tromperie mystificative, était bien plus ancien que le procès du berger de Pathelin. Mais, dans le passage allégué, il faut lire certainement [a (ay^e, et non la baye^ suivant le texte de l'édition originale de i486, dans lequel nous avions nous-même proposé, par erreur, le changement que Génin s'est trop empressé d'adopter à l'appui de son système. Or, cette expression proverbiale : faire payer la bayie^ signifie seulement :

OISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. i9 Bon patelin ;
 parler patelin ou patelinoiê; langage poiélinois. C'est la vraie origine du mot
 paUne^ que Balzac fait Tenir de patatimiae^ et Chevreau, de palactniM. »
 Faire venir paloie de patelinù»\ Autant vaudrait prouver que Paîhêlin vient
 de Génin. Suivant cet éditeur, qui ne doute de rien , la farce aurait été
 composée originairement sous le roi Jean , vers 1356, et depuis rajeunie,
 vers 1460, par Antoine de La Sale. Génin a fait intervenir le roi Jean dans la
 date de la composition primitive de cette farce, pour Justifier des calculs
 absurdes sur la valeur relative des monnaies à cette époque, et pour
 expliquer un passage de la farce où il est question de ces monnaies. Génin
 n*a pas songé qu'Antoine de La Sale, en refaisant, en récrivant une farce
 vieille de plus d'un siècle, n'y eût pas laissé subsister un semblable
 anachronisme dans la désignation des espèces monétaires qui avaient cours
 de son temps. Au reste, Génin n'a fait que répéter ici l'allégation assez mal
 fondée du comte de Tressan, qui avait dit avant lui : tt Vers la fin du
 quinzième siècle, pour pouvoir jouer la farce de Paihelin^ composée
 probablement aux environs du règne de Charles Y, il en fallut rajeunir le
 style, b Une appréciation plus exacte de la valeur des monnaies qui sont
 citées dans la farce de Pathêlin nous autorise à placer la composition de
 cette farce entre les années 1467 et 1470. Voici nos calculs sur la valeur de
 ces monnaies :

20 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Le Drapier veut Tendre à Pathelln six aunes de drap, A Tiogt et quatre goli cbascune : Les six , aenf francs. Palhelin, feignant de ne pas bien entendre, reprend : Hen! c'est pour aae... Ce sont tix escos ! Plus tard, quand le Drapier vient réclamer le prix de son drap, il demande neuf francs : Il mè faut aeof francs. Du rapprochement de ces deux passages il ressort qu'à répoque où la farce fut composée^ six escus représentaient neuf francs. On a donc cherché à fixer cette époque d'après le cours de l'argent, qui variait sans cesse au XY« siècle. « Six aunes à 2i sous font 144 sous, dit Génin ; et, cette somme étant égale à la fois à six écus et à neuf francs, on tire, pour la valeur de Técu, 24 sous, et, pour la valeur du franc, 16 sous. A quel règne, à quelle année, correspond cette valeur du franc et de Técu? Au règne du roi Jean. » Génin, tout en s'appuyant ici de Tautorité de Ducange, s'est grossièrement trompé. Ce fut sous le règne de Charles YII que reçu à la couronne valut S4 ou S5 sous, tandis que le franc d'or, émis alors au cours normal de 20 sous,

DISÂCRTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 21 fut bientôt déprécié et ne représenta plus que 16 sous, quand on eut reconnu que cette monnaie était à la fois basse et légère. Voilà comment six écus faisaient neuf francs vers 1467. Le Duchat fait une observa* tion analogue à la nôtre, en indiquant Tannée 1470 comme la date de la composition de Matlre Paihelin^ a puisque, dit^l dans ses notes sur Rabelais (liv. I. chap. xx), les écus d'or vieux ou à la couronne, qui en ce temps-là furent mis à 30 sols tournois, haussèrent de prix en 1473. » Quant à savoir positivement en quelle ville de France la farce de Pathelit^ a été composée et représentée d'abord , c'est ce que Tétude la plus minutieuse du style et de tous les détails de la pièce ne nous a pas fait découvrir. On avait pensé, à vue de pays, que Pathelin devait être Normand ; mais on a trouvé aussi de très-bonnes raisons pour démontrer qu'il était plutôt Français, c'est-à-dire natif de l'Ilede-France, et on a fini par placer le lieu de la scène en pleine Brie, où il y a toujours eu tant de moutons et de bergers, il faut, ce me semble, choisir entre Meaux et Brie-Comte-Robert, pour y établir le théâtre des faits et gestes de maître Pathelin: car l'auteur anonyme de la farce désigne, dans la folie feinte de son personnage, un abbé d'Hyvernaux, qui devait être bien connu de tout l'auditoire devant lequel la pièce était jouée L'abbaye d'Hyvernaux se trouvait Justement à une lieue de Brle-Comte-Robert, Il est question de Pathelin, pour la première fois, ^

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

22 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. dans les Repues
franehei^ attribuées à Villon , et rimées vers 1480 : Lm koln dft déAmI
PatheHii , Qui fçavei jarfim JoWUb. Dans le même recneil des Repuee
franehee^ les disciples de Yiiion, adressant la parole à un maître fripon de
leur troupe, lui disent : Pane tou 1m tonn Pathdin, Car, M Tenir peu en U fia
De TffloB et Po^edeBalre, Pané iem Baifire erdinaire (i). Co^iuillarty qui
écriyait aussi vers 1480, fait allusion à la fñirce de PaiheUn dans le
Mimohgue des FerruqiMi Lee ugiyparlevBniobeUn, Lea «Btrei , par leur
PatheUn , Fonmiffeil à rappolntement D*aB eeio hmté* nettemeot. Le
même Coquillart, dans ses Droite nùuteaiuc^ se sert du yerbe patheliner.
Quelques années plus tard, Pierre Gringore, qui était à la fois un célèbre
auteur de farces et un trèsCi) Cet fvalre lert ne le trovrenl point daaa tontee
lei édiUona dea Hepnei frMeketi je ne lea al paa dani la mienne (Pêrii, P.
Jëmietf ISSS, in-ll), et Génin n'en elle ^n denx, ^ni mM tott dlfffreal de

The text on this page is estimated to be only 28.17% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 23 habile comédien[^] n'a garde d'oublier la farce de PoiheUn[^] où il avait peut-être figuré comme acteur aux représentations de la Mère Sotte et du Prince des Sols. Il enregistre, dans les FeifUUe\$ du monie[^] ce proYerbe, qui était déjà en usage parmi le peuple de Paris : Tel dU : Ynnet manger de Toye ! Qoi eheu laj ■*& liea appreitd* Dans le même recueil de prorerbes rimes, il em« ploie encore proyerbialementle moi patheUn[^] qui re* parait ensuite avec la même acception dans une multitude de liyres en yers et en prose : Tel içait bien hkt vne maiion, Qii ne ■çaaroit fidre vn raenUn; Tel a Targent par bean blason , Qii n*enleBd paa «m Patheiiia. Enfin, Charles Bourdigné, dans la ballade qui précède la Légende de maiitre Pierre Faifeu[^] publiée en 1526, parle de la farce de Pathettn comme d'un de ces ouyrages vulgaires qu'on était las de lire et d'entendre citer tout à propos : De PalhflItai n'ejea plu lee eantiquee, Ue Jehan de Memif la grant jolyreté. Ne de YiOea lee rablOea traffloqaef , Car, peor font traj, ili n'ont qne naofneté» En effet, depiris longtemps la farce de Paihettn[^] \

24 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. répandue de tous côtés par de nombreuses réimpressions successives, avait passé à l'étranger et était devenue aussi populaire en Allemagne qu'en France. Le savant professeur Reuchlin, qui avait eu sans doute occasion de la voir représenter lorsqu'il suivait les cours de l'Université d'Orléans, la paraphrasa en vers latins, et fit jouer par ses élèves, en 1497, cette mauvaise imitation de la pièce française [Scenica progymnasmata] à Heidelberg, devant Tévéque de Worms, qui distribua des bagues et des pièces d'or aux jeunes acteurs. La paraphrase latine de Reuchlin eut les honneurs de plusieurs éditions, et elle encouragea sans doute un Français, Alexandre Connibert, à entreprendre à son tour une traduction latine, plus littérale, de la fameuse farce, qu'on mettait dès lors au niveau des comédies de Plante et de Térence. L'ouvrage de Gonnibert, intitulé : *Patelinus allas VeUralor, nova comœdia* fut imprimé à Paris, chez Guillaume Eustache, en 1512. Les manuscrits de la farce de Pathelin sont rares, parce que la première édition a été presque contemporaine de la composition de cette farce. On en cite seulement trois ou quatre : l'un, provenant de la collection du duc de La Yailière et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, serait, suivant Génin,

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 25 Bigot : il parait être d'une date plus ancienne, et présente un texte plus authentique, dans lequel le propriétaire du manuscrit a introduit de bonnes corrections. Enfin, le manuscrit, malheureusement incomplet, qui faisait partie de la bibliothèque dramatique de Soleinne, a passé dans celle de M. le baron Taylor : c'est un in-folio sur vélin, de la fin du XV^e siècle, très-précieux, surtout à cause des excellentes leçons qu'il renferme, et qui n'ont pas encore été publiées. Au reste, la première édition est peut-être aussi ancienne que ces manuscrits: car, sans admettre que l'édition sans date, sortie des presses de Pierre Le Caron, remonte à l'année 1474, comme l'a dit La Monnoye, trompé par une fausse indication que lui avait fournie l'Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie de Paris par de La Caille, on peut croire que la farce de Pathelin a été imprimée d'abord vers 1486 ou 1488, à Paris et à Lyon. Il existe plusieurs éditions in-4° sans date, de cette époque : l'une attribuée à Guillaume Leroy, imprimeur de Lyon ; l'autre portant le monogramme de Pierre Levet, imprimeur de Paris. L'édition de Pierre Le Caron, sans date, est de 1489. Il y a une édition, datée de 1490, imprimée à Paris chez Guillaume Beneaut, in-4°, goth., avec fig. sur bois. Ensuite, les éditions sans date et avec date, in-4°, in-8° et in-16, se multiplient de telle sorte, qu'on en compte plus de vingt-cinq Jusqu'à la fin du XVI^e siècle. a I

26 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Mais ce n'était déjà plus le vrai Pathelin, restitué à son naturel; c'était un Pathelin mis en meilleur langage[^] comme on disait audacieusement, en mutilant et en gâtant nos vieux auteurs pour les rendre plus intelligibles. Le dix-septième siècle ne compte que deux de ces éditions à la moderne; il y a deux éditions aussi dans le dix-huitième siècle, mais du moins on y a respecté le texte original, qui, après un siècle d'intervalle, reparait de nos jours, en 1853, par les soins de Geoffroy -Château, et en 1854, dans la grande édition publiée avec tant de fracas par Génin. C'est à la comédie ie V Avocat Pathelin[^] par Brueys, qu'il faut attribuer l'espèce d'abandon, sinon le dédain, dans lequel était tombée là farce originale, que Molière et La Fontaine avaient pourtant recommandée à leurs contemporains : on se contentait alors de la comédie de Brueys, qui était restée au répertoire du Théâtre-Français et qui revenait souvent divertir le parterre; mais l'édition publiée par le libraire Coustelier en 1723 remit en honneur ce précieux monument de notre ancien théâtre, et prouva combien Brueys avait défiguré la vieille farce de Path[^] lin , qui est encore aujourd'hui , quoique âgée de quatre cents ans, un chef-d'œuvre d'esprit, de malice, de comique et de naïveté»

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 27 IL Le Testament de Pathelin[^] qui n'est point assurément du même auteur que la farce de Mattre Pierre Pathelin, a pourtant été souvent réimprimé avec elle dans les anciennes éditions. L*histoire littéraire n'a pas confondu ensemble ces deux farces, qui sont loin d'avoir la même importance; mais elle a presque oublié la dernière, qui ne figure que pour mémoire dans les annales du Tbé&tre. Il y a même des bibliographes, tels que de Beauchamps, de Leris, etc., qui n'ont pas même l'air de la connaître, quoique le premier l'ait citée en rapportant le titre amphibologique de l'édition publiée par Coustelier en 1723 : La Farce de maistre Pierre Pdthelin[^] avec son Testament[^] à jfttafre personnages. On pourrait croire qu'il s'agit d'un opuscule en vers, dans le genre du Testament de Villon. Ce Testament de Villon, le Petit ou le Grand, fut sans doute le modèle ou plutôt Porigine du Testament de Patbelin. Villon, condamné pour ses méfaits, avait fait mine de se repentir, à l'approche de la «vilaine mort qui le menaçait,, et, quoique toutes les parties de son Testament, moitié sérieux et moitié bouffon, ne fussent pas trop édifiantes, on y trouvait pourtant une apparence d'amende honorable, qui, tout en faisant rire, inspirait de la pitié pour le criminel pénic«

28 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. tenu On pensa donc que Pathelin, qui n'avait pas fait dans sa vie moins de dupes que Villon, et qui peut-être eût mérité pis, s'il fût tombé sous la main de la justice, devait se repentir aussi à Theure de la mort et faire un testament pour Tédification des bonnes âmes. De là cette farce ou cette histoire dialoguée des derniers moments de maître Pierre. C'est une espèce d'épilogue moral , ajouté aux deux véritables farces de VAncien et du Nouveau Pathelin, Dans ce Testorment de PatheU% il n'y a pas la plus légère intrigue; il n'y a pas même une donnée dramatique : en deux mots, Pathelin, dont la santé est gravement altérée, n'en veut pas moins se rendre à l'audience pour plaider ; mais il se sent pris d'une faiblesse qui l'oblige à retourner chez lui; là, il demande l'apothicaire, et Guillemette songe d'abord à avertir le curé; curé et apothicaire viennent assister le moribond ; l'apothicaire reconnaît en pareil cas l'inutilité de ses drogues, et le curé s'efforce de convertir ce pécheur endurci. PatheHn se confesse tant bien que mal, dicte un testament joyeux , que messire Jehan veut bien mettre sur le compte du délire, et ensuite il expire, après avoir fait, d'une manière assez peu orthodoxe, ses dernières dispositions au sujet de son enterrement. Ce n'est pas là une pièce de théâtre, mais c'est un cadre imaginé pour faire ressortir le caractère de Pathelin et pour réunir une foule de mots plaisants,

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 29 de proverbes populaires et de sottiées^ qui avaient le privilège d'exciter le gros rire des spectateurs ; on remarque çà et là des emprunts plus ou moins reconnaissables faits aux deux Testaments de Villon, ce qui a pu autoriser quelques critiques à lui attribuer cette farce, dans laquelle on rencontre des idées et même des vers entiers qui lui appartiennent. Le testament que Pathelin dicte au curé, et qui était probablement plus étendu à la représentation qu'il ne Test dans les imprimés , offre surtout maintes réminiscences des legs, comiques et satiriques qui remplissent le Grand et le Petit Testament de François Villon. On a tout lieu de croire que maître François et maître Pierre, dans la pensée du peuple de Paris, étaient deux bons compagnons de la même famille, Tun plaidant, l'autre rimant, tous deux trompant à qui mieux mieux. Il faut avouer que le Testament de Pathelin est trèsinférieur, comme fonds et comme forme, au Nouveau Pathelin; mais, bien que ce ne soit pas une farce proprement dite, puisque la maladie et la mort de Pathelin en composent tout le sujet, on y trouve les qualités originales des ouvrages littéraires de ce temps-là, c'est-à-dire la naïveté, la malice et la bouffonnerie. Il y a aussi dans le rôle de Pathelin d'excellents détails de caractère, et parfois une fine observation du cœur humain. Génin, bien entendu, n'a rien vu de tout cela : il se fût crevé les yeux pour ne pas admirer autre chose

30 DISSERTATIOHS BIBUOOARPHIQUES. que rancienne
force de Patfaelin, quMI avait étudiée exclnsiYement toute sa vie (car, dans
son examen de baccalauréat, à l'âge de dix-sept ans, il eut déjà le bonheur
de débiter soii Pathelin) ; Génin, toujours injuste et paradoxal par système,
a foulé aux pieds le Teitament de Pathelin et le Nouveau Pathelin : « Je ne
parlerai guère, dit-il, que pour mémoire de deux imitations de la farce de
Pathelin en français ; toutes deux, à mon avis, postérieures de beaucoup à
l'original et plus inférieures encore en mérite.... Dans la première (le
Teitament)^ nous voyons Pathelin, toujours occupé de sacs et de procès,
tomber malade entre les bras de sa femme. L^apothicaire lui apporte des
drogues ; messire Jean veut lui donner les sacrements, et il meurt après
avoir fait un testament satirique dans le genre de celui de Villon. Cette
forme de plaisanterie fut longtemps à la mode et paraît avoir été très-goûtée
de nos bons aïeux du moyen âge. Il est aisé de voir que c'est ici le bel
endroit de la pièce, composée tout exprès pour amener ces excellentes
plaisanteries. i> Puis, Génin cite cinq strophes du Testament de Pathelin^
qui ne sont pas indignes j quoi qu'il en dise, du fameux Testament de Villon.
Villon n'est pourtant pas l'auteur du Testament de Pathelin. On ne saurait
donc à qui attribuer cette farce, qui fut composée vraisemblablement, vers
1474 ou 1475, par un des poètes ordinaires de quelque roupe de la Basoche
ou des Enfants Sans-Souci. Nous

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 31 ayons découvert , dans la pièce même, un passage qui peut servir à fixer cette date comme à peu près certaine. La date de 1520, que supposèrent les frères Parfaict dans leur Hutoire du Théâtre françois, était beaucoup trop éloignée de celle de la grande farce de Pathelin^ qui avait été jouée vers 1470 : a Cette farce, dit de Beauchamps dans ses Recherches sur les Théâtres, fut presque la seule qui eut du succès à THôtel de Bourgogne pendant plus de vingt ans. » Ce succès était dû, il est permis de le supposer, au talent de Facteur qui jouait le rôle dePathelin; mais THistoiredu Théâtre n'a pas même enregistré le nom de cet acteur, qui, pendant plus de vingt ans^ attira la foule aux représentations de cette farce immortelle. Est-ce Jean du Pont-Alais ou dePontalais, qui s'intitulait a chef et maître des joueurs de moralités et de farces à Paris » , et qui, dii haut de ses tréteaux des Halles, osait tenir tête à son voisin le curé de SaintEustache? Est^e Jean Serre ^ excellent joueur de farces, dont Clément Marot a rimé Tépitaphe vers 1530? Cy-dessous gist et loge en terre Ce très-gentil fallot Jean Serre , Qui tout plaisir alloit suiTant , Et -grand joaeur enfin, ylvant; Non pas joueur de des ne quilles , Mais do belles farces gentilles , Auquel jeu jamais ue perdit , Mais y gagna bruit et crédit , Amour et populaire estime , Plus que d*escuc , comme j*estime.

S2 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. II. Les historiens de
 France ont à peine daigné citer *Le Nouveau Pathelin* comme s'ils avaient
 confondu cette farce avec celle de Maître Pierre Pathelin, Quelques-uns
 même, entre les plus savants et les plus exacts, n'en parlent seulement pas.
 Ainsi, n'en est-il pas question dans le Dictionnaire portatif d'histoire et
 littéraire des Théâtres par de Lery (2^e édition, 1763, in-8), qui dit
 positivement que la grande farce de Maître Pierre Pathelin a été représentée
 à Paris, sur le Vieux-Châtelet en 1470, et que François Villon en est l'auteur.
 Cependant Simon Guelette, savant amateur de curiosités littéraires, avait
 déjà fait réimprimer *Le Nouveau Pathelin* (sans nom de lieu, 1748, in-12)
 comme un ouvrage, presque inconnu, de François Villon, ce M. Coustelier,
 libraire, dit-il en tête de cette nouvelle édition, qui semble n'avoir jamais
 été mise dans le commerce, fit réimprimer, en 1723, la Farce de Pathelin et
 son Testament. Apparemment qu'il n'avait pu trouver *Le Nouveau Pathelin* à
 trois personnages, savoir Pathelin, le Pelletier et le Prestre puisqu'il n'en
 fit point part au public. Cette farce, que je lui présente aujourd'hui, n'est pas
 moins originale que celle du Testament : elles ne sont ni l'une

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 33 ni Tautre du même auteur que celle de Pathelin avec le Drapier... c Il y a plus de trente ans que j'avois copié, dans la bibliothèque des Petits-Pères de la place des Victoires, les deux farces de Patbelin et son Testament, sur une édition gothique sans date, avec des figures en bois à la tête de chacune de ces trois pièces, audessus desquelles il y avoit seulement : On les vend à Paris^ en la rue Neuve-Nostre-Dame^ à l'enseigne de saint Nicolas. Je prêtai , quelques années après , ce manuscrit, sur lequel j'avois mis mon nom, à une personne à qui il ne m'étoit pas permis de rien refuser ; après plusieurs remises pour me le rendre , on me dit qu'il étoit perdu. Je le crus de bonne foi, et, comme j'avois mis beaucoup de temps à le transcrire, je ne jugeai point à propos de recommencer cet ouvrage; je n'y pensbis plus, lorsqu'il me fut rapporté, il y a quatre ans, sous enveloppe. Je ne fus pas aussi sensible à cette restitution, que je l'aurois été avant l'édition de Coustelier, et j'aurois laissé encore longtemps ce manuscrit dans ma bibliothèque, sans les instances du libraire, qui, en m'engageant de lui communiquer la Farce de Pathelin et du Pelletier ^ qui est extrêmement rare, m'a prié d'y joindre des notes et quelques conjectures sur celui qui peut en être l'auteur. L'exemple de M. de fieauchamps m'a encouragé et m'a fait hasarder de dire que ce pourroit bien être à Villon à qui l'on auroit cette obligation.. « L'édition gothique sur laquelle j'ai copié cette r

34 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. farce étoit Jointe aux œuvres de Villon, poète françois de ce temps-là : même papier, même gravure en bois, à peu près même style , même impression , et même conformité d'une des friponneries de cet auteur avec la Fa^{ce} de Pathelin et du Pettetier. v L'édition gothique qui contient le Nouveau Pathelin n'était pas alors absolument introuvable, car, outre l'exemplaire de la bibliothèque des Petits-Pères , il en existait au moins deux : l'un dans la bibliothèque théâtrale de Pont de Yesle (et cet exemplaire y est resté, en quelque sorte, ignoré et oublié, jusqu'à l'époque de la vente et de la dispersion de cette précieuse collection, en 1847), et l'autre dans la bibliothèque de Delaleu. Voici comment cette édition est décrite en 1774 dans le Catalogue de Pont de Yesle : « N» 15e. Maître Pierre Pathelin, le Testament et le Nouveau Pathelin. Paris, in-16, goth.» Dans le Catalogue de Delaleu, publié en 1775, la description de ce rare recueil semblerait annoncer une édition différente : « N» 532. Pathelin grand et petit, c'est à^{dife} V Ancien et le Nouveau[^] avec le Testament à quatre personnages en rime françoise. Paris, sans date, in-16, goth. » C'est là une description de fantaisie, car notre illustre maître en bibliographie, M. J.-C. Brunet, nous apprend, dans son Manuel du libraire et de Vamatewr[^] que l'exemplaire de Delaleu (vendu 19 fr. 1 9 s. , et non 1 5 fr. , comme le prix en est indiqué dans le Manuel) étoit de l'édition sans date, portant le nom de Jehan Bonfons. Cet exemplaire fut acheté par

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 35 le dac de La Vallière; mais les rédacteurs du premier Catalogue de Timmense bibliothèque de cet amateur éclairé de la littérature dramatique avaient négligé de mentionner la présence du Nouveau Pathelin dans le volume, qui ne fut vendu, à cause de cette omission, que 9 fr. i s. en 1788 ! Un autre exemplaire de cette même édition, relié en maroquin bleu par Derome, est décrit, comme il le fallait, sous le n^o du catalogue Soleinne : « HLaière Pierre Pathelin, -^e le Testament de maistre Pierre Pathelin^e — le Nouveau^e Pathelin^e à trois personnages, c'est assavoir : Pathelin, le Pelletier et le Prestre (en vers, attribué à Villon). — Cy finelegrant Maistre Pierre Pathelin, à trois personnages. Ensemhk Testament d'ieeluy. Et après s'ensuyt un Nouveau Pathelin à trois personnages. Nouvellement imprimé à Pa^s par Jehan Bonfons, demeurant en la rue NeufveNostre-Dame, à renseigne Saint-Nicolas. Sans date, in-8, goth., de 80 ff., y compris ledernier, où se trouve l^e marque du libraire, fig. s. b. » Cette édition serait postérieure à l'année 1548, si le libraire-éditeur Jean Bonfons est le même que celui dont la réception dans la compagnie des libraires de Paris est fixée à cette année -là par le Catalogue chronologique de Lottiu. Quoi qu'il en soit, il y a une autre édition des trois farces de Pathelin y édition beaucoup plus ancienne que la précédente, également sans date, et dont nous ne connaissons qu'un exemplaire , qui est à la Bibliothèque de l'Arsenal. Voici, d'après le Manuel

36 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. iftt libraire j la description de la troisième partie, qui contient le Nouveau Pathelindyec un titre particulier : a Le Nouveau Pathelin^ à troys personnages. G*est assavoir Pathelin, le Pelletier et le Prebste. On les vend à Paris en la rue Neufve-Nostre-Dame , à l'enseigne Sainct Nicolas. 24 fT. Sign. Â. C. Au verso du dernier feuillet se voit la même vignette en bois qui est sur Tédition de G. Nyverd, et qui représente Pathelin au lit. » 11 n'est donc pas étonnant, vu la rareté du Nouveau Pathelin, que cette farce soit restée à peu près inconnue. D'ailleurs, la célébrité de la farce de MattrePierre Pathelin avait absolument étouffé le souvenir de cette autre farce contemporaine, qui n'est, à vrai dire, qu'une imitation et un complément de la première , mais qui, pourtant, passerait aussi pour un chefd'œuvre, si elle eût été seule conservée. Génin l'a Jugée avec une incroyable légèreté. On pourrait presque croire qu'il ne l'avait pas lue, car, malgré \^ lubies de son goût partial et systématique , il était homme à savoir apprécier les œuvres originales qui portent le cachet de l'esprit gaulois. Or, le Nouveau Pathelin est une de ces œuvres où se reflète le mieux le génie de l'ancien théâtre des farces. c Le Nouveau Pathelin est moins mauvais que le Testament de Pathelin ^ dit Génin (p. 73 de son édition monumentale) : il y a de l'esprit dans les détails. L'idée en est prise du second chapitre des Repues

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 37 franches : « La manière comment ils eurent du poisson. » Tout le monde connaît cette industrieuse friponnerie de maître Yillon s'en allant acheter une provision de marée et mettant le porte*panier aux prises avec le pénitencier de Notre-Dame, qui s' imagine avoir affaire à un fou et veut à toute force le confesser, tandis que l'autre réclame obstinément le prix de son poisson. Le quiproquo avait été préparé par Villon, qui s'esquive et court se régaler et rire avec ses amis, aux dépens de Tune et de l'autre dupes : C'estoit la mère nourricière De ceulx qui n'aToient point d'argent; A tromper dotant et derrière Estoit un bonhomme diligent. « A Villon substituez Pathelin; au marchand de poisson^ un Pelletier; le personnage du Prêtre demeure comme dans le conte, et vous avez la farce du Nouveau Pathelin. La première partie en est copiée servilement sur l'ancien Pathelin, moins le rôle de Guillemette, qui disparaît ici. Le patelinage auprès du Pelletier pour emporter ses fourrures à crédit est le même exactement qui avait escroqué son drap à Guillaume Jousseau. Pathelin se forge de même une parenté avec sa victime; il l'invite de même à dîner; seulement Toie proverbiale est ici remplacée par une belle grosse anguille. Rien ne manque à l'imitation, que la verve et le trait de l'original. La scène de la confession, qui forme la seconde partie, pouvait être

38 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. comique ; mais elle n'est qu'ennuyeuse à force de prolixité. Tout ce verbiage, d'ailleurs^ ne la fait point avancer d'un pas; c'est toujours la même chose. Cependant, à défaut d'autre mérite, vl'auteur a celui d'une versification facile ; parfois il rencontre un vers heureux, un mot fin et naïf. En un mot, le Nouveau Pathelin me semble très-inférieur au Testament de Pathelin. Il pourrait être, comme les Repues franches^ l'ouvrage d'un disciple de Villon; mais on n*y saurait reconnaître la main de Villon lui-même, à qui Gueulette essaye de l'attribuer dans la préface de son édition du Nouveau Pathelin, donnée en 1748. Au surplus, Gueulette ne produit pas le moindre argument à Tappui de son hypothèse. » Voici le chapitre des Repues franches, où l'on retrouve, en effet, l'idée de la tromperie que Pathelin met en œuvre à l'égard du Pelletier : LA MANIÈRE D'AVOIR^DU POISSON. Lors partit de ses compaigaons Et Tint à la Poissonnerie, El les laissa, delà les ponts , Qnasi pleins de merencolie. Il marchanda, à chère lie , Ung pannier tout plain de poisson , Et sembloit, je toos certiCQe, / ûa*U fast homme de grant façon. Maistre François fut diligent D'acheter, non pas de payer.

The text on this page is estimated to be only 28.81% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 39 Et qa*il baiUeroit de l'argent Tout comptant an porte-paunier. Ils partent donc sans plaidoyer, Et passèrent par Nostre-Dame , Là oti il Til le Penancier Qni confessoit homme on bien femme. Quand il le tit , 2i peu de plaist , Il lui dit : l Monsieur, je tous prie , Que TOUS despechez , s*il tous plaist , Mon nepTeu , car, je tous affie , Qu'il est en telle rcsTCrie : ^ Vers Dieu il est fort négligent ; Il est en tel* merencolie , Qu'il ne parie rien que d'argent. — Yrayment , ce dit le Penancier, Très-Tolontiers on le fera. » Maistre François print le pannier, Et dist : « Mon amy, Tenez ça? Vela qui TOUS despechera , Incontinent qu'il aura fait. » Adonc maistre François s'en va A -tout le pannier, en effect. Quand le Penancier eut parfaict De confesser la créature , Gaigne- Denier, par dict parfait , Accourt doTers luy bonne allnre , Disant : « Monsieur, je tous assenre , S'il tous plaisoit prendre loysir De me despecher k ceste heure , Vous me feriez nng grant plaisir. — - Je le Tenil bien , en Terité , Dist le Penancier, par ma foy !

The text on this page is estimated to be only 21.12% accurate

40 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Or, dictes
Benedicite, Et puis je Tou confesseray. Et, en après, tqu absoaldray, Ainsi
conune je doy le faire ; Pois, pénitence tous banldray. Qui Toos sera bien
nécessaire. — Quel conteftscr? dit le pOTre homme. Fns'je pas à Pasqnes
absonli ? Qoe bon gré saint Pierre de Romme ! Je demande cinquante
soûls. Qu'esse-cy! A qai sommes^nons? Ma maistresse est bien arrinée ! ^ A
coup , k coup , despechez-Toos : \ Payez mon pannier de marée. — Ha,
mon amy, ce n*est pas jeu ! DU le Penancier : seoremment. Il TOUS fanlt
bien penser k Dieu El le supplier humblement. — Que bon gré en ayt mon
serment ! Dlست cet homme ; sans contredit , Despechez-moy legierement.
Ainsi que le Seigneur a dit? » Adonc le Penancier Tit bien Qu'il y eut
quelque tromperie : Quant il entendit le moyen , Il congneut bien la
joncherie. Le poTre homme , je tous afSe , Ne pris pas bien la façon , Car
il n*ent, je tous certiiBe, Or ne argent de son poisson. Dans le Nouveau
Patkelin^ comme dans les Repues

The text on this page is estimated to be only 29.33% accurate

DISSEMINATION BIBLIOGRAPHIQUE. 41 franches, la tromperie repose sur l'équivoque des deux vers de pecker et de pecker. Un sigle fait expédier et ranter en fin de compte; mais l'objet et les particularités de cette tromperie sont totalement différents dans les deux ouvrages. On ne saurait donc dire quelle est la source primitive de l'aventure. Pathelin a-t-il imité Villon? Villon a-t-il imité Pathelin? Les *Amei/ratichsi* ont été composées vers 1485; c'est un point d'histoire littéraire à peu près fixé. Quant au *Uovoeon PaUulitif* qui a été appelé ainsi pour le distinguer de *Vanden* on a prétendu qu'il devait être du même temps que le *Teetament*, lequel, selon les frères Parfaict daterait de l'année 1520 environ. Nous ignorons d'où près quelles preuves ou quelles inductions les auteurs de *V Histoire du Théâtre français* ont été amenés à placer sous cette date la composition et la représentation du *Testament*; mais nous pouvons, nous, établir, d'une manière presque certaine, que le *Nouveau Pathelin* a été composé en 1474, c'est-à-dire quelques années plus tard que le premier *Pathelin*. Il y a, dans cette seconde farce, un passage qui équivaut à une date : c'est la valeur de l'écu d'or ou écu à la couronne valeur qui, à cette époque, variait sans cesse suivant les conditions du change et de l'état financier du pays. Il s'agit donc de savoir en quelle année dix écus d'or représentaient seize francs. Le Pelletier demande d'abord douze écus de sa fourrure; Pathelin n'en veut donner que dix; le Pelletier se réduit à onze; mais, comme Pathelin

42 BuaBSTAnom nbliographiques. tieot bon, le Pelletier le prie d'ajouter deux francs à son offre; or, dix écus, avec deux francs en plus, représentent dix-huit francs. Nous voyons, d'après les tables du Traité des Monnùies de Leblanc, que, vers Tannée 1474, Técu d'or à la couronne valait trente-deux sols, ce qui produit la valeur exacte spécifiée dans le Testament de Pathelin ; car dix écus, à trente-deux sols Tun, équivalent à seize francs nets, auxquels il faut adjoindre les deux francs supplémentaires exigés par le Pelletier, pour parfaire la somme totale de dix-huit francs. On peut donc dire, sans crainte de se tromper, que le Testament de Par thelin a été composé vers 1474. Ce n'est pas tout; dans un autre passage de cette farce, Pathelin dit au Pelletier, qu'il invite à venir manger avec lui une grosse anguille à la purée de pois : « Je Toy> faire plier les pois. • Ce passage est évidemment l'origine du nom dé jeu des pois piles j que le peuple donnait aux représentations des Enfants Sans-Souci , de la Mère Sotte et de la Basoche. Il est évident, pour nous, que le Nouveau Pathelin fut composé à l'imitation de Maître Pierre Pathelin^ qui avait fait la fortune d'une de ces troupes de joueurs de farces, qu'on vit naître au milieu du quinzième siècle pour faire concurrence aux Confrères de la Passion. Le Nouveau Pathelin fut joué certainement à Paris, sans doute aux

DISSERTATIONS BIBUOGftAPWQIJIS. 48 Halles, comme on y Joua plus tard, en 1511, le Jeu du Prince des Sots et de Mire Sotte; le Nouveau Pathelin eut une vogue prodigieuse, et les gens du peuple, qui couraient à ce spectacle, se disaient entre eux : « Allons voir piler les pois par maître Pathelin, » Ce fut donc le peuple de Paris, qui, dans une de ses boutades, inventa ce mot de pois piles, que les savants d'érudition du dix-septième siècle ne comprenaient déjà plus. Le Nouveau Pathelin est donc incontestablement de 1474 ou 1475; mais on peut néanmoins supposer que le langage de cette farce fut tout naturellement rajeuni, lorsqu'on l'imprima pour la première fois vers 1511. Le Mystère de la Passion a été, comme on sait, retouché et refait deux ou trois fois dans le courant du quinzième siècle; la farce du Nouveau Pathelin/jonée par les Enfants Sans-Souci, qui comptaient dans leurs rangs Clément Marot, André de La Vigne, Jean Bouchet et d'autres bons poètes, a dû subir aussi une sorte de rajeunissement littéraire, que la représentation publique rendait inévitable, et qui n'a pas trop changé pourtant ce curieux monument de l'esprit, de la langue et des mœurs de nos ancêtres.

The text on this page is estimated to be only 27.69% accurate

II LA PRENOSTICATION DE LAIST&E ALBERT

SONfiECREUI BISSaiN Le cabinet de M. Léopold Double (I), ce cabinet un des plus riches et des plus curieux qui soient à Paris, quoiqu'il ne comprenne pas plus de cinq cents volumes, mais tous d'un choix exquis, d'une rareté inestimable et d'une beauté exceptionnelle, ce cabinet ne possède peut-être pas une pièce plus rare ni plus (0 Cette admirable collection de livres rares et précieai est aajonrd'hai dispersée. M. L. Double, qui n'ayait pas dépensé moins de 200,000 francs pour la former en moins de quatre ans, s'en est séparé tout à comp, et la Tente a en lien an mois de mars 1863. Cette Tente, qui marquera parmi les Tentés les plus célèbres, a produit près de 300,000 francs , et ponrlant le catalogue ne contenait pas même 400 articles Le nom de M. L. Double reste désormais associé k ceux des grands bibliophiles : Gaignat , Mac-Carlhy, Cicogne , etc.

The text on this page is estimated to be only 28.73% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 45 précieuse que la
PrenosHeaHon de maUlre AlbirtSim' geereux Bisseain. On peut dire
presque avec certitude que cet exemplaire est unique. n vient de la
bibliothèque du duc de La Vallière (n° 1858 du Catalogue des livres de
cette bibliothèque , rédigé par Guillaume de Bure), et il est arrivé dans le
cabinet de M: L. Double, en passant successivement par les bibliothèques
d'Armand Bertin {o? i349 du Catalogue], de M. de Clinchamp (n° 540 du
CaUiogne), et deM. Solar (n° 1121 du Catalogue). c L'exemplaii^e de La
Vallière, dit le savant auteur du Manuel du libraire dans sa quatrième
édition (1842), portait cette note manuscrite, d'une main fort ancienne :
Proelamahim mense deecmK 1527. Cet exemplaire , qui , quoique relié en
maroquin rouge, n'avait été vendu que 2 fr. chez La Vallière, a été porté à 3
iiv. 2 sh. à la vente Heber. » La reliure en maroquin rouge est remplacée
aujourdlini par une reliure en maroquin vert, dont l'élégante simplicité fait
honneur an goût de Bausonnet. C'est dans le commentaire de Le Duchat sur
les (fittvires de Rabelais (1), que l'exemplaire, devenu plus tard la propriété
du duc de La Vallière , fut signalé pour la première fois. Nous avons lieu de
croire que la note qui en fait mention {î) est de La (i) Amitordam, Henri
Bordeslu, 1711 , 8 toI. In-S. (1) La 6« du chapitre XX dani Gorgantuë.

46 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Monnoye, et non de Le Ductaat ; m L*oayrage, dit cette note, d'impression gothique, en quatre feuillets in-^", est en rime françoise par petits quatrains. Il est intitulé : La Prenostieation de maUtre Albert Songécreux BUeaîn , et, au bas du titre de Texemplaire que J'ai vu, sont ces mots, écrits à la main, d'une écriture fort ancienne: Proclamatum mcense decenibri 1527. » On trouye, dans la Bibliothèque françoise de La Croix du Maine, un article ainsi conçu : a Préel. U a escrit et composé en rittame françoise une Prognostication, laquelle contient une représentation des sots astrologues, imprimée Pan 1527. » La Monnoye n'a pas manqué d'ajouter une note à cet article ; la voici : « J'ai autrefois cru que la Prognoetication^ dont parle Henri Ëstienne , page 525 et 526 de son Apologie d'Hérodote , imprimée chez lui l'an 1566, étoit la même que celle qui parut en quatre feuilles d'impression gothique, in-^**, sous le titre de : Prognostication de maître Albert Songécreux Biseain, mais J'ai depuis reconnu que rien n 'étoit plus différent , et que ce maître Albert Songécreux Biseain , nommé dans la Bibliothèque de Saint-Victor de Rabelais, n? 68 : Magister nosler Songecrusius^ n'est autre que le Préel ici mentionné. » En effet, dans la note du commentaire de Rabelais, que nous attribuons à La Monnoye , ce docte bibliographe avait dit, à propos de cette phrase du Gargantua : « Veu qu'il leur avoit donné du passe-temps, et plus faict rire que n'eust faict Songécreux » :

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 47 a Pierre Gringore,
dit Vaudemont, hérault d'armes \ du duc de Lorraine, a fait un livre intitulé :
Les Contredits de Songecreux^ partie en prose , partie en vers, espèce de
satire générale, imprimée in-8

48 DISSCRIPTIONS BIBLIOGRAPHIQUES. domicile dans la
bibliothèque de M. L. Double, et qui n'avait jamais été réimprimé par les
soins des ama

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 49 certes non les anges, ny les saintz, ny les hommes, ny les diables, vertus, efficace, puissance, ne in* fluence aulcune, si Dieu, de son bon plaisir, ne leur donne. » Songôcreux ou Préel semble être dans les mêmes sentiments lorsqu'il termine par ce quatrain ia reviiie qu'il fait des sept planètes et sa recherche du Seigneur de ceste annie^ c'est-à-dire de l'astre dominant : Par dessus ces sept planeUes » Les estoilles y ont leor lieo , Qoi tonsjoiirs soDt cleres et nettes, Donnant congaoissance de Dien Quel était-ce Songecreux ? Gringore, ou Préel , ou tout autre. Nous ne dirons pas avec La Monnoye, que Gringore, dans ses Contredits de SmgecreuXy est froid et insipide ;>ous dirons plutôt avec Viollet Le Duc (1) : i< Gringore était un poète comique, fécond, original, dont le style est vif, correct et précis pour son temps, qui n'était pas celui de la brièveté; ses expressions offrent souvent un sens inattendu, modèle de bonne plaisanterie. » Cependant nous ne vou* drions pas Jurer que Gringore et Songecreux fussent le même personnage. Quant à Préel, ne nous en occupons point, car il est plus probable que ce nom bizarre, que ne précède aucun nom de baptême, a été (f) Bibliothèque poétique f pafe ITS.

50 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES* relevé

fauteivement par La Croix du Maine, d'après une note manuscrite où l'on avait désigné le libraire de la première édition des *Contredits* de Simeoneux[^] laquelle porte sur son titre : « On les vend à Paris... » en la boutique de Gaiot du Pré. » De Préel à du Pré, il n'y a qu'un pas. Une citation de Viollet Le Duc, qui n'y attachait pas, il est vrai, l'idée que nous y cherchons, va nous indiquer très -catégoriquement que Songecreux est un autre que Gringore : « C'est, dit-il en parlant des *Contredits* de Songecreux, une espèce de plaidoyer, en prose et en vers de toutes mesures et de toutes formes, entre VActeur[^] ou l'auteur, et l'Autre. L'un expose ce que chaque état offre d'honorable et de profitable; l'autre, qui apparemment est Songecreux, contredit son interlocuteur, en ne faisant remarquer que le ridicule et le mauvais côté de chacun de ces états, et, comme il arrive presque toujours, la critique est infiniment plus piquante et plus amusante que l'éloge. » Il résulte de cette observation bibliographique, que Gringore est V Acteur ou l'auteur du livre des *Contredits* de Songecreux, mais que V Autre ne peut être que Songecreux lui-même. Nous sommes bien près de découvrir quel est ce Songecreux. Pierre Gringore avait été Mire sotte ou chef élu de la confrérie des Sots, laquelle faisait partie de la Basoche du Palais, lorsqu'il mit au Jour en 1516 les *Fantaisies de Mère sotie*; nous ignorons s'il conserva son titre et ses privilèges de Mire sotte

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 51 jusqu'au moment où il publia en 1530 les Contredite de Sangeereuso. Mais, à cette époque, Sùngeereux n'é» tait autre que le Prince des Sote^ c'est-à-dire Tasseuseur et le premier suppôt ou officier de Jffre sotte. La seconde édition des Contredits , imprimée à Paris le 25« Jour d'août 1532, est intitulée: Contredits du Prince des Sots^ autrement dit Songecreux, Il est donc vraisemblable que Gringore n'avait pu devenir Prince des Sots après avoir été Mère sotte : c'eût été là une déchéance. On voit, sur le titre de plusieurs éditions des Fai^ taisies de Mère sottCy imprimées à Paris avec pricilige dudict Mère sotte, autrement dit Pierre Gringore^ une gravure en bois, qui figura encore, quelques années plus tard, sur le titre d'une édition des Menus propos (Paris, Gilles Couteau, 1521, gr. in-8, goth.). Cette gravure représente la Mère sotte entre deux fols, plus petits qu'elle, et dont l'un est sans doute le Prince des Sots ou Songecreux, avec la triple devise de la confrérie : Raison partout , partout Raison, tout par Raison. Dans cette gravure, ce doit être Gringore qui porte le costume de Mère sotte. Sur le titre de la Pre^ nosticatUm de maistre Albert Songecreux Bisscaàn^ il y a aussi le portrait d'un fol, coiffé du bonnet à oreilles d'âne, vêtu de la tunique à grelots, et armé de sa masse ou marotte. C'est évidemment Songecreux ou le Prince des Sots. La note manuscrite qui a été conservée au-dessous

55 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. du titre de la
Prenoslieation suffit pour démontrer expressément que cette facétie a été
proclamée ou récitée en public , sans doute dans une des monstres de la
Basoche à Toccasion des fêtes de Noël (libertasdecembris)^ au mois de
décembre 1527; elle aura été livrée à l'impression peu de temps après. Il ne
saurait y avoir de doute sur Tinterprétation du mot proclamatum, comme le
prouve d'ailleurs Tintitulé de cette pièce bien connue : Le Cry et la
proclamation publique pour jouer le mystère des Actes des Apostres en la
ville de Paris (Paris, Denis Janot, 1541, in-8, goth.]. Les grandes
représentations publiques de la Basoche avaient lieu ordinairement le jour
des Rois, le mardi gras, et le 1^ mai : elles étaient précédées de monstres ou
processions burlesques , accompagnées de cris et de proclamations^ dans
les principales rues et sur les places de Paris. Le Prince des Sots avait pris le
surnom ûemaistre Albert Songecreux Biscain^ à Texemple d'un de ses
confrères ou suppôts^ qui s'était baptisé maistre Tubal Holofeme, à la fin
d'une Pronostication nouvelle imprimée vers 1520. Ce Songecreux était
l'auteur de différentes poésies, et l'on doit lui rendre sans hési* tation
VÊpistre de Cloriende à Rheginus , ou plutôt Histoire romaine de la belle
Chriende^ laquelle sauva la vie à son amy Reginus le Romain en habit de
charbonnier (Paris, Alain Lotrian et Denis Janot, s. d., in*8 de 16 ff., goth.],
que l'abbé Goujet a cru devoir

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 53 attribuer à Pierre Gringore, à cause de ces deux vers du rondeau qtii la précède : Le Songeerenx q«i tons plaiftDts boU livre « A TOoi , Monsiear, il présente ee litre. On peut affirmer que Rabelais a voulu parler de ce Songecreux qui tous plaUantz mois livre dans la phrase que nous avons citée plus haut: a Veu qu'il leur avoit donné du passe-temps et plus faict rire que n'eust faict Songecreux. » Ce Prince des Sots était donc un excellent acteur, très-jovial et très-facétieux, comme le prouve assez sa Prenostication^ à la fin de laquelle il s'est jugé lui-même très-modestement en ces termes : Vn galant qui n'eil guère abUle, Legier d'esperit comme uie enclume , A de lens rade et imbecille Composé ce petit Tolome. Ce quatrain nous donne le nom de Vlac en acrostiche, nom hollandais qui fut celui d'un libraire de La Haye au XVII^ siècle. Au reste, maistre Albert Songecreux était peut-être Flamand, car, dans ses quatrains sur auculnes villes en parliculierf il place la ville d'Anvers au milieu des villes de la Normandie, de la Picardie et de la Flandre française, pour avoir le prétexte de lui adresser un éloge des plus singuliers, sinon des plus flatteurs. Enfin , il n'est pas sans intérêt grammatical de re

54 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES* marquer que la forme du mot Prenostteation^ au lieu de Pranostieation ou Prognostieation , n'est point une faute de l'imprimeur, puisque ce mot-là se retrouve deux fois écrit de la même façon dans le courant de la pièce de vers, qui contient une longue nomenclature de vins et de victuailles, d'après laquelle on peut supposer que maître Albert Songecreux aimait à passer le temps, comme il le dit. En conséquence, dans «i Tastre , Dm an fen, Il panse h la table. II M. Léopold Double, qui a réuni depuis quatre ou cinq ans une admirable collection de beaux livres, d'éditions rares, de pièces curieuses, d'exemplaires uniques et de reliures anciennes, d'une beauté exceptionnelle, vient de faire reproduire, par le procédé de M. Adam Pilinski, cette singulière pièce de vers du seizième siècle, dont il possède le seul exemplaire connu, et qui n'avait pas encore été réimprimée par les soins de quelque zéléteur de la vieille poésie française. Cette reproduction, tirée à cent quatre exemplaires numérotés, sera un des plus précieux desiderata que les amateurs rechercheront un jour, car aucun exemplaire ne doit être vendu, et le propriétaire du livre original s'est réservé le

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 55 plaisir d'offrir lui-même à un petit nombre de privilégiés l'édition qu'il a fait exécuter à ses frais. La plupart des exemplaires, sinon tous, sont distribués déjà, et H. Léopold Double, en voyant avec quelle ardeur on convoite cette Jolie plaquette dans le monde des bibliophiles, a pu regretter d'avoir trop restreint le tirage de l'édition fac-similé qu'il a destinée à ses amis comme un souvenir de sa magnifique bibliothèque. J'ai eu le bonheur d'écrire la préface qui a été mise en tête de cette édition, préface dans laquelle je crois avoir prouvé, de la manière la plus incontestable, que l'exemplaire original possédé aujourd'hui par H. Léopold Double, était unique, et qu'il avait passé tour à tour, durant un siècle et demi, sous les yeux de plusieurs bibliographes qui en ont parlé, depuis le commentateur de Rabelais, Le Duchat, Jusqu'au savant et illustre auteur du Manuel du Libraire. On trouve, dans la nouvelle édition de cet excellent ouvrage, au mot Prenostication, un article définitif sur l'opuscule bizarre et amusant, que nous avons examiné rapidement au double point de vue bibliographique et littéraire. M. Jacques -Charles Brunet adoptera peut-être quelques-unes des conjectures que nous avons suggérées cet examen, qui conclut à prouver que l'auteur de cette facétie poétique ne se nommait pas -Priel^ comme l'a dit La Croix du Maine, et que maître Albert SongecreuxBiscain n'était autre qu'un Joyeux suppôt de la Basoche ou des Enfants

56 PISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Sans-Souci, un compai[^]on de Pierre Gringore, qui avait été élu Mère sotte dans cette confrérie dramatique [^] où le Songecreux devint plus tard Prince des Sots[^] c'est-à-dire le second dignitaire de Tassociation« Je n*aipas l'intention de refaire ici ma préface, ni de reproduire dans un nouveau cadre les renseigne* ments qu'elle contient, et qui peuvent se compléter par une longue note du Catalogue d'une belle collée* [^]lon de livres rares et précieux provenant du cabinet de M, de C... (i) Je veux seulement ajouter différentes observations relatives à maître Albert Songecreux Biscatt et à sa Prenostication. Je m'étais proposé, à propos delà réimpression de cette pièce Intéressante, d'introduire les lecteurs du Bulletin du Bibliophile dans le cabinet de M. L. Double, qui possède les plus beaux spécimens de l'imprimerie et de la reliure du seizième siècle, rassemblés avec un goût délicat, et destinés, en quelque sorte, à compléter une collection incomparable d'objets d'art et de curiosité ; mais je consacrerai bientôt un article à part à la description des bijoux bibliographiques qui composent ce cabinet, et je ne parle aujourd'hui que du livret rarissime qui en fait partie. Je crois avoir démontré, dans la préface de l'édi(1) Voyei le iP KiO de ce catalogue, publié par J. Techener ei 1860.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 57 lion publiée par M. L. Double, qui n'est pas possible de confondre le Songecreux, ou maître Albert Songecreux, avec Pierre Gringore, à qui Ton est venu d'attribuer les Contredits de Songecreux ; l'un n'était Prince des Sots le second Mire sotte dans la confrérie de la Basoche ou dans toute autre des associations de Joueurs de farces et de soties que nous voyons s'établir à Paris sous le règne de Louis XII et peut-être auparavant, avec les titres d'Enfants Sans Souci d'Empire d'Orléans d'Empire de Galilée de Jeu des Poispilés etc. Les documents nous manquent absolument pour tracer l'histoire de ces premières troupes de comédiens, de farceurs et de sots qui avaient leur théâtre aux Halles, non loin de l'église de Saint-Eustache, et qui faisaient une redoutable concurrence à la confrérie de la Passion, laquelle avait son siège à l'hôpital de la Trinité. On sait seulement que Jean de Pontalals, Jean Serre et Pierre Gringore furent les meilleurs acteurs de ces troupes comiques. Deux ballades de Clément Marot, lesquelles appartiennent certainement à la jeunesse du poète et peuvent être datées de 1512 ou 1514, nous font connaître aussi le caractère joyeux et libertin des Enfants Sans-Souci et des suppôts de l'Empire d'Orléans; une épître du même poète, adressée au roi en forme de requête, nous apprend, en outre, que les représentations de la Basoche rencontraient souvent des obstacles sérieux de la part des autorités civile, ecclésiastique et judiciaire. 5*

The text on this page is estimated to be only 22.76% accurate

58 DI88KKTÂTI0N8 BIBLIOGRAPHIQUES. Écoutons Clément Marot plaider la cause de ses confrères de la Basoche : Pow fnpiorer Toitre digne pnftMBoe, DeTen tmi, Sp«, en toate obeyaianef , BaioeMens k oe Mip MDt veau Vooi railler d'onyr pw les menus Let poincu et traiela de noltre eomedie ; Et •* {! 7 a rf en f ni ptcqne eu mesdie , A TOftre (ré l'aigrenr adenefrene. Haii fc quel jife ett-ee que neni Iront, Si n'eit à Tons , qni de tente tcience Atci eertaine et Tnye expérience , Et qni tont lenl d'enthoritd ponTei Nons dire : « Enfants, je Tevz que toos joues ! * La note, d*ancienne écriture, qu'on lit encore sur l'exemplaire de la PrenosHcation^ et qui est ainsi conçue : Prockmatum menn deemb, 1527, atteste assez que cette facétie a été débitée sur les tréteaux, à la date du mois de décembre 1537, par un acteur, qui devait être le Songecreux on le Prince des Sots. Une édition des Contredits de Songeereux^ imprimée à Paris en 1532, est intitulée, comme nous ravons déjà remarqué : dmtreditz du Prince deê Sots, autrement dit Songecreux. Or^ comme nous Tavons dît encore, Pierre Gringore, qui était Mhre soUe^ ne pouvait être en même temps Prince dM Sots. La gravure en bois que nous trouvons sur le frontispice de plusieurs ouvrages de Pierre Gringore , notamment les Folles

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 59 (reprises y les Fantaisies, les JfeittM Propos[^] etc., re* présente les trois chefs qui composaient le gouverne* ment des SotSy à savoir : la Mère sotte[^] le Prince des Sots[^] son fils, et un troisième personnage, que nous sommes tentés d'appeler le Cousin , parce qu'il Joue un rôle sous ce non[^]tà dans les Contredits de Songe[^] creux (i). Cette gravure, où Ton voit figurer avec leurs devises les trois maîtres de la communauté des Basochiens ou des Enfants Sans-Souci, nous paraît devoir fixer irrévocablement la place de chacun dans la hiérarchie des confrères : la Mère sotte[^] qui prenait pour devise Raison partout[^] avait le premier rang; au-dessous d'elle, son fils le Prince des Sots[^] avec cette devise : Partout raison[^] et son neveu ou le Cousin du Jeune Prince des Sots, avec cette autre devise : Tout par raison, composaient cette trinité comique coiffée du bonnet à oreilles d*âne en guise d'une couronne. Le Prince des Sots ou le Songecreux devait être un des plus habiles acteurs de la confrérie, et, s'il ne s'était pas nommé lui-même maître Albert Biscaïn en tête de la Prenostieation[^] nous chercherions à le reconnaître sous le nom fameux de Jean de Pontalais, qui osait Jouer franc Jeu contre le curé de SaintEustachCy comme Bonaventure des Périers l'a raconté (l) Voyei êM Terto di feuillet 47, édtaon in-S de I5S0, ches GaUot da Pr

60 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. dans les Joyeux dénis. Il y eut, à cette époque, un Albert, Joueur de luth du roi, que Clément Marot compare à Orpheus et à Phoebus dans une épigramme (t. III de redit de Lenglet Dufresnoy, page 33} , où il ne nous laisse pas entendre que cet Albert pût être originaire de la Biscaye, qui fournissait d'excellents: joueurs de luth. Nous avons constaté, en passant, l'analogie évidente d'invention et d'idées qui nous paraît exister entre la Prenostication du Songecreux et la Pragnoscation pantagruéline de Rabelais : celle-ci, n'ayant été publiée qu'en 1552, doit être considérée comme une imitation de la première, proclamée en public au mois de décembre 1527, quoique l'une et l'autre soient sans doute empruntées à une pronostication latine qui avait été imprimée en Allemagne dès la fin du quinzième siècle, et qui fut souvent reproduite avec des variantes plus ou moins ingénieuses. Mais nous n'avons, dans notre notice, indiqué qu'un seul passage de la Prognostication pantagruiline ^ où l'on retrouve une réminiscence flagrante de la Prenoscation. Une lecture plus attentive des deux pièces nous a fait saisir entre elles beaucoup d'autres points de ressemblance et de similitude. Nous allons présenter ici quelques-uns de ces rapprochements, d'après lesquels on jugera que Rabelais n'a pas dédaigné de ramasser la marotte de Songecreux et de faire sonner ses grelots.

The text on this page is estimated to be only 21.47% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 61

PRENOSTICATION : De la diêpotUion de l*etlé, Pw force de toer de paioe , Lei poires laboorenn def clMops BeoTeront etne de fonuine : Ansfi feront plnsienn merchani. PROGNOSTICATION pAKTAanunii : ûe Vili, « Beao fera se tenir joyeoix et boire frais, combien qn*aulcnns ayent dict qo*U n*est ehose pins contraire à la soif. • De VesM i'uuUinu priMcei. Le trêe-ekrestien roy de Fraiee Ceet ta tl bien fe portera... Pain asses en ce territoire Auront, i*il plaist an Roy diTin... Je treuTO en escript {UvreTj oà j'estndie Qne cenix qni ont donleur de rains, On quelqne estrange maladie, Qne après lenr mort ilx seront sains. Et si auront escUpse de Inné Selon le temps oà j'estndie. Mais encore pins de peconoy Qni sera grieffe maladie. Gnerre auront, par fsnlte de paix. Chats eoalfenti... De Vesiat d*wleuut peut. • Le noble royanlme de France prospérera et triomplMn eeste année. » « De bleds, de Tins, de Cmitaiges et legnmlnaiges on n*en Teit oncqnes tant, si les sonbait» des paotres gens sont enys. » « Les riches se porteront nn peu mienlx qoe les paoTres, et les sains qne les malades. » « Et régnera nnnlTersellement nne maladie bien horrible et redontable, maligne, perTorse, esponTantable et malplaisante, laquelle rendra le monde bien estonné... le tremble de paour quand j*y pense. . . Fanlte d'argent. » « Sera sédition entre les chats et les rats. »

The text on this page is estimated to be only 26.24% accurate

6S DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

PRENOSTIGATION : D'or et d'argent aoroni assex, Moyennant que Diea noiu poniroye. Lei predres gagneront lenr Tie A chanter, fcalloni en fonUant , Et les eordiera , je toqs affle , La gagneront en recalant. L'yTcr tesmoigne, par ces balles , Qae aalcans chemlnans par'usaige Auront aax deox talions les malles Et sovTent au Tent le Tlsaige. PROGNOSTIGATION : « Geste année sera ferJle aiec planté de toos biens à cealx qal auront do qnoy. • « Les cliancres {ckantrM?) seront de eosté, et les cordiers à recalons. » « Il descoidra grande abondance de micqnelotft des montagnes de SaToie et d'AoTergnCt nael« Sagiitarios les menasse des mnUes aax talon*. » Par Tilles, par champs et par chemlas, t Cagots, caffards, botlneurs, Jnrez , sergens et gens d'église Seront de chasser bien enclins , Hais encore plus k la prlnse. porteurs de rogatons, abbrcTiar teurs, scriptenrs, copistes, ballistes, dataires, chicaneurs, etc., chaffonneux de parchemins, notaires, etc., se porteront selon leur argent. • Enfin, la préface de l'iPrognostieatUmpantagruiHney adressée au liseur hinivole^ pourrait bien faire allu^ sion à la Prenostieation de Songeàreux^ a cet almanach très-véritable faict au bout de la table » , lorsqu'elle s'élève contre les « infinis abuz perpétrez à cause d'un tas de PrognosticaUons de Lovain , faictes à Tombre d'un voirre de vin. » I^ faudrait alors induire de ce passage que la Prenoetication aurait paru d'abord à

^ DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 63 Lonyatn, et le quatrain qui concerne cette ville'donnerait matière à une interprétation qui nous éloigne un peu, il est vrai , du Prince de\$ SoU de Paris. Voici ce quatrain, qu'on peut expliquer en disant que le Songecreux, avant de devenir maître es arts, avait été apprentif ou écolier à l'université de Louvain : De moniCrer tovte U tetoMe LooTAin M Tonldn entreaiectra f A ceulx qui auront paUwoe , Faisant A*va\$ apprentif on; maiitre. La figure de sot^ gravée en bois, qui orne le frontispice de la PrenosHeationy nous offre certainement le portrait de Songecreux, revêtu de sa livrée basochiale, le chef couvert du capuchon à longues oreilles et à sonnettes, tenant à la main sa masse ou marotte qui se termine par une tête de fou enchaperonnée et surmontée d'un bec d'oiseau, et agitant, comme insignes de sa dignité, ces grosses cymbales de vaches que Rabelais a décrites dans la Diablerie de Villon (livre IV, chap. 13). Ce portrait ressemble d'ailleurs à celui du Prince des Sols dans la gravure que Pierre Gringore avait adoptée comme sa marque personnelle pour les ouvrages qu'il composa et publia en qualité de Jlf^e sotte, ouvrages qui ne sont peut-être que le recueil collectif des facéties débitées sur le théâtre de la Basoche et des Enfants Sans-Souci. On peut donc, d'après ce double portrait, supposer que le Songecreux n'était pas beau et qu'il avait la physio

64 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. nomie triste plutôt que gaie, et bouleversée par une continuelle grimace. Quant au sobriquet qu'il avait pris, on doit Texpliquer dans le sens de philosophe rêveur et malin. Rabelais le nomme Songecrusyon au lieu de Songecreux. C'est le cas de rappeler, en présence de cette dénomination différente, que le nom véritable de Gringore était Gringon. Un jour, probablement, le hasard nous fera découvrir quel était le Cousin, compagnon de Mère sotte et du Prince des Sots. Toujours estril que ce nom de cousin de notre Prince des Sots était déjà synonyme de niais ou innocent, comme on peut rétablir au moyen de ce quatrain de la Pre^^ nostication : JoDglenn et tronTenri de triacle Et aoltres iiiTenCeirf de bourdes Tendront en maint lien leur pinacle, Poar attraper consins et lourdes.

III ONE LETTRE MM U RABELAIS, A Monsieur le rédacteur
en ekef du Courrier français. ÀTril, 1847. MoDsiear le rédacteur. Vous avez
peut-être oublié que, dans votre numéro du SI mars dernier, où Ton
annonçait avec beaucoup de bienveillance le fait de ma découverte de deux
manuscrits autographes de Rabelais, j'ai été indirectement admonesté an
sujet d'une lettre prétendue autographe de Tateur de Pantagruel, lettre qui a
figuré dans une vente publique, et qui m'a été con

66 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. fiée par

Tacquéreur pour en faire rexamen. J'avais déclaré au propriétaire actuel de cette lettre, comme au marchand d'autographes qui Ta vendue, j'avais déclaré que ce magnifique autographe, que les enchères ont porté au prix de 500 francs, était grossièrement fabriqué par un faussaire : on m'a demandé de le prouver par la discussion , et, ma réponse s'étant fait attendre jusqu'à présent, on en a conclu que Je retirais ma proposition et reconnaissais mon erreur. Aussi m'a-t-on reproché assez aigrement, dans la préface d'un nouveau Catalogue d'autographes qui renferme peut-être quelques pièces de la même fabrique, de n'avoir pour moi que mon opinion et « d'attaquer avec violence ceHe d'hommes spéciaux qui ont acquis par letirs études et leur position une autorité réelle en pareille matière. » J'avais l'air, en effet, de ne vouloir pas, de ne pouvoir pas répondre, puisque vous m'aviez invité d*une manière si obligeante à vous présenter ma réponse avec les développements que je jugerais nécessaires. « La plus importante des lettres incriminées (comme fausses), disiez-vous dans votre numéro du Si mars, celle de Rabelais, qui fait maintenant partie d'une collection bien connue, a été communiquée à M. Lacroix : il a eu tout le temps de l'étudier, et même d'en prendre copie; il lui sera donc facile de critiquer sous tous les rapports : écriture, style, noms, dates , données historiques (car cette lettre en contient plusieurs); et, si elle est fausse, nous ne

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 67 doutons pas que le savant éditeur ne parvienne à le prouver Jusqu'à Tévidence. » Chacun de dire là-dessus : « Il ne prouve rien, donc il a tort, et la lettre de 500 francs est authentique, comme le seront toutes les autres qu'on vendra aussi cher, comme le sont celles de François I^{er} de Louis XII, de Diane de Poitiers, de Bayard, de Talbot, de Molière, de Triboulet, etc., qui sortent de terre pw milliers (1) pour la plus grande Joie des amateurs d'autographes. » Le retard de ma réponse provient de deux causes : une assez grave indisposition et un surcroît d'affaires. Je profite du premier moment de loisir qui m'est accordé ^ non pour entamer de plus bell* un débat qu'on croyait généralement terminé, mais pour en finir une bonne fois avec ce fameux autographe de Rabelais, qui n'a pas même les semblants d'une pièce vraie et authentique. C'est lui seul que je mettrai en cause et que je Jugerai sans appel, au point de vue de ma conscience ; quant aux autres faux autographes qui font encore les délices de quelques collecteurs crédules et ambitieux , ils seront remis à leur place tôt ou tard, et l'on s'étonnera qu'ils aient pu trouver grâce un moment devant des esprits sérieux et honnêtes. (1) Voyez la préface dn Catalogue d'aotographeï protenant du cabinel d'un Amateur, dont la Tente a eo lien les lundi 10 et mardi i 1 mai 1847, par lei soins de M. Charron, eipert.

68 DISSEIITATIOKS BIBLIOGIIÂPHIQUES. Je vais, Monsieur le rédacteur, m*attacher ici à la lettre qui m'a éii ammuniquée^ et vous verrez ce qu'il en restera tout à l*heure. Je ne vous parlerai pas, quelque envie que j'en aie , de ces incroyables lettres du grand Talbot, qui ne savait pas un mot de français, et qui écrit en cette langue pour s'occuper d'un vilain, d'un bœuf et d'un cbarroi; de notre Bayard, qui s'adresse à H. d'Alègre comme à un trésorier des guerres, pour le prier d'envoyer lesêouldées des lansquenets; de Charles V, qui daigne écrire de sa propre main à son bibliothécaire du Louvre pour l'autoriser à prêter un livre (premier exemple du prêt à la Bibliothèque du Roi) ; de Maximilien I*', qui a oublié sa plaisante orthographe germanique fl) pour correspondre avec un conseiller du roi de France; de Molière, qui n'a pas laissé une signature dans les archives de la Comédie-Française, mais qui a signé tant qu'on a voulu pour les notaires de Paris ; de Triboulet, enfin , que son contemporain Jean Marot nous représente comme un idiot de la télé écorné, aussi fol maintenant que le jour qu'il fut né, et qui met la main à la plume en voyant que tout le monde s'en mêle, même ceux qui ne savaient pas signer leur nom! C'est à l'occasion de ce déluge d'autographes im(1) Voyez la fameuse lettre de Maximilien à sa fille Margoerite d'Autriche, dans le tome 4 des Lettre» de Louis XII, publiées par le dernier des Godefroy [Brusselle, Fr. Foppent, 1713, 4 toI. In-is).

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 69 possibles ou ridicules qu'un marchand d'autographes s'écrie en homme qui défend sa marchandise : « Nous maintenons que les lettres nouvellement découvertes sont parfaitement authentiques, que Tœil le plus exercé n'y trouvera rien qui dénote la falsification, que les faits historiques qu'elles contiennent sont parfaitement vrais,' et que la source dont elles sortent doit inspirer la plus[^] complète sécurité. » Il ne faudrait pas moins d'un volume pour démontrer la fausseté des pièces que nous incrimons. Les jésuites Germond et Constant, dans leur querelle avec les bénédictins Mabillon et Ruinart au sujet de certains faux diplômes des rois de France, n'ont-ils pas produit trois volumes de polémique, qui en ont produit trois autres de la part de leurs adversaires? Nous ne pensons pas qu'aucun paléographe, patenté ou non, se risque à nous suivre dans une discussion publique sur cet objet: car nous aurions pour nous, en semblable débat, l'avis des juges les plus compétents et les plus désintéressés dans la question; nous n'entrerions en lice qu'avec l'assistance des premiers maîtres en paléographie, MM. Champollion-Figeac, Guérard, Paulin Paris, Lacabane, Quicherat, etc., qui ne sont plus même à l'état de doute à l'égard des autographes provenant, dit-on, des merveilleuses collections du sieur Letellier. Avant de commencer l'autopsie de la lettre de Ra^{*} bëlais, je dois rappeler qu'il en existe trois autres provenant de la même source (on pourrait en avoir /'

70 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. cent aussi bien que trois) , et que ces autres lettres ne m'ont pas été communiquées, malgré mes démarches et mes instances réitérées. Le détenteur de ces lettres annonce qu'elles seront bientôt publiées ! Nous craignons que ce ne soit là qu'un projet en Pair, et que ces précieuses lettres ne viennent à disparaître, ce qui serait vraiment dommage dans l'intérêt de la bonne cause. Quant à la lettre de Rabelais que possède H. Feuillet de Couches, et qui a été possédée successivement par MM. Aimé Martin et Libri, cette lettre porte avec elle toutes les preuves , tous les caractères de l'authenticité la plus incontestable: non-seulement le papier, l'encre, le pli, la trace du cachet, réécriture et la signature témoignent en faveur de cette belle lettre autographe; mais encore son contenu, qui rectifie et complète le texte imprimé fautivement, ne saurait laisser d'incertitude à quiconque est capable d'apprécier la valeur d'un texte original (1). (1) Il faut être un préfaceur ou bien «Tengle posséder l'original que cette lettre de Rabelais , la seule qu'on connaisse jusqu'à présent, soit une copie du temps on ait été fabriquée par un faussaire. Sans parler de tous les caractères d'authenticité que Ton reconnaît au premier coup d'œil dans ce précieux autographe, il suffit de constater que la pièce est orthographiée avec les habitudes grammaticales de Rabelais, que pas un scribe contemporain n'aurait été capable d'imiter ; il suffit d'établir que le texte manuscrit rectifie le texte imprimé, et présente des différences notables avec cet ancien texte, etc.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 71 C'est là une de ces preuves d'authenticité que n'offrira jamais une lettre fausse, si habilement fabriquée qu'elle soit d'ailleurs ; car il y a trois manières de fabriquer un faux autographe , ou du moins de le supposer, premier travail grammatical et historique qui précède le travail graphique, c'est-à-dire le faux matériel : 1° on invente un texte tout entier; 2° on le reproduit exactement, soit d'après un imprimé, soit d'après un manuscrit; 3° on l'emprunte à quelque pièce contemporaine, en se bornant à une simple substitution de personnes. Or, dans ces trois cas différents, il est bien difficile que le faussaire ne soit pas trahi par le texte même qu'il imagine, qu'il copie ou qu'il interpole. Le plus fin et le plus exercé ne saurait toujours se mettre en garde contre une erreur de date, de fait, de style ou d'orthographe. Lafre-mas, le terrible exécuter des vengeances du cardinal de Richelieu , ne demandait que deux lignes de la main d'un homme pour y trouver de quoi le faire pendre. Nous n'en demandons guère plus pour établir la fausseté ou l'authenticité d'un autographe. Voici quel est le contenu de celui que nous proclamons faux; c'est une lettre adressée au cardinal du Bellay : « Monseigneur, nostre Saint Père , au consistoire qu'il tint le xx , feist et publia légats pour ceste ville monsieur le cardinal de Naples, et pour aller à Vincène principier le Concilie messieurs les reverendis

7S DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. simes Campege, Simonette et Brundesy, et laissé icy le seigneur Pierre Loys : Estant cejourduy party pour s'acheminer vers Nyce en deliberacyon de s 'aboucher avec le Roy et l 'Empereur, avec grant espérance, ainsi qu'il dict, de faire la paix ou chose équitable à iceile. Il a eu lettres, depuys quatre jours, de monsieur le légat Jacobas, de Barcelonne, où estoit l'Empereur, du X, contenant que l'Empereur estoit résolu de venir audit Nyce, et ont dit ses ministres à sa Sainteté, qu'il auoit mandé à Gennes que les galleres d'André Dorya allassent après luy incontinent, et qu'ils estimoient qu'elles fussent parties le xxi pour y aller : et ne veuls obmettre vous dire que les amys et serviteurs du Roy sont d'oppinion que icelluy seigneur Roy doibt surtout monstrar de se fyer audict Saint Père sans faire semblant de luy auofr aulcune suspicion, et ce faisant, ils espèrent que, veu le debuoir où ja ledit sieur roy s'est mys pour paruenir à ladite paix , il fauldra, par nécessité, que ledit Empereur se renge ou bien que ledit Saint Père le y contraigne par la raison. Icy est tout ce qu'il y a de nouveau pour ceste heure, vous suppliant, Monseigneur, en attendant que je vous pourray veoir, que s'il vient à vostre note quelque vacation, qu'il vous plaise auoir souuenance de ma povreté, en laquelle, par la despence qu'il me conuient faire à ce voyage, je me veoy du tout exterminé si le Roy et vous n'aués pityé de moy. ic Monseigneur, en me recommandant tousjours

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 73 très umblement
(de) à vostre bonne grâce, je supplie le Créateur vous donner en santé
longue vie. « A Rome, le xxiii« jour de mars.

74 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. papier n'offre pas de filigrane, on peut assurer que ce n'est pas un de ces papiers brillants et sonores qui serraient alors aux dépêches politiques, surtout en Italie et à Rome, où Ton employait un excellent papier glacé, bien connu comme italien dans tous les dépôts d'archives (i). Enfin, cette lettre, où Ton ne découvre aucune trace de cachet (les faussaires n'ont pas encore réussi à bien contrefaire la coloration jaunâtre qui reste imprégnée dans le corps du papier après la destruction d'un ancien cachet] ; cette lettre, dont les plis gauchement formés et les incisions faites au hasard seraient bien en peine de correspondre entre eux , n'a jamais pu être envoyée, sinon tout ouverte, ce qui n'est pas trop en usage dans la diplomatie. Quant à l'écriture, elle a été imitée et simulée d'après un des autographes que possède la Faculté de médecine de Montpellier, d'après le seul que l'on connût encore à Paris, celui qui renferme l'inscription de Rabelais en qualité de docteur sur les registres de la Faculté avec la date du 22 mai 1537; celui, en un mot, que Vhographie a donné pour type de l'écriture de Rabelais, avant que la grande lettre autographe , possédée successivement par MM. Libri, Aimé Martin et Feuillet de Couches, eût prouvé combien cette écriture pouvait être différente (4) Voyei U lettre authenliqae de Rabelais, que ponède H. FeaiUet de Conchea et qui a été dépoaée k la BibliothèqiM d« Roi, comme pièce de eomparaïion.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 75 dans une épître française familière et dans une inscription latine matriculaire. Le scribe qui devait fabriquer la lettre que nous avons citée plus haut s'est donc guidé uniquement sur VIsographie pour forger un autographe de Rabelais; il a copié servilement tout ce qu'il a trouvé d'analogies dans Tinscription, et il a imaginé tout ce que cette inscription ne pouvait lui fournir, c'est-à-dire les abréviations, les doubles lettres, les finales, les majuscules, etc. La similitude du faux autographe avec rinscription même est un indice certain de fausseté, car, répétons-le, une inscription solennelle, apposée lentement à l'aide de la première plume venue suf le papier rugueux d'un gros registre, doit différer sensiblement d'une lettre écrite d'une main courante , devant un bureau, avec le papier, la plume et l'encre desquels on se sert d'habitude et que l'on connaît en quelque sorte. Eh bien! le faussaire a poussé si loin l'imitation, quil a mis le parafe après la signature, sans savoir que le parafe, à cette époque, ne s'employait que dans les actes notariés et officiels; sans se douter qu'il commettait là le plus grossier des anachronismes, et sans soupçonner enfin que Rabelais , qui ne parafait que très-rarement ne varietur^ changeait chaque fois quelque chose à son parafe : témoin les trois parafes différents dont Rabelais a fait suivre son nom latinisé de RàbekBiUS dans les trois inscriptions du registre de la Faculté de médecine de Montpellier; témoin les deux parafes,

76 DISSERTATIONS BIBLIOGIUPHIQUES. aussi différents, qui accompagnent la signature de Rabelais sur deux Tolumes de sa bibliothèque, consenrés à la Bibliothèque du Roi , etc. Mais j'aime mieu;c m'occuper de la critique littéraire de ce faux autographe, et je me contenterai, à regard de la critique matérielle, que je laisse de côté, de faire observer que tout scribe, qui copie d'après un alphabet ou un modèle préparé d'avance, doit souvent recourir des yeux à son guide-âne (j'en demande pardon au faussaire], et alors la plume, un instant suspendue à la naissance d'une lettre, y dépose plus d'encre qu'elle ne ferait si elle eût continué sans interruption son mouvement graphique : de là ces hésitations , ces lacunes dans les pleins et dans les déliés de l'écriture contrefaite; de là ces temps d'arrêt que trahit la tête d'une lettre, plus chargée d'encre que le reste de son corps; de là ces reprises maladroites dans les accolades des lettres; de là enfin tous ces indices de fausseté, presque indéfinissables, qui échappent à un examen superficiel ou prévenu, mais qui nous apparaissent avec tant d'évidence que nous pouvons dire avec pleine conviction : Ceci est faux. Cette épître au cardinal du Bellay, datée de Rome, le 23 mars (1538), est tout simplement frappée d'impossibilité par sa date seule. Il s'agit bien de 1538, puisque la conférence de Nice eut lieu cette annéelà et que tous les faits mentionnés dans la lettre y correspondent d'ailleurs exactement. Mais, en 1538,

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 77 Rabelais n'était pas à Rome et ne pouvait pas y être, vu qu'il était à Montpellier, où il faisait un cours d'anatomie. Consultez les archives de la Faculté de médecine de cette ville sous cette année 1538, et vous y lirez, dans le registre des procureurs des écoliers ; *Acepi præterea a D. Schyrmio aureum unum pro anatome quam interpretatus est Franeiseus Rabeloh* 8US[\\], On comprend que le préparateur, le créateur de ce faux autographe, la tête dont le faussaire n'est que la main, se soit trompé le plus candidement du monde. La dernière lettre de Rabelais, datée de Rome, est du 15 février 1536, c'est-à-dire 1537, suivant le calendrier grégorien ; les biographies disent, un peu à la légère, que Rabelais alla à Rome en 1537 : or, la tête dont j'ai parlé, et qui ne peut manquer d'être une forte tête, n'a pas oublié que l'année commençait alors à Pâques, et que, par conséquent, le 23 mars de son faux autographe, qui se rapporte historiquement à l'année 1538, appartiendrait encore à cette année 1537, pendant laquelle, au dire des biographies, Rabelais se serait trouvé à Rome, car l'année 1538 ne devait compter que du 21 avril, jour de Pâques, selon le calendrier de ce temps-là, qui ne faisait pas commencer l'année au 1^{er} jour de janvier. (I) Voyez les Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier, par Astruc. Paris, 1767» {ii-4, p. 193.

The text on this page is estimated to be only 26.22% accurate

78 DI89BRTÂTIOH8 MBLIOGRAPHIQUES» Voilà comment peut se fonnroyer on habile homme qui, à coup sûr, n'est pas sorti de l'École des Chartes. Mais il fant bien rétablir les dates et les faits, de manière à ce que le faux autographe soit atteint dans sa base et se montre tel qu'il est, impossible et absurde. Rabelais n'alla que trois fois à Rome : la première, au mois de janvier 1534 (nouireau style), et il y resta six mois; la seconde, vers la fin de l'année 1536, jusqu'au mois de mars 1537; et la troisième, pendant les années 1549 et 1550. Ce sont là des faits et des dates irrécusables, qu'il est inutile d'appuyer par des citations. Voyez la Notice hUioriqu\$ sur la vie et les ouvrages de Rabelais^ en tête de mon édition, souvent réimprimée, des Œuvres de Rabelais [Paris, Charpentier, 1849, in-1S) (1). Rabelais, qui avait rejoint le cardinal du Bellay, ambassadeur à Rome, en décembre 1536, afin d'obtenir des bulles du pape pour exercer la médecine (i) Je doif m*«ieafer à reoToyer 1« lecteur à mon propre ooTrage comme k une «ntorlté; mais la notice qae je cite est appuyée sur les m^ilenrei sources , qa*on y troQTera indiquées an lws des pages ; elle est fondée » d'aillevs , sor Tétude et la comparaison des écrits de Rabelais ^ «t j*ose dire que la biographie de i'antoor de Gargwtuo et de Piutâgfuel n'axait pas été iaite atant moi. Ainsi , les dates que je rapporte id ressortent éfidemment des lettres et des dédicaces de Rabelids lni-même;ie crois donc Inutile d'entrer dans de longs détails pour établir de nooTcaii ces dates , qui ne saliraient être un objet de contestation.

OISSSETÂTIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 79 malgré sa qualité de prêtre, quitta Rome avec le cardinal, son mattre, au commencement du mois de mars 1537 ; il retourna directement à Montpellier, où il avait auparavant suivi les cours de la Faculté de médecine et pris ses degrés de licence. Il fut reçu docteur le 22 mai de Tannée 1537, et il fit, cette année-là, des leçons publiques sur les Pronostics d'Hippocrate. Nous avons dit comment il continua ses leçons Tannée suivante en professant Tanatomie. Il ne quitta Montpellier qu'au milieu de Tannée 1538. Rabelais ne pouvait être en même temps à Montpellier et à Rome, au mois de mars 1538 (1). Oui-da, diront les gens qui doutent toujours, Rabelais ne peut-il être allé à Rome une fois de plus dans Tintervalle du 22 mai 1537, date de sa réception comme docteur à la Faculté de Montpellier, au 23 mars 1538, date de la lettre qu'on lirfait écrire de Rome au cardinal du Bellay^ qui était en France à cette époque? Il y a, en effet, entre les deux dates, dix mois bien comptés, et il ne fallait pas dix mois, avant que le temps des chemins de fer et des bateaux à vapeur fût venu, pour aller à Rome. Rabelais, reçu docteur sous le bénéfice des bulles du pape, prit au sérieux son rôle de médecin. On lit, (1) Voyei la yotiee historique otté« plu hni, p. 39; ToiiTrafé d*À8tnic, également cité, et let notes manoscrites d'Aitrac, qui lont entre not mains.

80 DISSERTATIONS BIBLIOMASRAPHIQUES. dans le registre des procureurs des écoliers , sous l'année 1537 : D. Franciscus Rabelæus pro quo ordinario elegit librum Prognosticorum Hippocratis, fuem græce interpretatus est. Ce cours n'a certainement pas duré dix mois. Mais Rabelais, dans une supplique au pape que nous a conservée la Prosopographie de Du Yerdier, et qui fut envoyée à Rome vers 1538 ou 1539, lorsqu'il voulut se retirer auprès de son protecteur le cardinal du Bellay, dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés , où il avait obtenu un canonicat ; Rabelais veut bien lui-même nous apprendre que, depuis son voyage de Rome avec le cardinal, il n'avait fait autre chose que d'étudier, professer et exercer la médecine à Montpellier et en divers lieux : In Facultate medicinæ studuit, publiée super pluribus annos, et gradum omnem etiam doctoratus ibidem in predicta Facultate medicinæ suscepit et proxime ibidem et alibi in multis locis, per annos multos, exercuit. Serait-il retourné à Rome pour y faire de la médecine ou pour y chercher des simples? C'en est assez, ce semble, pour convaincre les plus incrédules que Rabelais n'est point allé à Rome en 1538, et qu'il n'a point écrit de cette ville une lettre insignifiante et pitoyable datée du 23 mars de l'année même où il faisait des cours publics à Montpellier; mais les incrédules, intéressés à l'être, veulent se voir deux fois convaincus. Après leur avoir prouvé que Rabelais n'a pu écrire de Rome, où il n'était pas, il faut leur prouver encore qu'il n'aurait

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 81 écrit une pareille lettre dans aucun lieu du monde, sous peine de n'être plus Rabelais. Nous avons d'abord pensé que cette lettre avait été écrite réellement par quelque agent du cardinal du Bellay, par quelqu'un de ces espions faméliques, clercs, protonotaires, etc., que le roi de France entretenait dans les pays étrangers, et principalement en Italie, où était le foyer le plus actif de sa politique. Un faussaire, en effet, n'eût pas osé se permettre de rassembler de son chef tant de noms et tant de faits historiques dans une seule lettre ; ces faits et ces noms semblaient d'ailleurs assez exacts, quoique les historiens modernes, Gaillard, Daniel, etc., dérangent quelque peu les dates mentionnées dans la lettre. Paradin lui-même, dans son Histoire de notre temps ^ paraissait donner un démenti chronologique au faussaire. Nous allions nous armer de l'autorité de Paradin, lorsque l'on nous a très-obligeamment et très-imprudemment indiqué le texte original de la lettre : il est en latin, dans la continuation des Annales ecclesiastici^ de Baronius, par Odor. Raynaldus [Rome 1646-77, 10 vol. in-fol.), et il a été emprunté aux sources les plus authentiques, aux actes manuscrits du concile de Trente, aux archives du Vatican, etc. c Rei christianae restituendae cupidissimus, Paulus cardinalium senatum coegit vigesima martii (1538], in quo Vincentium cardinalem neapolitanum declaravit legatum In Urbe, in suo ab ea recessu , ac cardinali4*

HI DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Rinaldi a écorché les noms des personnages qu'il introduit dans sa missive assez peu rabelaisienne : il appelle Simanette le cardinal que Rabelais, dans ses Lettres imprimées, nomme Simonetta. Rabelais savait l'italien comme le grec, le latin, etc.; Rabelais avait même composé des ouvrages toscans (1); mais peu importe ; traducteur et traître , c'est tout un : traductor traditor. Ce traître donc a fait un cardinal Brundest avec le Brundusinum nuper ad purpuram assumptum: il a pris un nom de ville pour un nom d'homme, et il n'a pas songé que ce cardinal de Brindes ou de Brindesy (et nom Brundesy), comme on disait alors, était le savant Jérôme Aléander, qui avait professé le grec dans l'Université de Paris sous le règne de Louis XII, et que Rabelais devait bien connaître en qualité d'ami de Lascaris et de Budée. Ce traducteur n'a-t-il pas, en outre, sur la conscience son légat Jaeohas[^] qui n'est autre que le cardinal Christophe Jacobatini, que Rabelais eût probablement appelé par son nom ? Enfin , Rabelais , docteur de la Faculté de Montpellier, chanoine de l'abbaye de Saint-Haur, secrétaire et médecin ordinaire du cardinal du Bellay , pensionnaire du sire Guillaume de Langey, de l'évêque de Maillezais, du cardinal Odet de Châtillon, et de quelques autres riches seigneurs, ne pouvait prétendre à ce que le roi eût pitié de lui (I) Yoyez le privilège de 4« livre du Pentagruel

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. S5 comme s'il eût été un des serviteurs et pensionnaires du roi. Le traître de traducteur n'y a pas entendu malice. Pour en finir avec lui et son scribe, n'attribuons qu'à ce dernier la métamorphose de Vieence en vincène : ce scribe, étant de Paris plutôt que de Rome, a pensé naturellement à Yincennes, et il a écrit comme il pensait; mais Rabelais, qui était maniaque d'étymologie, se serait cru déshonoré s'il avait jamais pu confondre Vieence (en latin Viacenza, Vicentia, Vincentia^ etc.) avec Yincennes (en latin Vicenna). Voilà de ces trahisons qu'il ne pardonnerait pas au faussaire. J'éprouve un profond dégoût à discuter de la sorte l'œuvre misérable de ce faussaire, et j'en demande pardon au génie de Rabelais, qui ne s'attendait pas à se voir accusé de cette niaise et triviale rédaction, bien que de son vivant on lui ait supposé aucuns livres faux et infâmes (1). Dieu fasse que les fabricateurs de faux autographes ne s'adressent plus à ces maîtres de la pensée et du style, qu'ils imitent à la manière de l'âne de la fable couvert de la peau du lion ! Viennent maintenant les autres lettres supposées de Rabelais : nous ne leur ferons pas grâce ; et, après avoir aisément démontré leur fausseté, nous essaye(s) Voyez ion épttre au cardinal de Châtillon, en tête do 4* liTre de Pantagruel.

8G DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. rons de
démasquer les faussaires. C'est ainsi que se trouvera réalisée la prophétie du
préfacier du nouveau Catalogue d'autographes : a Une discussion froide et
réfléchie , que nous appelons de tous nos vœux et qui aura nécessairement
lieu, succédera à ce langage passionné , et qui par cela seul devait être
suspect. La vérité se fera Jour. » La vérité s'est-elle fait jour ? Rabelais a-t-il
écrit, a-t-il pu écrire la lettre qui m'a été communiquée^ et qu'un véritable
amateur ne gardera pas assurément dans sa précieuse collection
d'autographes? Uno avulsOy non déficit aller. Agréez, etc. Paul L. Jacob,
bibliophile. POST-SCRIPTUM. La fausse lettre de Rabelais qui fait l'objet
de la dissertation précédente, et dont Tauthenticité ne fut alors soutenue par
personne, avait fait son entrée dans le monde des amateurs d'autographes
avec trois autres lettres de Rabelais provenant de la même source, et
vendues primitivement à M. Charron par un archiviste paléographe nommé
Letellier. Ces trois lettres, qui ne supporteraient pas plus que la première
une discussion approfondie, et dont le canevas se retrouverait presque
textuellement dans les Annales ecclesiaetici de Rinaldi. sont cachées
maintenant dans quelques collections particulières, où nous

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 87 n Irons pas les chercher. Il suffira de les faire connaitre en les citant textuellement ici sans commentaires. Plaitance, le 13 atHI. Monseigneur, hier, un gentilhomme du legalJacobas, .qui estoit party de Barcelonne le v, vint trouver le Pape à PontremoH et luy rapporta que l'Empereur avoit mandéen diligence à Gennes de luy envoyer les galleres, et que incontinent qu'elles seroient arrivées il s'embarqueroit pour venir à Nyce, où il avoit envoyé vecs le duc de Savoye Tambassadeur dudit duc qui estoit riere luy, pour persuader audit duc de bailler à notre Saint Père la forteresse de Nyce : que le second fils de rEn)pereor estoit decedé, et que neantmoins icelluy Empereur conlinuoit à vouloir passer audit Nyce, ayant toutes foys promis à Tlmpetratrice de se trouver devers elle cinquante jours après son partement. André Dorya estoit pour prendre {sic) le voyage d'Afrique après la venue de l'Empereur. Et juge Ion que c'est pour guecter et surprandre nos galieres à leur retour du Levant, pourrevanche de la chasse que celles de Marseille luy avoient donnée, s'en allant en Espagne, et pour contreschange de deux navées espaignoUes chargées de biens genevoys, que nosdites galieres avoient pris : que ledit Jacobas devoit partir un jour ou deux après ledit Emr pereur, pour s'en venir droit en Avignon, où il espe

88 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. roit trouver H. le
légal de Carpy, el par ensemble s*en devoient icy venir en diligence vers
ledit Saint Père, où Sa Sainteté les attend : laquelle a despuis eu aultres
lettres du viii, dudit légal Jacobas, qu'il n'estoit encore party, mais devoit
partir le lendemain, et conQrmoit la venue dudit Empereur à Nyce , donnant
espérance que ledit duc de Savoye bailleroit la forteresse : au moyen de
quoy Sa Sainteté despescha vers luy un sien chambrier pour sçavoir son
intencion touchant ladite forteresse : que ledit chambrier doit estre de
retour le lendemain de Pasques pour tout le jour, au cas que ledit duc refusât
icelle forteresse et ou il Toclroyeroit, il a charge d*enadvertir en dilligence
Sa Sainteté, et fera cependant ses logis et de sa court [sic]. Monseigneur,
après vous avoir tousjours recommandé ma povreté et moy très
humblement à vos(re bonne grâce, je supplye le Créateur vous donner en
santé bonne vie et longue. De Plaisance , le xm avril. Votre très humble et
très obéissant serviteur Rabelais. II Monseigneur, notre Saint Père a dit à
quelque 'personnage, ainsy que j'ay esté adverty, que par les lettres du VIII
il avoit plus grant espérance à la paix qu*il n^avoit poinct {sic) eu ; toutes
foys, par les propos que tiennent mesmes les Imperialx, ils ne sont de ceste
opinion , mais bien que quelque trefve se pourroit obtenir du costé

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 89 de TEmpereur, et neantmoins le marquis de Gnast ne laisse de faire préparatifs pour la guerre, et entre autres provision d'argent, et à ceste fin a mis nouvelle imposition sur le sel du duché de Milan , dont il tirera une grosse somme. Aussi ont publyé les Imperiaux que la noblesse du royaume de Naples avoit accordé à TEmpereur ung subside extraordinaire de troys cens cin* quante mil escus, et à la fin se trouvera à néant. Par lettres de Venize du x, s'entend que Ferdinando avoit fait trefves avec le roy Jehan Yayvaude pour ung an, et que ledit Ferdinando avoit dict à Tambassadeur de ce seigneur qui estoit vers luy, que non seulement estoit faicte ladicte trefve, ains paix entre eulx, mais qu'ils ne la vouloient publier pour le respect du Turcq : que ladicte seigneurie avoit imposé sur le clergé de ses pays deux cens mil escuz, avec comination que, s'ils n'estoient payez dans la fin de ce mois , ils en payeroient dix pour cent, et s'ils differoyent pour le mois de may, autres cinq, et si le mois de juin, quinze davantage, qui seroient trente pour cent: dont ledici Saint Père n'est content , d'autant que ladicte imposition s'est faicte sans son autorité: et, pour l'apaiser, l'ambassadeur de ladicte seigneurie poursuit d'en avoir octroy de Sa Sainteté, qu'on estime le debvoir bailler pour cent mil escuz, pour oster la conséquence que ladicte seigneurie avoit escript secrettement en Levant pour sentir le moyen de se reconcillier avec le Turcq, si elle en estoit contrainte. De Kaguse il y a lettres du xxviii du passé, disans que Barberousse tenoit propos de vouloir aler à Tunis, et que le Turcq avoit entendu que le Roy et l'Empereur estoient d'accord, dont il estoit fort mal content, et doubtoit Ion que le bruit de l'allée dudict Barbe

90 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. rousse fust pour faire quelque mauvais party à nos galleres. Monseigneur, après mes très humbles recommandations à votre bonne grâce, je supplie le Créateur vous donner en santé longue vie. De Plaisance, le xvn avril. Votre très humble et très obéissant serviteur " Rabelais. -• III Monseigneur, depuis ma première escripte, qui a esté gardée jusques aujourd'huy, est retourné celluy que le Pape avoit envoyé à Nyce vers le duc de Savoye pour avoir la forteresse, qui luy a esté de rechef refusé. Tuteffoys, par lettre de la court de l'Empereur du xiiii« et XVI, s'entend que les galleres de Gennes arrivèrent à Barcelonnele dict xiiii», et que le xxii, qui sera demain, debvoit s'embarquer T'Empereur pour venir à Villefranche, donnant espérance certaine à Sa Sainteté, parce que le légat Jacobas luy escript, de France, que, toutes excuses cessans, ledict duc baillera ladicte forteresse de Nyce : ce neantmoins Sadicte Sainteté, ne s'y voulant du tout fyer, n'est délibéré partir d*icy qu'elle n'en soit assurée. Parquoy je pense que nous y demeurerons dix ou douze jours : du moins ledict légat se debvoit trouver en Avignon le xx, avec monsieur le légat de Carpy, et par ensemble partir en poste pour venir icy, où ils sont attendus à la fin de ceste sepmaine. Il est aussi venu lettres de Yenisse du xvi, con

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 91 tenant qu'il y
avoit advis de Zebenigo , en Dalmatie, que xx». chevaulx turcs y estoient
arrivés et avoient assiégé une place forte de la seigneurie, nommée Madyn
ou Nadyne : dont elle estoit fort ennuyée, mesmes ne voyant que l'Empereur
fait compte de satisfaire à la promesse de la Ligue, bien que les Imperiaux
asseurent qu'ils ont lettres de leur Majesté, disans qu'il avoit en pour sa part
du Perou un million et deux cens mil escus d'or et cent cinquante mil
escus en argent. Et Ta dict le marquis d'Arguillars mesmes à monsieur de
Lavaur , affermant qu'il ne Tavoit voulu publier qu'il n'en eût nouvelles
dudit Empereur. Qui est en effect tout ce que je vous diray pour ceste
heure, si ne si [sic] que ne je veulx oublier vous supplier, Monseigneur, que
pour l'amour de Dieu vous ayez pitié de ma povreté, me faisant payer de ma
pension, dont il m'est ja deu demye année. Monseigneur, je supplie le
Créateur de vous donner en santé longue vie. De Plaisance, le xxi avril.
Vostre très humble et très obéissant serviteur Rabelais.

IV UN POÈTE SAVOYARD A LA SUITE DE LA PLEIADE.

C'est dans le recueil même des poésies de MarcClaude de Buttet qu'il faut aller chercher quelques renseignements assez vagues et fort incomplets sur sa vie et sur ses ouvrages, car il a été presque oublié, sinon dédaigné, par les écrivains français contemporains, qui, tout en lui décernant des éloges peut-être exagérés à l'époque où il se fit connaître comme poète à la cour de France, ne se sont plus occupés de lui quand il fut retourné en Savoie, où il avait pourtant conservé une grande réputation littéraire. La Croix du Maine, dans sa Bibliothèque française⁹ a toutefois consacré un article à ce gentilhomme savoisien, « très-excellent poète et bien aimé de Son Altesse, soit pour les mathématiques ou autres disciplines, esquelles il est fort versé. » Mais, après avoir

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 93 cité quelques-uns de ses écrits imprimés ou inédits, il s'excuse de n'avoir pas connaissance de ses autres ouvrages latins ou français, a pour n'avoir Jamais eu ce bien de le voir et de le connoître ». Du Verdier, dans sa Bibliothèque françoise[^] mentionne également le recueil des poésies de Marc-Claude de Buttet et en donne plusieurs extraits assez bien choisis , sans y ajouter aucun détail sur l'auteur, qui vivait encore retiré à Chambéry, sa ville natale. Marc-Claude de Buttet était né vers 1524 (1), d'une famille noble qui possédait des terres aux environs de Chambéry et qui avait contracté des alliances avec les principales maisons de la Savoie. Il nous fait connaître dans ses vers son cousin Louis de Buttet, qui devait être plus âgé que lui et qui paraît l'avoir précédé à la cour de France; il adresse aussi une de ses odes et un de ses sonnets à son cousin Jean de Piochet, qu'il appelle mon autre moi et qui avait comme lui la passion des lettres (2). Sa vocation naturelle et ses études le portaient aussi vers les choses (1) On peut fixer cette date approximative, d'après deux passages de VAmMltkie , où Q dit qu'il commença d'aimer à VAg de dix-neuf ans et que son amour poétique dura sept années. Or, VAmUhee parut pour la première fois en 1660. (Voyez l'édition de Lyon, 1575 , p. 50 et 39.) (3) Nom attribué à une pièce de vers de Jean de Piochet! en tête d'un tome rare intitulé : Les Triomphes du baptême de Charles-Emmanuel, prince de Piémont , avec des annotations par P. de May (Paris, Richard , 1567 , in-S[^]).

94 CISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. littéraires, et nous devons croire qu'il s'était de bonne heure appliqué aux travaux de Tesprit. Cependant, comme il était le troisième enfant de son père (1) et qu'il ne devait pas compter sur l'héritage de ses parents, il se tourna d'abord vers la carrière des armes. il est permis de supposer que son éducation classique s'était faite à l'université de Turin, et qu'il avait eu pour condisciples plusieurs de ses compatriotes qui restèrent ses amis. Tels furent Claude de Lambert et Gaspard de Lambert, originaires de Cbambéry, et neveux de Jean-François de Lambert, évêque de Nice. Il se lia particulièrement avec Claude de Lambert, qui partageait ses goûts poétiques et qu'il appelait, ainsi que Jean de Piochet, fMn autre moi. Dans un sonnet qu'il lui adresse, un v«rs touchant exprime son amitié fratemelie pour ce camarade d'enfance , qu'il eut le chagrin de voir mourir avant lui (2) : 0 loi de mol la fidèle moitié. Ils étaient poètes ensemble, ensemble ils avaient, été amoureux. Claude de Lambert fut l'heureux (1) VAmallkie, édition de ISlS, p. 50. Ooand ea plenrant au monde je fai oé. Trois fois Jaaoa avoit ouy ma mère* l*) CEuvres poétiques y toi. B%.

The text on this page is estimated to be only 29.54% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 95
amant de Marguerite (1), tandis que Marc-Claude de Buttet soupirait en vain pour Àmalthée. Nous ne savons ce qu'il faat croire de cet horoscope que le père de ce dernier aurait fait dresser par un cutrophile^ le jour de la naissance de son fils (2) : Le Soleil bon lal donra TaccoliiUnoe Des grans sei^evn , Mercure la scienoe , Et mesme en biens j'y TOis on henreu coon. Mais je crains fort, ains qae l'afe il entame, Qa'nne beanié (en lui captirant Tame) ÀTant son temps n'abrège ses beau jours. Malgré Thoroscope, Marc-Claude de Buttet aima pendant sept ans une belle dame, qu'il a célébrée sous le nom d^Amalthéey et n'en mourut pas. Il avait dix-neuf ans quand il devint épris de cette beauté farouche : Dix et nenf ans j'aTois heureusement , Gardant toasjours mon innocence entierCi Et le poil d'or de ma barbe première Sor mon menton se montroit seulement. Alors qu'Amour trop cauteleusement, En nie flattant d'une douce manière, Me fit son serf, mesme aTCC la prière Me promettoit un brare traitement. Notre poète, qui eut beaucoup à se plaindre de la (1) V Amalthée t édiUon de 1575, p. 80. {%) im.f p. 50.

96 DISSERTAVIOKS BIBLIOGRAPHIQUES. rigueur de son Âmalthée et qui s'en plaignit dans de nombreux sonnets, a poussé la discrétion jusqu'à nous laisser ignorer le véritable nom de cette dame : car nous avons lieu de supposer que ce n'était pas une maîtresse en Tair, comme celles que les poètes se créent souvent pour avoir un éternel sujet d'élégie au service de leur imaginative amoureuse. Cette dame existait réellement, puisqu'elle avait sur les bords du Rhône un petit château que Marc-Claude de Buttet préférait au château royal de Blois, quand elle y faisait sa demeure (1) : ... Uo renommé chartean. Petit , mais fort , et toat embrassé d*eea , Dans mon esprit a si bien pris sa place , Pour le bel œil .qui aime s*y tenir, Qu'il ne sçaoroit (quoique je fasse et fasse) A tout jamais laisser mon souTenir. 0 Rhône hemreax, maintenant je te Toy... Là oii tu sçais , je te pri\ porte-moy Ces longs soupirs , celle plainte angoisseuse , Et en passant par celle heureuse terre Oà la Dame est, qui tant m*a /ait la guerre... Cette dame était certainement une grande dame; elle allait à la cour, elle y passait des mois et des années; c'est ainsi qu'elle fut absente deux ans (2) , (t) /»ii.,p. 89 et 136. (i) Ibid., p. 109.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 97 pendant lesquels son poète ne fit que Taimer davantage : Deux aag pasioient, que lanfiisioit ma ▼!« } PriTé de toi, quand par flamme gortie Moo froDt t'ouTrit le braxier de mon cnenr ; Ta scens alon, par roof eor si estrange, Qa'aTeo le temps mon amour ne se change , Dont t*accasas peut estre de rigaesr. Nous conjecturons (car des inductions appuyées sur des vers plus ou moins vagues ne sont que des conjectures] que Marc-Claude de Buttet, avant de rejoindre à la cour de France Tobjet de son amour, demeura quelque temps dans la maison du seigneur Jean Truchon, premier président de Grenoble, qui Tavait pris en afTection et qui Tencourageait à se livrer à la poésie. Dans une ode adressée à ce docte et respectable magistrat, le poète s'écrit avec un nobJe sentiment de reconnaissance : Tals-toI doncq , Amour, et tous aussi , Armes : Je sonne Truchon , patron de mes carines » Et qui aux Muses sur tous m*accourage En ce jeune âge (1). Il alla certainement à Lyon, et il y était en 1554 , puisqu'il y fit imprimer cette année-là un factum intitulé : Apologia pro Sàbaudia conlra Bartholomœnm (I) Œutfres poétiques , fol. 63) to.

98 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Anneau (Lugdunî, apud Angelinum BenoUty 1554 , in-4), qui est indiqué par les bibliographes, mais que nous ne sommes pas parvenu à découvrir. Nous présumons que ce factum était une réponse à IdiLettredu Roy ires ehrestien aux souverains Estais du Saint Enhpire^ traduite du latin par Barthélémy Anneau (Lyon, Philibert RoUet, 1553, in-S). Dès cette époque, c'est-à-dire à peine âgé de vingt ans, Buttet s'adonnait avec amour aux lettres et aux sciences. Cependant, faute d'appui et d'encouragement, il hésitait encore sur la route qu'il devait suivre : « Voyant, dit-il dans la post-face de ses Œuvres poétiques^ le vent mal favorable à mon navire, J'estois tout prêt de retourner en arrière et de prendre les armes pour le livre, sacrifiant tous les présents que les Muses m'avoient faits à Yulcan. » Il devait avoir environ vingt et un ans lorsqu'il vint à Paris et qu'il retrouva son Amalthée au^Louvre, à la cour de Henri II. Ce fut peut-être à Chartres, où le roi était allé avec sa cour, que Marc-Claude de Buttet revit pour la première fois, toute resplendissante d'or et de fourrures, la belle insensible pour laquelle il soupirait depuis deux ans (1). Quoi qu'il (t) Dam nn goimet (Voyex VAmakéê, édition de 1575 , p. 95), ^e Ini rappelle ce son? enir : Te souTient-il, qvaod le Roi fat à.Chartrei, Que ta me t!s si belle en or et martres? De toi, dis- tu, mon cacar eitoit à poinct.

The text on this page is estimated to be only 28.58% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 99 en soit, voici le gracieux portrait qu'il a fait lui-même de cette belle, qui méritait bien, ce nous semble, d'être peinte par François Glouet, dit Janet, le peintre ordinaire du roi (i) : De tfoel rosier et de quelles épines CaeilUt Amour les roses de ton teint ? De qael bel or, qui par tont antre éteint , Redora41 ses blondelettes trines? De quel blanc lis sont ces deux mains divines, Qui ont mon cnenr k lesr souhait étreinte Et d*adorer m*ont doucement contraint Ce Tif coral et ces perleltes fines? Mais de quel lien prit-il encor ce resie , Ce doux parler, ce doux chanter céleste , Par qnl son trait des pins flers est Tainqneur? Ces grands beautés ne sont point de la terre , NI ces beaux yeux, seuls ma paix et ma guerre : Tels biens du ciel me cheurent dans le cueur. Marc-Claude de Buttet ne se contenta pas d'esquisser lui-même en vers le portrait de sa maîtresse, il pria le peintre Janet de consacrer son pinceau à cet adorable modèle , en lui conseillant de ne pas trop le regarder, de peur d'en devenir épris : D*ore en arant , ta seras notre Apelle, Docte Janet , qui d'un pinceau savant En tes tableaux as jà mis en avant Les hants portraits que la Grèce nous cèle. (t) VAmalikie, édiion de 1575, p. SO.

The text on this page is estimated to be only 21.84% accurate

100 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Or, il ta TMi fve ta gloirt ianortaUe Atm l8f iif ne t'ai aille oalant , Paiof, je le pri', le Tisage ezeelleal De la beauté , n» tonteï beaatéï beUe. Peliii-4a, MOI plu k mon dam retarder : Maie girde-tol de trop la regarder... Ah! trop iofrat te eeroit fou ovTrafe ! Car, en Toyant «n doux regard gi beau , Tu lerois bit Pygmalion nosTeaiiy Movant en Tain d'vne >i belle image (l). Cette mystérieuse Amalthée devait être digne d'un tel peintre, carie poète revient sur cette beauté merveilleuse que nous voudrions pouvoir reconnaître parmi les tableaux de Janet qui nous restent. Ta u ce crin à Phebot derobbé , Et oe bean teint au jonei de rAorore , Et k Venu sa belle boache encore , Et k wn Us eet arehelet conrbé. Ton (bII dlTin des aitroB eit tombé Lk ob Diane et se mire et s*honore... (t) Il est certain que Janet exécuta ce portrait, que lui demandait avec tant d'instances Tampureux troëte, qui le remercia ensuite avec transport : (1) aSuvres poétiqueê f fol. 85. (S) /Mtf., fol. 81 t«.

The text on this page is estimated to be only 24.72% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 101 0 dl«a Janet, qae
ta in*et admir«bl6, El grand ItBoiii da hrat poToir de Diet, D*«t4>ir
Dooorig, «s m si peu de lieo , €e dont le Étende eneoret n'eeteapaUe !
Pnisqn'à nés manx tevl ta ee leeoarabie , ■ Ponrioi je Itère à la Beaiere on
T«My Qai ne craindra ni le fer ni le fon , Ni da temps prompt la coarse
perdarable. Mais qoi t*a fait en ton art si estrange? Ni Rapliatt ni le grand
Miquel Lange Saoroit tracer si beaa diTin Tisage. Car ta fats TOir en oe pea
de peinture Toat le poToir da Ciel et de Ntare , Et de mes an^a perte et le
dommage (f). Marc-Claude de Buttet se plaignit amér^nent de la cruauté de
sa dame, qui n'était pourtant pas insensible à ses vers (2] et qui lui laissait
prendre parfois quelques privautés assez significatives, sans arriver pourtant
à la dernière preuve d'amour. Le poète nous raconte naïvement un tête-à-
tête où il eut à subir le supplice de Tantale (3) : SoaTent lassé de deoil et de
plaisir, \$ar son giron conolid d*an doax malaise, Je lai reqnler, las ! qa*an
pea elle apaise Le mal qal Tient par elle me saisir. (1) /*ii., toi. 84 to. (S)
VAmaUhée, édiUon de 1575 , p. 57. (s) md,y p. 130.

The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate

102 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. De la terreur ne prend vn prompt désir: Pen , peu t'en faol qa'étrvU }e ne b baise !... Vais , ea eraifiMDt ip» je m Isi déplaie, Ak ! je M pvis MB si grawl Mes ehoisir !...
* Cette dame ne donnait rien pour rien; elle se proposait sans doute d*ameiier le gentilhomme savoyard à payer en beaux deniers comptants ce qu'il attendait de la générosité de son cœur. Il lui ofifrli donc des présents, des Joyaux (1), qui furent gracieusement reçus, mais qui n'eurent pas de résultat décisif. Le pauvre galant s'aperçut enfin qu'on en voulait à sa bourse et que sa bourse n'était pas aussi bien garnie qu'on le croyait. Il s'écrie avec désespoir : Malhenrenx or, ^els maux oses-to faire? . L*or en amew fait ploi que la prière ! Il ne fut pourtant pas guéri de son amour malheu' reux, et il continua de se lamenter, en accusant l'inconstance, la perfidie et l'avarice des femmes. Celle qu'il aimait toujours, en s'efforçant de la haïr, sjouta aux épreuves qu'elle lui avait fait subir les souffrances d'une jalousie trop] bien fondée. Elle ne se contentait pas d'avoir un petit chien et un perroquet qu'elle mangeait de caresses (2) ; elle avait, déplus, un galant en titre, espèce de cyclope Sdf, ébor^é dé eerrean et de teste, (t) im., p. 90. (3) /^/tf., p. L2 et 110.

The text on this page is estimated to be only 24.47% accurate

1M88BETAT101CS BIBLIOGRAPHIQUES. 103 mais riche et prodigue de ducats. Un tel rival devait remporter sur un poète qui, sans être bas percé, ne possédait pas d'autre fortune que sa légitime de cadet de famille. Marc-Claude de Buttet se vengea de ce rival et de sa complice, en traçant ce vilain portrait d'après nature[^]: Or ça, Cyotope, en contemplant ton eitre, Plos je le TOi , plot je te treuTe beau : Le ciel le il

The text on this page is estimated to be only 24.55% accurate

i04 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. une Tielllesse
d'abandon et de honte, il se tourna résolument vers un autre amour qui ne
trompe personne et qui a de quoi satisfaire les plus ardentes aspira* tiens,
Tamour de Dieu. Il s'était promis naguère de triompher des rigueurs de la
dame de ses pensées ; il se consola de ses déceptions, en se promettant le
paradis (1). Voici Tadieu qu'il fit à Tamourprofane : Amow, Ta-t*6a : par bm
yenz plot ne suite Forcer non oaeu : In u trop fait esiai De reiTerter la cou
taace tiae j'ai, Sos les Tertss reeonnae pins hante. Hâu ! en Tain ma jennesse
pen cante» Trop mal expert , soudain je le lierai , SuiTant l'errenr el
m'âoignani dn Trai* Mais la raison or me montre ma fanle. O sage temps, de
tonte chose matre ! * Ayec tes pas tn donnes à connoltre, A Tignorant , où
habite le bien. Henrenz qnl tont à la Tertn s'épren? e : Car à la fin, tont bien
cherché , je IrenTO Que ce qui platt en oe monde n'est rien (1). Cet amour,
calqué sur les amours de Tibulle, de Catulle et de Properce, devait, malgré
son dénoûment, emprunté à quelque sermon de TÉglise réformée de (1)
Ibid.fp, 1S9, 157 et 169. (9) Œuvres poétiques f fol. 109.

The text on this page is estimated to be only 29.56% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES < 105 GenèTe,
recommander le poète de Chambéry aux poètes de la PUIade française^ qui
avaient en chacun au service de sa muse une maîtresse plus ou moins
idéale. On admira beaucoup les vers de Buttet, inspirés évidemment par
ceux de Ronsard, et on le salueira poète français, tout Savoisién ou Savoyard
qu'il était. Ce fut alors que Ronsard, dont Buttet se déclarait le disciple
enthousiaste, lui adressa ce madrigal (t) : Amy Buttet» qui as monstre la
Toye Au tiens de suiTre Apollon et son chœur, Qai le premier,
t'espoignonnant le cœur. Te fit chanter sur les monts de Sa? oie ; Puisque
Tamonr à la mort ma couToye, Dessus ma tombe (après que ma douleur
M'aura tué) engrave mon malheur, De ces sept tets que pleurant je t'envoie
: « Geluy qui gist sous eeste tombe icy Aima première une belle GassandM,
Aima seconde une Marie aussi , Tant en amour il fut facile à prendre ! De la
première il eut le cœur transi , De la seconde il eut le cœur en cendre ,
Rochers pour luy, non ouens pleins de mercy * > Marc-Claude de Buttet ne
pouvait se dispenser de suivre jusqu'au bout l'exemple de Ronsard, sous
peine de manquer à son rôle d'imitateur fidèle : (1) Voyez la seconde liTre
de Amour de Ronsard.

106 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. il chercha donc une seconde maîtresse, moins craelle, moins perfide, moins parjure que la première, et il n'eut pas de peine à la trouver, en ce bon temps des amours poétiques. Cette seconde maîtresse se nommait Anne ; il nous apprend seulement qu'elle était docte à faire parler le luth (1), et n'était pas moins habile dans Tart d'aimer. Il Taima donc autrement qu'il avait aimé Amalthée, et il s'exalta jusqu'au lyrisme erotique dans les odes où il représentait le caractère voluptueux de sa nouvelle passion : Su doneques, Anne, je Teax qa*OB me baise ! Ma petite Anne , mon bien et mon aise , Assez n*est forte ta main Jeune et tendre, Ponr te défendre. Bouche doucette, boaclie coralUne, Trop iongie attente ja le enesr me mine : Baise-moi, baise, baisennol doncq'ores Encor*, encores! 0 boncbe tant donoel bola I ah! mechente. Ta me mords !... Ce tour point ne me contente. Fais , fais , mignarde , qn*en plaisir je meure Tout à cette beore (S). Le poète avait aimé Amalthée en sonnets; il aima en odes sa petite Anne, mais il ne renonça pas sans (1} Œuvres poétique\$, fol. 69. («: im., fol. 66 T«.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 10? peine à la première, et quand pins tard il la rencontra, il se souvînt de la célèbre ode d*Horace : Donec gratuê eram , pour faire un retour probablement éphémère vers cette belle capricieuse, qui, peut-être dans rintention de le rattacher à son char, avait accepté les hommages du meilleur ami de son ancien amant. De là cette admirable traduction de Tode latine, où Buttet se met en scène avec Amalthée, qui jure de vivre et mourir avec lui s'il consent à faire visage de bois à Anne, tandis qu'elle fermera sa porte à Lambert (1). Il y avait à la cour de Henri II un public sympathique pour les poètes et pour les musiciens : les sonnets de Marc Claude de Buttet furent mis en musique, et les damnelles d'honneur de Catherine de Médicls les chantèrent au son de la harpe et du luth (2), comme on chantait alors les vers de Ronsard et de Du Bellay. V Amalthée fut imprimée à Paris par Robert Estienne, et cette édition in-8^, dont les exemplaires sont d'une excessive rareté (3), naturalisa en France la réputation de Marc-Claude de Buttet, qui était déjà bien connu et très-estimé comme poète dans son pays (1) Ibid., fol. 69. (t) Préface de VAmakée, édition de 1575. (3) Non-seulement nous n'en aTons pu Ta nn teol, mais nona ne croyons pas que cette édition ait été citée par les bibliograplies, sinon par le rédacteur de Tarticle Buttet dans la Biographie universelle de Michand.

108 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. natal. Au reste, il avait publié, l'année précédente, deux pièces de vers relatives à deux grands événements politiques ; sur lesquels la mort tragique de Henri II vint jeter un crêpe funèbre : c'était la glorieuse paix de Cateau-Gambrésis et le mariage de la sœur du roi , Marguerite de France , avec Emmanuel Philibert, duc de Savoie. La première de ces deux pièces est intitulée : Ode à la Paix, par M. G. de B. (Paris, Gabriel Buon, 1559, in-ide 19 pages] (1), et la seconde : Epitalame aux Nosses du très illustre et magnanime prince Emmanuel^e duc de Savoy e, et de très-vertueuse princesse Marguerite de France^e duchesse de Berry sœur unique du roy^e par Marc-Glaude de Buttet , Savoisien (Paris, Robert Estienne, 1559, in-i») (2). Elles sont réimprimées Tune et Tautre dans le recueil des poésies de Tauteur. Marguerite de France, duchesse de Berri, cette princesse savante et lettrée qui semblait avoir pris pour modèle sa tante, illustre Marguerite de Valois, reine de Navarre, était devenue la protectrice de MarcClaude de Buttet. Elle attirait auprès d'elle, depuis son extrême Jeunesse, les poètes et les orateurs les plus éminents, non-seulement par ses libéralités, mais encore par l'estime particulière qu'elle leur accordait. Ronsard, Du Bellay, Jodelle, Dorât, Remy (0 Le priTilége da roi, pour lix mois , est daté de 1558. (t) Il y en ar&it nn exemplaire sur TéUn dans la bibliothèque do d«o delà Vallière ; cet exemplaire a puse depvli dans eeUe de Mac^eCartliy.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 109 Belleau, Olivier de Magny, etc., célébraient à l'envi, dans leurs vers français, grecs et latins, les vertus, les grâces et le mérite de la déesse Pallas, ainsi qu'ils ravaient surnommée. Le poète savoisien, qui n'était pourtant pas admis dans la Pléiade française, présenta aussi des poésies à Marguerite, et fut accueilli avec plus de faveur encore que ses illustres émules, avec lesquels il contracta, en quelque sorte, une fraternité d'armes littéraire sous les auspices de la docte princesse, qui avait attaché spécialement à sa personne en qualité de mathématicien et de secrétaire. Voici le charmant portrait que Marc-Claude de Buttet a tracé de sa bonne maîtresse : Les neuf Muses, ses sœurs, toutes à sa naissance, Laissant leur mont Olympe, accoururent en France L'allaiter au berceau, dansant à l'environ ; Et, se faisant plus grande, en son Tierce giron, Pallas environna le Uter, et par expérience L'enfant fit en peu de temps connaître la science ; Puis, loi mit en la main, d'un doux seing diligent, L'apprit de l'Étoir et de l'

110 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. tait déclaré leur appui et leur Mécène à la cour de France, et il encourageait de préférence ceux qui se montraient portés à embrasser plus ou moins ouvertement la cause de la Réforme. Il avait été le sauveur de Clément Marot et de Rabelais, qui disait, en lui dédiant le troisième livre du Pantagruel : a Je metz la plume au vent, espérant que, par vostre bénigne faveur, me serez contre les calomniateurs comme un second Hercule Gaulois en sçavoir, prudence et élo* quence. » Marc-Claude de Buttet raconte lui-même comment il fut présenté à la sœur du roi par le cardinal de Châtillon : Qnand, defuit la lœor da Roi , La dîtioe Murgaerite , Je montrai ■opràs de toi Quelques traiu de son mérite , Et que mou i&n se eombloit D'une lyrique merTOille , Qui de douceur loi embloit L'esprit ra? i par l'oreille, Le soin qui te tient le pins Et la faTonr dont ta uses Au ohers enHSuis de Phœbos Et au saints prostrés des M oses , Te fit d'on si bon aTon Louer les tons de ma rime Que ma Princesse m*a eu Dés ce temps en quelque estime (1). (1) Ode au réTérendissime cardinal de Ghastltton, dans les CEuvres poétiques , toi, 11 t^.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. il! L^iutérét
particulier que le cardinal témoignait à Uarc-Glaude de Buttet indique assez
que ce Jeune homme ne s'était pas seulement adonné à la culture des lettres
, mais encore qu'il avait promis de se distinguer dans cette philosophie
mystique qui fut la seule doctrine des premiers prôneurs de la Réforme en
France. Son Amalthée offre, en effet, et nous rayons déjà remarqué, des
traces certaines de ces tendances philosophiques , qui passaient alors pour
évangéliques. Ainsi le protestant apparaît avec toute sa ferveur dans ce beau
sonnet où les novateurs pouvaient voir une profession de foi : Esprit, debout
! Va et plu ne te moniHe Aax flots d'erreur ; prens un CMor non petit, Et en
t'arment contre Tord appétit , Fais ^e, captif à toi, Il s'agenouille. Happe, en
forçant la prison qnl te sonille, Le fer tranchant, dont Hercnle abbati Hydre
à cent chefs, hydre qni se sentit A la parlln sa snperbe depooille. Cooraf e
doncq ! ta Tictoire est ja preste : Coors massacrer sa détestable teste, Lni
faisant toir de qnl ta es enfant. Ainsi an ciel , après ceste aspre ^erre ,
Dessous tes pieds laissant bien bas la terre , Seras tiré en on char triomphant
(1). (I) VAmalthée^ édition de 1675, p. 169. Voyei anssl, p. 1!\$, deox
sonnets qui ont nne oonlenr tout à fait protestante.

112 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Marc-Claude deBattet, honoré[^] de la faveur de Marguerite y et sans doute remplissant une charge de confiance auprès de cette princesse, se lia davantage avec les poètes de la Pléiade, surtout avec Ronsard et Dorât, qui furent ses véritables amis. Il leur adressa successivement des vers gonflés d'éloges[^] et il les fit comparaître Tun après Tautre dans ses poésies, où il les entoure d'une auréole. Il dit à Remy Belleau, en le priant d'intercéder pour lui auprès de sa nymphe farouche : Il n'est rien qnt raTi entonr de toi ne Tienne : Tout te preste l'oreille, et meime le tronppeeaa Des neuf Sœurs, descendant de leur dooble conppeeaa, Va quittant ses chanBons ponr écouter la tienne (1). Il dit à Jodelle, en Tinvitant à composer un chant funèbre sur la mort de Henri II : Ne cherche point, sophoclien Jodelle, Un haut sujet chei les antiques Grecs, Pour faire entendre à ton Paris, -après, Les cris trafics de ta muse immortelle : La France (hélas ! non plos roine si belle), Mort son Henri, outrée de regrets , Et par les siens meurtrie tout exprès , Soit ton théâtre en Teue uni? erselle (Ij? Ici, c'est Baïf dont il envie la paisible et fortunée existence : (I) VAmalthée, p. 64. (1) Ibid.j p. 74.

The text on this page is estimated to be only 24.40% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. il3 Gentil Baff,
d*Apottoii honoré. De sw le HOBt de Toade P^ailne, YiTuil keveu, lânf
qm'an soin te ehagrine (1). Là^ c'est son ami Gaillaume des Autels qu'il
entretient de ses chagrins amoureux : I Mon Des Antels , pour ^i don me
seroit Texll , Au Scythes , aux Indoïs , aax sept gor^ da Nil (1) ! Tantôt il
gémît sur la mort prématurée de Du Bellay, et il inscrit cette épitaphe sur la
tombe de ce grand poète : Ne cherches Da Bellay en cette sepaltare ; Les
nenf Mnses TITsnt l'emportèrent au cienx (3). Tantôt il proclame le
triomphe des amours poétiques de Charles d'Espiney, qui ne se disposait pas
encore à devenir évêque : Lors Amour de son aile nne plnme arracha , Et,
pour t'en faire don, Ini-mesme la trancha : « D'Espinai , tiens , dit-il , ceci
soit t« conquête ! » Ta la pris , écriTant tes ennois , de tes pleurs : Si bien ,
qn'enfln la Dame mlllada tes langaeurs , Et Vcnas da bean myrte euTironna
ta teste (4). Ces pièces de vers, que Marc^Claude de Buttet distribuait si
généreusement comme des brevets d'im(0 Ibid , p. 130. (1) Ibid., p. 98. (3)
Ibid., p. 53. (4) Ibid.,^ . Bi

114 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. mortalité aux meilleurs poètes du temps ^ avaient certainement pour objet de lui gagner les suffrages et les sympathies de ceux qu'il admirait comme ses maîtres ou ses rivaux, mais il se fit oublier d'eux en quittant la France, avant d'avoir pris rang, d'une manière définitive i dans la Pléiade, entre Ronsard et Dorât, qui s'étaient engagés à lui servir de patrons. Voilà pourquoi Dorât et Ronsard sont à peu près les seuls qui lui aient conservé un souvenir dans leurs œuvres. Nous citerons aussi Jean de la Jessée et Jacques Pelletier, du Mans. Le premier, que Buttet n'a pourtant pas nommé dans ses vers , a composé ce distique en l'honneur du chanteur d'Amalthée : . Pallas , Apollo , Venni , lophia , modalamine, flftmmii, Ingeniam, os, pectas, rcborat, implet, adit. Le second , auquel Buttet décerna plus tard l'épithète de divin (i) , lui rendit en échange l'épithète de bien disant j dans le poème de LaSavoye^ publié en i 57S, Mais, à part ces exceptions , tous les poètes français, qui connaissaient Buttet et qui avaient applaudi à ses brillants débuts, semblent avoir voulu l'étouffer dans la conspiration du silence. Nous attribuons cette espèce de coalition contre Marc-Claude de Buttet à la tentative malheureuse qu'il avait faite, avec infiniment de talent néanmoins, pour (1) Ibid., ^, 14f.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 115 appliquer à la poésie française le rythme et la mesure des vers grecs et latins. Cette tentative, si contraire au génie de la langue française, obtint d'abord du succès à cause de la difficulté vaincue, et le poète savoisien fut salué comme le rénovateur de la poésie classique; mais la réaction eut lieu presque aussitôt, malgré les efforts de quelques faibles imitateurs qui s'étaient groupés autour de Buttet. Ce n'était pourtant pas le premier essai de ce genre; Jodelle, Nicolas Denisot et Estienne Pasquier avaient composé avant lui quelques-uns de ces vers, qu'ils nommaient rapportés ou mesurés à l'endécasyllabe ou sapéïques. (1) « Ces vers, dit Pasquier dans ses Recherches de la France (liv. VII, ch. 12), représentent en notre langue les vers grecs et latins, lesquels on considère la proportion des pieds longs et brefs seulement. Toutefois, je ne sais comment la douceur de la rime s'est tellement insinuée dans nos esprits, que quelques-uns estimèrent que, pour rendre telle manière de vers agréable, il y falloit encore adjoindre par supplément la rime au bout des vers. Le premier qui nous en monstra le chemin fut Claude Buttet, dedans ses Œuvres poétiques mais avec un assez malheureux succès. (1) Dictionnaire historique, par Prosper Marchand, t. II, p. 10 et suiv.

116 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Prince det Muet ,
joTlale rtee , Vien de ton bean mont snbtt , et de gnee MonftreHBOy let jeu,
la lyre andeane. Dam Mitylene. « Le demeurant de cette ode contient sept
couplets, que je ne vous veux icy représenter, parce que je ne la trouve pas
bonne; et, de fait , en ce premier couplet, vous y trouvez deux fautes
notables : Tune qui fait Ve féminin long par la rencontre de deux conson'
nantes qui le suivent : en quoy il s'abusoit, parce que cest e n'est qu'un demy
son, que Ton ne peut aucunement rendre long; Tautre, que quand cest e
tombe en la fin du vers, il n'est point compté pour une syllabe, comme il a
voulu faire. Il me suffit seulement de vous dire qu'il fut le premier auteur
de nos vers mesurez rimez ; bien vousdlray-je qu'il choisit sagement les
vers saphiques, car, si nous avions à transplanter en nostre vulgaire
quelques vers latins, ilfaudroit que ce fussent principalement ceux qui sont
d'onze syllabes, que nous appelons tantost phaJeuceê, tantost saphiques. Il
n'y arien de si mignard que tels vers : chose que l'Italien reconnaissant, a
formé toute sa poésie sur eux. Yray que c'a esté saos considération des
syllabes briefves ou longues , car cela luy eust trop cousté : se contentoit
seulement de la rime au bout des onze syllabes. Ce que Ronsard a voulu
représenter en une ode qui se commence : « Belle dont les yeox doacement
m*ont tné...

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 117

lid DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. possible son système prosodique à la romaine^ sans y admettre la rime, que Pasquier et d'autres critiquaient dans cette espèce de vers: Ta ne laru toasjonn, mon diTîn d'Aarat, ApoUon : Car ta m*es oatenr en ce po6ne nonTeaa. Lorsque je tiens à soner d*an lath doai-chanlre, ma Sapphon , Et qae je pleare Tamoar, 6 qae ce nombre me plait ! Rimes , adiea ! Bientost Tiendront ces cannes ageancer Les Charités,' Pallas, Callioppée, rAmoor. Qui nie aToir les Tieax, non sans grand*peine, recherché Ces nombres , ces pieds . cette manière de rers? Enne , le père latin premier des Pegasides senrs , Obtint dn laurier celle couronne de pris. Pois Ters mieux resonans Tont feniUer, jaunir et armer Les bois , champs , gnerriers , par le poSte Haron. Rien de sa main sortant jamais Nature n*a parfet, Sans qae le temps y soit, comme le maître de tout. Marc-Claude de 3uttet croyait être parvenu àTapogée de sa renommée : il avait, par Tinflaence de sa bienfaitrice Marguerite , gagné du crédit à la cour de France, et les vers qu'il présenta successivement à la reine-mère Catherine de Médicis , à François de Lorraine, duc de Guise ; à la duchesse de Nevers, à Philibert Duval , évêque de Séez ; à Jacques Rapin , aumônier delà reine, et à d'autres personnages éminents, lui firent de puissants et utiles appuis. D'après le conseil de ses amis , il pensa que le moment était venu de réunir ses poésies éparses et de faire imprimer ce recueil, avant de retourner dans sa patrie avec la nouvelle duchesse de Savoie, qu'il avait juré de né

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 119 Jamais quitter. Il ne se décida pas toutefois, sans hésitation et sans répugnance, à mettre en lumière, à livrer à la critique de quelque repreneur des œuvres d'autrui[^] des ouvrages de circonstance qui n'ayaient été faits souvent que pour être agréables aux protecteurs de sa muse, car il se bornait à faire copier soigneusement sur vélin, avec des ornements en or et en couleurs, chacune des odes ou chacun des sonnets qu'il adressait en hommage aux princes, aux grands et aux poètes (1). « La prière plusieurs fois à moi faite par mes plus chers et plus familiers amis, dit-il dans l'Avis au lecteur qui termine son recueil, à la fin m'a tant commandé, qu'outre ma délibération, elle m'a quasi comme par force arraché des mains ces ^ miens petits ouvrages que J'ai achevés non à autre fin que pour les sacrer à la nuit et au perpétuel oubli : recherchant plus en ceci le plaisir que je m'y donne (pour ne chanter qu'à moi, aux muses et à ceux à qui je les adresse), que l'applaudissement populaire ni la faveur des grands. » Ce recueil, qui devait être suivi presque immédiatement d'un autre dès que l'auteur serait parvenu à rassembler le reste de ses vers {i), fut imprimé sans (f) Un de ces manuscrits se trouvait dans la bibliothèque du duc de Vallière. Voyez le n° 3175 du Catalogue de cette bibliothèque > rédigé par Guillaume de Bore. (2) « Espérant faire encore un volume, allant recueillir le reste. • [L'Auteur au lecteur, à la fin des Œuvres poétiques,)

ISO DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. ordre et à la
hâte, chez Michel Fezandat, imprimeur et libraire en TUniversité de Paris,
au mont Saint-Hi' hire^ à Vhosiél d'^Âlbret, Voici le titre sous lequel il
parut en 1560 : Le premier livre des verê de Marc Claude de Butlet^
Savoisien. Dedii à très-iHuetre princesse Marguerite de France , duchesse de
Savoie et de Berri. Auquel a esté ajouté le second : ensemble VAmalthée.
C'est un volume in-octavo, en caractères italiques, comprenant 124 feuillets
, dont les quatre derniers ne sont pas chiffrés et se terminent par un extrait
sans date du privilège accordé au libraire-imprimeur pour six ans. Nous
sommes fondés à croire que ce premier volume des œuvres de Tauteur n'eut
aucun succès, et passa presque inaperçu au milieu des innombrables
publications de poésies, qui voyaient le jour à cette époque et qui se
réimprimaient sur tous les points de la France malgré les troubles de la
guerre civile et les misères du temps. Non-seulement il ne fut pas
réimprimé, comme Tétaient alors tant de pitoyables ouvrages, mais encore
il ne se vendit pas, et Ton pourrait supposer que Tédition entière resta chez
le libraire. Vingt-huit ans plus tard, en effets le fonds de cette édition ayant
été acquis par un autre libraire, elle reparut comme édition nouvelle avec ce
nouveau titre : Les Œuvres poétiques de Mare Claude de Buttet, Savoisien
(Paris, chez Hierosme de Marnef et la vefve Guillaume Gavellat, au mont
Saint-Hilaire , au Pélican, 1588). 11 est probable que cette édition rajeunie

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 121 ne trouva pas beaucoup plus d'acheteurs qu'elle n'en avait attiré à sa première mise en vente, car les exemplaires datés de 1588 sont aussi rares que ceux qui portent la date de 1560 (i). Nous attribuons cet échec littéraire à l'absence de Marc-Claude de Buttet, qui, au moment même où le recueil de ses Œuvres poétiques sortait des presses de Michel Fezandat, avait quitté la France et était allé se fixer en Savoie. Il fut bien vite oublié à la cour de François II, et sa réputation de poète, qui n'avait pas encore pénétré dans le public, resta étouffée sous l'indifférence ou la Jalousie de ses confrères en Apollon. La Pléiade ne lui accorda pas même les honneurs d'un souvenir et d'un regret. Ainsi fut réalisé le triste pressentiment qu'il exprime dans son Avis au Lecteur : « Je ne doute point, dit-il, que si les gentils esprits qui de ce tens se sont montré au Jour eussent ranmontré la faveur digne de leurs mérites, que nous n'eussions veu en France des Homeres et Yirgiles, et que l'antiquité n'eut plus usurpé tant de gloire sur (l) Le recueil de Marc-Claude de Buttet ne figure pas dans les catalogues les plus riches en poètes du XVI^e siècle; nous ne l'avons rencontré que dans ceux de La Vallière, de Bignon et de Dnfaï. C'est sans doute par erreur que, dans sa dernière édition de Michel Fezandat est indiquée la date de 1561. Cette même date se trouve cependant aussi dans le catalogue de la Bibliothèque française de l'abbé Gonjet, comme dans la Bibliothèque française de La Croix du Maine. 6

lis mSS£ftTATIONS BIBLIOGUAPHIQUES; nous, mesme pour
avoir si bien commencé, qu'au genre d'écrire que nos poètes ont touché
jusque ici, ils ne sont en rien redevables aux anciens Grecs ni Latins. Mais,
puisque'il faut que la vertu, aulîâud'estre reconnue, mandie la faveur de
ceuxquiladevroient supporter, je me crein fort que ne soyons contreins de
dire le dernier adieu aux Muses qui si heureux sèment étoient venues h

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 123 mauvais parain ,
 que non seulement il ne fut suivi d'aucun , mais au contraire découragea
 qu'un chacun de s'y employer : d'autant que tout ce qu'il en fit estoit tant
 dépourvu de ceste naïveté qui doit accompagner nos œuvres, qu'aussitôt
 que ceste sienne poésie vit la lumière, elle mourut comme un avorton. »
 Marc-Claude de Buttet ne renonça pourtant pas à la poésie en renonçant aux
 vers mesurés, qui ne lui avaient pas porté bonheur : il continua d'écrire en
 vers et en prose; il commença, il acheva plusieurs grands ouvrages, mais il
 n'en publia aucun, quoiqu'il ait survécu environ quarante ans à la
 publication de son premier recueil. A la fin de ce recueil, il avait promis un
 troisième livre de ses vers, en disant : a Je dédierai le troisieme de mes
 vers à la hauteſſe de Monſeigneur, l'oii j 'eſpère louer la vertu des plus
 illuſtres perſonnes d^mon pays. » C'était ſans doute le duc de Savoie,
 Emmanuel Philibert, qu'il désignait ſous le nom de Monſeigneur, Quinze
 ans après, ce livre de vers en l'honneur des plus illuſtres perſonnages de la
 Savoie eſt encore annoncé comme inédit dans la nomenclature des ouvrages
 que l'auteur avait en portefeuille : a II a beaucoup écrit, diſait ſon ami Louis
 de Richevaux en 1574 (i), entre autres choſes certains poèmes héroïques
 qu'il nomme Idyllies à l'imitation de Theocrite : cinq volumes de (t) Prtfae
 de VArnUkée^ éditton 4e itt7D.

iiii DISBEnTATIOKS BIBLIOGRAPHIQUES. lyriques : un livr6
 des plus illustres et appareils persoDi^ages de son pays : la nouvelle poiësie
 . en vers mesurés, comme les Grecs et Latins : trois traités qui ne seront
 veuz que de la postérité, à qui il les dédie, nommés des choses là decrites, à
 sçavoir: les Hyst»rtetUy U Monde bigarré et Pandùre : mais, à mon gré, il
 s'est monstre excellent en la traduction de Job, faite en diversité de vers,
 pour les chanter, qui sera bientôt mise en lumière, et estoit promise et
 réservée à feu très illustre, très vertueuse et non jamais assez louée
 princesse Madame la duchesse de Savoie. Du reste de ses œuvres, il m'a
 assuré qu'il te feroit part. » On doit s'étonner que Marc-Claude de Bnttct,
 depuis son retour en Savoie, ait refusé de livrer de nouveaux ouvrages à la
 grande épreuve de Timpression : il faut conclure de son aversion pour la
 publicité, qu'il faisait peu de cas de la gloire et des applaudissements. Il
 pensait que les lettres et les sciences n'étaient que les distractions des
 classes élevées et n'avaient rien à faire avec le vulgaire : c Les sciences sont
 si difficiles et obscures, pourestre infinies, disait-il en 1560 (i), qu'elles ne
 viennent jamais à se manifester, si elles ne sont premièrement appelées par
 la faveur des grands, sans l'aide desquels ceux qui s'y amusent n'en
 rapportent pour (i) L* Àuteur au lecUtr^^ la Sa des (Ewpru poétiqMêi,

The text on this page is estimated to be only 24.25% accurate

rnSSERtAtlONS BIBLIOGRAPHIQUES'. 125 tout le plus souvent que la repentance. » H ne faisait donc plus imfrimer ses poésies que pour les personnes auxquelles il les adressait; Le témoignage d'un bibliographe piémontais(t) nous autorise à croire que Marc* Claudio de Buttet fit imprimer de la sorte à Cbambéry et à Turin un certain nombre de pièces volantes qui n'ont pas été conservées même en Savoie. La l'iojrrav phie^ wiiversiUe de Ifichaud en cite. trois; que notis n'avons jamais vues et qui ne sont mentionnées nulle part : Cheait iurla convalescence d'Emmanuel Phàlir bert , «tir la vmuede la duchesée de Nemours (Chdnlibéry, 1S63, in-4],. le Tombem deMarjfuerville de Sàvoye (s2ins nom d& lieu, 1575], eiVÈloged'Emma^ nudPkilibèrê Pingm (Tui'in, 1582, sans indication de format).^ ' En dépit des6n indifférence pour le livre imprimé, le poète. semble avoir doiiné ses soins à une seconde édition deVAmaltekéey qui fut iinprimée à Lyon, par Benoît Rigaud , en 1575, avec des corrections et des augmentations considérables qu'il avait confiées à l'éditeur Louis de Richevaux. Le titre de cette édition porte, avec sa devise ordinaire : Ke/>aff ÀfiiaA9seK;, ce cachet de l'auteur. : noui>Ellement par lui reveue^ mise en son ordre et de la meilleure part augmentée. Louis de Richevaux raconte, dans sa préface, datée (i) And. RossotU, Syliabustriptarum Pedemontii, p. 4S3 : • Scrip•tt molla carmioa galUce et laline spanin impressa. »

f26 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. da 10 septembre 1574, quesetrouyant à Lyon et prenant le frais sons les treilles avec nne troupe de belles et honorables demoiselles, il les entendit chanter des vers d'amour en s'accompagnant de divers instfaments. Ces vers étaient si beaux et si toachants, qu'il demanda tout ému s'ils étaient de Ronsard ou de Du Bellay : « Vous estes, lui dit une des chanteuses, comme ceux qui mangent les fruits estrangers et ne reconnoissent ceux qui leur sont plus foiniliers, encores qu'ils soient bons : ce sont des vers de VAmalthée. » Là-dessus, on apporta le livre (1), que Louis de Richeraux voulut lire tout entier. Eette lecture l'enchantait d'autant plus qu'il connais* sait l'auteur, sans connaître son chef-d'œuvre, a A monretour, dit-il, comme j'cstois contreint de séjourner à la plus véhémence chaleur du jour, pour rendre mon voiage plus agréable, estant retiré au logis. Je ne prenois autre plaisir qu'à le lire, et ne me puis assez émerveiller de son authœur , qui en tenoitsi peu compte (encores qu'il enst trouvé faveur), qu'il ne le vouloût voir que par contreinte, tant pour estre des premiers traits de son adolescence, que pour se repentir, ce croi-je, d'avoir écrit d'amour. » Louis de (I) n est probable qno c'était rëdilion de Parité 1S60, q«e noas A'aTODS pas Toe , mais dont Texisteace nous semble incontestable. Quant à rédltion de LtfM, 1579, citée par la Biographie universelle de Mlchaud, DMi doatens fort qu'elle ait niaté.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 127 Richevaux eut beaucoup à faire pour vaincre la répugnance du poète et pour le décider à laisser réimprimer son livre : «Tu me dois donc savoir bon gré, ami lecteur, dit cet éditeur enthousiaste, si par mon envie tu as la jouissance de cette œuvre mise en meilleur état qu'auparavant, qui ai tant fait envers son auteur, qu'enfin, vaincu de mes remontrances, il ne t'a seulement revue, mais bien augmentée de la meilleure part, tellement que si auparavant l'Immortalité a été vue belle et de bonne grâce, maintenant tu la trouveras vestue de riches et pompeux accoutrements. Et, à la vérité, quiconque la regardera de bien près, s'il a aucun jugement en la poésie, il trouvera que c'est une des plus excellentes œuvres (en cet argument] qui soit en toute la langue française. » Louis de Richevaux était si passionné pour l'Amalthée, qu'il promettait de l'illustrer bientôt d'un commentaire, qui n'a jamais été publié. Cette édition de Lyon (in-8 de 176 pages et 8 feuillets non chiffrés, lettres italiques) diffère complètement de celle que l'auteur avait fait entrer dans ses Œuvres poétiques en 1560; celle-ci n'a que 128 sonnets; l'autre, qui en contient 221, se termine par l'Hymne de Vénus, imité du latin de Marullus et adressé à Pierre Ronsard (1). [1] Cette édition est fort rare; nous ne l'avons trouvée

The text on this page is estimated to be only 27.42% accurate

ii8 PISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES; Cette' édition se termine par trois pièces de vers à la louange de l'auteur. Dans la première, Louis de Richevaux le félicite d'avoir eu un amour malheureux : A l'ami de l'Amour, Battef, te Tint tair, Faisait ton deuil un immortel plaisir. Et t'esclatant te donne la Tiroire : Car si perfoyée il ne t'avoit Mécé, Ta muse n'eût si belle oeuvre tracée, Et de tes manes ta n'aurais tant de gloire. A. de Ygners, un Savoisien sans doute, qui prend pour devise : Postfata quietus^ élève Buttet au-dessus de tous les portes français, qu'il qualifie de corbeaux et de corneilles : Hais, en chantant l'Amour, io ne fais Toi, Docte Buttet, entre qu'une excellence. Enfin, Jean de Piochet, seigneur de Sallin, parent de Buttet, qui lui avait adressé une ode et plusieurs sonnets^ célèbre ainsi le premier poète de la Savoie, qu'il compare à Ronsard et à Du Bellay, en opposant Valinthe à leurs poèmes d'Olive et de Cassandre : Tant que le Loir, Loire, Lesse, auront Toi, Enflant leur cours à jamais non tari. Au Vendomois, en Anjou, en Savoie, Vira Vandosme, Angers et Chamberl. Par son Ronsard le grand Lbir est chéri, Par son Beau Loire fière se dresse, Par son Buttet Lesse est laide déesse.

mssERTATroNS bibliographiques; 129 Qai • tant haut TOitre
 gloire exaltée, Repondei'moi, à Loir, 6 Loire, A Lesse? Cassandre, Olbe et
 la belle Hmalthée. La ville de Ghambéry. était fière, en effet, d'avoir donné
 naissance à Taoteur de VAmahée^ que la Savoie plaçait sur le même rang
 que Du. Bellay et Ronsard. Jacques Pelletier, du Mans, dans son poème de
 la Savoye(Anecy,. Jacques Bertrand, 1573, in-8) n'avait eu garde de passer
 sous silence ce poète savoisien, avec lequel il s'était naguère rencontré à
 Paris dans l'intimité de Guillaume des Autels et de Charles d'Espiney. Voici
 quatre mauvais vers qu'il écrivit sous les yeux des trois meilleurs poètes de
 Ghambéry, Lambert, Piochet et Batendier : De Ghambéry, le dieu de la
 province, Ce ne seroit raison que je protestasse Le bleu disant Battet, qui en
 naquit, A qui en tonche et rhonneur et racquilt. Ces quatre poètes
 chambériens formaient alors une espèce de Pléiade savoisienne, dans
 laquelle figuraient quelques autres dont la célébrité littéraire ne dépassa
 jamais les frontières de la Savoie. C'étaient Mordentière, Philibert de
 Pingon, Ramasse et le musicien Guillaume Monchatre (i). Ce dernier et
 Philibert de Pingon furent cependant mentionnés (1} Œuvre» poétiques ,
 fol. 23, SI. 6*

130 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. avec distinction dans la Bibliothèque françoise de leur contemporain La Croix du Maine, qui nous apprend que Marc-Claude de Buttet vivait encore en 1584. Celui-ci avait dit adieu à Turin depuis la mort de sa bonne maîtresse Marguerite de Savoie, enlevée inopinément par une pleurésie le 14 septembre 1574. Il s'était alors retiré près de Chambéry, dans une terre qu'il possédait au bord du lac, et dont il parle en plusieurs endroits de ses poésies composées à époque de son amour (f). Ce domaine se nommait Troisserve[^] comme il le dit dans ces vers adressés à un ami : Ores ne tient mon be««« chaHp de Troiiserre» Mais, las ! Amonr de ses traits doa-traocbaas Pins fort m*assait eo ces lieax allechans, Et de mon cœur fait sa depaille serre. Viens doBCq me Toir : ce grand lac te réserve Cent mille Aats, t'appelant sons mes chants : Viens ! les liaats dieux n*ont dédaigné les champs Ni mesne encor la ciTile Minenre. Prés émaillés, d ^*beiireu je Tons Tante ' Marc-Claude de Buttet avait depuis longtemps dit adieu à Tamour et aux vers amoureux; il était marié, il avait au moins un fils, qui lui survécut et qui écrivit quelques ouvrages, notamment le Cavalier de Savoye[^] ou Réponse au Soldat françois[^] publié sans nom d'auteur(I) Œuvrer poiiicuetf fol. 8S v««, S6, S7 t».

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 131 leur en 1606. Il s'appelait Marc-Antoine de Buttet. Jacques-Auguste de Thou, dans sa grande Histoire, traite le fils ajassi dédaigneusement que le père, en ces termes : Scriptor ampullatus EquitU Sabaudi^ qui... Butetus Claudii Buteti a nostro Ronsardo oh doclrinam olim laudati filius esse perhihetur (1). Lorsque MarcAntoine de Buttet fit paraître cet ouvrage, destiné à établir les droits des ducs de Savoie sur la ville de Genève ,11 est probable que son père avait cessé de vivre ; on ignore absolument la date de la mort de l'un et de l'autre . Au reste, dans les dernières années de sa vie, Marc-Claude de Buttet avait totalement disparu du monde : la perte de ses amis et surtout celle de son cher Lambert le firent tomber dans un profond dégoût de toutes choses, et bientôt après dans une mystique contemplation, que laissait déjà pressentir cet adieu funèbre adressé à son ami défunt : Ici, mon cher Lambert, ton cher Buttet te dresse Cette tombe, éperdu d'éternelle détresse : Et, pour un dernier don, te paie en grief ennui L'honneur qu'il desiroit que ta fisses pour lui. O ciel cruel ! celai qui n'eut de yivre envie Que par toi, toi mourant, rester encore en Tis ! (1) J.-A. Thuani Historiarum sut temporis libri, édition de Samuel Bnckiey, t. VI, p. 47, année 1600. Samuel Guichenon, dans la préface do son Histoire générale de la Maison de Savoie, dit aussi que MarcAntoine de Buttet est l'auteur du Célèbre Cavalier.

The text on this page is estimated to be only 23.47% accurate

ISS DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES, Comme on
gnToit eei Ters en révérence dene. Cette Toix de ehaemi fol m temple
eateadse : « Ne me romps mon repos par va regret si fort : • Retourne en ton
pays, et ne me eroi pins mort : • D'estre tel ^e je snis te doit prendre TeoTie.
« Ne Ta doneq comme au morts snr ma tombe éoriTant, « Car par Terta en
terre encor je sols Tlvant , • Et an ciel aTce Dien d'one melUenre Tic (t) ! •
Od peut affirmer que Marc-Claude de Buttet avait fini par embrasser la
religion réformée, car VAmallhée^ dans l'édition de 1575 (2), accusait déjà
un sympathique entraînement vers la foi évangélique. Il faut donc attribuer
à cette espèce de conversion protestante le mépris qu'il semblait faire de ses
œuvres profanes. Le temps était loin où RemyBelleau, dans son
commentaire du second livre des Amours de Ronsard, en 1567, accordait ce
souvenirflatteur à Marc-Claude de (1) VAmalthée, édition de 1575, p. 183.
(i) Pages 74 et 76. Voici les malédictions qa*il adressait au prélats
eathoUqnes en leur reprochant d'entretenir en France la gnerre ciTUE : Vottf
etief , à ttm dire , 6 mitrét elephani , Came de tout ceei ; et toui , povres
enCins , Teuf aVeogléf eu fer, eli! que Tonles-Tons faire? Vous allaiter eu
fiel de cet Hydre maudit? Oiei ce que de Chriit la chère Épouse dit , Et ne
TOUS souilles pins an sang de vostre mère.

disseUtations bibliographiques. 133 Buttet, éloigné de la France pour toujours : « Outre la parfaite connoissance qu'il a de la poësiè (de laquelle il a le premier illustré son pays), il est merveilleusement bien versé aux sciences de philosophie. » Le nom de ce savant poète n'avait plus d'écho, du moins hors de là Savoie, et on ne le trouve pas même cité une seule fois dans les ouvrages qui traitent de la littérature du Xvi^e siècle, avant que Tabbé Goujet lui eût donné place dans sa bibliothèque française , où Fauteur d'il mall^e n'est pas apprécié comme il le mérite. Marc-Claude de Buttet est incontestablement un des poètes les plus remarquables de son temps; il se distingue par la pensée , par l'expression et par le rythme, quand il ne se perd pas dans ses déplorables imitations du grec , du latin et de l'italien ; il égalé souvent Du Bellay et Ronsard ; il a du sentiment, de la passion , au milieu des images les plus bizarres, avec les couleurs les plus fausses, malgré l'enflure, le mauvais goût, l'abus des métaphores, des néologismes et des jeux de mots; il comprend , il sait peindre la nature ; il parle souvent le langage du cœur; il évoque au besoin toutes les nobles inspirations de la poésie; il atteint parfois le plus haut degré de la forme. Viollet Le Duc, dans sa Bibliothèque poétique (1), Ta donc jugé sous l'influence d'une incroyable prévention; en disant : «Le style de Buttet est, en général. (1} Page 98:

134 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. dur et néologique, mais la pensée ne manque pas d'une certaine élévation.... Dans les sonnets, il pétrarquise son désespoir amoureux en vers rocail-. leux et souvent inintelligibles, tant il sont remplis de mots grecs et latins francisés à sa manière d'une façon barbare. » Quant à son invention des vers saphiques rimes, dont il était si fier, nous ne lui tiendrons pas même compte de la difficulté vaincue , et nous ne lui saurons aucun gré de ses tentatives, assez mal accueillies d'ailleurs, dans ta poésie à /a romaine» Le bon sens et le bon goût ont fait justice de ces malheureuses innovations. Nous n'aurons pas plus d'indulgence pour le système de néologisme qu'il a voulu établir en principe, tantôt en forgeant des mots nouveaux tirés des autres langues classiques, tantôt en s'appropriant sans choix et sans critique d'anciens mots de la langue gauloise : le principe était peut-être bon, mais il a été presque toujours mal appliqué. « J'ai bien voulu, dit-il (1) , interpréter certains mots, que j 'ai enchâssés dans mes poèmes, comme précieuses reliques de l'antiquité. » Mais, pour remettre en cours un vieux mot tombé en désuétude , il ne faut pas seulement que ce mot soit indispensable et n'ait pas été remplacé dans le vocabulaire ; il faut encore que ce mot ait sa raison d'être et offre certaines conditions d'existence (i) L* Auteur au Lecteur, k U fin des Œuvres poétiques.

DISSERTATIONS I^BIBLIOGRAPHIQUES. id5 durable , car
 MaroClaude de Buttet se trompe en disant des mots nouveaux qu'il invente :
 « que si ilz te semblent durs (comme par ci d'avant aucuns que tu as jà
 receus), il faut estimer que l'usage les pourra amollir. » Un mot mal
 composé, barbare ou inutile, n'acquiert jamais droit de cité dans la langue t
 française. Marc-Antoine de Buttet, qui s'intitulait comme son père:
 gentilhomme savoisien[^] était avocat au sénat de Ghambéry, lorsqu'il
 rédigea, en 1600, son Cavalier de Savoie[^] auquel il[^]outa une suite
 destinée également à soutenir les prétentions de la maison de Savoie à la
 prosession de Genève. Cette suite, intitulée : Le Fléau de Varistocratie
 genevoise[^] ou Harangue de M. Piolet[^] conseiller d'État à Genève
 (Chambéry, 1606, in- 8), valut à son auteur le titre d'historiographe de
 Savoie. Le seul ouvrage qu'il fit en cette qualité d'historiographe est un
 Discours de rextraction des princes de Savoie[^] qui doit se conserver
 manuscrit à la bibliothèque royale de Turin (1) . Louis de Buttet, seigneur
 de Malatret, cousin germain de Marc-Glaude de Buttet ('2) , fut ainsi que lui
 l'honneur de leur ville natale, et s'y retira dans sa (1] Syllabus scriptorum
 Pedemontii, opère Andr. Rossotti, p. 415. — Biographie universelle de
 Michand, article Buttet, par G. -M. Pfflel. ("è) Biographie universelle de
 Michand, article Buttet. — And. Roisot., p. 400.

136 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. vieiResse, pour se livrer exclusivement à Tétude de rhistoire. Il avait longtemps saivL la carrière des armes; il avait aussi habité la France ; il était chevalier des ordres de Saint-Maurice et de Saint^Lazare ; lise proposait d'écriture une histoire générale de Savoie, sous le titre de Décades savoisiennes ; il n 'en acheva que les vies de Berold et de Humbert, qui se trouvaient manuscrites à la Bibliothèque royale de Turin. Guichenon , qui a proûté de ce travail , loue le style précis et élégant de Tauteur. Louis de Buttet vivait encore à Ghambéry en 1600,

The text on this page is estimated to be only 23.45% accurate

LE VÉRITABLE AUTEUR M mm M PARVENIR. Quel est le véritable auteur de cet ouvrage? Telle est la question que l'histoire littéraire n'a pas encore résolue définitivement. Le savant Bernard de La Monnoye a fait sur ce sujet une dissertation qui parut pour la première fois à la fin du Ménagiana, et qui a été réimprimée depuis en tête de toutes les éditions du Moyen de parvenir. Dans cette dissertation, moins intéressante que d'autres de la même main, il soutient, sans le prouver, d'une manière irrécusable, que Beroalde de Verville est bien réellement l'auteur du Moyen de parvenir, dans lequel, dit-il, on reconnaît d'un bout à l'autre son style et son caractère. L'opinion de La Monnoye a été suivie par le père

138 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Nicéron et parles bibliographes qui se sont occupés, en passant, du Moyen de parvenir^ trop Injustement négligé, sinon dédaigné, par les commentateurs. Mais depuis, la critique moderne a révisé et cassé nombre d'anciens jugements en matière littéraire; on a essayé d'enlever à Beroalde le seul titre qui Tempêche d'être aujourd'hui complètement oublié de même que les romanciers et les alchimistes ses contemporains. Charles Nodier, dont l'avis est de si grand poids dans toutes les choses d'érudition et de goût, à regardé comme impossible que Beroalde ait composé le Moyen de parvenir^ et il ne paraît pas très-éloigné de donner cet ouvrage à Henri Estienne. a Je me contenterai, dit-il, d'un seul raisonnement qui en vaut mille. L'auteur du Moyen de parvenir est un des écrivains les plus vifs, les plus variés, les plus originaux, les plus piquants de notre vieille langue, un des hommes qui en ont le mieux connu l'es^ prit et les ressources , et, par-dessus tout , un conteur inimitable. Cinquante ans plus tôt, ce serait Des Périers ; cent ans plus tard , ce serait La Fontaine 4 pu au moins La Fontaine lui-même. Beroalde de Ver-* ville est le plus lourd, le plus diffus, le plus languissant, le plus ennuyeux des prosateurs de son épo* que , même dans quelques siyets heureux où son imagination paraît être à l'aise (1). » (f) Catalogue de la bibliothèque de M. G, de Pixérécourt^ ayfc des notes de MM. Charles Nodier et Pml Lacroix , p. 103.

The text on this page is estimated to be only 29.46% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 139 Charles Nodier aurait, dit-on, rassemblé, dans ce langage si entraînant et si persuasif que nous lui en* vions, les preuves nécessaires pour démontrer que le Moyen de parvenir est l'œuvre de Henri Estienne, Fauteur du Thésaurus linguæ græcæ et de VApologie pour Hérodoté. Dieu me garde d'arrêter à sa naissance un de ces brillants paradoxes que Charles Nodier sait nous faire préférer à des vérités solides^ qu'il n'a pas ornées des charmes de son esprit et de son style ! Mais j'ai bien de la peine à croire que le réformé Henri Estienne, qu'on nommait pourtant ^ vers 1580 , le Pantagruel de Genève et le prince des atkéistes (i), ait attaqué la Réforme avec plus d'acharnement que la religion catholique, les ministres protestants avec plus de fureur que les moines et les prêtres papistes ; j'ai peine à croire que Henri Estienne , qui, dans son Apologie pour Hérodoté^ écrite à l'âge de quarante ans, avait mis de la décence même dans des récits obscènes, ait perdu toute pudeur dans sa vieillesse, au point de ramasser curieusement ce qu'il y a de plus sale et de plus licencieux dans la langue française; J'ai peine à croire que Henri Estienne ait eu si peu de respect pour la mémoire illustre et intacte de son père Robert, que d'oser le nommer et le mettre en scène au milieu des impuretés et des blasphèmes du Moyen de parvenir; J'ai peine à croire enfin que (1) Sénebier » Histoire littéraire de, Genève , t. I » p. 364^

The text on this page is estimated to be only 25.41% accurate

140 DISSEATATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Henri Estienne, mort en 1598, ait fait allusion, dans un de ses écrits, à des faits qni se sont évidemment passés dans tes premières années du dix*septième' siècle (1). L'origine de ce singnliér livre , intitulé le Moyen dé parvenir^ comme pour détourner les censures de la Sorbonne et du Parlement, est assez ineoBDUe et assez mystérieuse pour que Ton puisse chercher à Texpliquer par des conjectures et des inductions' raisonnées. Voici la supposition que je mettrai en avant, et que je me flatte d'entourer de quelques probabilités,, à défaut de preuves évidentes et maCérièlles. On avait attribué à Rabelais certains livres infâme» qui n'étaient pas de lui ou qui lui avaient été dérobés entre ses manuscrits, ainsi que les fragments duqushtrième livre qu'on publia sans son aveu (en 1547]. Il protesta toujours contre ces publications furtîves, en déclarant que le Gargantua et le Pantagruel étaient bien à lui : a Je le dis, pour ce que méchan^ (1) Voyez chap. Lxxviii , Lxxzv et xciv de notre édition dû Moyeif de parvenir f publiée «▼ecl'orthographe et la ponctuation modernes, dan» I6 bit de mettre en relief le beau style de cet ouTrageel de rendre plus oempréhensible un texte dont robscorité ne pravlent que de la loagnenr des périodes. Nous laisserons donc subsister, contrairement an système que nous aïons adopté depuis, l*erthograplie moderne dans les citations empruntées à notre édition, réimprimée six ou huit fois sur les cUehies et répandue k un grand Bosbre d'exemplaires.

The text on this page is estimated to be only 25.50% accurate

DISSERTATIONS NBLIOGRAPBIQVfiS. i4i tement on m'en a
tupposé aueum fanix et infàmei (1). » Quels étaient ces livres faux et
infâmes imprimés sous son, nom ou colportés manuscrits à la cour de
France ? a On a mis au jour, dit Martial Roger de Limoges, dans ses Lettres
latines inédites , deux livres de LucianUtées et. d'Icadistées^ dont j'oserais à
peine prononcer les tprribles noms, car ils sont sortis de rimagination d'un
être malfaisant (eâP cerebro satur-ntno). On assure que Rabelais en est
Fauteur (î), » Ne reconnaît -on pas le Mùym de parvenir dans ces.
coupables jeux d'esprit [nefandaludkra)^ qui offraient sans doute un
mélange de l'obscénité de Lucien et de l'athéisme d'Épicure? Ces livres de
LueianiHies ei d'Icadisties^ n'étaient-ce pas des espèces d'orgies semblables
aux I codes ou fêtes d'Épicure, dans lesquelles on pouvait tout faire et tout
dire? N'étaïexit-ce pas des entretiens plus libres que les Dialogues des morts
de Lucien, mais roulant comme ceux-ci sur la religion et la philosophie ? Le
Moyen de parvenir n'est-il pas un véritable dialogue des morts à la manière
de Lucien, une véritable orgie à la façon des Icaades épicuriennes ? L'auteur
ou plutôt le rédacteur du Moyen de par(i) Notice histonqae sur la Tie et les
onvragos de Rabelais, p. 50 de l'édition des Œuvres de Rabelais j publiée
par le bibliophile Jaoob daoB la Bibliothèque Charpentier. (1} /»

{Ai DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. venir semble avouer lui-même que Rabelais 11*7 est pas étranger : « Ce livre; dit-il, embrasse les mystères approuvés de toutes les sciences, pour autant qu'il est la juste, solide et naïve interprétation de la pure Cabale, de valeur non imaginaire Pour le prouver, j'ai le père Rabelais le docte, qui fut le médecin de M. le cardinal Du Bellay ; et je le mets ici en avant, parce que les substances de ce. présent ouvrage et enseignements de ce livre furent trouvés entre les menues hesognes de la fille de Vautewr (1). » Rabelais était mort en 1553, sans avoir publié son cinquième livre du Pantagruel , qu'il laissa inachevé et qui ne parut que neuf ans après, en 1562 : ce cin* quième livre, beaucoup plus hardi que les autres, et aussi plus remarquable , ne rencontra aucune opposition ni dans la Sorbonne ni dans le Parlement ; il fut vendu et réimprimé publiquement par toute la France: on ne le censura qu'à Genève. Mais les ou« vrages manuscrits de Rabelais passèrent dans diffé^ rentes mains et ne furent pas mis au jour, à l'exception des Songes drolatiques^ qui n'étaient que des portraits allégoriques dans le genre grotesque, et qui se rapportaient peut-être aux Lucianistées et aux Icadistées^ qu'on ne possédait plus. Je suppose qu'une copie de ces livres infâmes fut conservée dans la précieuse bibliothèque que le sa(1) Ghttp. XII de Botre éditioa.

The text on this page is estimated to be only 29.70% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 143 vant Mathieu Beroalde, neveu et peut-être élève de Vatàble, avait formée à Agen (i), où il était précepteur d'Hector Frégose, fils de César Frégose. Mathieu Beroalde [Dionysius) naquit à Saint-Denis, près Paris : linguiste, historien[^] théologien, mathématicien , philosophe, il fut distrait de ses études par la nouvelle religion que Viret et Ghandieu prêchaient alors à Agen , et il se jeta dans la Réforme; que son ami Jules-César Scaliger et les principaux habitants de la ville avaient déjà embrassée. Il alla ensuite à Paris , en 1558, commencer l'éducation de Théodore-Agrippa d'Aubigné. Son premier élève avait été nommé évêque d'Agen ; il fit du second un huguenot incorrigible qui aurait souffert le martyre plutôt que d'abjurer le calvinisme. Arrêtés Tun et l'autre à Coutances et convaincus d'hérésie, ils s'enfuirent à Montargis , où la duchesse de Ferrare , Renée de France , les reçut avec distinction et protégea leur voyage jusqu'à Gien. Mathieu Beroalde se sépara de son élève, se rendit seul ^ Orléans, qui était (1) « Il ayoit, dit LaHonnaye, des livres rares et exquis, lesquels furent la plupart vendus et dispersés après sa mort. Quelques-uns cependant demeuraient à son flis , qui , dans un temps detroubles , tel que celui oii iWITOit, eut peine à les oonserer. Il en regrettoit un surtout, imprimé, dit- il , à la Chine, que Joseph Scaliger, h qui il TaToit prêté, lui retint. Il en dit un mot dans son Moyen de parvenir , chap . lvi , intitulé Sommaire;, et en parle plus au long et plus sérieusement sur la fin de son Palais des Curieux» »

The text on this page is estimated to be only 29.96% accurate

141 MSSEIITATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. aa pouvoir des religionnaires, et y fut attaqué d'une maladie épidémique à laquelle il eut le bonheur d'échapper : il enseigna Thébreu au collège de cette ville. Il se trouvait à Sancerre pendant le siège mémorable de 1573, et il en sortit plus Eélé pour la religion. Il professa Thistoire à Sedan, puis la philpso* phie à Genève, où il était ministre en 1577. On pense qu'il mourut peu de temps après, non moins estimé des savants à cause de son vaste savoir, que des réformés à cause de son dévouement au culte évaagélique. Mathieu Beroalde laissa un fils, nommé François, né à Paris le 28 avril 1558 ; Il Pavait élevé dans les principes du protestantisme , auquel il était si attaché lui-même, et il n'avait pas manqué de se vouer à rinstruction de ce fils unique, tellement qu'à l'âge de vingt ans François Beroalde fut en. état de publier le Théâtre des instruments mathématiques et mecani-ques de Jacques Besson^ avec l'interprétation des figures d*iceluy (Lyon, Vincent, 1578, in-fol., et Genève, 1594, in-fol). Le jeune François Beroalde avait, en ce temps -là, la passion des mathématiques, où il fit quelques découvertes curieuses ; il apprenait l'horlogerie à Bâle, lors de la mort de son père : devenu maître de ses actions, il s'empessa de mettre à profit les connaissances qu'il avait dans les langues an*> ciennes, et il devînt précepteur du fils d'un grand seigneur. On peut présumer que cet emploi pédagogique le ramena en France et le força de rentrer dans ta

The text on this page is estimated to be only 25.49% accurate

DISSEITATIONS BIBLI0G1UPBIQ0E8. 145 religion romaine, du moins en apparence; car on voit en ses ouvrages , et surtout à chaque page da Moyen de parvenir^ qu'il n'était pas plus catholique que protestant , et qu'il se piquait seulement d'être philosophe. Ce fut probablement à l'époque de son abjuration qu'il sût le nom de Verville à celui de BeroaMey pour n'être pas confondu avec son père, dont le souvenir resta pur et honoré dans l'Église réformée de Genève (1). François Beroalde semble avoir essayé de toutes les sciences : il fut successivement ou à la fois gram* mairien, moraliste, poète\ littérateur, mathématicien, mécanicien, chimiste, alchimiste et architecte. « Le caractère de Verville est, dit le père Nicéron, d'être un discoureur métaphysicien sur toutes sortes de sujets, et d'affecter en toute occasion de paraître instruit des secrets les plus cachés de la Nature, comme de la pierre philosophale, du mouvement per^ pétuel de la quadrature du cercle, des causes et des effets de la sympathie , des phénomènes les plus singuliers de la physique , des mystères de la médecine(l) Cw détails biographiques lonl extraits des Uémoiret powrurvif m VkiMioire de» kommet illuaires, du père Nicéron, t. XXXIV ; da HicIfMMLre de Bayle, de la Dissertation de La Monnoye, de la Biogrë' pUe uniperssUet art. Bbhoaldb. Le jioB'd« Verville ^ qui ii*dlait pat sv l« tllM da Théâtre des instrumeiu mûtkémëtipuê et mécmUpies^ se tre«n sv oel«i de^ la première édition des Soupiré Êmoureux de F, 0. de YerpiUef publiée ea 1S8S. I

146 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. cine, etc.; de faire le théologien et de moraliser fit perte de vue ; de vouloir passer pour habile dans l'architecture, en faisant dans la plupart de ses ouvrages des descriptions circonstanciées de palais; et, avec tout ce fatras et cet attirail d'érudition, de tâcher de paraître galant avec les dames. » Il avait sans doute, dans sa jeunesse, poursuivi avec passion la chimère du grand -œuvre, car en beaucoup d'endroits de ses écrits il se moque des souffleurs[^] comme, un homme qui regrette d'avoir partagé leur folie et d'y avoir perdu son temps ainsi que son argent. Lorsqu'il n'était pas encore tout à fait désabusé de ses illusions hermétiques, il composa ses Recherches de la pierre philosophale et du moyen qu'il y faut tenir, si elle existe ou peut exister; avec une préface contre les souffleurs y imposteurs et sophistes, et quelques sentences contenant tout leur art. Dans ce petit traité satirique , qui fait partie des Âppréheh sions spirituelles , pommes et autres œuvres philosophie 9tfe« (Paris, Timothée Jouan, 1584, in-iS), on re-connaît déjà quelques vagues essais du Moyen de parvenir[^] et le titre même de ce dernier ouvrage apparaît en germe dans le titre des Recherches de la pierre philosophale et du moyen qu'il t faut tenir. En outre , ce recueil de vers et de prose se termine par des pièces libres qui ne promettaient pas moins que les obscénités du Moyen de parvenir, Beroalde de Yerville avait pour Mécène, René, Crespln, seigneur duGast, des Loges, etc., conseiller

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 147 du roi, à qui sont
dédiées les Appréhensions spîri[^] tuelles, et pour ami particulier, Nicolas Le
Digne,

The text on this page is estimated to be only 29.56% accurate

148 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. dans l'année
même de sa nomination, il mit au jour un livre plus analogue au caractère
d'un ecclésiastique (1) : De la Sagesse^ livre y premier auquel il est traité du
moyen de parvenir au parfait état de bien vivre, remédier aux afflictions^
embrasser la constance et trouver l'entier contentement selon l'institution
divine (Tours y Métayer, 1593, in-12]. Le titre de ce traité religieux et moral
renferme celui du Moyen de parvenir. C'est pourquoi il est parlé de le Métayer
ou de notre métayer, on doit reconnaître l'imprimeur de Tours, Jamel
Métayer, qui publiait les Oeuvres de Béroalde.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 149 Sancerre est dite Rancrèse (1). « Dans ses romans, il introduisoit, dit Charles Sorel, des seigneurs et des dames qui couroient diverses fortunes; mais leurs entretiens n'étoient pas très-subtils; et ce qu'on doit estimer là-dedans, ce sont les sentiments d'honneur et de vertu qui sont les plus beaux du monde, avec quantité de secrets de la Nature et de l'Art, par le moyen desquels plusieurs choses extraordinaires se font, au lieu que les anciens romans rapportoient tout à la magie, faute d'invention et de doctrine [1], » Ces éloges d'un contemporain ont quelque chose d'étrange, en présence des détails licencieux et des expressions grossières qui remplissent les romans de Beroalde, où les sentiments d'honneur et de vertu ne se montrent point ailleurs que sur le titre. Voici celui d'un de ces romans, où l'on retrouve par intervalles la plume libertine du Moyen de parvenir. i" Première partie des Av^tures de Floride. En cette histoire françoise on peut voir les différents évi-m nements d'amour^ de fortune et d'honneur^ et combien sont enfin agréables les fruits de la vertu (Tours, Jamet Métayer, 1594, in-12). Cette première partie, de 197 feuillets, est suivie de 136 sonnets, intitulés : . (1) Voyez chap. Lxxxviii de notre édition; U note contient Une erreu biblio^rtphique qui se trouve rectUKe ici. (i) Bibliothèque. firënç. de Sorel , p. 177«

The text on this page is estimated to be only 17.03% accurate

150 MSSfirtatiojis Bibliogiupbiqce». Amour de Minerve en faveur de la belle Doruiée. i* Seconde parHe de\$ Aventurée de Floride. En lorquelle, outre la euite de Vhi^Mre^ se rencontrent divers eueeèe dee vertueux (Tours, Georges Drobel , 1594, iii-12 de 206 fenill.). 3» Troiiiime partie des Aventuree de Floride. En laquelle on r\$eonn(^t, par évine^ «MM, leepunitione de ceux qui ont voulu contrevenir, à rkonneur (Rouen, Raphaël da Petll-Val, iOOl , in* 12 de 572 p.). 4

The text on this page is estimated to be only 29.90% accurate

MSSBRTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. iH avait donné au public diverses poésies, lues et relierchées alors, mais aujourd'hui absolument oubliés : une imitation en vers de VU tapie de Thomas Horus [Idée îe la République. Paris, 1584, in-i!2), poème en sept livres; une traduction des prophéties de Jérémie (Les Ténèbres, qui sont les Lamenta-Hons de Jérémie. Paris, Mathieu Guillemot, 1599, in-12); un poème sur les vers à soie [Serodoki" masie^ au histoire des vers qui filent la soye (Tours,* 1600, in-i2), etc. Ce petit livret, où il n'a rien oublié de ee qui est utile à l'avancement de l'art de la soie et à la génération et nourriture des vers à soie, fut Torigine d'une querelle littéraire qui occupa la ville de Tours et qui mit en évidence Tesprit caustiUne de Beroalde. I3n habitant de cette ville critiqua la Serodokimasie ; Beroalde répondit aussitôt par des épigrammes ; ces épigrammes appelèrent de part et d'autre, dans la lice, de nouveaux champions, et une petite guerre satirique éclata en quatrains, qui furent recueillis dans les Muses ineognues ou la Seille aux bourriers, plaine de désirs et imaginacions d'a^ mour, petit volume in-iâ, imprimé à Rouen, chez Jean Petit, en 1604, sans nom d'auteur, et attribué avec raison à Beroalde. Les poésies de ce recueil sont presque toutes obscènes et bien dignes de servir de préface au Moyen de parvenir (1). {î)BibUêtkique fru»poiê\$ de Goajet, t. XV, p. S7.

The text on this page is estimated to be only 29.89% accurate

15^e mSSSXTAnùKÈ UBliOCftAPHiaOSS. Avant de mettre au jour ce dernier ouvrage, Béroalde corrigea une ancienne traduction de VHypnerotomachia^e faite par Jacques Gohory et réimprimée plusieurs fois dans le cours du XVI^e siècle ; il y ajouta une préface de sa façon, et fit paraître le singulier ouvrage de F. Columna, sous le titre de Tableau des riches inventions^e couvert du voile des feintes amoureuses qui sont représentées dans le Songe dePoliphile^e et subtilement exposées (Paris, Guillemot, 1600, gr. in-4"). Sa longue histoire de Floride avait eu assez de succès pour l'encourager à continuer ses écrits historico-romanesques ; il donna encore trois romans, qui n'eurent pas moins de vogue que le premier, quoique réduits à des proportions plus exigües : i^e Les Amours d'Asionne, ou se voyent les hazards des armes les jalousies^e désespoirs, espérances^e can-gemens et passions, que les succès balancent par la vertu (Paris, Guillemot, 1597, in^o 12 de 475 p.). Il faisait, bon gré, mal gré, entrer la vertu dans tous les titres de ses romans, et plus tard il la mit également en tête du Moyen de parvenir^e sans se soucier qu'elle parût le moins du monde dans le corps du livre, fallait-ce pour en imposer au lecteur, ou bien pour détourner la censure des docteurs de Sorbonne? ^e La Pucelle d'Orléans^e restituée par l'industrie de Béroalde, sieur de Verville^e traité dans lequel^e sous le sujet de cette magnanime Pucelle^e est représentée une fille vaillante^e chaste^e sçavante et belle (Tours, Séb. Molin, 1599, in-12). Le privilège de cette histoire, ou

The text on this page is estimated to be only 23.19% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. i53 plutôt de ce roman, est daté de 1596. 3^e* Histoire véritable ou le Voyage des Princes fortunés, œuvre siégeⁿographique recueillie par Beroalde (Paris, Guerin dit Ld Tonr, 1610, iD-B de 793 p.). Ce roman, où Ton remarque l'épisode du roi Eufransis et de son favori Spanios, au milieu des allégories de la science chimique, passe pour le chef-d'œuvre du genre ennuyeux, même auprès des amateurs , qui le recherchent comme une rareté et qui rachètent à haut prix. C'est à peu près vers la même époque (1610) que le Moyen de parvenir (f) vit le jour, et Ton a tout lieu de supposer que les éditions se multiplièrent secrètement en France, sans Taveu de Tauteur et sans la sauvegarde d'un privilège du roi : on en connaît quatre on (1) Le (foialogue de h bibUotèque Falconnei cHe une édition d« Parte, 1008 la date de t610,iB-II, que la BiUiothèque do Roi possédait Mas donte, pniaque ce Tolmne ne fat pas résenré parmi lei IWret dont oette Bibliothèque s'est enrichie en Terln da legs de Falconnet ; aajoord*hal cette édition ne s*y trooye ptas. Oo doit regretter daTantage une antre édition sans date , pent-être antérieure , avec *ne table ffiffⁿ ntucriie, qui faisait partie des livres résertés (soas le n

The text on this page is estimated to be only 27.18% accurate

154 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. eîsq qui ont été imprimées ctondesUnement à Tours, on à Rouen, on à Lyon, dans les vingt premières années du XYIP siècle. On ne TOit nulle part que la censure tbéologique se soit exercée contre ce livre impie et obscène : on pourrait affirmer que le Parlement de Paris n'en a pas arrêté la vente ni poursuivi le libraire, soit oubli, soit indifférence. Il est vrai que Beroalde avait, selon son habitude, fait figurer la Vertu sur le frontispice de son scandaleux ouvrage, qui est intitulé ainsi dans Tédition que le père Nioeron regarde comme la première et croit sortie des presses de Hollande : Le Moyen de parvenir^ œwere eoîtfenaiîl (a reÂeon de tùui ce qui a été y est et iera. Avec dimanstratUms eertaUies et nécessaires ^ selon la rencontre des effets de vertu ; et adviendra que ceux qui aurotU nei à porter lunettes s'en servirent y ainsi quHl est écrit au Dictionnoire à dortnir en toutes langues. 5. reeensût sapiens àbAadZ. Imprimé cette année. In-24 (sans non de lieu et sans date) de 439 p. Les autres éditions anciennes, sans nom de lieu et sans date, citées par le père Nicéron, sont les suivantes : in-â4 de 617 p., avec cette épigraphe : Nune ipsa voeatres; hae iter est. ^insiu., IX, 320; in-i2 de 617 p., d'un caractère plus gros que l'édition précédente; in-i2 de 672 p.; in-12 de 691 p., édition fort laide. Un bibliographe allemand cite comme la plus ancienne une édition in-12 de 623 p. On prétend que, le Voyage des Princes fortunés

MSSBRTATffWS BULI00IUPHIQUE8. 155 n'ayant point en de
débit, Beroalde, pour dédommager \$on libraire (Gnerin, dit La Tour] ,
improvisa h Moyen de parvenir et Inl en fit présent. On avait dit la même
chose du Gargantua {X)^ et il est peu présamable que Beroalde ait poussé
Jusque-là limitation de Rabelais. Mais Tesprit et le style de certaines parties
du Moyen de parvenir ne nous laissent aucun doute sur son origine
rabelaisienne. Beroalde trouva sans doute dans la bibliothèque de son père
un manuscrit de i^auteur du Pantagruel, un de ces livres dé Ludanie^ téet et
dleadUtietj qui avaient circulé à la cour de François I^{er}, du vivant de
Rabelais : Il le refondit, en rajeunissant le langage et en appliquant à ce
recueil de propos de table son système de déguiser les noms de ses
contemporains sous le voile de Tanagramme ou de Tallusion; il crut par là
s'approprier tout à fait Touvrage d 'autrui, et il intercala, comme pour y
mettre son cachet, une foule de digressions hermétiques, théologiques,
scientifiques, etc.; quelquefois il opéra des retranchements , et ne sut pas
remplir ces lacunes ^lui accusent la maladresse du plagiaire. Il ajouta
beaucoup de choses plaisantes tirées de son propre fonds, mais il en déroba
un plus grand nombre à V Apologie pour Hérodoté dUenri (1) Voyer la
DoUoede moDédilioD deRaMiif , déjà dtéepliibtaU

The text on this page is estimated to be only 29.91% accurate

156 BISSERTAnONS BIBLIOGRAPHIQUES. EsUenne et aux facéties ordurlères qui sortaient alors en profusion des tréteaux du Pont-Neuf et de la place Dauphine. Le Moyen de parvenir eut certainement autant de lecteurs que les Chansons de Tabarin et les Paradoxes de Bruscamblle. Béroalde, -qui ne s'était pas nommé sur le titre de cette audacieuse satire, ne caclia pas longtemps qu'il en était l'auteur^ et même 11 le pro-* clama, en usant des restrictions que lui commandait la nature même de l'ouvrage : il repoussa la respon* sabilité de tout ce qui, dans cet ouvrage, offensait la morale et la religion. Rabelais avait ainsi nié toute participation à l'impression du Gargantua et du Pantagruel, qu'il déclarait corrompus et pervertis en plusieurs endroits^ sans toutefois en faire une édition expurgata qu'il promettait toujours et qu'il ne donna jamais; car il n'avait garde de mutiler lui-même son œuvre. Béroalde voulut exploiter la mine du Moyen de parvenir; mais il ne réussit pas avec le nouveau recueil de mélanges scientifiques et facétieux qu'il publia en 1615, à Paris, chez la veuve de Mathieu Guillemot : Le Palais des Curieux, auquel sont assemblées plusieurs diversités pour le plaisir des doctes et le bien de ceux qui désirent sçavoir, in-12 de 584 p.; il annonça seulement dans ce recueil (p. 461), qu'il était l'auteur du Moyen de parvenir, que ses contemporains lui contestaient peut-être comme bien supérieur à ses poèmes et à ses romans.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 157 « Cependant je vous avise que, comme ici Je donne des atteintes à plusieurs foutes, J'ai fait un œuvre, lequel est une satire universelle où Je reprends les vices de chacun, ie pensois vous le faire voir sous un titre qui est tel : Le Moyen de parvenir; mais on me l'a volé ; si que, pour en avoir le plaisir, vous attendrez encore. Je Tai mis en tel état, que Je Tavoueraï mien; au lieu que Texem plaire dont on m'a fait tort est insolent et que Je dénierois être de moi » aussi qu'i) n'est pas de mon écriture; et avec cela il n'est pas de mérite pour être lu, à cause des convices qu'on m'a rapporté qui y sont, pour ce qu'il y a des contes désagréables, ce qui n'est pas au mien , où je ne taxe ni moine ni prêtre, ni ministre ni nonnain, et n'a point de contes qu'on tire à telle conséquence; mais rencontres joyeuses, et touches tendantes à réformation. » Le P^{is} des Curieux[^] divisé en quatre-vingts otie[^] ou chapitres, dans chacun desquels Beroalde trtUe un sujet singulier ou plaisant, assaisonné de petits contes et de moralités, a été fait certainement pour servir de suite au Moyen de parvenir; mais plus il y a de rapports entre la forme et l'agencement de ces deux ouvrages, plus la matière et Texécutlon paraissent différentes. Dans le Moyen de parvenir[^] on reconnaît souvent la même fantaisie que dans le Palais des Curieux; mais on sent, dans ce dernier recneil, que Beroalde est livré à lui-même, et qu'il n'a plus à sa disposition les rognures ou le canevas

The text on this page is estimated to be only 29.57% accurate

i58 DISSEnTATIOMS BIBLIOGRAPHIQUES. d'nn ouvrage de Rabelais (t). On savait dès lors que h Moyen de parvenir était revendiqué par Beroaide de Verville, qui n'avait pourtant pas fait preuve d'une pareille verve comique dans vingt volumes publiés sous son nom. Trois de sels contemporains lui ont donné celte qualité d'auteur : Agrippa d'Aubigné, qui était lié d'enfance avec lui et qui le nomme • dans la Canfestion de Saney[^] liv. I, ch. viti, en citant un passage du Moyen de parvenir; Naudé[^] qui parle des Bouffonneries de Verville dans son Diahgue de Maeurat et de Saint-Ange[^] p. 579, et La Mothe Le Yayer, qui dit dans la préfaée de ses Doutes de la philosophie sceptique : « Les chapitres du Moyen de parvenir sont tout à fait exorbitants, Verville s'étant plu à les rendre tels , pour couvrir des saletés honteuses et condamnables. » On rapporte la mort de Beroaide à l'année de la publication de son Palais des Curieux[^] 1612. Son caractère fier et arrogant se montre dans une particularité de sa vie, qu'il raconte au chapitre xiii de ce livre. Un gentilhomme du Poitou se targuait de jsa richesse, pour lui faire sentir sa pauvreté : « Sachez, monsieur, lui dit Beroaide, que j'ai assez de monnole pour vous payer dix fois votre valeur et vous donner ensuite pour rien à qui voudra. » Et lànessus, de (l) Voyez une bonne notice snr le Palaia âet Curieux , dans le t. II de VAnolectobibUonAxL marqnii dn Ronre.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 159 mettre Fépée à la main ..Le gentilhomme se reprocha d'avoir ofTensé Beroalde, et loi demanda son amitié au lieu d'accepter son défi. Cette aventure, où Beroalde porte répée, est antérieure probablement à sa réception canonique dans le chapitre de Saint-Gatien de Tours. Après la mort de Beroalde , le Moyen ie panetdr fut réimprimé à Finfini , lu et apprécié par les per^ sonnages les plus graves, copié et cité par les écrivains les plus estimés : Charles Sorel ne Toublia pas dans sa BihlioikiqM françoUe^ et l'examina ample* ment dans les remarques du dernier livre de son Berger extravagant; Boisrobert le pillait dans ses Contes aux heures perdues , publiés sous le nom de son frère, le sieur d'Ouvilie; Antoine Oudin lui emprunta la meilleure partie des proverbes qui composent ses Curiosités françaises; Furetière le désigne parmi l^ autorités de son Dictionnaire, etc. Le savant Sarnaise lui-même ne dédaignait pas de s'égayer à Taide de ce répertoire de Joyeuseté et de satire inimitable ; témoin cette anecdote que La Monnoye tenait d'un ami de Saumaise :

160 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. « Ha ! ha ! dit la reine, voyons ce que c'est , mon« trez-m'en les bons endroits. * Saumaise lui en ayant montré un des meilleurs, elle le lut d'abord tout bas en souriant; après quoi, pour se donner plus de plaisir, s'adressant à la belle Sparre, sa favorite, qui entendoit le françois : « Viens, Sparre, s'écria-t-elle; 1 viens voir un beau livre de dévotion, intitulé Le t Moyen de parvenir» Tiens , lis-moi cette page tout « haut. » La belle demoiselle n'eut pas lu trois lignes, qu'arrêtée par les gros mots, elle se tut en rougissant ; mais la reine, qui se tenoit les côtés de rire, lui ayant ordonné de Continuer, il n'y eut pudeur qui tint; il fallut que la pauvre fille lût tout. » L'idée générale du Moyen de parvenir est assez bien rendue dans ces lignes de La Monnoye : « L'auteur y suppose une espèce de festin général, où, sans conséquence pour le^ rangs, il introduit des gens de toute condition et de tout siècle, savants la plupart, qui, n'étant là que pour se divertir, causent de tout en liberté, et, par des liaisons imperceptibles, passant d'une matière à une autre , font des contes à perte de vue... Cet ouvrage est une représentation naïve des conversations ordinaires : que trois ou quatre personnes s'entretiennent familièrement, elles parleront insensiblement de mille choses différentes, sans s'apercevoir de la différence des sujets. » Mais La Monnoye n'a pas soupçonné que Beroalde n'avait admis auSYMPOSE du Moyen de parvenir, que des philosophes qui s'étaient distingués dans l'étude des

The text on this page is estimated to be only 29.32% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Î6i sciences
métaphysiques, pliysiques ou morales, et qui pouvaient être à divers titres
les convives de fa Sophie ou de la Sagesse; il n'a pas deviné davantage que
Beroalde avait caché ses contemporains, et sans doute ses amis, sous les
noms des hommes illustres anciens avec lesquels ils offraient quelque
analogie de irfivaux, de caractères ou d'idées.»

162 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. quelques-uns, qui nous échappent, ne devaient être reconnaissables que dans la ville de Tours : «Or, entendez, belles petites mignonnes âmes qui venez ici sucer les rainceaux du rameau d'or pour savourer la science, que nous Sjommes, nous qui parlons, de ce temps; nous y sommes, en tenons et y vivons...; et parce que nous sommes gens qualifiés, notre assemblée a été réparée de menus-suffrages de la magnifique mélodie de Tantiquaille et nouveauté...; et, de fait, la gloire de Tantiquité, Temembrance des gestes et parure de Tenfance et autres Ages du temps, n'a fait que feuille à notre congrégation, y apportant une gelée de sagesse qui, resplendissant partout, nous a fait triompfaamment agir. * (Chap. iv.) Quant au but, à la conclusion du Moyen de par-* venir ^ il n'y en a pas assurément ^ et ce serait peine inutile que de chercher le mot de cette énigme. Be« roalde, dans les passages suivants, rattache ù peine son titre à son sujet, et fait semblant de l'expliquer de différentes manières , qui ne sont là que pour dé* router le lecteur. Il analyse son ouvrage en ces ter

DISSERTATIONS EIBLIOGRAPHIQUES. 163 on s'éclaircit, on débattit, on s'accorda, on trinquâ Tun à l'autre, on fit carrous, on remarqua, on trémoussa, on s'accorda, on cria tout bas, on se tut tout haut, on se moqua, on murmura, on s'avisa^ on se reprit, on se contenta , on passa le temps , on douta, on redouta, on s'assagit, on devint, on parvint. a Qu'en advint^l ? lien advint ce docte monument, ce précieux mémoria), ce Joyeux répertoire de perfection , cet antidote contre tout malheur, cette afftloire de bonnes grâces, ce Moyen de parvenir^ uni--, que bréviaire de résolution\$^universelles et particulières... » (Chap. XI.) ' Plus loin, il fait une allusion évidente au roman de Rabelais , que le cardinal Du Bellay avait appelé U Livre par excellence, et il a Tair d'employer les propres expressions avec lesquelles Rabelais pouvait lui-même désigner son ouvrage : « Il nous suffit de vous raconter, et à vous de croire, que tout est fort bien caché sous cesénlgmes» ainsi que le trouveront les enfants de la science, les fils des sages et heureux, prédestinés à trouver la lanterne de discrétion et la lampe de béatitude; et, afin d'avoir le crédit de se chauffer au beau feu d'intelligence, vous qui avez envie de parvenir ^ que nous vous faisons part de ce fin recueil de mystères au* thentiques, vous proposant devant les yeux les syioboles de chacun, comme ils ont été proférés... Ce volume, de tous temps, ^ été et sera, à cause de son excellence, pour son mérite, et Ik jamais, par ceux qui

t64 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. ont de l'entendement, en grosse lettre dit et nommé LE LIVRE. i> (Chapitre xii.) Ailleurs, il met dans la bouche de Biaise de Vigenère cette piquante définition du Moyen de parvenir : « Je vous dirai que le principal mot du guet du Moyen de parvenir est d'avoir de l'argent : aux moines, pour se soûler et besogner leur soûl, d'autant que c'est leur part; aux gentilshommes, pour paroître; aux ambitieux, pour se faire mistigorifler comme petits démons sur le plat d'une pelle; et aux autres, pour avoir du contentement en vérité et non en songe » (Chap. cv.) Le génie de Rabelais éclate à chaque instant dans ce Livre y auquel il ne manque que son nom; mais, dans un endroit de l'introduction, Beroalde semble faire l'aveu de son plagiat, en déclarant qu'il A'est que le rédacteur, le continuateur, le commentateur, l'éditeur du Moyen de parvenir : il craignait sans doute que des copies de l'ouvrage qu'il accaparait n'existassent en d'autres mains, et que l'on ne lui arrachât, à lui pauvre geai, les plumes de paon qu'il avait volées. a Les mélanges, que vous trouverez, sont survenus, à cause de l'antiquité de ce volume, et des annota* tiens, apostilles et interprétations qui y étoient mi^ ses; et le gentilhomme qui les transcrivit, pour votre avancement en toute sagesse , a tout écrit d'une suite, mêlant, sans distinction, glose et texte : ainsi que, quand vous êtes à table, vous qui ne jeûnez pas,

DISSEnTATIONS BIBLIOGIUPHIQCES. i65 VOUS mangez des viandes prises de çà et de là selon roccurrence... < Je vous assure que ce livre étoit simple et net, beau comme le Jour, ainsi qu'il est encore, bien qu'il soit pélemélé de notes et considérations... » Le personnage qui vous produit en tout honneur ces saints mémoires de perfection , a pensé que le texte ne valoit pas mieux que le commentaire; parquol 11 les a fait aller ensemble. 9 (Chap. x.) Le plagiat de Beroalde de VervIUe n'a pu être prouvé par la découverte d'un manuscrit authentique de Rabelais; mais ce qui suffit pour le démontrer aux plus incrédules, c'est l'œuvre; c'est l'esprit, la gaieté, la hardiesse, l'originalité de cette ss^tire , qu'on prendrait volontiers pour un fragment du Pantagruel v Les éditions du Moifen de parvenir^ qui sont nombreuses, outre celles sans date, que nous avons décrites plus haut d'après Nicéron, appartiennent presque toutes à la fin du XVII« siècle et au commencement du XYIII◊. Les suivantes se font remarquer par leurs titres bizarres : Le Salmigùndis^ ou le Manège du genre humain. Liège, Louis Refort, 1698, In 12 de 347 p. Le Coupecu de la Mélancolie y ou Vénus en belle humeur, Parme, Jacques Le Gaillard, 1698, in-12 de 347 p. C'est la même que la précédente , dont le titre seul a été changé. Le Moyen de parvenir^ nouvelle édition^ corrigée de

The text on this page is estimated to be only 29.79% accurate

166 1>ISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. «itoer^s foules qui n'^y itoient point y et augmentée de plusieurs autres. Chinon^ de l'imprimerie de François RàkelaiSy rue du Grand Bracquemurt^ à la Pierre phi-hsophale, l*ann^ pantagruueUne^ in-lâ, 2 vol. ensemble de 544 p. Cette édition, qui est précédée de la dissertation de La Monnoye, fut réimprimée avec le même titre, in-iâ, 2 vol. ensemble de 542 p. Les éditions les plus communes, et aussi les moins fautives, sont celles qui suivent, et portent une date : Le Moyen de parvenir, contenant la raison de tout ce qui a été^ est et sera. Dernière édition, exactement corrigée et augmentée d'une table des matières (publiée par Lenglet-Dufresnoy, avec un abrégé de la dissertation de La Monnoye). Nulle part, 100070032 (1732), in-i6, 2 vol. de 239 p. et de 260 p. La même édition a été réimprimée en 1738, 1739, 1754 et 1773. Le Moyen de parvenir^ nouvelle édition (publiée par €fa.-Jos. Panckoucke , avec les imitations des contes en vers latins et français). A*** (Paris), 100070057 (1757), 2 vol. in-12 ; charmante édition, imprimée en caractères elzévirien. Il y a enfin une mauvaise édition du Moyen de parvenir^ en 3 vol. in-18, mal imprimés et sans gravures, dans la collection de Cazin. PW~i^^"i^»"

VI LE COMTE DE PERMISSION. 1 RECUEIL DE SES
OEUVRES. Nous avions promis depuis longtemps au Bulletin du
Bibliophile un travail aussi complet que possible sur la vie et les ouvrages
du comte de Permission, qui a droit d'occuper une belle place dans l'histoire
des fous célèbres , et qui mérite aussi de tenir son rang dans la bibliographie
curieuse. Notre siège était fait^ lorsque M. Techener nous a communiqué les
Études bibliographiques sur les Fous littéraires, que M. Octave
Delepierre, secrétaire de la Société des Philobiblion de Londres, venait de
publier dans les Mélanges

161\$ DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. de cette Société.
En présence de cette savante et spirillaëlle notice, consacrée à l'illustre comte de Permission , notre siège est à refaire. Nous trouvons plus sage d'y renoncer, puisque la place est prise par un bibliographe. M. Delepierre est de Técole de notre maître à tous, Charles Nodier; il sait donner une forme piquante et variée à tout ce qu'il écrit sur la science des livres rares ; il mêle toujours à une érudition solide le goût littéraire qui doit être Tâme de la bibliographie : il nous instruit en nous charmant. Telle est, au reste , la devise de la Société des Bibliophiles de Londres , de cette Société toute française qui s'est fondée sous les auspices d'un noble prince, qu'il faut nommer avec respect en première ligne toutes les fois qu'on tient à prouver que les princes peuvent être encore, de nos Jours, les amis et les protecteurs des lettres. M, Delepierre, en composant ces doctes et ingénieuses études sur les Fous qui se sont fait imprimer, et particulièrement sur Bluet d'Arbéres, a répondu au VœU exprimé par Charles Nodier, qui avait lui-même donné le plan de cette bibliothèque de la folie. Il a voulu nous faire connaître la vie et le caractère de cet étrange personnage, qui, sous le nom de comte de Permission, chevalier des Lignes des treize Cantons de Suisse, a préparé bien des torturée aux Saumaises de la bibliographie : il a voulu en même temps nous donner des renseignements plus étendus et plus exacts sur les œuvres de ce fameux visionnaire.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 169 €'est seulement à cette seconde partie du travail de M. Delepierre qu'il nous paraît utile de faire des additions bibliographiques, que nous fournira la comparaison de plusieurs exemplaires du recueil des œuvres de Bluet d'Arbères. De Bure le jeune, dans sa Bibliothèque instructive[^] avait essayé le premier de rédiger le catalogue des livres qui composent ledit recueil ; ce catalogue, quoique fait sur l'exemplaire du duc de La Vallière, lequel exemplaire passait pour le plus complet qu'on eût formé à cette époque, présente des lacunes et même des erreurs notables; M. Delepierre en a signalé quelques-unes, en a soupçonné quelques autres, dans un nouveau catalogue , plus développé et mieux étudié, qui s'arrête malheureusement au 61[^] livre des OŒuvres du comte de Permission. Nous croyons devoir consigner ici certaines remarques générales qui serviront à guider les bibliophiles dans le choix des exemplaires qu'ils pourraient rencontrer de ce rare et précieux recueil, exemplaires si différents les uns des autres, et la plupart offrant des particularités qui les distinguent. Commençons cette note, purement bibliographique, par déclarer que, suivant notre conviction bien fondée, il est et serait absolument impossible de faire un exemplaire vraiment complet, et même jpresque complet, de ce singulier monument de la folie humaine. Il résulte donc de nos recherches personnelles que les exemplaires les plus complets ne sont pas les plus 9

170 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. précieux, et que les plus rares sont ceux qui se recommandent par leur bon état de conservation, par la grandeur des marges, par la fraîcheur du papier et par la garantie d'une ancienne reliure. Peu importe, ce nous semble, que ce recueil, toujours incomplet, quoi qu'on fasse, soit relié en trois volumes, en deux ou en un seul. Ce qu'il faut, ce qu'on doit désirer en achetant pareil ouvrage, si toutefois on a le bonheur de le trouver jamais, ce phénix des livres, c'est d'avoir un livre bien conservé et bien relié, pour servir de spécimen dans la classe heureusement très-bornée des livres composés par des fous. Ainsi, le plus bel exemplaire que nous connaissions, le plus intéressant aussi aux yeux d'un véritable bibliophile, n'a nullement la prétention d'être bien complet; mais il a été relié en maroquin rouge par Padeloup, qui a laissé aux marges toutes leurs dimensions et qui paraît avoir été chargé d'exercer son savoir-faire sur une réunion de parties entièrement pures et encore brochées (i). Il est bon de savoir que le comte de Permission, après avoir fait imprimer un de ses livres, qui forment ordinairement 21 ou 12 pages; après avoir distribué lui-même la moitié environ de l'édition tirée à des (i) Gemagniflque exemplaire, dont nous Ignorons la provenance» était dans les mains de notre ami Techener, qui est cent fois pins bibliophile que libraire.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 171 nombres inégaux, faisait imprimer à part, pour chaque livre, deux feuillets qui n'étaient pas seulement destinés à figurer en tête de ce livre comme titre détaché et supplémentaire , mais qui devaient servir de prospectus pour attirer de nouveaux acheteurs , pour vendre le reste d'une édition et quelquefois une édition nouvelle. C'étaient ces feuillets qu'il répandait à profusion dans les rues, de même qu'on distribue aujourd'hui, sur la voie publique, des circulaires et des prospectus commerciaux, avec approbation de la police. De Bure le jeune, qui souvent n'a vu que des feuillets volants à la place des livres qu'ils annoncent, s'est figuré que les livres n'existaient pas et n'étaient représentés que par leurs titres , quoique ces titres indiquassent, en général, les matières contenues dans les livres mêmes. La teneur des titres en question aurait dû suffire pour éclairer De Bure le jeune et lui faire constater l'existence des livres originaux, parmi lesquels on en remarque plusieurs qui parurent d'abord sans aucun titre. Ces titres-prospectus, dont chacun forme invariablement deux feuillets, l'un portant le titre imprimé avec ou sans gravure, l'autre ne présentant qu'une gravure qui n'a pas toujours de rapport avec le sujet du livre, manquent naturellement dans les anciens exemplaires rassemblés par les souscripteurs qui composaient la clientèle permanente de Bluet d'Arbères. On comprend que lesdits titres-prospectus, imprimés après coup pour sol

172 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. liciter rattention et les aumônes des passants, niaient pas une importance réelle dans les œuvres de Tauteur. Voici cependant quelques particularités nouvelles qu'on peut extraire de ces titres-prospectus, que De Bure a pris quelquefois pour les livres euxmêmes, et qui , nous le répétons, ne sont pas nécessaires dans le recueil du comte de Permission. Le premier livre d'Oraison, imprimé à Paris le 1^{er} mai 1600, par le commandement du comte de Permission, qui a fait la composition^e avait été tiré à 2,000 exemplaires : a ont été tous donnez; il n'en reste plus que douze, v disait Tauteur, quand il fit faire le titre-prospectus, qui offre son portrait en costume d'homme de guerre. Ce titreprospectus n'a jamais été mentionné par les bibliographes. Le second livre d'Oraison , imprimé également à Paris, au même nombre de 2,000 exemplaires, et dédié « au Roy de France, quatriesme de ce nom, grand empereur, Theodose I

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 173 fit paraître ce titre-prospectus, en deux feuillets, que les bibliographes ont cité, sans dire que le livre, contenant trente-six feuillets, est perdu. Le quatrième livre des Prophéties n'existe pas davantage, quoique les bibliographes aient cité son titre-prospectus, en deux feuillets, où Ton apprend que ce livre, contenant soixante feuilles, avait été dédié à Henri IV et tiré à 4,000 exemplaires : il n'en restait plus que quatre, lorsque tous les autres eurent été donnés, au mois de juin 1600. Le cinquième livre, dédié au comte de La Hunauldaye, contenait vingt-quatre feuilles : il avait été tiré à 5,000, dont trois seulement restaient après la distribution des exemplaires. Ce livre-là, par malheur, Livre de Songes, n'est plus représenté que par son titre-prospectus. *r^^Le sixième livre des Visions^ imprimé le 25 octobre 1600, contenait vingt-quatre feuilles; il était dédié au comte de Laval : douze exemplaires seulement survécurent à la distribution générale des 2,000 que le comte de Permission avait fait imprimer. Le titre-prospectus du septième livre, imprimé à Paris, le 20 novembre 1600, offre un portrait de Henri de Bourbon, prince de Condé, à l'âge de neuf ans, en 1597. Le livre, tiré à 2,000, dont il ne restait plus que 100 après la distribution, contenait douze feuilles, suivant ce titre-prospectus que les biographes n'ont pas connu ; or, comme il est composé de vingt-quatre pages, on doit en conclure que le comte

174 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. de Permission désigne les feuillets par le nom de feuilles[^] qui pourrait donner lieu à quelque incertitude et à quelques calculs erronés. En voilà assez sur les titres-prospectus. N[^]oublions pas, toutefois, qu[^]on y trouve la preuve irrécusable de l'existence de plusieurs livres en grand format, in-4 sans doute, [^]ui ne sont jamais parvenus sous les yeux des bibliographes. On lit, sur le titre-prospectus du vingt-septième livre du Chariot tri(umphant : « Est en grand volume et ne peult pas entrer en cestuy rang. » Puis, au-[^]lessous : «c Le vingt-neuviesme livre est en grand volume , qui ne peult pas entrer aussi en cestuy rang, d Le titre-prospectus du quarante et unième livre, en un feuillet, porte cette note : « Le quarante-deuxiesme livre, qui est le Tableau du Paradis et de l'Enfer, qui est en grand volume, ne peult pas entrer en cestuy rang. * Il faudrait un volume entier, et peut-être un grand volume, pour décrire avec soin et en détail toutes les parties qui doivent composer les Œuvres du comte de Permission. Nous ne pouvons présenter ici qu'un simple aperçu de cette espèce d'enquête et de procèsverbal bibliographique. Nous voudrions aussi que dans une description fidèle et minutieuse de ce recueil, si rare et si curieux, on examinât toutes les gravures en bois dont il est orné, et qui appartiennent originairement à des ouvrages de toute espèce, imprimés à différentes époques et par différents imprimeurs. 11 faudrait distinguer celles que le comte

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 175 de Penmission a fait graver lai-même, probablement diaprés ses propres dessins, et qui sont souvent trèsintéressantes à cause des portraits, des emblèmes et des devises qu'elles représentent. Voici, sur les premiers livres de Bluet d'Arbères, quelques simples notes de bibliographie qui montreront combien ii serait insensé de chercher à faire un exemplaire complet du recueil de ses OŒuvres. Titre général et préface : LIntitulation et Recueil de toutes les csuvres de Bernard de Bluet d^ArbereSy comte de Permission , 4 pages avec la devise de la croix. 1. Premier livre d'Oraison^ titre, deux feuillets, avec la figure du comte de Permission , représenté en soldat et en berger ; non cité par De Bure. Oraisons qui ont esté données à Bernard de Bluet d'Arberes..., 72 pages, avec la devise de Bluet d'Arbères. 2. Second livre d'Oraison^ titre, deux feuillets, avec les portraits de la famille royale et celui du comte de Permission. Ce livre manque. 3. Troisième livre des Sentences sans répliques ^ titre, deux feuillets , avec le portrait du comte de Permission, inspiré par le Saint-Esprit. Ce livre, qui contenait 36 feuilles ou 72 pages, manque. 4. Quatrième livre des Prophéties^ titre, deux feuillets, avec les fleurs de lis de France et les

176 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. armes du roi. Ce livre , qui contenait 60 feuilles ou 120 pages, manque. 5. Cinquiesme livre ^ a qui traite des songes et interprétations; » titre, deux feuillets, avec une gravure représentant le comte de l^ermission, sous le nom d'Archimède. Ce livre, qui contenait 2i feuilles ou 48 pages, manque. 6. Sixteime livre des ViiUms^ titre , deux feuillets avec figure alchimique. Ce livre, qui contenait U feuilles ou 48 pages, manque. 7. Septiesme livre des Prophéties j titre , deux feuillets, avec portrait de Henri de Bourbon , prince de Condé; non cité par De Bure. Le septième livre de Professie (sic) du comte de Permission, dédié à Henri Bourbon , prince de Condé , 1601 ; 24 pages, sans autre figure que remblème de TArbre de vie. Réimpression de ce Livre de Prophéties , dédiée au seigneur de Rambouillet, 24 pages. 8. Le huitiesme livre de Vinterprétation du Tableau du Paradis et de l'Enfer, dédié à défunte M^o>« la princesse de Condé, titre ; deux feuillets, figures ; non cité par De Bure. Le YIII*' livre du comte de Permission, 1600, 24 pages, sans autre fig. que TArbre de vie. 9. Le neuviesme livre des Rois, Princes, Ducs et grands Seigneurs, dédié à M. le prince de Conty ; titre, deux feuillets, avec figures; non cité par De Bure.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 177 Le IX** livre des Rois, 34 pages, sans autre figure que TArbre de vie. M. Delepierre dit que ce livre est dédié à Henri de Bourbon, roi de France, pour lequel 500 exemplaires ont été imprimés. C'est là une seconde édition sans doute. iO. Le dixième livre qui tient le second rang du livre de la Gramme des Rois, dédié à Henri de Savoye, duc de Nemours; titre, deux feuillets, avec portraits et armoiries ; non cité par De Bure. Le X« livre, 24 pages, avec TArbre de vie. Il y a deux éditions. Tune dédiée à Henri de Savoye, Tautre à M. de Beaumont, toutes deux avec la date du 16 mars 1601. 1 1 . Le onziesme livre, qui traite de toutes les premières du Monde j dédié à Marie de Médicis, reine de France; titre, deux feuillets, avec les armoiries de la Reine; non cité par De Bure. Le XI« livre, dont 200 copies ont été dédiées à Ysabeau de La Tour, dame de Sardiny, 24 pa* ges, flg. il. Le douziesme livre j qui traite des grands seigneurs qui sont compris dans les terres du duc de Savoye^ dédié à Charles Manuel, duc de Savoye; titre, deux feuillets, avec. portraits du comte de Permission et de sa maîtresse Argentine Provane ; non cité. Le XII® livre V 24 pages, en petit texte, avec TArbre de vie. . s*

The text on this page is estimated to be only 28.89% accurate

178 BISSERTATIoirS BIBLIOGRAPHIQUES. i3. Le Ireiziesme /tvre, qui traite de noms et surnoms et interprétations des grands seigneurs de qua^ Uté^ dédié au marquis de Lullin; titre, deux feuillets, avec portraits; non cité. Autre titre-prospectus, 1 feuillet, sans fi^re; non cité. Au bas, on lit pour la première fois cet avis que le comte de Permission a répété sur quelques autres titres-prospectus : « Le comte de Permission prétend donner tous ses livres reliés ensemble, à tous ceux à qui il en a dédié. » Suivant De Bure etl. Delepierre, le XIII® livre aurait 12 pages; mais il n'en a que 8, cotées 6, parce que deux pages sont remplies par des portraits, entre autres ceux du comte de Soissons, du duc de Biron, du duc de Guise, etc. ii. Le qualorziesme livre, qui traite des noms et surnoms et interprétations des seigneurs de qualité de France^ dédié à M. de Saint Falle; titre, deux feuillets, avec fig. représentant saint Hubert; non cité. Autre titre-prospectus, 1 feuillet, sans fig.; non cité. Le XIY® livre, auquel De Bure attribue 12 pages, n'en a que 6, plus 1 feuillet non chiffré, avec l'Arbre de vie. 15. Le quinxiesme livre des Sentences et présages, dédié à H. de Nantouillet Belle face; titre.

.DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 179 deux feuillets, avec flg. représentant saint Hubert et le dieu de Tamour. Autre titre, 1 feuillet, sans fig.; non cité. Le XV® livre, qui commence ainsi : Autre sentence de Vinterprétation, etc., a 12 pages, sans fig. ; non cité par les bibliographes. 16. Le XYI® livre, qui traite des Sentences, dédié à Anne d'Est, duchesse de Nemours; titre, deux feuillets, avec le portrait du comte de Permission agenouillé et entouré d^emblèmes ; non cité. Autre titre, 1 feuillet, sans fig. ; non cité. Le XVl« livre commence ainsi : Autre sentence de rinterprétation^ etc.; il a 12 pages, sans figures. 17. Le XVII® livre, qui traite des visions du comte de Permission, dédié à Antoine Zamet, baron de cinquante mille escus^ frère du grand Abraham Surmonte; titre, deux feuillets, avec figures allé^ goriques représentant M. de Roqueloire (sic] le Victorieux^ et M. Anthoine Zamet Surmonte; non cité. Autre titre, 1 feuillet; non cité. Ce livre, de 12 pages, sans figures, commence ainsi :

180 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES* Ce livre, de iS
pages, sans figures, comme iKe ainsi : a Sentence haute et puissante
composée par le sieur compte [He] de Permission. » Autre titre, i feuillet;
non cité. i9. Le dixneufiesme livrer qui trailte de la namanee et de
l'advenement de Monseigneur le Dauphin, dédié à Bastien Zamet, le grand
Abraham, fnar^ guis d'un million d'or^ par la grâce de Dieu; titre, deux
feuillets, avec fig. représentant le Sacrifice d*Abraham; non cité. Ce livre,
qui a 12 pages avec flg. , commence ainsi : « La Justice de Dieu pour ma
désobéissance.... » 20. Le XX<: livre="" des="" sentences="" d=""
antoINETTE="" du="" pont="" marquise="" de="" guercheville="" titre=""
deux="" feuillets="" avec="" le="" portrait="" la="" dame="" et=""
celui="" m.="" premy="" belle="" fin="" non="" cit="" autre="" sans=""
figure="" feuillet="" ce="" xx="" orn="" portraits="" famille="" plessis=""
a="" pages.="" xxi="" qui="" traiu="" v="" dise="" division=""
religions="" commenc="" parachev="" par="" un="" vendredi-saint=""
henri="" ly="" une="" gravure="" repr="" proph="" nahum="" pages=""
figures.="" lexxii="" visions="" anne="" p="" moniafier="" duchesse=""
luce=""/>

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 181 • princesse de Soissons; titre, deux feuillets, avec le portrait des évangélistes et du comte de Soissons ; non cité. Ce livre Y de 12 pages, avec figures tirées d'une Danse des morts, commence ainsi : « Sentence composée par le comte de Permission; voilà deux artisans... » Seconde partie, deux feuillets avec les portraits des ancêtres d'Emmanuel Philibert , duc de Savoie; vision du mois de juillet 1602 ; non cité. 23. Le XXIII« livre des Visions, dédié à Henri de Bourbon, duc de Montpensier; titre, 2 feuillets, avec portraits du comte et de la comtesse de Saint-Paul ; non cité. Autre titre, sans figure, 1 feuillet; non cité. Le XXIIli^ livre, de 12 pages, avec figures empruntées à une Vie -de Jésus-Christ, commence ainsi : c Il me sera^ représenté, devant moy, comme les comédiens... » 24. Le XXIY* livre des Sentences et présages, imprimé le 30 mai 1602 , dèi\^ è Henri , duc du Haine; titre, deux feuillets^ avec les instruments de la Passion, figure très-singulière et trèséquivoque; non cité. Ce livre, qui a 12 pages, sans figures, commence ainsi : a Autre vision que je voyois que les gens du Roy de France. » 25. Le XXV« livre, «qui traitte des Sentences et présages, » dédié au comte et duc de Yaude

182 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. mont et de Lorraine ; titre, deux feuillets, avec le portrait du seigneur Paul d'Estournel; non cité. Autre titre, 1 feuillet, sans figures, avec cette note : c Le comte de Permission ne sçait ni lire ni escrire et n'a Jamais estudié. » M. Delepierre a cité ces deux titres. Ce livre, qui a 12 pages, sans figures, commence ainsi : « Quand le ciel est bien clair... » 26. Le XXVI« livre des Visions, imprimé le 1^{er} mai 1602, dédié à Henri de Savoye, prince et duc de Nemours; titre, deux feuillets, avec les portraits de W^{^^} de Longueville et d'Estouteville.. Ce livre , qui a 8 pages , commence ainsi : ((Le vingt sixiesme livre, qui traite des visions et qui a esté imprimé le premier jour de may 1602...» Non cité. 27. Le XXVII^e livre, « qui traite de la représentation et ressemblance du Chariot triomphant et du plaisir de monsieur le Dauphin du Roy de paix, » dédié à la duchesse de Nemours ; titre, deux feuillets , avec figures. Autre titre, sans figure, 1 feuillet; non cité. Ce livre, qui avait été imprimé en grand volume, n'existe pas. 28. Le XXVIII« livre, « qui traite des Sentences, » dédié à M. Le Clerc, président des Monnoies ; titre, deux feuillets, avec les portraits de G. Le Clerc et de Miron, lieutenant civil ; non cité. Autre titre, 1 feuillet, sans figure; non cité.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 183 Ce XXVIII* livre , qui a 112 pages , commence ainsi : « L'interprétation que le comte de Permission donne du nom et surnom à haut et puissant noble Charles de Cossé, monsieur le maréchal de Brissac... V S9. Le XXIX* livre de l'interprétation des Souisses de cantani d'Allemagne , dédié à If. de Laroie (sic) de Rocquemont, de Berne; titre, deux feuillets, avec les armoiries des treize Cantons. Ce livre, qui avait été imprimé en grand volume, n'existe pas. 30. Le XXX« livre des Visions, imprimé le 4 décembre 1602 et dédié au maréchal de Brissac; titre, deux feuillets, avec les portraits du duc et de la duchesse de Brissac ; non cité. Autre titre, 1 feuillet, avec Temblème du comte de Permission ; non cité. Le XXX* livre à en deux éditions, toutes deux de 24 pages ; la seconde se termine par une addition de 9 lignes en petit-texte. 81. Le XXXI* livre des Présages, imprimé le 30 septembre 1602, et dédié à M. de Cenamy; titre, deux feuillets, avec les portraits de la famille Cenamy. Ce livre, qui a 10 pages, avec les portraits du maréchal de Balagny et de sa femme, commence ainsi : c Monsieur le maréchal de Balagny s'appellera Libéralité... »

IS4 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Nous Bravons pas la force de |M>usser plus loin cette ennuyeuse description, qui a pour objet de prouver que les bibliographes les plus attentifs, à commencer par De Bure le jeune (1) et à finir par M. Delepierre, ne sont pas encore parvenus à établir un classement complet des CEuvres du comte de Permission, et cela sans doute à cause des différences extraordinaires que présentent les exemplaires de ce bizarre recueil, les uns formés par Tauteur lui-même, qui en avait supprimé les titres-prospectus; les autres rassemblés au fur et à mesure par les souscripteurs ou les curieux, qui n'avaient fait que classer chronologiquement les pièces publiées h part, sans titres et sans numéros d'ordre. Le comte de Permission ne s'y reconnaît pas lui-même. Voilà un de ces livres hétéroclites qu'on ne réimprimera jamais et que les bibliophiles rechercheront toujours. ^ (1) Le Catalogne des ITres de la bibUothèque de M. Delalen, ifrereüire dm roi et notaire (Paris, Saillant et Nyan, 1775 in-S»), contient ine defcription plus complète et plu exacte qae celle qvi se troQTe dans la Bibliographie intiruetive de GaillaniBe François De Bire.

mSSEITATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 185 II SES

DERNIÈRES OEUVRES (I). Ce recueil factice comprend les livres CXLI à CLXXIII inclusivement des œuvres complètes de ce fou célèbre , qui a publié tant de livrets extravagants sans avoir jamais su lire ni écrire, et qui, dans ces derniers temps surtout, est redevenu en quelque sorte à la mode, grâce aux caprices de la bibliograj[^]bie. Nous sommes donc surpris que les bibliographes n'aient pas encore accordé à ces dernières (Etivres toute rimp

186 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Voici la note que les frères De Bure ont mise dans ce Catalogue, 1. 1, p. 567, sous le n° 3730, Recueil des Œuvres de Bernard de Bluet⁴ vol. pet. in-12, fig., relié par Derome. « Exemplaire infiniment précieux d'un des livres les plus singuliers qui existent, et le plus complet que Ton ait encore vu. Outre les 103 livres qui composent ordinairement les exemplaires les plus complets, tels que celui du duc de La Yallière, etc., celui-ci renferme un A¹ volume qui commence au livre 141 et finit au 173^{II} Il est composé de 200 feuillets avec des figures gravées en bois, comme dans les trois premiers volumes. A la tête se trouve un frontispice que Ton a fait imprimer exprès, conçu en ces termes : Dernières Œuvres de Bernard de Bluet d'Arheres^e(c., contenant les interprétations de la vie de Jésus-Christ⁶ imprimées à Paris depuis le jour de Noël \6QA jusqu'au ix⁹ jour d'avril 1605. « M. de Mac-Garthy met dans son Catalogue, que H. Girardot de Préfond avait acheté ce volume seul 300 fr.; il passa dans sa bibliothèque, avec les autres livres précieux du cabinet que M. de Préfond avait reformé depuis sa vente et que M. de MacCarthy acheta en entier. a Ce volume inconnu à tous les bibliographes, et que nous croyons n'avoir jamais passé dans aucune vente, est peut-être le seul exemplaire qui ait été conservé de cet ouvrage extraordinaire. » Cet exemplaire n'était pas le seul, mais il n'en

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 187 existait que trois ou quatre, qui furent trouvés en feuilles, parmi de vieux papiers, dans les archives de la Société des Jésuites, après rexpulsion de cette Société par arrêt du Parlement, en 1762. Un libraire intelligent (Lamy, croyons-nous) avait acheté ces vieux papiers, sans savoir peut-être ce qu'il achetait : il n'eut pas de peine à reconnaître un ouvrage inconnu du fameux comte de Permission ; il fit imprimer un titre sur papier ancien, pour les trois ou quatre exemplaires qu'il était parvenu à compléter, et il les vendit successivement à des amateurs qui les payèrent fort cher, chacun d'eux s'imaginant acquérir un exemplaire unique. Il est aisé de s'expliquer, en lisant ce recueil, pourquoi les livres 141 à 173 dont il est composé ont été supprimés par la censure de la Faculté de théologie. Le comte de Permission s'était permis de commenter et d'enjoliver la vie de Jésus-Christ, avec une légèreté et une hardiesse qui l'auraient fait brûler comme hérétique, si sa folie bien notoire ne l'eût recommandé à l'indulgence de ses juges. On se contenta de brûler son livre, qui était moins innocent que l'auteur et qui pouvait être un sujet de scandale, sinon une cause de trouble religieux. Nous ignorons absolument les détails de cette affaire que termina la destruction du livre suspect ; mais un passage du 143^e livre nous autorise à penser que Bluet d'Arbères avait été dénoncé comme un fou dangereux, qui se mêlait de toucher un peu trop

188 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. effrontément aux choses saintes ; il s'en excuse en ces termes et porte un défi à ses accusateurs : « A vous autres lecteurs qui murmurez contre mes œuvres et ce que je faict (sic) faire, et qu'on devroit empeschier aux imprimeurs d'imprimer mes œuvres, et c'est pour vous témoigner mon innocence et je ne laisserai de faire force escrit [sic], et les imposteurs pourront faire des erreurs contre moy. » La publication des livres contenant la vie de Jésus-Christ ne donna pas lieu sans doute à un procès criminel, mais ces livres qui sentaient l'hérésie ayant été mis au pilori, le comte de Permission fut invité à s'abstenir de faire imprimer ses œuvres, et les imprimeurs de Paris reçurent un avis officieux de lui refuser à l'avenir le service de leurs presses. Le pauvre coàite, qui depuis cinq ans vivait de la vente de ses livrets dans les hôtels des grands seigneurs, se trouva privé de ses moyens d'existence ordinaires, et ne fit plus que languir, en demandant l'aumône, en chantant des cantiques et en débitant des prières dans les rues de Paris. On sait qu'il mourut de la peste, en 1606, dans le cimetière de Saint-Étienne, où il devait prier et jeûner pendant neuf jours, afin d'obtenir du ciel la cessation de l'épidémie qui faisait alors de grands ravages à Paris et qui l'atteignit au milieu de sa pénitence publique. Le recueil des Dernières Œuvres est assez rare pour qu'on lui fasse les honneurs d'une description minutieuse, dans laquelle nous signalerons les gra

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 189 vures les plus remarquables, qui ont déjà été employées en plusieurs endroits des livres précédents et dont les bois endommagés accusent un tirage considérable. Quant aux autres gravures, qui n'avaient pas été faites pour les livres du comte de Permission, elles paraissent empruntées à quelque édition populaire d'un abrégé de la Bible que nous n'avons pas essayé de découvrir. Il y avait alors dans chaque imprimerie beaucoup de vieux bois analogues, plus ou moins détériorés, qui venaient se placer souvent au hasard dans les impressions de pacotille destinées au petit peuple. Le papier sur lequel ce recueil a été imprimé est solide, épais, fortement encollé, dans la première partie du volume; dans la seconde, au contraire, il est mince, cotonneux, jauni, et plus étroit de, marges. Le bas de la page titulaire du i41« livre présente un raccommodage, lequel semble indiquer qu'on aurait coupé une note manuscrite du censeur, dans l'intention de cacher l'origine des exemplaires qui eussent pu être l'objet d'une revendication de la part de l'État. Voici maintenant la description de ces 33 livres, formant chacun douze pages numérotées. LE CXW LIVRE. En tête, une gravure en bois allégorique, qui reparaît au commencement de chaque livre. « L'interprétation de la figure qui est au devant desdits livres, dit le comte de Permission, est le grand soleil, qui signifie Dieu le Père; les dix

190 DI88BETATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. rayons signifient les dix commandemens ; et, outre les dix ciels, le rayon qui est seul signifie le ciel Emperiée («te), où n'abite que Dieu seul ; la Columbe qui estend ses aisies signifie le grand ordre de Dieu le Père et de son benoist Saint Esprit; les trente trois rayons que Jette la Columbe signifient lesdites trente trois années que le Fils de Dieu a esté au inonde ; les trois rayoïTs qui (ne) jettent les trois estoiles signifient Tadoration des trois Roy s qui ont adoré le Fils de Dieu le Père en sa naissance, qui est la confirmation de sa sainte Trinité, et les trente qui restent sont dix pour Dieu le Père, dix pour Dieu le Fils, et dix pour Dieu le S. Esprit. Le soleil qui porte les douze rayons où est compris le crucifix signifie Dieu le Fils, et les douze rayons signifient les douze Âpostres, et les cinq roses signifient les testes de mort qui sont enlassées dans les cinq plaies du Fils de Dieu, et les sept testes de mort qui sont enlassées dans les espines signifient le cœur endnrçy des damnables qui n'ont point voulu quitter leur vice; le soleil qui porte la Columbe signifie Dieu le benoist Saint Esprit; les quinze rayons signifient les quinze effusions ; les sept testes qui sont en vie signifient les vertueux, et ceux qui doivent estre sauvez, qui ont receu les saintes inspirations de Dieu avec humilité; le grand personnage qui est à cheval sur TAgneau signifie le Fils de Dieu ; la teste de la femme signifie la sacrée Vierge Marie ; TAgneau signifie que les vertueux seront supportez

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 191 de la miséricorde de Dieu le créateur. » Le comte de Permission, comme on le voit, était capable d'expliquer l'Apocalypse. Ce 141^e livre commence ainsi : « Le sept vingt et unième livre qui a esté imprimé à Paris par le commandement du comte de Permission , qui a faict la composition , le jour de la naissance de nostre Seigneur Jesus-Christy mil six cens quatre ; et ledit livre est dédié à Anne de Buet, de Sanserre, dame de Fontaine, la belle Lamentable, selon Tepitette que moy, comte de Permission, lui ay donnée. Le subject dudit livre traicte des interprétations de toute la vie de Jesus-Christ. Ceux qui ont escrit d'icelle vie avant moy, ils ne traictent que depuis sa naissance jusques à douze ans; de trente jusques à trente trois ; dont le comte de Permission traicte de toutes les années et en a faict trente trois petits livres, qui sont autant d'années qu'il a vescu; et toutes les syllabes interprétées , et tout par chapitres. Les trente trois livres seront desdiez à trente trois, tant hommes que femmes, des plus vertueux, craignant Dieu. Et ceux à qui ils seront desdiez, seront tenus payer le coutange et impression desdits livres que je leur dedieray, à cause que je n'ay point de moyens... » Nous voyons que « ladite Lamentable a payé son livre. » Dans ce livre, Fauteur nous apprend que JésusChrist est né Tan du monde 396^e , le 25^e de décembre^e après minuit ; que la fin du monde devait avoir

\9i DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. lien Tan 1500 de Jésus-Christ, et que le Fils de Dieu a daigné, depuis cette époque, retarder le Jugement dernier, lequel n'aura lieu qu'en 3300 , car, dit le comte de Permission , « autant d'années qu'il a esté au monde, il nous fera crédit d'autant de mil. » Nous voilà bien avertis que le monde finira l'an 3300. Mais savez-vous pourquoi le Fils de Dieu fait homme a voulu nattre dans une étable, entre un bœuf et un âne ? Gela veut dire a que le bœuf a une gran* de force et signifie le péché des femmes, qui a plus de pouvoir et de puissance pour faire damner les hommes; et l'asne signifie que les eclesiastiques qui ne feront pas leur devoir ny leur charge, ce sont de vrais asnes. » La Sorbonne ne pouvait admettre des propositions aussi impies, même de la part d'un fou de profession. Le 141« livre comprend trois chapitres; le 142«, qui n'en a que deux, est dédié à Philippe Guillaume, prince d'Orange et comte de Nassau. Le comte de Permission a trouvé ce que signifiait le mot Orange : « Entends et escoute ce que je te veux dire et retiens ce que je te veux annoncer et le met [sic] en effect comme je te le dict (sic), car je suis si Royal que je range ce qui est hors de la raison. » Oui, tout cela est exprimé par le seul mot Orange. Un petit bois, représentant un cheval attaché à un arbre, nous offre la devise du roy de Domination ; un autre bois, représentant Daniel dans la fosse aux lions , est la devise que le comte de Permission s'était choisie.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 193 Le comte de Permission se jette à corps perdu dans les étymologies : Ménage n'est qu'un écolier à côté de lui. Écoutez : « La cité de Cologne signifie comme quand on filo le filet, et le Rhim (sic) signifie que Dieu vouloit qu'ils (les trois Rois de Cologne) tinssent leur rang en son royaume. Et l'interprétation du nom de ces trois Rois, c'est que le nom de Balthazard signifie au nom de Dieu le Père... Et Melchior signifie au nom de Dieu le Fils , et ne peut-on dire Melchior^ que Ton ne parle du mal que le Fils de Dieu a enduré à cause de nos offences. Et la dernière syllabe de chior^ c'est à dire : je vous guide haut vers Dieu mon père.)> Quoi ? chior veut dire cela ? En vérité, chior! Mais la Faculté de théologie n'eût pas cherché querelle à Bluet d'Arbères, s'il s'était borné à imaginer ces belles étymologies. Ce que les sorbonnistes ne pouvaient lui pardonner, c'étaient les incroyables scholies qu'il ajoutait au texte des Évangiles. Ainsi ce digne comte de Permission avait eu révélation du premier miracle de Jésus-Christ au berceau : « Quand les trois Rois se présentèrent à lui , dit-il , le plus jeune estoit le plus vieux, et le plus vieux le plus jeune; le plus jeune estoit le plus riche, et le plus vieux le plus pauvre, tellement qu'ils changèrent de qualité. » Le 143® livre est dédié à très-haute et très-puissante Catherine de Gonzague, princesse et duchesse de Longueville, que le comte de Permission a sur9

194 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. nommée royne Esther; il lui demande la continuation de sa libéralité et de sa courtoisie, et s'engage à lui faire peindre une belle devise dans son Livre des Merveilles. La suite de la vie de Jésus-Christ est émaillée de jolis miracles' qui ne sont pas encore paroles d'évangile: ainsi, pendant la fuite en Egypte, la sainte Vierge se repose sous un palmier, ce palmier se charge de pommes, et, sur Tordre de Tenfaut Jésus, les branches s'inclinent vers la Vierge pour lui offrir leurs fruits. Le livre se termine par un présage très-original : le comte de Permission voyait l'Occident son ami, ce et l'Occident qui pleuroit avec lui. » Le 144^e livre débute par cette note triomphale : a Madame de Bouillon a payé son livre. » Ce livre est dédié, en effet, à Antoinette de La Tour, princesse et duchesse de Bouillon, que l'auteur appelle reine de générosité. Le comte de Permission procède ici à la manière de Pietro Aretino, dit le Fléau des princes : « Tous ceux-là, dit-il, qui auront payé la despense dudit livre, auront la couronne d'un chapeau de triomphe au Livre des Merveilles , sur les figures que je fais peindre ; et les méconnoissans qui n'auront payé les livres qui leur auront esté dédiés, ils auront la teste de mort peinte dessus leur teste, et les corbeaux qui les mangeront. » Ce Livre des Merveilles n'est malheureusement pas venu jusqu'à nous. Dans ce 144^e livre le comte de Permission ra

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 195 conte, à travers les aventures de Tenfance de JésusChrist, un de ses propres présages, que l'événement réalisa. Il avait rêvé qu'il voyait M. de La Yraine en costume de prêtre. Peu de temps après, il va rendre visite à M. de La Yraine, qu'il trouve dînant avec un moine portugais, et M^m*® de La Yraine lui apprend que la reine Marguerite leur avait donné un évêchi valant do gros bénéfices. Au reste, le comte de Permission lisait dans le passé aussi clairement que dans l'avenir; il nous assure, par exemple, que le roi Hérode fit tuer, dans le massacre des Innocents, U0,000 enfants, ni plus ni moins. Le 145« livre est dédié au seigneur Scipion Sardini, comte de Beaufort , à qui Bluet d'Arbères avait donné le nom de Noé. C'est un prétexte pour faire reparaître la gravure plus que naïve, qui représente l'arche de Noé et qui doit être une composition de l'auteur. On voit aussi reparaître dans ce livre le portrait d'Ysabeau de la Tour, dame de Sardini, qu'il qualifie de « roine Rebecca, parce qu'elle a toujours rebecqué et rebecque et rebecquera tant qu'elle vivra, contre ceux-là qui voudront entreprendre contre sa réputation. » Il avait fait peindre dans son Grand livre cette dame «avec sa grand 'robe, lisant dans la Bible, et un ange qui tient ladite Bible. 9 Yoici un petit miracle de Jésus-Christ, qui vaut la peine d'être cité : « Le Fils de Dieu passe vers un paysant qui semoit du bled. Dieu a crié au paysant :

496 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. « Semé ton bled, prend ta faucille et ton volant, pour « le venir moissonner demain, et s'il y a quelqu'un « qui te fasse la demande : Si tu n'as point veu pas

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 197 pond Diea, il y en a un qui m'a offensé, il faut que tous ces navires périssent ! » Le comte de Permission met ensuite sur le compte de Jésus une parabole qui n'est pas plus chrétienne que la sentence de l'homme-Dieu contre les navires qu'il rend responsables de la faute d'un seul. Il n'en fallait pas davantage pour motiver la suppression du livre. Le 147« livre est dédié à Catherine de Lorraine, princesse et duchesse de Nevers, roine de vertu^ a laquelle portera pour sa devise un chapeau de lauriers au livre des interprétations du Livre des Merveilles , des trente trois livres qui sont tous compris en un, qui seront achevé [sic] à Pasque , s'il plaist à Dieu.)> Ce livre, rédigé sous les auspices du grand prophète Hélie, est orné de plusieurs bois que l'auteur rattache tant bien que mal à son sujet. L'un de ces bois représente une figure astrologique et alchimique, dont le comte de Permission a fait le roi Hérode. Un autre bois, d'un style beaucoup plus ancien, représente un homme et une femme qui semblent se quereller au milieu de leurs enfants. Ce bois appartient incontestablement à un imprimé des premières années du XVP siècle et peut-être à une édition des Quinze Joies de mariage. Quant à la vie de Jésus-Christ, le comte de Permission la continue à sa manière ; il nous apprend, par exemple, que le Fils de Dieu était vêtu de bleu à l'âge de dix-sept ans , et que tous les élus qui sont également vêtus de bleu céleste portent par-dessous la chemise de colomhin. De

198 DISSERTATIONS BIBUOGAPRIQUES. là une explication mystique de ces deux couleurs. Le 148^o livre, dédié à la duchesse de Guise, roine de Saba, et recommandé à la protection de saint Jean-Baptiste , fait reparaître deux bois très-singuliers que nous avons déjà vus et signalés dans les premières œuvres de Bluet d'Arbères. L'un est un tableau allégorique représentant Jésus-Christ crucifié sur Tarbre du bien et du mal entre Adam et Eve, le tout surmonté des trois personnes de la Trinité. Le second bois est cette fomeuse plaie du Christ, entourée des instruments de la Passion, qui sont là pour empêcher toute confusion indécente. Le comte de Permission nous raconte que Jésus, âgé de huit ans, alla visiter un banquier qui serrait son or dans des coffres et qui laissait dehors les mauvaises monnaies. Sept voleurs pénétrèrent chez ce banquier, brisèrent tes coffres et emportèrent le trésor. Les sept enfants du banquier se partagèrent les mauvaises monnaies que leur père n'avait pas mises sous clef* On enferma le banquier et ses enfants dans une prison où ils furent brûlés vifs. Selon Bluet d'Arbères, les voleurs sont les diables, la prison est Tenfer; le banquier représente Thomme pécheur, dont les sept enfants figurent les péchés mortels. Le 149^o livre est dédié à Loyse de Lorraine, princesse de Guise, a roine de belle majesté, Texcellénee des bontez de la France, » que le comte de Permission invite à payer les frais de son livre comme la duchesse de Nevers a payé les frais du sien, ce av[^]c i

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 199 alle^eesse sans se faire courtiser. » Ce livre est orné d'un bois curieux représentant une femme dans un char aérien traîné par des colombes : «Xeux qui se laissent gouverner à l'amour du monde, le diable les enchaîne comme ces oyseaux sont enchaînez, et la femme signifie la vierge Marie, et les sept oyseaux qui ont des aisles signifient les sept Vertus qui conduisent rame bien-heureuse au ciel. » Au moment où Bluet d'Arbères faisait imprimer ce livre, il avait la bourse vide: «Supplication, ditril, que le comte de Permission a fait au Roy chez Abraham (Sebastien Zamet} decentescus qu'on ne m'a point payé depuis Pasques, et je suis redevable dans Paris de trente escus, à cause du présent que je fis au marquis de Verneuil, sans estre remboursé. » Un passage de ce livre prouve encore que les publications du comte de Permission avaient ému les scrupules religieux des personnes pieuses à la cour de France. « Présage du premier jour de novembre mil six cens quatre, que je voyois la ressemblance du Roy de France avoir envoyé au Pape, s'il ne se vouloit pas ayder à payer les frais de mes impressions qui se doivent faire, et qu'il ne vouloit point que ses subjects fussent foulez pour servir à tout le monde. Le Pape a parlé à ladite ressemblance, qu'il ne vouloit point adjouster foy ny croyance, que Dieu voulusse [sic] que ces belles paroles fussent proférées par ma bouche, et a dit qu'il falloît que fussent les imprimeurs qui empruntassent mon nom, et

SOO DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. ladite

ressemblance y a envoyé les imprimeurs pour testifierdema justification et innocence, et y sont allé et ont fait entendre ce qui estoit de la vérité. 9 Le i50« livre (il porte par erreur le chiffre CXL) est dédié au comte Jacques de Montmajeur, baron dé Silan, seigneur de Cologny, citoyen de Genève des Philistins, archicomte du château de Goman, seignenf de Bonssi, comte de Varay, de la France nouvelle, marquis de Rissou, prince de Brandy, bourgeois et bon voisin de Berne, de Roequemont, allié et support des treize Cantons des Suisses, etc. » Le comte de Permission a eu soin de reproduire les armoiries de ce noble citoyen de Genève, en regard de celle des treize Cantons, ainsi que les portraits de P. de Brandy et de sa femme, née de La Chambre. Le prince de Brandy n'était pourtant pas beaucoup plus riche que Bluet d'Abères, qui dit de lui : ce Ledit prince a besoin d'être ressuscité par le Roy de France, parce que sa bourse est bien lasse, v On voit que ce personnage, malgré ses traverses, devait accuser surtout de sa mauvaise fortune la furieuse passion qu'il avait pour le jeu, où il perdait tout son argent. « Messieurs, le comte de Permission vous adverty (sic) qu'estant chez H. Macé, banquier, près SainteCroix, le 16 décembre 1 604, avec le prince de Brandy, lequel m'avoit invité à souper, et après soupe {sic}:, ledit prince de Brandy se voulut mettre à jouer avec un gentilhomme de la suite du prince de Soissons,

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. SOI nommé La Salle
» et un nommé capitaine Ratel , de la suite du Connestable; alors je luy dis
qu'il ne jouasse (sic) point et que s'il jouoit il perdrait, dont ledit seigneur ne
me voulant pas croire se mit à jouer, et en peu d'heures il perdit tout Tor
qu'il avoit sur luy; lors je m'en va en une petite chambre tte prier Dieu, et
quand je priois Dieu, ledit seigneur gaignoit, et quand je ne priois pas, il
perdoit. s> Le ISI* livre, dédié à Antoinette du Pont, marquise
de Gercfaeville, « la tant belle Dressière, la belle et honorable, et assurable ,
vertueuse et fidelle à la Royne de France 9, emprunte aux premiers livres
des Œuvres du comte de Permission les armoiries et le portrait de la belle
Dressière, les armoiries et le portrait de M. de Premy Advantageur^ et les
portraits de la famille du Plessis. Ce livre roule sur le travail du noble et le
travail des artisans : « En observant les ordonnances du paysant, les
graveurs tant en cuivre qu'en bois, qu'à autre graverie qui sera à la louange
de Dieu, c'est un travail qui est agréable à Dieu et noble...; les faiseurs de
papiers, c'est un travail qui est agréable à Dieu...; tes imprimeurs qui
employeront leur temps à imprimer les paroles de la Sainte Escriture où
Dieu sera glorifié et ne sera point offensé, c'est un travail qui est fort
agréable à Dieu et est le pins noble du travail des artisans. En observant les
ordonnances du paysant, les imprimeurs qui auront imprimé des chansons,
folies et erreurs où Dieu est offensé, soit paintres, 9'

202 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. soit graveurs, soit relieurs de livres, compositeurs, colporteurs, vendeurs, acheteurs, ils sont serviteurs de Satan... » Le comte de Permission poursuit dans le même esprit son examen du travail des artisans, mais il oublie de nous dire ce que c'est que le paysan dont il invoque les ordonnances. Le 152^e livre est le plus curieux de tous ; il paraît avoir été imprimé de deux manières dans deux éditions différentes. De la première édition, il ne reste que deux feuillets cotés 1 et 2, il et 12; la seconde édition a 12 pages comme pour les autres livres. La première édition, qui ne porte pas en tête la gravure allégorique, commune à tous les livres des Dernières Œuvres^e est dédiée à noble Barthélémy, le sage et prudent Cenamy, confiance d'amy, le reflambant, bon catholique et charitable (on voit à la page 1 le portrait de Cenamy et celui de sa femme }, conservable, parce qu'il faut conserver ses amis. » A la page 2, le comte de Permission fait une nouvelle allocution aux personnages qu'il honore de ses dédicaces intéressées : a Ceux qui auront payé, ils auront peinte sur leur teste la Colombe portant le rameau de laurier sur leur teste, et ceux qui n'y auront contribué auront peint sur leur teste le Corbeau mangeant la teste de mort, audit Livre des Merveilles, sur leur ressemblance. » Les pages il et 12 contiennent « la sentence que le comte de Permission donne des créatures qui ont des démons dans le corps. » La seconde édition commence par la gravure allé

' DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 203 gorique : elle est dédiée aussi à Barthélémy Cenamy a confiance d'amy, parce que le pauvre a confiance à son aroy, des premiers gentilshommes d'honneur et de réputation tant d'apparence que d'efTect, prince et confederez (sic) de la seigneurie catholique et republique de Lucque, seigneur, baron, comté, marquis d'un million d'or. » Bluet d' Arbores assigne pour devise à cet opulent marquis la Passion de Jésus-Christ, représentée dans une petite estampe d'une taille grossière. Le portrait de Barthélémy Cenamy. est celui que nous avons déjà vu dans les premiers livres. Voici un des présages que le comte de Permission a enregistrés ici : « Il voyoit la ressemblance de Noé, qui portoit deux espées brettes et deux poignars, et alloit criant à haute voix : « Quand le fils deDieuavoit l'aage de vingt-cinq ans, il faisoit des similitudes , fariboles et comparaisons : Qui est celui-là qui sera le plus brave et plus valeureux pour escrimer?... » A la page 12, on voit au-dessus du portrait de Cenamy une sorte d'église établie sur roues, avec un clocher surmonté d'un coq. C'est la figure de la chapelle artificielle que le comte de Permission avait faicte à Chambéry en Savoie: « Je pouvois, dit-il, porter ma chapp«lle souz mon bras, et pouvois tenir tout debout dans mon clocher ; et me pouvois tenir couché tout du long dans ma chappelle> et Je faisois mes oraisons dans ma chappelle et la faisois aller là oti Je voulois, et je voyois où nul ne voyoit pas, et

204 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. elle s'appelle la Chappelle Angélique ; le monde estoit esbahy. 9 Nous ne savons pas dire ce qu'il faut penser de cette chapelle à roulettes, que notre comte portait sous le bras après y avoir fait ses dévotions. Le 153* livre est dédié à Jean-Baptiste de Gondy, c seigneur et baron débonnaire , et comte fidelle, et marquis de Loyauté, ayant des plus beaux palais, et plus belle et plaisante maison qui fut en France, des plus généreux, d'une libéralité angelique... 9 Ces éloges et d'autres annoncent que le seigneur de Gondy payait, sans se faire prier, les livres qui lui étaient dédiés; aussi, le comte de Permission placet-il au-dessous des armes de France le portrait de ce généreux seigneur et de sa femme Polissanne, d'Italie, en costume de cour. Ce livre 153 se termine par ce passage :

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 205 en peine de s'y reconnaître. Ils n'en payèrent pas moins leur livre, qui finit d'une façon peu rassurante : « Je voyois un royaume tout de feu et de sang; la Toix du ciel a crié : « Celui-là qui pourra faire sortir la fontaine d'eau de sa face, c'est celui-là qui nettoiera le sang et estandra (sic) le feu. » Le 1^{er} livre est dédié à la reine de France Marie de Médicis. Le comte de Permission donne pour devise à cette reine le prophète Moïse, en disant : « On peint Moïse avec les cornes, c'est la signification que l'on n'observe pas les commandements de Dieu. » Le comte entendait bien que la reine payerait son livre aussi galamment que la grande et généreuse dame du Pesché. Le présage final pourrait bien renfermer une allusion politique : « Je voyois un lion couronné qui avoit fait un petit lion , et le grand lion a jeté son petit lion dedans la rivière, et la rivière est toute devenue sanglante. » Ce présage s'adressait évidemment à Henri IV. Le 156^e livre est dédié au duc de Savoie, Charles-Emmanuel, et, à partir de ce livre, le comte de Permission supprime ses présages et ses digressions personnelles pour s'attacher plus spécialement à la vie de Jésus-Christ, en suivant pas à pas l'Évangile et en modérant les audaces théologiques de son caractère. Il ne peut se défendre néanmoins d'inscrire dans ce livre un petit présage qui contient une allusion politique aux affaires du temps : « Je voyois un lion et un pourceau et un gros mastin. Le lion a

206 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. commandé au mastin : « Va-t'en combattre contre le pourceau, et si tu puis [sic) emporter la victoire , tu seras accomparé à moy, et si tu te laisses gagner, il sera ton maistre et les serpens te mangeront à jamais. V Vienne un commentateur qui nous dise les Térifiables noms du lion, du pourceau et du mâtin ! Le 157* livre est dédié à la belle Marguerite, damoiselle de Bué et de Gorsillon, o la belle Mignarde justiciable, niepce de la belle Lamentable, allez de la Roine du Beau-Temps et de la Roine du Soleil Levant. » La belle Lamentable devait payer les frais du livre pour sa nièce. Le comte de Permission leur déclare, dans ce livre, que les mariniers ont besoin d'eau douce, parce que Teau de la mer est salée : c Le monde est une mer de péché qui est bien salée et bien amère ! » s'écrie-t-il avec componction. , Le 1 58« livre est dédié à Henri IV, « roy de France, du Louvre, des Thuilleries et de Paris i>, que le comte de Permission qualifie de grand empereur Théodose. Nous remarquons dans ce livre Tétymologie du nom de Judas : «Judas signifie la mort, d'autant que la première syllabe, Ju, veut dire : Il a joué la tragédie, et la dernière, das^ signifie le dard de la mort. » Le 159* livre est dédié à Maximillen de Béthune, duc de Rosny, « le grand gouverneur de la France, pour le Premier du monde, maistre d'hostel et dispensateur de toutes les finances, diminuateur et adJouteur. 9 Sully fut certainement très-fiatté d'être

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 207 nstruU delà
 signification de son nom de Rosny : « La première syllabe Ro veut dire
 envie, d'autant que les friands sont envieux de bons morceaux , et la
 dernière syllabe veut dire : J'ay ce que je veux, j'ay fait mon nid. 9 Le 160®
 livre est dédié au roi d'Angleterre et d'Ecosse : a Ce nom d'Angleterre
 signiûe supportable. Quand une maison veut tomber, on luy faict une angle
 pour l'assurer, et TEcosse veut dire arrosabê^ car les choses qui sont
 seiches ont besoin d'arroser. » L'ambassadeur d'Angleterre est invité, en
 conséquence , à faire pleuvoir une rosée d'écus d'or dans l'escarcelle
 desséchée du pauvre Bluet d'Arbères. Le IGI^* livre est dédié à la duchesse
 de Nemours, roine de la fleur de may; le 1620 livre, à Philippe d'Autriche,
 roi d'Espagne, « qui a les mines d'or et d'argent » ; le 163% à l'archiduc
 d'Autriche, Albert, duc de Brabant, l'empereur des Attrape (sic] ; le 164®, à
 M. de Rochepot, mwrquis de Cinquante mil livres de rente; le 165®, au
 comte de Saulx, « de l'estoffe de quoy l'on faict les chevaliers » ; le 166®,
 au seigneur Antonio, des bons princes de Lucques, en Italie, lequel avait
 payé d'avance les frais du présent livre; le 167®, à Bastienne de la
 Chambre, princesse de Brandy; le 168®, à la reine Marguerite de Valois, car
 « pour l'interprétation du nom de Marguerite, il ne se peut dire Marguerite,
 qu'on ne parle de guérites, et les guérites se font aux forteresses pour se
 deffendre des ennemis; » le 169®, à Charlotte de la Tri

208 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. mouille,
princesse de Condé, roine du Beau Temps; le 170', au cardinal de Joyeuse,
le Céleste, « à cause qu'on ne peust estre joyeux qu'on ne possède la gloire
éternelle »; le 171% à dom Joan de Médicis, roy secourcibk de Florence, «
à cause que Florence veut dire une grande richesse »; le il^^, à Henri de
Bourbon, duc de Montpensier, roy de Mommirable, quatrième prince de
sang royal ; et enfin le ilS" livre à Henri de Savoie, prince et duc de la
duchesse [sic) de Nemours en France, a le plus ancien prince qui soit au
monde, tant en apparence que en vertu, roy Octa— Vian, et passera pour
son prophète le roy Baltazard. » Voici la fin de cet étrange ouvrage que
nous avons voulu faire connaître par de nombreuses citations : « Il faut
mourir pour avoir creu la terre ; il ne faut quitter le jour pour courir à la
nuit; la terre nous tire à soy comment Taimant attire le fer.. Fin de la Vie de
Jesùs-Ghrist. » Ces paroles apocalyptiques accompagnent un petit portrait
en pied de Tauteur avec sa devise : Permission de Dieu. Si nous possédions
ce rare volume, qui est peutêtre unique aujourd'hui (car nous Ignorons en
quelles mains a passé Texemplaire de Mac-Carthy], nous aurions soin qu'il
fût habillé magnifiquement de maroquin par Duru ou Bauzonnet*; puis,
nous irions ToiTrir à la Bibliothèque impériale, avant que l'Angleterre eût
fait un pont d'or au comte de Permission pour le décider à passer chez elle.
Dieu

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 209 I merci ! le
volume que nous venons d'inscrire parmi I les desiderata de la Bibliothèque
impériale est encore en France à Theure où nous achevons de Texaminer ;
mais y serait-il demain ?

VII L'OCCASION PERDUE RECOUVERTE EST-ELLE DE
PIERRE CORNEILLE. Puisqu'un libraire de Paris, un des plus intelligents,
un des plus amoureux de son noble métier, se propose de réimprimer, à la
demande de quelques amis des lettres , un petit poème célèbre, que peu de
personnes connaissent, et qui est pourtant cité souvent dans l'histoire
littéraire du grand Corneille, je vais indiquer l'existence du texte original,
qui a paru antérieurement à l'édition des Poésies nouvelles et autres œuvres
galantes du sieur de Cantenac, auquel la pièce est attribuée généralement,
depuis que les Mémoires de Trévoux ont donné à cette attribution une
apparence de probabilité. Il suffirait, ce me semble, pour détruire entière

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 211 ment cette fausse attribution, de démontrer que le sieur de Cantenac était tout à fait incapable de composer un ouvrage qui a eu l'honneur d'être attribué, avec plus de raison, à Pierre Corneille. Déclarons d'abord, malgré les éloges accordés un peu trop généreusement par Michault de Dijon à ce poète de dernier ordre, que si son recueil renferme des pièces aussi libres que l'Occasion perdue recouverte[^] il n'en est pas une qui puisse être comparée, même de loin, à ce poème vraiment remarquable sous le rapport du style et de la forme poétique. Michault avoue que « cette pièce comporte du génie, du feu et de l'expression, » c'est-à-dire tout ce qu'on chercherait en vain dans les poésies du sieur de Cantenac. Mais nous n'avons pas à nous étendre ici sur le mérite intrinsèque d'une pièce, malheureusement licencieuse, qui, par cela seul, ne figurera jamais dans les œuvres de Pierre Corneille, et qui restera presque cachée entre les mains d'un petit nombre de curieux. Je vais seulement essayer de prouver que l'Occasion perdue recouverte n'est pas de Cantenac, et que Pierre Corneille en est très-probablement l'auteur, suivant le récit du *Carpenteriana*, Nous regrettons que M. J. Taschereau, dans son excellente *Histoire de la vie et des ouvrages de J.P. Corneille* (i), n'ait fait qu'analyser la dissertation (I) Paris, p. Jannet, 1855, in-it.

212 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. de Hicbanli sur VOccasion perdue recouverte; en étudiant la question lui-même, et en y appliquant Tesprit de critique qui distingue ses travaux de littérature, il serait arrivé, nous n'en doutons pas, aux conclusions que nous allons soumettre à son jugement éclairé et consciencieux. Le Carpenteriana[^] publié en 1724 par Boscheron, d'après les manuscrits de François Charpentier, de l'Académie française, mort en 1702, a été certainement modifié d'une manière fâcheuse dans le passage qui concerne VOccasion perdue recouverte; car ce passage était beaucoup plus explicite et renfermait aussi quelques indications précieuses que l'éditeur a retranchées par mégarde en donnant la copie à l'impression. Le savant La Monnoye, qui avait eu sous les yeux les manuscrits originaux, neuf ans au moins avant leur publication, nous en a conservé un extrait plus exact dans ses notes sur les Jugements des savants, d'Adrien Baillet, t. IY de l'édition de 1725, p. 336. « Corneille, dit-il, ne se porta pas de lui-même à entreprendre la paraphrase en vers françois des trois livres de V Imitation. Voici l'occasion qui l'y engagea, telle que je l'ai lue dans un manuscrit qui a pour titre Carpenteriana, dont on m'a dit que les articles avoient été dressés par feu M. Charpentier, mort doyen de l'Académie françoise. Il y est rapporté que Corneille ayant, dans sa première jeunesse, fait une pièce un peu licencieuse intitulée VOccasion

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 213 perdue recouvrée, ravoit toujours tenue fort.secrete, mais qu'en 1650, plus ou moins, diverses copies en ayant couru, M. le chancelier Seguier, protecteur alors de rAcadémie, surpris d'apprendre que ces stances peu édifiantes, dont la première commence : Un jour le malheureux Lysandre, étoient de Corneille, le manda, et après lui avoir fait une douce réprimande, lui dit qu'il le vouloit mener à confesse; que l'ayant mené de ce pas au P. Paulin, tierçaire du couvent de Nazareth, le confesseur ordonna, par forme de pénitence, à Corneille, de mettre en vers françois le premier livre de V Imitation. Ce premier livre étant achevé, la reine Anne d'Autriche, à qui le poète le présenta, en fut si contente, Tayant lu, qu'elle lui demanda le second ; en suite de quoi, dans une dangereuse maladie qu'il eut quelque temps après, il promit le reste et le donna. 9 Ces détails et ces dates répondent à toutes les objections qu'on a faites contre l'authenticité de l'anecdote : il résulte du véritable texte des manuscrits de Charpentier, recueilli et conservé par La Monnoye, que Corneille avait fait, dans, sa première jeunesse, la pièce intitulée : rOccasion perdue recouvrée; qu'il l'avait toujours tenue fort secrète, mais que des copies en avaient couru en iQ^O y plus ou moins. Ce fut, en effet, vers la fin de 1&50 que Corneille commença la traduction de Vlmitationy en sorte que le premier livre de cette traduction parut en 1651.

2U DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. L'abbé

Goujet, qui, dans sa Bibliothèque françoise (1), s'est inscrit en faux contre le récit du Carpentier^a avait donc bien lu la note de La Monnoye, lorsqu'il croit y faire une objection sérieuse en disant : « Premièrement, ce petit poème [l'Occasion perdue recouverte] ne fut imprimé pour la première fois qu'en 1662, et, comme Je viens de l'observer, le premier livre de l'Imitation^a traduit par Corneille, étoit publié dès 1651. Il s'ensuivroit donc que la pénitence auroit précédé le péché et que Corneille se seroit repenti d'une faute qu'il ne devoit commettre que plus de dix ans après. En second lieu « je prouverai ailleurs que l'Occasion perdue et recouverte n'est point de Corneille, mais du sieur de Cantenac. » L'abbé Goujet n'ayant pas publié le 19^e volume de sa Bibliothèque françoise, qui eût contenu l'article de Cantenac, nous sommes encore à savoir comment il eût prouvé que l'Occasion perdue recouverte n'étoit pas de Corneille. On découvrira sans doute une impression de cette pièce, remontant à l'époque où les copies manuscrites commencèrent à courir, car l'Occasion perdue recouverte eut trop de succès pour que les presses clandestines ne l'aient pas reproduite en feuille volante et peut-être avec les initiales du nom de l'auteur (1) T. XVIII, p. 147.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 215 téur. a Tout le monde sait, dit Michault de Dijon (1), qu'après avoir été multipliée par les copies manuscrites qu'on en tira, elle fut réimprimée dans plusieurs recueils, mais toujours dans ce ramas d'ouvrages proscrits qui sortent furtivement d'une presse inconnue et qui n'ont souvent pour tout mérite que le papier et les caractères de Pierre Marteau. » Puis, Michault cite différents recueils, postérieur à l'année 1670, dans lesquels se trouve la pièce réimprimée. « Ces stances, ajoute Michault, furent si généralement recherchées, je dirois presque si fort estimées, qu'on en fit plusieurs traductions en différentes langues; j'en ai vu une latine, et l'on m'a assuré que le sçavant Paul Dumay s'étoit amusé à les tourner en bourguignon. Ajoutez encore qu'elles furent mises en chanson et acquirent par ce moyen une plus grande célébrité. » Nous n'avons pas été assez heureux pour découvrir ces traductions en différentes langues, que nous signalait Michault de Dijon; mais nous avons fait d'autres découvertes plus intéressantes qui peuvent servir à constater que, pendant plus de dix-sept ans, de 1654 à 1670, tous les poètes s'inspirèrent de l'Occasion perdue recouverte[^] pour s'essayer sur un sujet doublement scabreux (l'Impuissance et la Jouissance) que le poème attribué à P. Corneille avait mis à la mode. (l) Mélanges historiques et philologiques, p. 54 du tome P'. i

216 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Dans le Nouveau Recueil des plus belles poésies (1), on trouve, à la page 119, l'Occasion perdue, stances à Claris. Ces stances, signées D. M., c'est-à-dire de Morangle suivant la table des noms d'auteurs, offrent la même scène que celle qui forme la première partie de l'Occasion perdue recouverte; dans les deux pièces, rhéroïne se nomme Cloris, mais Lisandre n'e&t pas nommé dans les stances à Cloris, et le héros de l'Occasion perdue garde ici Tanonyme. Il est certain que cette pièce, dans laquelle il y a de la verve, de Ténergie et du feu, avec beaucoup de mauvais goût et d'incorrection, a été composée à l'imitation des vers libertins qui couraient alors sous ce titre : l'Occasion perdue recouverte. Le poète D. M. ou de Morangle s'était borné à chanter l'Occasion perdue ou l'impuissance; un autre poète anonyme, dont la pièce n'est pas indiquée dans la table, quoiqu'elle remplisse les pages 399-404 du volume, avait également traité le sujet à la mode, dans une élégie qu'il intitule Impuissance; mais les acteurs « qui ne pouvaient pas être Cloris et Lisandre, n'y sont pas nommés. En effet, la pièce est de Mathurin Régnier; elle avait paru pour la première fois dans l'édition de ses œuvres publiée en 1613, après sa mort ; elle avait reparu, revue et corrigée, dans l'édition de 1642. On doutait pourtant qu'elle fût réelle(0 Paris, Tefra G. Loyton, ISS^^ifr-ll.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 317 ment de lui; voilà pourquoi G. Loyson TavAit admise dans son Nouveau Recueil des plus belles poisieâ^ comme s'il eût voulu la rapprocher de VOceadonpef' due^ qui en est une imitation. Ce Recueil, où sont renfermées ces deux pièces, est dédié à la comtesse de la Suze, par le libraire éditeur, qui met a les ouvrages des plus beaux esprits de ce temps sous la protection du plus rare génie de notre siècle ». Le privilège du roi porte la date du 1^ décembre 1653. On peut citer le célèbre La Fontaine en tête des poètes contemporains qui eurent en vue de faire allusion à rOecasion perdue recouverte de P. Corneille, sinon de Timiter servilement. La Fontaine, qui dans sa Jeunesse était à Taffût de tous les ouvrages de galanterie, en prose et en vers, eut certainement coïin^issance de la pièce de Corneille, lorsqu'il n'avait pas encore quitté la ville de Château-Thierry et que ses premières passions donnaient naissance à ses premières rimes. Dans une élégie à l'Amour, il se plaint des mécomptes que ce Dieu ne lui avait pas épargnés ; il avoue que ses maîtresses n'eurent pas trop à se louer de ses préludes amoureux : Clorif Tint une nuit; je eroii qnVlle aToit peur.. . Innocent! ah! ponrqvoi bâtoit-on mon bonheur? Cloiii le preuoit trop... Cloris ! voilà bien Théroïne du poème de Corneille et des stances deMorangle. Mais La Fontaine ne nous dit pas s'il prit sa revanche avec cette maîtresse; il 10

The text on this page is estimated to be only 20.66% accurate

218 MSSBETATIOKft BIBLIOGft.tnOttt^ eûufesse seulement
n'avoir pas été plos heureux vtm Phyllis qu*avec Cloris : 4 1 Oi U BOMie
Pbyllii; eBe cit ma pea légère : Son ccw ett tonpçoMié é*aToir plot é*an
Tainqoev, Haii «M TiMf e f«It qa*OB ptrdouM à êon cœur. IVoof MNU
titvTâa«fl f enli ; la podevr el la crait» .De roMi el de lit à TeaTl TaTeleat
pelale. Je triempkai des lii et au cmir dèf I*ak«rd ; Le reite ae tenoit qv'à
qvelqae reee cneor. Sur le point qne j'aDoii •nnnoater cette boaCe, Oa me
tiat taterrompre aa pins beau de non coate: Iria eatre, et depnin je B*ai pa
retrooTer L*oceatiea d'an biea teat près de m'arrlTer. Les deux derniers vers
rappellent, on ne saurait en douter, la pièce attribuée à Corneille plutôt que
la pièce de Morangle, et Télégie d'où ces vers sont tirés est
incontestablement antérieure à ia publication du Nouveau Recueil des plus
belles poénes. Il faut en conclure que VOecasion perdue recouverte était
allée de Rouen jusqu'à Château-Thierry avant 4654. Dans les Poésies
choisies de MM. Corneille, Bensserade, de Scudéry, Boisroberly etc., et de
plusieurs autres célèbres auieurs de ce temps (i), Bensserade fit insérer des
stances intitulées : Jouissance , dans lesquelles il gourmande Tindiscretlon
des poètes qui révèlent leurs bonnes fortunes. Il ne se fait pas faute (1)
Paris, Charles de Seroy, 1658, ln-8, page 50 de la irc partie.

The text on this page is estimated to be only 17.32% accurate

INSSEATATIONS BIBLIOGRAPHIQUE». Si 9 cependant de célébrer sa propre vie, mis il u« noQime personne. En 1659, le poète Da Tell, un des rivaux de Pierre Corneille comme auteur de la *JusH Vengea/Me*, tragédie jouée en 1641, senkla vouloir rivaliser encore avec le chantre de *iVcoamn* perdue reeoueerleytm. «dôcertYant à sa façon la même scène dans des stances qui portent le titre de *Jouissuneey* et qui ne sont pas me des plus mauvaises pièces de son *Nouveau Recueil de diverses poème* (1)». Mais à quelle époque aurait été imprimée pour la première fois la pièce qui servait de type aux imitations, le poème licencieux qu'on attribuait à P. Corneille, et qui circulait manuscrit par toute la France depuis plusieurs années? Nous ferions remonter cette impression primitive à l'année 1640, si Ton pouvait constater que cette année-là vit paraître, à Rouen, comme Tont supposé les bibliographes, un recueil sans nom

2S0 IN8SBRTATI0KS BIBL10CRAPHIQCC8. rolftcei el
gaittariêê de ee temp\$^ que les presses clandestines reproduisaient sans
cesse, non-seulement à Ikiueny mais encore à Paris, à Lyon et à Orléans, et
que les colporteurs vendaient sous le manteau dans les villes et dans les
campagnes. En 4660, le sieur de Lamathe, qui avait fait imprimer trois ans
auparavant le Nouveau Cabinet dès Muses^ Ott Veslite de\ plu\$ belles
poè'siesde ce temps (1), avec privilège durci en date du 10 février 1658, eut
ridée de rajeunir ce recueil, en y ajoutant, sous le bénéfice du même
privilège, quelques poésies nouvelles, qui formèrent une secondé partie en
un cahier séparé , signé a^tnij (avec des lacunes très-significatives dans les
signatures). Cette seconde partie, dont le titre courant est Cabinet des
Muses^ mais qui n*a pas de titre spécial, comprend 60 pages et se trouve
placée immédiatement après lé privilège du roi. Elle commence par
rOccasion perdue recouverte^ dont nous voyons paraître pour la première
fois le texte original. On est étonné de rencontrer, à la suite de ce poème
licencieux, des vers pour le roi, en llionneur de la paix et de son mariage,
des anagrammes sur le nom de Marie-Thérèse d'Autricbe, et d'autres pièces
aussi édifiantes. Il est clair que réditeur a voulu se faire ainsi pardonner la
publication de VOccasion perdue recouverte^ qui devait donner (1] Pvii,
Tente Etee Pepingné, I6SS, ia-fl U 10 feaiUelt mb cUIMel4elll pegei.

mSSEIITATIOKS BIBLIOGnAFHIQqeSi 2^1 du succès à son recueil. Les fleurons, et surtout celui de la Sirène, imité des éditions eizéviriennes, nous permettent de croire que le livre a été imprimé à Rouen. Nous ne devons pas oublier de dire que, parmi les pièces dont la réunion compose le cahier supplémentaire du recueil de 1658, on remarque une plate élogie sur les amours de Lysandre et de Florice, laquelle a été réintégrée depuis dans les Poésies nouvelles et autres œuvres galantes du sieur de Cantenac. • Voilà donc enfin le texte de VOccasion perdue recouverte^ et aussitôt divers recueils s'empressent de s'en emparer, en y faisant des suppressions et des changements plus ou moins considérables. Le premier qui osa reproduire le texte original publié par de Lamathe, c'est l'éditeur inconnu d'un volume intitulé : les Plaisirs de la poésie galante^ gaillarde et amoureuse. Ce recueil nous est arrivé sans date/ sans nom d'imprimeur ou de libraire, et sans privilège du roi, avec un simple frontispice gravé; mais on peut assurer qu'il a été imprimé à Rouen, et qu'il ne peut être postérieur au mois de septembre 1661, car, à cette époque, le surintendant des finances Fouquet venait d'être arrêté, et le volume renferme des pièces élogieuses, en tête desquelles il est nommé avec ses titres et qualités. L'ensemble de ce volume indique assez qu'il a subi des remaniements d'impression, avant de voir le jour. A la page 279, nous retrouvons VOccasion perdue recouverte^ sous ce nouveau titre : L'Impuissance, ou la Jouissance, stances.

The text on this page is estimated to be only 17.67% accurate

Le manuscrit des BIBLIOTHECAIRES. (Il imprimait alors à Paris les Poésies nouvelles et autres ouvrages du duc de C. L'impression fut achevée le samedi 16 novembre 1661, et l'auteur l'édition et transporta son privilège à Théodore Girard[^] marchand libraire, qui mit en vente le volume avec la date de 1662. Il faut entrer dans quelques détails sur ce volume de six feuillets liminaires, y compris le frontispice gravé par Sphinx, 2 & 3 pages et un feuillet pour la fin du privilège. L'Avis au lecteur présente le livre comme publié à l'insu de l'auteur, par le fait d'un ami qui avait eu entre les mains le manuscrit. Cet ami nous apprend que l'auteur, absent pour quelques jours, a désavoué ses vers^{^^} comme des enfants qui faisoient rougir leur père, » en renonçant à Floride, à Glimène et aux idoles de sa Jeunesse, pour se vouer à Dieu seul. Le recueil se termine par une lettre que l'auteur avait adressée à son ami pendant l'impression du volume, et cette lettre, qui ressemble à un sermon ou à une homélie, annonce que le sieur de C. se préparait à embrasser l'état ecclésiastique. En effet, quarante ans plus tard, on vit paraître les Satyres nouvelles, de M. Benet de Cantenac, chanoine de l'église métropolitaine et primatiale de Bordeaux, avec d'autres pièces du même auteur (1). L'auteur des Satyres est très-certainement l'auteur des Poésies nouvelles et autres (1) Amsterdam les Testes Chayer» même date, in-S.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 223 fBUvrêSj car le sieur de C... était déjà fixé à Bordeaux en 1661, puisqu'il a publié, page 94 de son premier recueil, une Retponse au refMrciemenl que M.D.,^ anueiller au Parlement de Bardeaux^ fit d'un livre inlUuU Pancirole^ commenté par Salmuth^ que VAu^ theur lui avait presté. Le sieur de Cantenac habitait donc Bordeaux , mais il avait été à Bennes , comme on le voit par ses curieuses stances sur le Coure de Rennet. Dans les Poésies nouvelles et autres œuvres galantes du sieur de C..., ou du moins dans un petit nombre d'exemplaires de Fédition de 1663, VOccation perdue recouverte , « reveue, corrigée et augmentée par rautheur, » se trouve entre les pages 102 et 103, en un cahier de 14 pages et 1 feuillet blanc, portant pour titre courant : Poésies nouvelles et galantes^ et au bas de la page 1 4 : Fin des poè'sies nouvelles et galantes du sieur de C. L'impression de ce cahier est identique à celle du volume, et les fleurons y sont les mêmes, ici commencent Tincertitude et la controverse. « J'ay séparé la prose d'avec les vers, dit Tami dans TAvis au lecteur, et comme toutes les pièces qui entrent dans le corps de l'ouvrage se peuvent réduire, ou aux pièces amoureuses et galantes qu'il a escrites, ou aux pièces morales et chrestiennes qu'il a faites, ou bien aux lettres qu'il a adressées à quelques personnes particulières , c'est la raison pour laquelle je l'ay divisé en trois parties, d 11 y a

9ii DISSERTATIOtS BIBLIOGRAPHIQUES. donc trois parties
seulement dans le recueil, dk^is rimprimeur a fait entrer dans la table des
pièces l'OecMimn perdue recouverte, comme existant à la page 103,
quoique ce soient les PoéHeê morale» et ehrestiennes qui commencent à
cette page-là. Les signatures EiiJ et Eiiij aux pages iOi et 103 prouvent que
Timpresslon du volume n*a subi aucun remaniement. Quant au cabier
intercalaire, il est signé simplement d'une étoile. Un passage très-important
de là préfacé semble avoir été mal compris par M icbaùlt, qui en tire des
déductions bien différentes de celles que nous croyons y découvrir, ce
Parmy toutes les pièces qui entrent dans ce recueil, dit Tami de Tauteur (on
veut que cet ami anonyme soit le libraire Théodore Girard), on y en a fait
glisser une en dépit de moy, qui auroitesté supprimée, ou pour le moins qui
n'auroit point veu le grand jour, si j'en avois esté creu; mais ma résistance a
esté inutile, et quelque raison que j'aye eu pour destourner le coup, il a fallu
se rendre et céder à la force. Un galant homme, qui a un empire absolu sur
Tesprit de TAutheur, et que TAutheur considère à Tégale dé luimesme,
robligea autrefois de la composer contre une dame, de qui il s'estoit creu
desobligé, afin de satisfaire son ressentiment, et m'a contraint, pour rendre
sa vengeance plus authentique et couronner son ressentiment, de souffrir
qu'elle fust jointe aux autres de ce livre. Il a creu que l'ascendant qu'il
s'estoit

f DISSCIVr

The text on this page is estimated to be only 23.77% accurate

9I8SBKTATI0NS BIVLTOCIUPBIQfirES. très-connae à Bordeaux, sinon à Rennes, et Ton cofH^ çolt que ramant abandonné ait voulu se venger avec rarme de la satire. Disons, en passant, i|oe les scrupules de Tami on de l'éditeur ne sauraient avoir été motivés par la tieenee de rOeeasiùn perdue recouverte, car, al eet éditeur avait eu des scrupules de cette espèce, il n'eût pas manqué de rejeter une autre pièce dont voici le singulier titre : « Un cavalier faisait quelques tours d*adresse devant plusieurs personnes , et chai^eoit des cartes en telle figure qu'on vouloit. Une dame de la compagnie le crut sorcier et voulut prendre le Jeu de cartes pour voir si elle y découvroit ricB, mais elle se mit en colère d^y trouver' d'abord quelque chose en peinture que la pudeur et la bienséance deffend de nommer. » C'est Ift une pièce qui peut encore avoir été faite contre une dame, par un sentiment de vengeance. La présence de VOceasion perdue recouverte dans le volume du sieur de Cantenac s'explique tout naturellement, si on en accuse le libraire seul, soit que Théodore Girard eût voulu donner plus de vogue à sa piri>rication en y intercalant une pièce très-recherchée et très-goûtée alors, soit qu'il ait attribué de bonne fol au sieur de Cantenac cette pièce, qui drculait avec llnitiale du nom de Corneille. Il faut dire aussi que le sieur de Cantenac n'avait pas été le dernier à traiter un sujet sur lequel tous les poètes s'escrimaient alors, et qu'il avait composé à son tour une

DISSEMINATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 227 idylle intitulée : la Jouissance, où Ton retrouve les principaux traits de l'Occasion perdue recouverte^ mais rendus avec toute la platitude dont il était capable. Quant au texte de l'Occasion perdue recouverte, tel qu'il a été imprimé dans les Poésies nouvelles et autres^cBuvres galantes du sieur de Cantenac, il faut y constater la suppression de deux strophes et l'addition de deux strophes nouvelles, avec un assez grand nombre de variantes qui ne font pas honneur au talent et au goût du plagiaire ou du contrefacteur. On doit reconnaître ici que le texte original a été altéré et interpolé assez maladroitement. Huit ans plus tard, la vogue de l'Occasion perdue recouverte n'était pas encore épuisée, car un auteur de nouvelles galantes et comiques publiait, sous ce titre même, à la fin des Soirées des Auberges (1), une petite nouvelle qui pourrait bien avoir été le point de départ du poème attribué à Corneille ; et un poète de premier ordre, qui a gardé l'anonymat, jetait dans le public un caprice charmant, qu'il avait intitulé : la Jouissance imparfaite. Nous rencontrons ce Caprice à côté de l'Occasion perdue recouverte, dans, un recueil imprimé à Rouen : Maximes et lois d'amour^ lettres^ billets doux et galants^ poésies (2). Ce recueil avait été publié d'abord à Rouen, par le libraire Lucas, (1) Paris, Estienne Loyson, 1669, pet. in-li. (3) Paris, Outhier de Varennet, 1669, in-8.

S28 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. en 1667. Le libraire de Paris n'avait fait que changer le titre et ajouter à la fin du volume un cahier de 24 pages, Imprimé avec les mêmes caractères, cahier dans lequel l'Occasion perdue recouverte est suivie de la Jouissance imparfaite qui remet en scène, dans un admirable langage, la première partie de cette éternelle Occasion, Le sieur de Valdavid, ami de Pierre Corneille, est incontestablement le principal auteur de cette compilation, dédiée au duc de Montausier! L'Occasion perdue recouverte que le sieur de Gantac avait failli transporter à Bordeaux, retournait ainsi en Normandie, à Rouen, qui avait vu naître dans la première Jeunesse de Corneille. Concluons : L'Occasion perdue recouverte est loin d'être indigne du grand Corneille sous le rapport littéraire; quant au point de vue moral, nous nous garderons bien de l'excuser, quoique la licence des poètes, sous le règne de Louis XIII, ait été constamment encouragée par la faveur des gens de cour et par les sympathies de la société la plus aristocratique. Michault, de Dijon, en voulant défendre Corneille ne s'est pas aperçu qu'il faisait acte d'ignorance. «Je ne crois pas, dit-il, qu'il soit jamais échappé à sa plume aucun ouvrage où régnerait une liberté condamnable et un esprit de débauche. » S'il avait lu les Mélanges poétiques imprimés en 1641, à la suite de la tragi-comédie de Clitandre et qui contiennent une pièce que les éditeurs des œuvres de Corneille n'ont pas encore osé reproduire, il aurait pu con

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 1⁹ Tenir que le poète obéit involontairement au goût de son époque. « Je n'ai pas fait difficulté, dit l'abbé Granet dans la préface des Œuvres diverses de Pierre Corneille (1), de supprimer des plaisanteries d'un goût peu délicat et divers traits d'une galanterie trop libre... En retranchant les morceaux d'une galanterie licencieuse, je n'ai fait que me conformer à l'exemple de M. Corneille, qui a purgé ses premières comédies de tout ce qui en pouvoit rappeler Tîdée, » L'abbé Granet a pourtant laissé subsister le fameux rondeau où l'auteur du Cid, dans sa juste indignation contre les odieuses manœuvres de Scudéry, L'enioye aa diable , et sa mase a« bordel. Il est tout donc naturel que le chancelier Séguier, qui était d'une piété exemplaire, ait conduit Corneille à confesse, et que le confesseur ait ordonné à son pénitent de traduire l'ImiMion de Jésus-Christ[^] pour expier son Occasion perdue recouverte. Quelques années j>lus tard, La Fontaine, eît expiation de ses Contes et Nouvelles, se faisait aussi, à l'instigation d'ÂmauId d'Andilly et des jansénistes, le traducteur docile de quelques psaumes et de quelques hymnes du Bréviaire romain ; mais-, pour se distraire de Tennul que lui causaient ces traductions, il composait encore quelques contes en cachette, avec l'intention (1) Parti, GlMey, 1738, li-lt.

S30 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. de ne pas les faire imprimer. S'il eût été l'auteur de l'Oceasian perdue recouverUy il n'aurait pas souffert qu'on sieur de Cantenac lui disputât la paternité de cet enfant de l'amour, et il se serait empressé de le reconnaître, au risque d'être excommunié en ce monde et damné dans l'autre. Gornellle, au contraire, ne crut Jamais avoir assez expié ses péchés de jeunesse, et pendant plus de quarante ans il fit pénitence de l'Occasion perdue recouverte.

VIII m LAUDSCRITS DE L'ABBÉ DE CHOISY. La Bibliothèque de TÂrsenal possède un recueil manuscrit fort curieux, souvent cité, mais encore en partie inédit : Ouvrages de M, Vabhé de Choisy^ qui n^ont pta iti imprimis. Ce recueil forme trois Tolumes in-4 paru bon et passable. Mon dessein étoit qu'ils ne sortissent point de mon cabinet. Mais, parmy quelques personnes

S32 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. à qui Je n'ay pu
refuser d'en donner lecture ^ il y en a en qui ont pris sur elles à mon Insu de
donner au public la plus grande partie de ces Mémoires, dont cecy est donc
l'original. L'abbé Dolivet, son amy, croyt que l'auteur avoit fini les
Mémoires pour l'histoire de Louis XIV, et qu'il brûla, un an avant que de
mourir, ce qui en manque icy. Ces Mémoires sont au premier Volume. »
Voici la nomenclature des fragments contenus dans les trois volumes, avec
les annotations du marquis de Paulmy, qui était devenu propriétaire du
manuscrit après la mort de son père, René-Louis Le Voyer, marquis
d'Argenson. Tome I^{er}. Mémoires pour la vie du cardinal de Bouillon.
(Imprimés; forment le IX^e livre des Mémoires de Choisy,) — Mémoires de
M. de Cosnac[^] archevêque d'Àix, (De même; forment le VU^e livre.) —
Histoire de la princesse Aimonette. (Non imprimée. Le fond est peu de
chose, le style charmant.) — Histoire turqueyⁱ We est imprimée quelque
part sous d'autres noms. Au reste, c'est peu de chose, et elle finit mal) —
L'abbé de Saze. (Non imprimé.) — Madame de Guercheville, (De même.)
— Mémoires sur M. Darquin, père de la reine de Pologne. (Forment le
VIII^e livre des Mémoires imprimés.)

The text on this page is estimated to be only 24.85% accurate

MSSEUTATIOKS BiftLIOGftAFBIQUES. 333 — Journal de VAssemblée du Luxembourg, (Non imprimé. Curieux.) — Recueil de bons mots. (De Quiéme. Il y a quelque chose à en tirer.) Tome II. Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV. (Depuis on l'a imprimé, ce présent ma[^] Buscrit ayant été copié indiscrètement.) — Fragment d'une conversation touchant l'état de la Cour en décembre 1720. Tome. III. Cinq fragments de la vie de cet eedésias-tifue habillé en femme. C'est ce dernier volume que M. Gay publie aujourd'hui in extenso et textuellement, quoiqu'un de ces fragments, et le plus important (le second dans le manuscrit où l'ordre est interverti, et le quatrième dans la nouvelle édition), ait été déjà offert aux amateurs sous ce titre bien connu en bibliographie : Histoire de madame la comtesse des Barres (Anvers, van derHey, 1735, in-12). La Bibliothèque de l'Arsenal possède, en outre, un autre recueil manuscrit, non moins curieux[^] formé par Pabbé de Choisy lui-même et intitulé : Sottisier[^] ou Recueil de chansons[^] poésies et autres pièces satyriques[^] en quatre volumes in-12, n° 83 de la classe des Belles-Lettres. Cette note, dictée par M. de Pautmy à un des secrétaires, prouve qu'il avait lu et soigneusement étudié le Sottisier de l'abbé de Choisy : « Ce recueil, en quatre volumes, dit-il[^] contient des

93i D16SBIITAT10H8 BULI0OIUPBIQ0K«. pièces imprimées et que j*ay ailleurs, mab il y en a qui ne sont nulle-part, et en tout c*est un des meilleurs de ceux que j'ay. v Le premier volume est un péle-mêle.de tontes les époques; les trois suivants présentent un classement chronologique assez régulier depuis 1660 jusqu'en 1749, car Tabbé de Choisy, mort en 1724, avait eu un continuateur pour son 5o(tisier^ probablement son ami le marquis d'Argenson, sinon un de ses laquais. Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse sommaire des pièces contenues dans ce précieux recueil, dont un choix sera peut-être un jour publié à un petit nombre d'exemplaires, sans faire double emploi avec Tincomparable collection des chansons historiques rassemblées par le comte de Maurepas. Il y a dans le Sottisier de Tabbé de Choisy beaucoup de pièces écrites de sa main et peut-être composées par lui. Ce sont, en général, les plus libres et souvent aussi les plus spirituelles. On en jugera par le premier lampon qui ouvre le recueil : Mailly Ta partoat distnt : De quoi BoQfflen le plaint tant ? Sa femme a fait résistance Plas qae Namnr et Mayence, Lampon ! En parcourant à la hâte les quatre volumes , nous n'avons remarqué aucune pièce qui concernât personnellement nôtre abbé en fille ou en femme. Nous re

DISSESTATIO^S BIBLIOGRAPHIQUES. 235 grettons surtout qu'il ne nous ait pas conservé quelques chansons relatives à ses amours et à ses mattresses sous le costume féminin; celle qui flgure dans ses Mémoires est un échantillon piquant de To-f pinion qu'on avait généralement de ses mœurs, quoique rien ne prouve qu'il ait jamais réalisé cette honteuse prédiction : Il aura bientôt des amants. . Ce fut en 1735 qu'un éditeur anonyme, probablement renglet-Dufresnoy, qui avait copié subrepticement tout ou partie du manuscrit original, en publia, à Anvers, un long fragment, qu'il avait intitulé : Histoire de madame la comtesse des Barres, Ce fragment reparut l'année suivante à Bruxelles, chez Foppens, qui, à l'exemple des Elzeviers, imprimait les ouvrages français auxquels ont eût refusé un privilège du roi. Sept ans plus tard, le même fragment, abrégé et très-purifié, reparut dans la Vie de J/. l'abbé de Choisy (1] , que les bibliographes ont attribuée sans raison à l'abbé d'Olivet, et qui serait plutôt une production anonyme du malicieux abbé LengletDufresnoy. Au reste, quel que soit l'auteur de cette œuvre tant soit peu scandaleuse , on est sûr de trouver un abbé caché là-dessous. Le vrai texte de l'abbé Choisy avait subi des épu(1) Lausanne et Genève, chez Marc-Michel Boasquet, 1742, ia-8.

malheureuses dans l'Histoire de madame la comtesse des Barres; il avait été entièrement remanié dans la Vie de M, l'abbé de Choisy. On devait donc souhaiter qu'un éditeur consciencieux en donnât une édition fidèle et correcte. D'ailleurs, une partie des Mémoires, la plus singulière peut-être, était restée inédite, et certains détails scabreux avaient été supprimés dans la partie publiée. Cependant les Mémoires de cet ecclésiastique habillé en femme (c'est ainsi qu'il se qualifie lui-même) méritaient d'être réimprimés intégralement, car il n'existe dans la langue française aucun ouvrage du même genre, quelle que soit la richesse de notre littérature en mémoires historiques et en autobiographies de toute espèce. Ce ne sont, par malheur, que des fragments, les débris, dit-on, des Mémoires particuliers que l'abbé de Choisy avait écrits sur sa vie: il aurait, obéissant à un tardif repentir et à des scrupules pieux plutôt que moraux, anéanti, dans ses dernières années, la plus grande partie de cette œuvre de scandale posthume. « Vous m'ordonnez. Madame, d'écrire l'Histoire de ma vie, » dit-il en commençant ces Mémoires incroyables, qu'il aimait à raconter dans sa vieillesse et qui divertissaient les beaux-esprits de la Régence. C'est à la marquise de Lambert, auteur de divers traités philosophiques sur l'éducation et la morale; c'est à cette dame respectable et respectée. Jeune et belle encore, qu'il osait dédier ce qu'il appelle toutes ses petites enfances. A l'âge de quatre

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 23,7 • vingts ans, il n'avait pas appris ce que c'est que la pudeur, et cependant il rapportait à l'abbé Dangeau rhonneur de l'avoir converti. L'abbé Dangeau disait, en parlant de cette conversion facile et un peu fragile dont on lui faisait compliment : c Hélas ! à peine « ai-je eu prouvé à cet étourdi rexistence de Dieu, « que je Tai vu tout prêt à croire au baptême des ((Cloches. » M. Desuoiresterres , qui nous fournit cette jolie citation (1), pense que l'abbé de Ghoisy avait écrit ses Mémoires galants à rinstitution de sa maîtresse, M^o*^ Bossuet , belle-sœur de rillustre ôvêque de.Meaux. Nous penserions plutôt qu'il ré* dlgea, pour plaire à cette dame et pour trouver grâce eh même temps devant Bossuet, Içs onze volumes in-4<> de son Histoire de VÊglUe (2). Ce qui nous reste de ces Mémoires est bien fait pour nous laisser des regrets sur ce qui nous maur que ; la forme en est agréable, spirituelle et fine : c'est un excellent morceau de littérature légère. On y rencontre aussi des particularités intéressantes sur des personnages célèbres : M^o*« de La Fayette , l'architecte Mansart, Philippe d'Orléans, frère du roi, etc. On y trouve des peintures de mœurs un peu vives, dignes d'être encadrées dans les Histo^ riêltes de Tallemant des Beaux ; la vie de château en province y est surtout représentée avec des cou(I) Re9%e frûnfMte, u V. (t) Parii, J.-B. G«iciuurd, 170»-i713.

The text on this page is estimated to be only 29.15% accurate

238 I>I8SBIITAT10R8 BIIUOCRAPIHQOES . kurs eharmaites, qui ne seraient pas mieax nnaii^ cées dans les Lettrée 4e madame de Sévigni. Mais ce qu'on ne troaye qoe là, c'est Tétrange personnalité de Tabbé de Choisy. La galanterie était, poar ainsi dire, la qualité distinctive des abbés à cette époqae, ob noas voyons les abbés de Torches, Testo-Mauroy^ de Maucroix et de Coulanges, tenir concile dans les nielles et dans les recueils de poésies amoureuses; mais néanmoins on peut dire que l^bbé de Gboisy était un type à part et incomparable. M. de Sainte-Beuve, qui est sans contredit notre plus grand peintre de portraits, n'a pas négligé d'esquisser celui de l'abbé de Cbolsy et de le pia* cer dans son admirable galerie des Causeries du iunéU : m « L'abbé de Cboisy, disait-il (le lundi gras, 3 mars 1851), aimait à se déguiser; dans son enfance et dans sa Jeunesse, on l'avait accoutumé à s'habiller en fille : il en garda le goût, et Ton assure que, bien plus tard même et à l'âge où il rougissait le plus de cette manie efTéminée, il s'enfermait encore pour se mettre en douairière, soupirant, hélas ! de ne plus pouvoir s'étaler en marquise galante ou en bergère. Dans tous les états où il parut successivement, on le vit d'ailleurs porter le même esprit de légèreté, de grâce, d'étourderie spirituelle. Sa vie ressemble â une comédie des plus diverses et des moins vraisemblables , et l'on ne saurait dire avec lui où finit le déguisement. Abbé tonsuré dès l'enfance ^ mais surI I

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 239 tout voué à la
cornette et au chiffon, coquet comme une nonne de VertVert et libertin
comme un perroquet, tour à tour comtesse de Sancy dans la paroisse de
Saint-Médard et comtesse des Barres' en Berry, puis pénitent, mais toujours
léger, une manière d'apôtre à Siam , converti et convertisseur sans tristesse,
écrivain agréable et même délicat, finalement historien de l'Église et doyen
de l'Académie française. Sa carrière, qui dura quatre-vingts ans, compose
une mascarade complète, et, dans chacun de ses rôles, il fut au naturel, au
sérieux, avec sincérité, et à la fois avec un air d'amusement et de badinage.
Jolie créature dans son enfance, vieillard très-agréable et très-goûté malgré
les années, etc. v M. de Sainte-Beuve eût sans doute ajouté quelques teintes
plus sévères à ce croquis si délicieusement et si coquettement arrangé, s'il
avait pu lire dans le manuscrit original les aventures de notre ecclésiastique
habillé en femme, qui n'eut pas seulement la faiblesse d'aimer ce costume,
mais encore qui en fit usage sournoisement pour cacher des intrigues
malséantes, des séductions coupables, et peut-être de plus vilaines choses.
Nous n'avons pas l'intention d'analyser et d'annoter ces aventures, comme
s'il s'agissait des intéressants Mémoires pour servir à l'histoire de Louis
XIV ^ tirés aussi des mêmes manuscrits par le libraire Camusat, et
imprimés pour la première fois à Rouen, sous la rubrique d'Utrecht, en 1736
. Cependant il

The text on this page is estimated to be only 27.87% accurate

240 BISSEKTATIOIS BIBLIOGRAPHIA. nous paraît indispensable de donner, en passant, quelques éclaircissements sommaires sur les dates, les lieux et les personnages. Il n'est pas sans intérêt de fixer d'abord, autant que possible, les dates des aventures de l'abbé en femme. Né le 16 août 1644, il n'avait pas moins de vingt-huit ans lorsqu'il demeurait dans sa petite maison du quartier Saint-Médard, puisqu'il fit lire alors au curé de sa paroisse une petite histoire qui avait paru dans le *Mercur gatan*. Or, ce ne fut qu'au mois de février 1672 que de Yizé commença la publication de ce recueil périodique. Le premier et le second fragment iseraient donc de 1673 ou 1673. Le troisième fragment promet les histoires de la marquise de Baanville, de la petite Monfleury et du marquis de Corbon[^] histoires que nous Bravons pas, et qui ont été certainement retranchées par l'auteur comme trop scandaleuses. Ce fragment incomplet et insignifiant semble antérieur à l'aventure de la comtesse des Barres, bien que le voyage de Venise y soit déjà indiqué, et que ce voyage ait eu lieu vers 1673 ou 1674. Quant au voyage de Bordeaux[^] où l'abbé avait une belle aventure en habit de fille (1), il dit bien que ce voyage ne lui servira pas de divertir[^] mais il ne le raconte nulle part, et l'on est forcé de croire que le récit dudit voyage à Bordeaux, lequel remonte (I) Voy. page 60 4e r[^] Uoo piklfé* par M. J. Gay.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 241 trait à l'année 1663 ou 1664, a été anéanti, ainsi que beaucoup d'autres chapitres de ces Mémoires. Enfin, le quatrième fragment, qui renferme toute l'aventure de la comtesse des Barres, est incontestablement de 1673 ou 1674, car l'abbé de Choisy, en rappelant sa rencontre à l'Opéra avec le Dauphin, estime que le petit prince pouvait avoir douze ans; or, le dauphin était né le 1^{er} novembre 1661. Les aventures galantes de l'abbé habillé en femme se passent donc à Bordeaux (et à Toulouse, suivant une note du manuscrit), à Paris, dans la paroisse de Saint-Médard, et en Berry, au château de Crespon. Nous n'avons pas découvert dans quelle rue du quartier Saint-Marceau l'abbé de Choisy avait acheté une maison, au milieu de la bourgeoisie et du peuple afin de pouvoir s'habiller à sa fantaisie, sans qu'on trouvât à redire à son costume et à ses actions. On a prétendu que le nom du village et du château de Crespon, dans les environs de Bourges, était supposé. Nous ne voyons, en effet, dans les dictionnaires de géographie, qu'une localité du nom de Crépon, qui est en Normandie, à trois lieues de Bayeux. Mais la manière dont l'abbé de Choisy parle de cette seigneurie de Crespon, appartenant à un trésorier de France nommé Jf. Caillot (1), ne permet pas de supposer qu'il ait eu (i) Gaillot-GailUrd, seigneur de Pontille, intendant des finances du Berry en 1658. Voy. Histoire de Berry et du diocèse de Bourges, par Tkaamu de la Thwmaiière. Bowfes, 1689, in-folio, p. 60. Il

242 DISSERTATIONS BIBLIOTHÉCAIRES. même idée d'en déguiser le véritable nom. Nous sommes portés à croire, malgré l'utilité de nos recherches, qu'on n'aurait pas de peine à constater l'existence de la terre seigneuriale de Crespon auprès de Bourges. Tous les personnages que l'abbé de Choisy a mis en scène, sans songer à cacher leurs noms propres à l'aide d'initiales, sont réels, et peints d'après nature. La marquise d'Usson, la marquise de Menières (1), M^{me} de Noailles (2), n'ont pas la notoriété historique de M^{me} de La Fayette, de la marquise d'Uzé, fille du duc de Montausier et de la fameuse Julie d'Angennes, etc.; mais on peut les exhumer des généalogies de leurs familles. Le Cardinal qui voulait que tout fût dans l'ordre et qui ne désapprouva pas l'habillement féminin de l'abbé de Choisy (3), serait Antoine Barberini, grand aumônier de France, suivant M. Desnoiresterres; mais Barberini étant mort en 1671, et l'aventure où l'abbé de Choisy a fait figurer son cardinal étant de 1672 ou 1673, comme nous l'avons prouvé par la citation du Mercure galant il faut reconnaître ici le cardinal de Bouillon (Emmanuel-Théodore de la Tour), qui, nommé grand (1) Aulic de Vuhbé de Cheisff koHlU en femme^e Mit. J. Gay, iii-16, p. 8. (S) im, p. 10. (s) IHd, t p. S3 el ivlT.

1M88BRTAT10N8 BtBLIOGIUPHIQnES. 243 anmAnier le iO
décembre i671, con8erTa cette charge de la couronne jusqu'en ITOO^ Enfin,
la mère de Tabbé de Choisy, qui ne parle pas d'elle avec trop de respect,
était de la maison de Hurault de l'Hospital et arrière-petite-fille du grand
chancelier de ce nom. « Cette Illustre mère, comparable aux Comélies, qui
parlait sa langue avec tant de grâce et de pureté, fit sucer à son fils
Téloquence avec le lait, et Téleva entre les bras et dans le sein des Muses
mêmes. » Ce sont les paroles de Tacadémicien qui répondit au discours de
Tabbé de Choisy lors de sa réception à TAcadémie française en 1685.
M*>>« de Choisy était morte en 1 666 , à 1 *âge de soixante ou
soixante^eux ans. Nous remarquons que les historiens du théâtre ont
négligé Jusqu'à présent de tirer parti des indications précieuses que nous
fournissent les aventures de Tabbé de Choisy sur la petite Montfleury et sur
la petite Mondory, sur le sieur de Rosan et sur M"* Rosalie (t). c J'étais né,
dit-il, pour aimer des comédiennes. » La petite Mondory jouait le premier
rôle dans le VencêUu de Rotrou, probablement au théâtre du Marais, où
son père avait eu de si grands succès. Le (1) Avaitfit être FéM être Clfl#f
hêHUé en femme, p. 104.

244 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. sieur du Rosan et M^e « Roselie , sa fiancée , faisaient partie d'une de ces troupes de campagne qui parcouraient les provinces en donnant des représentations. Ces détails offrent donc un véritable intérêt pour l'histoire du théâtre français, où ces noms de comédiens et de comédiennes ne sont pas encore recueillis. N'oublions pas de recommander aux curieux ^ comme un de nos desiderata^ le portrait de l'abbé en femme. «Je me fis peindre, dit notre abbé (1), par Ferdinand, fameux peintre italien, qui fit de moi un portrait qu'on alloit voir. » Ce Ferdinand n'était pas un peintre italien, mais bien un Brabançon qui résidait en France depuis plus de trente ans, et qui avait la vogue comme un des meilleurs portraitistes. On trouve, en tête de la Tragédie pastorale des amours d'Astrée et de Céladon^ par le sieur de Rayssiguier (Paris, Pierre David, 1632, in-S^e), un sonnet de l'auteur sur le portrait de M^e de Ragny, peint par Ferdinand Elle, qui fut membre de l'Académie royale de peinture et qui mourut à Paris, âgée de soixante-dix-sept ans, le 12 décembre 1^{er} 1689^ On Voit, d'après ce simple et rapide essai, que les notes nous entraîneraient trop loin, si nous nous (0 AveiUurei àeVahbi de Ckoitjf JuMUé e» /mmm, p. «t.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 245 arrêtons à tous les passages de ces Aventures où l'éditeur aurait matière à expliquer et à compléter le texte de son auteur. Mais, si Ton retrouve jamais un manuscrit entier des Mémoires de Tabbé de Choisy, nous nous ferons un plaisir d'y joindre un commentaire et de les faire imprimer comme un des ouvrages les plus piquants et les plus indiscrets qui aient été écrits depuis les Hiêtoriettes de Tallemant des Réaux.

The text on this page is estimated to be only 19.28% accurate

IX LES BIOGRAPHES DE MOLIERE (i). Molière, nous
Fespérons bien, sera. toujours à la mode en France, où la mode est plus
capricieuse et plus changeante que partout ailleurs; mais il y a, en ce
moment, parmi les littérateurs et les biographes, une fièvre d'émulation
passionnée qui les excite à s'occuper de Molière, de sa vie, de ses ouvrages.
{i) Le Roman de Molière, niil de fragmento rar m Tie prirée, 4'après dM
doeomenta nooTeraz, par Edovard Fownier. Pêriê, Deniu, 186S, fa»-18.
Biêtohre 4e Ui vie et de» ouvrages 4e Molière, par RI. J, Tucherea. S"
édition. Varia, Fume^ I86S, iii-8, atec portrait. Reéherehe» êur Molière et
êur sa famille, par Eod. Soolié, ooftserratair des mnsiet impériaax. Parie,
Batkette, 1863^ iii-8.

^ISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 247 de tout ce qui le concerne en un mot. Le public lettré, il est vrai, semble prendre un vif intérêt à ces recherches, à ces travaux d'histoire et de critique, à ces efforts ingénieux d'érudition, qui s'attachent surtout à découvrir les secrets de la vie privée, si romanesque et si peu connue, du comédien, du philosophe et de l'auteur dramatique. Voici trois ouvrages nouveaux (car on peut dire que la cinquième édition de l'Histoire de la vie et des ouvrages de Molière est un livre entièrement neuf) qui paraissent presque à la fois, et qui sont consacrés à traiter à peu près le même sujet, qu'ils n'ont point encore épuisé ; car la critique historique est loin d'avoir dit son dernier mot sur la vie de Molière. Cé A M. J. Taschereau appartient l'honneur d'avoir le premier, en 1825, écrit une bonne Histoire de Molière, qu'il n'a pas cessé de revoir, d'augmenter et de perfectionner depuis dans cinq éditions successives qui attestent la valeur incontestable de son œuvre : a Depuis trente-huit ans que notre première édition a été publiée, dit-il dans la préface de la cinquième édition, presque chaque jour, en dépit de la conscience de nos recherches et par suite de leur persévérance, nous avons trouvé un fait à rectifier ou à compléter. i> Et M. Taschereau, en achevant l'impression de cette édition si supérieure aux précédentes, pressentait qu'il aurait peut-être à modifier encore son œuvre dans une édition nouvelle. C'est que les matériaux étaient bien peu abon

Taschereau avait commencé son ouyfrage en lui donnant pour base les heureuses découTertes de Beffara dans les registres de Tétat civil et dans les archives des notaires de Paris. Le meilleur document et le plus authentique était une courte notice rédigée par le comédien Marcel sur les notes de Vinot et de Lagrange, et imprimée en tête de leur édition des Œuvres de Molière en 1682. La Vie de Molière par Grimarest renfermait sans doute des renseignements très-précieux empruntés aux souvenirs de Baron et de quelques vieux contemporains de Moitère, mais le faux et même le ridicule s[^]y trouvaient mêlés à Ta tradition vraie, qu'il fallait dégager de cette espèce d'alliage confus et incohérent. On se rappelle avec quelle faveur fut accueilli le live de M. Taschereau[^] et Testime générale qu'il mérita dès son apparition n'a fait que s'accroître et se fortifier depuis, à mesure que son ouvrage devenait, à chaque réimpression, plus complet et plus irréprochable. Cependant un concurrent redoutable s'était présenté, Bazin, le savant et habile historien du règne de Louis Xill. Bazin avait voulu descendre sur un terrain que M. Taschereau pouvait regarder comme sien, pour ainsi dire, puisqu'il l'avait défriché et rendu fertile. 9azin fit un charmant livre sur Molière, plein d'aperçus Inmi'neux et semé çà et là de quelques petits faits nouveaux; mais, malgré les brillantes qualités de cette étude biographique, où il avait souvent compris et expliqué ce que j'appellerai l'é

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 349 nîme de Molière, il n'enleva rien à la réputation solide et sérieuse dont Jouissait Texcellent ouvrage de M. h Taschereau, que les connaisseurs plaçaient à ctte des ouvrages historiques de Walckenaer sur La Fontaine et MTM® de Sévigné. M. Taschereau a toutefois profité et des découvertes de Bazin et de ses réflexions judicieuses quand elles ne sont pas paradoxales; il a retouché, remanié et refondu son livre, sans renoncer à son sage système de composition, qui n'admet que des faits défiiontréSf itabliSy et qui ne se permet aucune induction, aucune supposition, De crainte de tomber dans Terreur ou même dans le doute, il aime mieux laisser une lacune là où les documents lui font défaut, que d'y élever, à Paide de certains rapprochements plus ou moins logiques, la plus vraisemblable des hypothèses; car, à ses yeux, la vraisemblance ne remplace pas la vérité. Voilà pourquoi M. Taschereau, en se fondant sur les termes de l'acte de mariage de Molière, persiste à croire qu'ArmandeBejart, femme de l'illustre comédien, était la sœur et non la fille de Madeleine Bejart, quoique toutes les apparences et toutes les probabilités semblent justifier cette dernière possession d'état. Tel est le fait mystérieux que M. Edouard Fournier s'est proposé de discuter dans l'intéressant ouvrage qu'il a intitulé : Le Roman de Molière. Ce n'est pas un roman, à proprement parler; ce n'est pas une œuvre d'imagination et de pure fantaisie. C'est une 11*

S50 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. histoire

probable, possible et quelquefois très-réelle, bien que dépourvue de preuves directes et positives. En Tabsence de Tacte de naissance d'Armande, M. Fournier a eberebé à établir, parle raisonnement et par la discussion, que la femme de Molière était la fille naturelle de Madeleine Bejart et ne pouvait pas être sa sœur, en dépit de l'assertion formelle de Tacte de mariage. Nous avbuons franchement que M. Edouard Fournier nous aurait ramené à son opinion, si nous avions eu beaucoup de cbemin à faire pour en venir là; mais notre opinion personnelle était fixée sur ce point depuis longtemps, et, en voyant Armande devenir légataire universelle de Madeleine, an préjudice des sœurs et frères de celle-ci, nous n'avions pas douté que la femme de Molière ne fût effectivement fille de Madeleine et du comte de Modène, d'autant plus que les biens immeubles qui constituaient la dot d'Armande avaient été donnés jadis par le comte à sa maîtresse. M. Edouard Fournier a raconté les amours de Molière avec un charme vraiment persuasif : il glisse, par délicatesse, sur le premier amour qui fait Molière QOmédien et auteur dramatique, en l'associant à la fortune dramatique de Madeleine Bejart; mais il se oomplatt à peindre le second amour, si profond, si tendre et bientôt si amer, qui remplit le reste de la vie de Molière, après l'avoir soumis au joug d'une alliance fatale. Il ne lève qu'un coin du voile qui couvre les autres amours de Molière, que nous trou

INSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 251 .vons un peu embrouillé au milieu de trois ou quatre .intrigues galantes qu'il mène de front avec M^{^^} Du Parc, De Brie et Menou, ses comédiennes. Écoutons Molière parler de lui-même dans la Fameuse comédietine, cet admirable pamphlet qui a eu Thonneur d'être attribué tantôt à Racine, tantôt à La Fontaine : a Je suis né, dit-il à son ami Chapelle, avec la disposition à la tendresse, et comme tous mes efforts n'ont pu vaincre les penchants que j'avais à l'amour, j'ai cherché à me rendre heureux, c'est-à-dire autant qu'on peut l'être avec un cœur sensible. » Le Haman de Molière est tout entier dans cet aveu. M. Fournier a été bien inspiré par le grand homme, qu'il représente dans sa vie intime, comme il avait déjà fait pour Pierre Corneille ; il a écrit un livre très-original et très-agréable , dont le fonds > quelquefois léger et paradoxal, est brodé avec un art infini. Il a tiré parti d'une multitude de petits faits qu'il a rassemblés pour la première fois, et qu'il jette à chaque instant , ainsi que des étincelles, dans les profondeurs les plus sombres de la vie de Molière. Il a trouvé bien des matériaux qui n'avaient jamais été employés, et souvent il a donné une nouvelle application à ceux dont ses prédécesseurs s'étaient servis avant lui, application quelquefois hasardée, mais toujours adroite. Le Roman de Molière est suivi de quatre chapitres détachés de V Histoire de Molière qu'il prépare depuis plusieurs années, et dont il ne nous offre ici que des fragments pour prendre date et pour

252 BIS8ERTAT10R8 BIBLIOGRAPHIQUES. Uter son public.

Ces fragments sont intitulés : MaHère diaprés le Registre de La Grange; les Reliques de MolOre; Molière et le procès du Pain mollet; Molière et les Anglais. Les éloges sympathiques que nous accordons à M. Edouard Fournier nous encouragent à lui adresser deux ou trois reproches qui tourneront au profit de rouYrage, puisque Fauteur pourra se corriger dans une seconde édition. Après avoir cité un curieux passage de VEssai sur la Musique, oh La Borde assure que les cercueils de Molière et de La Fontaine furent 4 trouvés, par hasard, en 1750, dans le petit cimetière de Saint-Joseph, et qu'on les transporta alors dans réglise où ils sont encore, M. Edouard Fournier ajoute un peu légèrement : (c Reste à savoir où ils passèrent, quand on les enleva de Saint-Joseph, en 1793. Ce qui me paraît certain, c'est que comme les recherches, au moment où Tordre vint de retrouver les précieuses dépouilles, furent faites dans le cimetière et dans réglise, on dut transporter au Père-Lachaise, non pas La Fontaine et Molière, mais deux inconnus. » Comment le savant auteur de Paris démoli a-t-il pu oublier que les restes vrais on prétendus de Molière et de La Fontaine avaient reposé dans le jardin ou l'Elysée du Musée des Monuments français Jusqu'en 1816, avant d'être transportés au PèreLachaise? Quant à l'exhumation, qui avait eu lieu en 1793, le procès- verbal en fbt dressé, et ce procès-verbal

DISÂKtTatiONS BIBLIOGIUPHIQUES. 253 est bien fait pour confirmer tes doutes de M. Fournier. Voici, diaprés le Magasin encyclopédique de Millin (troisième année, 1799, 1. 11, page 548), le récit abrégé de ce qui se passa alors : « Lorsqu'en juillet 1793, il fut question de supprimer le cimetière Saint^Joseph pour y placer des canons et en approprier le terrain aux exercices militaires, le citoyen Iforeau , ancien président de cette section et depuis commissaire de la septième commission executive, fit les recherches nécessaires pour que les cendres de ces deux grands hommes ne fussent pas confondues avec celles des fosses publiques qui allaient être enlevées. Il se fit adjoindre des commissaires et suivit avec eux les traces de la tradition qui! s'était procurée. Ils trouvèrent, dans les lieux indiqués, deux cercueils en bois de chêne avec les ossements de deux cadavres ; ils les placèrent dans deux caisses distinctes ; elles furent fermées avec soin et déposées d'abord dans un caveau de Téglise, ensuite dans une chambre au-dessus du corps de garde. Les procèsverbaux ont été rédigés dans les formes les plus authentiques, v Les deux cercueils avaient été enterrés à côté Tun de l'autre près du mur de la maison du chapelain. Ces cercueils en bois de chêne, qui se retrouvaient à peu près intacts après avoir séjourné un siècle et plus dans la terre, ne paraissent pas avoir inspiré le moindre doute aux rédacteurs des procèsverbaux; cependant, les ossements qu'ils contenaient furent abandonnés et oubliés, dans le grenier au*

^5i DIB8ERTAT102fS BIBLIOGRAPHIQUE». de^sas du corps de garde, jusqu'à Touverture du » marché SaintJoseph^en 1794. Il fallut que la Décade philosophique protestât contre cette négligence, et Alexandre Lenoir offrit alors un asile funèbre, dans les jardins de son Musée des Monuments français, à ces ossements apocryphes qu'on croyait ftYOir été La Fontaine et Molière. M. Eudore Soulié n'a pas encore ^crit la Vie de Volière qu'il placera en tête de la nouvelle édition qu'il prépare des œuvres complètes de l'auteur du Tartufe et du Mitantrophé- mais il a prélué à ce grand travail par des recherches minutieuses et persévérantes qui ont produif le résultat le plus important et le plus inespéré, un volume entier de pièces et d'actes inédits trouvés dans la poussière des études de notaires à Paris. Ce sont de bien précieux documents qui nous révèlent tout à coup la partie la plus ignorée de la vie de Molière, ses commencements pénibles et amers dans la carrière dramatique, tonte l'histoire de V Illustre Théâtre^ qui n'était connu que de nom ; les luttes du jeune comédien avec son père Jean Poquelin, ses rapports d'intérêt avec sa famille^ avec Madeleine Bejart, avec ses amis Jacques Rohault et Lully ; sa situation de fortune, son goût pour le luxe et pour les arts, l'intérieur de son habitation à Paris et à Auteuui, en un mot tout ce qui peut aider à la connaissance de l'homme, de ses mœurs, de ses idées, de son caractère et de sa vie privée. Ce ne sont que des papiers d'affaires et des contrats passés par

BI8SERTATI0NS BIBUOGRAPBiatJES. 25S devant noUîres,
mais tout est nouveau, tout est bon pour une histoire circonstanciée de
Molière. L'analyse raisonnée, si nette et. si claire, que M. Eodoré Soullé a
Csiite de ces pièces qui avaient échappé aux recherches patientes de
BefTara, montre assez qu'il est digne d'écrire la vie de Molière et que soir
travail, dirigé dans une voie nouvelle, emprun* fera des ressources
inespérées à ces paperasses de procédure et de notariat. On ne saurait dire
combien de faits imprévus et curieux ressortent de l'inventaire fait après le
décès de Marie Cressé, mère de Molière; des marchés passés entre les
comédiens de VIUuêtre Théâtre et leurs fournisseurs ou leurs créanciers ;
du contrat de mariage de Molière avec Armande Bejart; de l'inventaire fait
après le décès de Poque^ Un père; du testament et codicile de Madeleine
Bejart; de llinventaire fait après le décès de Molière, etc. Tout cela, c'est de
l'histoire intime pardevant notaire^ histoire trop souvent poignante et
douloureuse. Qui savait, qui soupçonnait que Molière avait été prisonnier
pour dettes au Chfttelet, par suite dé la déconfiture de sa société de
VIUustre Théâtre f Qui pouvait s'attendre à voir le détail et la description
des meubles et des objets d'art, des tableaux, des livres, des habits de
théâtre, que possédait Molière au moment de sa mort ? Si on voulait
commenter tontes les pièces que M. Soulié a découvertes, il faudrait plus
d'un volume, et je ne parle pas de celles qull découvrira encore
inévitavelmente : ainsi,

356 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. le testament de Molière doit exister ; il existe, nous en ayons la certitude. Désormais la piste est ouverte, et si les notaires de province n'y mettent pas trop de difficulté, M. E. Soulié aura bientôt sa main sur tous les actes notariés qui portent le nom de Molière à Lyon, à Vienne, à Valence, à Grenoble, à Attenou, à Bordeaux, à Pézenas, à Montpelliér, à Narbonne et dans toutes les villes où sa troupe de comédiens de campagne a séjourné de 1641 à 1659. Ces braves notaires, dont Molière s'est moqué avec réserve en les faisant comparaître dans ses comédies sous les traits de quelque comparse à figure grotesque, se trouvaient, à cette époque, appelés à intervenir dans les moindres transactions : ils multipliaient les actes de leur ministère à tout propos, de telle sorte que les minutes et les grosses relatives à Molière doivent se retrouver dans les archives des notaires royaux et des tabellions de village, sur toute la route que sa troupe commença à parcourir pendant plus de quatorze ans de tournées théâtrales. Déjà M. Raymond avait fouillé cette mine qui ne peut manquer de fournir des trésors historiques à un chercheur aussi habile et aussi persévérant que M. E. Soulié. Eh ! qui sait si on ne déterrera pas quelques documents moins arides et moins monotones que des contrats, des inventaires, des accords et des quittances ? Tous les manuscrits de Molière sont-ils définitivement perdus sans espoir ? N'étaient-ils pas encore, en partie

INSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 257 dfo moins, dans les mains de Guérin d'Étriché, lorsque ce fils de la veuve de Molière et de son second mari s'avisa de refaire et de terminer la pastorale de Myrtil et Melieerte en 1699 ? 11 déclare lui-même, dans ta préface de sa pièce, qu'il a sous les yeux ces manuscrits qu'on croyait avoir disparu à la mort de La Grange, c'est-à-dire en 1692 ! N'ai-je pas découvert, dans la bibliothèque du Pont-de-Vesle, le plus curieux des autographes de Molière, et, J'ose le dire, le plus incontestable, dans un exemplaire de la tragi-comédie d' Andromède f de Pierre Corneille, exemplaire qui avait servi à quelque représentation de cette tragédie, dédiée à M. H. M. M. (c'est-à-dire : Mademoiselle Madeleine Modène-Molière ?) et jouée par la troupe de Molière en province? J'ai bien de m' étonner que M. Edouard Fournier, si exact et si curieux de ces menus détails, n'ait pas parlé de ce précieux exemplaire vendu 529 fr. à la vente de la bibliothèque dramatique de Soleinne ? On retrouvera ainsi. J'en suis certain et Je m'y attends tous les Jours, d'autres autographes de Molière. Où ? Je ne sais pas : ici, là ou ailleurs. Peut-être dans les archives du Théâtre-Français, quand on y pourra faire des recherches intelligentes. N'ai-je pas rencontré , à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, le Catalogue des Hvres de M. de Rohmond (Jean du Mesnil), comédien de la troupe du Roy à Paris en 1685 (in-fol. de 121 p.; coté 0. Hist. UU., 2)? N'ai-je pas été tout surpris de trouver»

The text on this page is estimated to be only 29.91% accurate

S58 IM88SKTAT10R8 BIBUOGRAPIUQDSS. encore à Saint-Pétenbourg, dans le musée Roamiantloff y le manuscrit or[^]nal du TUdtire françois» de Cliappuzean ? Ce manuscrit a été exécuté Tannée même de la mort de Molière. C'est un in-4 de S07 pages, très&soigneusement écrit; il est relié en maroquin rouge aux armes du roi, avec cette inscription en or : iPour la Troupe duRoff, On lit, au-dessous du titre, conforme à celui de Timprimé : Pour la Troupe du Roy y à qui cet ouvrage est parlieulièremment dévoué, par son très humble et très-ohAsiOMt serviteur[^] Chappuzeau, 1673. Ce manuscrit renferme peut-être des passages qui n'existent pas dans l'édition donnée à Lyon, chez Michel Mayer, en 1674, avec une permission du 22 Janyier de cette année-là. Puisque MM. Taschereau, Edouard Fouruier et E. Souiié ont consacré leurs veilles à écrire Thistoire de Molière [^]ous différents points de vue et sous diverses formes, Je ne puis mieux leur témoigner Tintérêt que je prends à leur entreprise collective qu'en leur offrant ici quelques renseignements qui ajouteront peu de . chose à leurs ouvrages, mais qui du moins ne leur sembleront pas indifférents, puisqu'il s'agit de Molière. Je voudrais d[^]abord qu'on cherchât à découvrir quelques éditions primitives des comédies de Molière, inconnues jusqu'à ce jour, quoiqu'elles aient été citées par les bibliographes. Ainsi, le chevalier de 3louhy, dans son Abrégé de l'Histoire du Théâtre-,François (tome I, p. S3i), mentionne expressément

The text on this page is estimated to be only 19.78% accurate

MfîSERTAtlOIIS KBLIOGIUMlOIIfîS. 259 ne édition in-4 de VÈkmriif imprimée en 1658, et me édition de 5jfanar#f/e, également du même ferBMit, qui différerait de l'éditîon in-12 en ce qn^elle est divisée en trois aetes. Il dit ailleurs que ces éditions étalent dans la bibliothèque dramatique du oomtede SoodKirde. Berriat-Saint-Prix, dans une lettre qu'il K'éeriyit en 1843 el que Je dois avoir publiée dans le BîditH» de rAiïïanee des ArU^doimt l'indication d ^une édition du DépU afnoueux ^ en tête de laquelle se trouvait une préface fort intéressante de Tai^iteur, quMI n'a reproduite nulle part. Il faudrait aussi mettre la main sur un exempUdre Intact de la pre^ mière édition de rtmpMteur^ dans laquelle on trouverait la dédicace au roi, qui a été supprimée dans tous les exemplaires» comme Kattestent encore les signatures de la première feuille en accusant une lacune de quatre pages. Il y a aus^i plus d'un ou^age qui devra être restitué à Molière, par exemi^ : îe\$ FéUs^ de VÂmour et de Bacchus^ pastorale représentée par rAcadémierwfat^ de musique au Jeu de paume de Bel-Air en \&V2. Cette pastorale est, il est vrai, Imprimée dans les Œuvres de Quinault» à qui on 12a toujours attribuée^ sans remarquer seulement que Molière est rauteur reconnu de la plupart des* scènes qui composant la pièce formée de morceaux empruntés à ses comédies: Beauchamps à dit seulement, dans ses Reekerchee sur les théâtres en Fretnee (page 05 de la troisième psfftie de rédition in-4} : « Quinault et Lully ont rassemblé

S60 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. dans ces Fêtes
ce qu'il y ayoit de plus agréable dans ^ les Divertissements de Chambord,
de Versailles et de J Saint-Germain ; on a lié les fragments choisis, par plu- /
sieurs scènes nouvelles, avec des entrées de ballet/ ajoutées, des machines,
etc. ; et on en a fait une pasf / torale en trois actes, précédée d*un prologue.
» /j Il est possible, en effet, que Quinault ait composé |ç prologue; peut-être
a-t-il eu Tidée de la réunion d^s scènes appartenant au Divertissement de
Ghambi c'est-à-^ire aux intermèdes de ilf . de Pourceauilhac (1669); au
Divertissement de Versailles, c'est-à-^ire aux intermèdes de Georges Dandin
(1668); et m divertissement de Saint-Germain, c'est-à-dire dEbi intermèdes
des Amants magnifiques (1670] . Mais J^omme ces scènes appartiennent à
Molière, on peut parier à coup sûr que c'est Molière lui-même qui lés a liées
ensemble en y ajoutant plusieurs scènes ndavelles, à la prière de son ami J.
B. Lully. Ce seran donc lui qui aurait aussi écrit Tavant-propos en pabse,
lequel précède Tédition in-4

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 261 Molière ait rendu à Lully, qui s'était bien promis de faire concourir le plus possible son illustre ami à l'exploitation de ce nouveau privilège. M. Taschereau n'a eu garde d'oublier la querelle de Molière et de Boursault, à l'occasion de la Critique de l'École des femmes. Les ennemis de Molière avaient fait courir une clef imprimée des personnages de cette petite comédie, et, selon cette clef, le poète Lysidas n'était autre que le jeune Boursault. Celui-ci se vengea en composant et en faisant représenter une comédie intitulée le Portrait du peintre. Il y a une épigramme contre Boursault sous le nom de Ly^eidaSy dans un recueil peu connu, quoique décrit dans le Manuel du libraire et dans beaucoup de catalogues, et personne n'a remarqué cette épigramme, qui est certainement de La Fontaine, car si elle n'est pas signée, la pièce qui la précède et qui porte le nom de La Fontaine en toutes lettres suffit pour la faire reconnaître sous la même signature. Voici cette épigramme : Ta me contes ^e Le... Est !u poBte plein d'esprit : Ne sçais-ta pas qa*on le bsote? C'est nn sot à porter marote. Mais qaoy ! sa sottise te plaisft ! Pelletier, si les gens à cerreUes mal faites Passent ainsi chez toy pour d'exceUens poStes, Sur mon âme, Lysidas Test. Le Jeu de mots final est un véritable calembour

862 '' 6lS8ERTÀT|01IS BnU061U>«nQI!E8. 'Cpii fait à nasion à la laideur de BpursaUlt. QbaBi aa commentaire qoe^ demande cette épigramme assez obscure à première vue, il est facile^ faire. Claude Le Petit, qui fut brûlé comme athée en place de Grère dans l'année 1663, avait consacré une strophe abo* minable de son ParU ridicule aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, et comme le ParU ridicule fut imprimé subrepticement vers 1659, on peut supposer qu'il avait depuis ajouté une autre strophe oon moins injurieuse en Thonneur de la troupe du Petit-Bour* bon ou du Palais-Royal. Claude Le Petit était à moitié fou, malgré les éloges exagérés que ses amis, entre autres Le Pelletier et François Colletet, ne cessaient de lui décerner dans leurs vers. On s'explique ainsi comment le bon La Fontaine avait vengé son ami Molière, en flagellant à la fois, dans un seul huitain, Le Petit, Le Pelletier et Lysidas. Cette épigramme se trouve dans les pages préliminaires des Plaisirs de la poésie galante et amoureuse^ ce recueil curieux dont tous les exemplaires sont plus ou moins imparfaits et cartonnés. Richelet, ami de Molière, de La Fontaine, de Furetière, de Saint-Gilles et des autres poètes qui lui ouvrirent alors leurs portefeuilles, avait rassemblé ce recueil, qu'il se propo* sait de faire paraître en 1660 sous le titre ûe Nouvelles Poésies et prose galante. Le volume était déjà imprimé en vertu d'un privilège du roi, lorsque la disgrâce et le procès de Fouquet rendirent imposstle la publication de ce volume, dans lequel Richei

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. L'abbé de Maucroix avait inséré beaucoup de pièces à la louange du surintendant des finances. Il est permis de supposer que plusieurs poètes, dont les vers figuraient avec leurs noms dans le recueil de Richelet, exigèrent alors la suppression de ces vers. Ainsi l'abbé de Maucroix avait là certain madrigal, bien innocent en apparence, qu'on n'y trouve plus (Voy. les Poésies de Maucroix, publiées en 1820 par Walkenaer, p. 31); mais Maucroix était un des agents secrets de Fouquet, et il tremblait de se voir compris dans le procès criminel de son malheureux patron. Quoi qu'il en soit, le volume parut trois ans plus tard, en 1663, sans nom de libraire et sans date, avec un titre gravé. Richelet ou le libraire avait fait enlever la dédicace à Fouquet, et les 60 premières pages furent remplacées par trois feuillets non chiffrés, contenant sept pièces de vers, signées la plupart, et une dédicace en prose, à madame M*** la Jeune, sans signature, et par douze autres feuillets paginés, dont le verso de la page 23 est coté 60, de manière à dissimuler la suppression des premières pages du recueil. Les dernières pages, de 279 à 303, paraissent aussi avoir été imprimées après coup: on y a fait entrer l'Impuissance ou la Jauissance «tonces, qui cachent sous ce titre l'Occasion perdue recouverte» attribuée à Pierre Corneille et intercalée presque en même temps parmi les Poésies de Gantenac. Le recueil de Richelet commence par une admirable pièce qui est incontestablement de Molière, et

The text on this page is estimated to be only 20.69% accurate

S6i DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES, qui porte
seulement pour signature Tinitiale M (i). Il est tout simple que Richelet ait
placé à la tête de son recueil un ouvrage de son illustre ami; on n'en dou*
fera pas après ravoir lu. Le voici ; STANCES GALANTES. €*eft u unaot !
Ootrez U porle ! Il est plein d*anioir et de foy. Que faitet-TOU ? eetes-
TOU morte , Oa m Teites-Tou qae pour moy T Si TOoi B*eitei pas éTeillée,
Je se Teu point quitter ce lien ; Si Toos n'estes pas habillée, Qoe je TOUS
Toye, et pais adiea ! Voolex-Toas qn*icy je demeure, Demy-mort, tremblant
et jaionx? Hélas ! s'il Toas plaist qae je menre, Qae ce soit aa moios dotant
toos ! (l) Cette Ipièce a été reproduite depuis dans différents recueib dé
poésies du temps, tantdt sans aucune signature, tantét aTOC les tah tialM D.
H., qui semblaieot cacher le nom de Mathieu de Montreuil. En effet,
Charles de Sercy, éditeur des Œuvres de cet abbé galant (Varitt 1666, in-i9),
a cru pouTOlr y ajouter ces stances, qu'il aTait publiées dani son lecodl de
Poésies choisies , en 5 toI. in-lS. L'insouciant abbé de Montreuil ne réclama
pas contre une attribution que sel Initialoi uTaient seules autorisée, et
Molière, qui ne tenait guère à faire ooaoarflflBoe MOI postes dé meUes, né
réolama pas daTanta^

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 265 Ha! Tou ooTrez,
belle faroache... J*entendi U def ; o*eii TOire toIx ! 0 beDe main ! 6 bell»
booohé ! Qae je tous baiaie mille fois ! Qu'en dites-Yons, Messieurs? Est-ce
bien là du Molière? Quant à moi, je n'en doute pas, et j'ai de quoi le
prouver; mais ce n'est pas ici qu'il faut discuter une question que tout le
monde pourra résoudre en lisant, en relisant ces vers, qui se rapportent aux
premiers temps du mariage de Molière, à sa lune de miel, qui était déjà
peut-être amère. Courage, Messieurs ! Vos liyres, qui ont paru hier, ne sont-
ils pas déjà épuisés? N'allez-vous pas les réimprimer en y ajoutant peu ou
prou? Ajoutez-y le plus possible ; personne ne s'en plaindra, pas même
Molière. it

A PROPOS m EUIPIilRB DU TARTUFFE, DE MOLIERE. 11

s^a^t d'un exemplaire de rédition originale du Tartuffe {ParUy Jean Ribau, 1669, in-12), que j'ai trouvé sur un étalage du quai et dont je suis devenu rheureux possesseur, moyennant quelques sous. C'est là une de ces bonnes fortunes de bibliophile , qui sont bien rares aujourd'hui et qui équivalent au gain d'un numéro sortant à la loterie. Mais, en ma qualité de bibliothécaire, je n'ai pas voulu garder un livre de haute eurioeUé et placer dans ma bibliothèque particulière un petit volume qui s'est vendu 340 fr. à la vente Solar. Je me suis empressé d'en faire don à l'amateur le plus digne de le posséder, au savant M. Âmbroise Firmin Didot^ qui a la noble

DISSEUTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 267 passion des livres et qui certainement ne vendra pas les siens par caprice ou par nécessité. J'estime à grand honneur d'être représenté dans son admirable bibliothèque par un ex dono qu'il m'a fait le plaisir d'accepter comme un témoignage de mes cordiales sympathies de bibliophile. Toutefois, avant de me dessaisir du précieux volume, j'ai pris le temps de l'examiner, et j'y ai puisé de nouveau cette conviction que la meilleure édition de Molière, celle de M. Taschereau, ou celle de M. Auger, ou celle de M. Aimé Martin, ne reproduit pas exactement le texte des éditions originales. Ce n'est pas tout ; l'exemplaire du Tartuffe que j'avais sous les yeux m'a permis de constater plusieurs circonstances peu connues de cette publication. M. Taschereau, dans son Histoire de la vie de Molière ^ n'a pas indiqué ces circonstances, qui offrent pourtant de l'intérêt ; mais, dans une prochaine réimpression de cet ouvrage remarquable, il ne manquera pas sans doute d'expliquer et de compléter les faits que nous lui signalons. Il existe, de la première édition du Tartuffe^ des exemplaires qui présentent des différences notables : les uns, et l'on peut dire la plupart, n'ont pas de préface, et les 96 pages de la comédie sont précédées seulement de deux feuillets non chiffrés, comprenant le titre, le privilège et les noms des personnages ; les autres contiennent la préface en 11 pages préliminaires, y compris le titre, le privilège et les person

268 DISSEUTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. nages. Le Manuel du libraire, édition de 186S, donne \S pages k\2L préface qui figure en tête de l'édition originale du Tartuffe, et qui, suivant M. JacquesCharles Brunet, manque dans une partie des exemplaires. Faut-il croire à Texistence d'un tirage de cette préface en 18 pages, que nous n'avons jamais rencontrée dans les exemplaires qui ont passé sous nos yeux, ou bien doit-on supposer qu'une faute d'impression (18, au lieu de 11) aurait échappé ici à l'attention de notre célèbre bibliographe? Quoi qu'il en soit, personne encore n'a remarqué que, dans les exemplaires dont la préface doit avoir onze pages et non dix-huit^ il manque un ou deux feuillets après le titre , car la première page de cette préface est signée Aiiij. Il en résulte donc évidemment que le feuillet absent a disparu depuis l'impression de l'ouvrage. Or, ce feuillet, ou, si l'on veut, ces deux feuillets, signés A et Aii, qui furent enlevés dans tous les exemplaires, étaient remplis par une dédicace au roi. Tel est le fait que nous avons vu cité, et dont nous doutions fort, avant d'avoir examiné plusieurs exemplaires de la première édition du Tartuffe, dans lesquels on avait supprimé un ou deux feuillets qui devaient précéder la préface, puisque la première page

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 269 nlistres; il faillit tomber en disgrâce auprès de Louis XIY V qui finit par se déclarer en sa faveur et par le protéger contre ses ennemis. Molière voulut rendre sa victoire plus éclatante, en la plaçant sous régide du nom du roi ; mais Louis XIY , qui avait probablement accepté la dédicace de la pièce qu'il venait d'autoriser, revint sur une décision prise à la légère et invita Molière à ne pas le compromettre par cette dédicace dont quelqu'un lui fit entrevoir le danger. Voilà pourquoi le Tartuffe parut sans dédicace. Molière cependant n'eut rien de plus à cœur que de constater l'appui moral et matériel que le roi daignait lui accorder en permettant la représentation de Tartuffe, Non-seulement il offrit un exemplaire de sa pièce à Louis XIY , mais encore il en fit relire des exemplaires en maroquin et en veau fleur* delisés, et il distribua ces exemplaires parmi les personnes influentes de la cour, et même dans la domesticité de Versailles. C'est un de ces exemplaires ornés de fleurs de lis que j'ai eu le bonheur de trouver sur le quai', où il était arrivé Je ne sais comment , après avoir traîné peut-être dans les antichambres de Louis XIV. Le seul exemplaire qui nous soit parvenu du pamphlet de Pierre Souls, curé de Saint-Barthélémy , est également décoré de fleurs de lis, et l'on y reconnaît l'exemplaire de dédicace que ce furieux ennemi de Molière avait envoyé au roi, qui le fit dé«

270 DISSBItTÀTIOKS BIBLIOGRAPHIQUES. poser dans sa bibliothèque en ordonnant que rédi* tion entière fût supprimée. C'est dans ce pamphlet intitulé : Le Roy glorieux au moitié, ou Louis XIV ^ le plus glorieux de tous les roys du monde (Paris, Montcoraet, i668, in-12), qu'on Ut cet incroyable paragraphe relatif à Tartuffe et à son auteur : a Un homme ou plutostun démon vestu de chair et habillé en homme, et le plus signalé impie et libertin qui fut Jamais dans les siècles passez, avoit eu assez d'impiété et d'abomination pour faire sortir de son esprit diabolique une pièce toute preste d'estre rendue publique en la faisant monter sur le théâtre à la dérision de toute l'Eglise et au mépris du caractère le plus sacré et de la fonction la plus divine, et au mépris de ce qu'il y a de plus saint dans l'Eglise ordonné du Sauveur à la sanctification des âmes, à dessein d'en rendre l'usage ridicule, contemptible, odieux. Il méritoit par cet attentat sacrilège et impie un dernier supplice exemplaire et public, et le feu mesme, avantcoureur de celui de l'enfer, pour expier un crime si grief de leze majesté divine, qui va à ruiner la religion catholique, enblasmant et jouant sa plus religieuse et sainte pratique, qui est la conduite et direction des âmes et des familles par de sages guides et conducteurs pieux. Mais Sa Majesté , après luy avoir fait un sévère reproche animé d'une juste colère, par un trait de sa clémence ordinaire, en laquelle il imite la douceur essentielle à Dieu, luy a, par abolition, remis son insolence et pardonné sa hardiesse démoniaque,

DISSEUTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 271 pour luy donner le temps d'en faire pénitence publique et solennelle toute sa vie, et afin d'arrester avec succès la vue et le débit de sa production impie et irreligieuse, et de sa poésie licentieuse et libertine, elle luy a ordonné, sur peine de là vie, d'en supprimer et déchirer, estouffer et brûler tout ce qui en estoit fait, et de ne plus rien faire à Tavenir de si indigne et infamant...» On sait que le pauvre curé de Saint-Barthélémy mourut d'un accès de rage en apprenant que le Tartuffe avait été joué en plein théâtre au bruit des applaudissements de Tauditoire. Louis XIV, qui prononçait en même temps la suppression du livre de Pierre Soulèset l'autorisation de la comédie du Tartuffe^ ne pouvait accepter la dédicace de cette comédie qui lui devait de paraître en public. On s'expliquera donc pourquoi nous n'avons pas découvert un seul exemplaire dans lequel cette dédicace imprimée ait été cojiiservée par mégarde ou avec intention. Quant aux exemplaires à la reliure fleurdelisée, il s'en trouve un maintenant dans la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot. Au reste, répétons-le, les exemplaires de cette première édition, achevée d'imprimerie 25 mars 1669, sont trèsrares, soit qu'ils aient été tirés à petit nombre aux despens de Vautheur, soit qu'ils aient été détruits avec soin, ce qui détermina peut-être Molière à faire réimprimer immédiatement son Tartuffe^ avec la préface, l'avis du libraire et les placets au roi, seconde édition dont l'impression fut terminée le 6 Juin 1669.

272 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. En décrivant ces deux éditions dans le Catalogne de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne , J'avais indiqué rapidement quelques-unes des différences qu'un coup d'œil rapide m'avait fait remarquer dans le texte de chacune d'elles; j'avais aussi conseillé aux éditeurs à venir de chercher dans ces deux éditions le véritable texte du Tartuffe. Les éditeurs n'ont pas encore profité de mes conseils à cet égard; et, en relisant l'édition originale du chef-d'œuvre de Molière , je me suis convaincu qu'on avait à y prendre beaucoup de variantes qui ont été négligées par oubli, sinon par insouciance. On jugera du mérite de ces variantes par celles que j'ai notées au courant de la plume. Il ne faut pas perdre de vue que la première édition du Tartuffe a été revue et corrigée par Molière lui-même, puisque le privilège, accordé à son nom, est ainsi formulé : « Permis à J. B* P. de Molière de faire imprimer, vendre et débiter par tel libraire ou imprimeur qu'il voudra choisir, une pièce de théâtre de sa composition intitulée : *Vlmfostewr*. » Tout a donc une importance réelle dans une impression que Molière a surveillée , et la moindre virgule , pour ainsi dire , a sa raison d'être. On doit ainsi s'étonner que les noms des personnages, au comment cément de chaque scène, aient été placés, par les éditeurs , dans un autre ordre que celui que Molière avait fixé, suivant la position des acteurs sur le théâtre. Toici, par exemple, comment Molière avait

The text on this page is estimated to be only 25.62% accurate

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 273 rangé ses personnages à mesure qu'ils entraient en scène à l'ouverture du premier acte : M^{^^} Femelle et Flipote sa servante, Elmire[^] Mariane, Dorine, Damis[^] Cléante. Cette nomenclature , qui représente la mise en scène , est tout à fait intervertie dans les éditions modernes. Prenons pour point de comparaison du texte l'édition d'Aimé Martin, qu'on a l'habitude de préférer aux autres , quoiqu'elle ne soit pas préférable à celle de M. Taschereau (1823). Commençons par la préface. Edit. de 1669. Edition d'Aimé Martin, Le moindre pas à droit et k A droite et à gauche... gauche. Il ne tient pas us seul moment V auditoire, randitenr en kalanoe. Je ne Tois pas quel pand C*est de s'attendrir, crime c'est qoe de s'attendrir. Passons au second acte de la comédie , et voyons ce que sont devenus les jeux de scène, soigneusement indiqués par Molière : Edit. de 1669. Edit, d'Aimé Martin, MÀRiANB. MARIANE à Orgon, qui regarde dans un cabinet, une cherchea-TOus ? Q[^]e clierclies-TOQs î ORGON. (// regarde dans «n petit cabinet,) Je Toi... DOWNK. DORINE, à part. . J enrage J'enrage... De ne ponyoir parler: {EUeaetaistf loriquHl tourne la teste.) if

The text on this page is estimated to be only 22.01% accurate

274 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 0B60N. Qoe
qnttd m n'anrois metme [avoirne sympathie Pour tovi le> antres dons... (Il
se tourne deoant elle et le refjorde les bras eroisés.) DORINKLa Tottk bien
lotie!... ORGON. 11 faut ijie je Iny donne nn roTers [de ma main. {Il se met
en posture de luy donner un soufflet, et Dorine, à iMque coup d'œi^qu'il
jeUe^ se tient droUe sans parler.) DORINE. Je me moquerois fort de
prendre [nn tel esponx. (Il vent l«y donner un soufflet et la manque.) Dans
la fameuse scène de la querelle des amants , toutes les indications du jeu et
de la pantomime des acteurs sont différentes : DORINE , * j»«f ^ La Toilk
bien lotie! (Orgon se tourne du edté de Dorine, e(, les bras troués, Vicoute et
la regarde en face.) (Il se met en posture de don- . ner un soufflet à Derine ,
et , à chaque mot quHl dit à sa flUCy il se tourne pour regarder Dorine, qui
se tient droUe sans parler.) DORINE, en s* enfuyant. Je me moquerois fort
de pren[drenntéléponz. ORGON, après avoir manqué de donner un soufflet
à Dorine. VALÂRE. Je Tais Tons contenter. (Il fait un pas pour s^en aller et
revient tousjours.) XARIANK. Alabomiehenre. YALÈRB. Enh? {Il s*en va,
et lorsqu'il est vers la porte il se retourne.) DORINE. HoUîseignenrYalère!
(Elle va Varrester par le bras, et,

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES < S75 DORiNB.

DORDCR quittant Yalère et eou(Elle quitte Vatère et court . l'" Z'^ ^^^" ,,, à Mariine. Elle quitte ¥«- J,f W «I^ .î îL ra riaue et court à Yalère. Elle ""^ {«"'^ ««"•» " ^ *^" les tire Vun et Vautre, Ma- ""*^" riane tourne l'œil sur Valèro (Mariane se tourne du côté et luff fait un petit souris.) de Yalère en lui souriant,) Ailleurs, les changements sont de vrais contresens. Ainsi, dans la scène de Tartuffe avec Elmire : (/) «* d'Elmire. Elmire recule [Elle recule saekatse, et ,^ fauteuil, et Tartufe se Tartufe rapproche la stenne.) rapproche d'elle.) En voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que nous n'avons pas encore dans les éditions modernes le texte de Molière. Que diraient les érudits si Ton ne mettait pas plus de soin à la réimpression des classiques latins? Qui oserait changer un vers de Virgile, une phrase de Gicéron ? Il serait digne de Tlmprimerie impériale, qui fait de si beaux livres , quand elle veut s'en donner la peine (témoin son Imitation de Jésus-^^hrist^ in-folio j, il serait digne de cet établissement vraiment national de consacrer ses presses à Molière et à quelques autres grands classiques français. Pas de notices^ pas de commentaires; rien de mieux, mais un bon texte revu sur les éditions originales publiées du

The text on this page is estimated to be only 25.03% accurate

276 bissantations bibliographiques. Tivant de Molière et imprimées sous ses yeux. Alors on pourra caractériser cette édition vraiment honorable, en lui appliquant le vers fameux de Tartuffe : Nom TiToiM MU ni prince ennemi de U fraade.

XI LA BIBLIOTHÈQUE DE MOLIERE. Tous les bibliophiles se sont préoccupés beaucoup, non-seulement des livres que lisait Molière, mais de ceux qui lui appartenaient et qui pouvaient former sa bibliothèque particulière. Molière avait-il une bibliothèque ? Telle était la question que se posaient à eux-mêmes les plus fins et les plus habiles devineurs d'énigmes littéraires. Quant à moi, je l'avoue, je n'étais qu'à demi satisfait des conjectures ingénieuses qu'Aimé Martin avait émises à l'égard de cette question, qui m'intéressait surtout comme bibliophile. C'est dans la première édition des Œuvres de Molière (1854), qu'Aimé Martin a écrit là-dessus une page aussi

278 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. solide que brillante, où il recherche à priori les livres qui devaient composer la bibliothèque du créateur de la comédie en France : a Pour entendre Molière, dit-il (tome 1^{er}, page xii, de cette édition) , il faut connaître sa vie , ses habitudes, ses sociétés et son siècle; il faut même pénétrer dans son cabinet, examiner ses livres, se mettre, s'il se peut, dans la confidence de ses lectures ; voir si à côté des pièces de Plante, de Térence et du théâtre italien et espagnol, on ne trouvera pas les canevas embellis par Scaramouche et Mezzetin, ainsi que les comédies de Bruno Nolano, de TÂveugle d'Adrie , etc. ; jeter un regard curieux sur une tablette qui doit être chargée de quelques centaines de volumes, tous pétillants d'une gaieté un peu grivoise , et auxquels les amateurs donnent le nom de facéties; se saisir, en passant, des Quinze Joies du mariage j livre qui rappelle quelquefois le naturel et le génie comique de Molière ; les Serées de Bouchet et des Baliverneries d'Eutrapel , joyeux recueils de ces bons mots et de ces bons contes qui faisaient rire nos pères ; enfin , ne pas oublier le Francion, ouvrage vraiment remarquable qui parut trente ans avant le Roman comique ^ et qui a le double mérite d'avoir fourni plus d'un trait à l'auteur du Cocu imaginaire et à celui de Gil Blas. On verrait encore sur les mêmes tablettes quelques livres chargés de remarques et sans cesse feuilletés, tels que Rabelais, Boccace, Cervantes, Scarron , Beroalde i

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 279 de Yerville , la Satyre Ménippéy les Essais de Montaigne et les Provinciales. L'histoire d'un homme de lettres n'est point une chose indifférente. C'est là seulement que nous pouvons saisir à leur source les premières inspirations du génie , retrouver la page , la ligne, le mot, qui les ont éveillées , et sentir tout à coup comment une pensée qui nous eût semblé indigne de notre attention a pu faire naître une pensée sublime, v Certes , Aimé Martin avait bien apprécié , avec infiniment de tact et de goût, le genre de livres qui convenaient à Molière , à son esprit, à ses études , à ses travaux; mais j'eusse voulu que le hasard eût fait découvrir quelques-uns de ces livres ayant appartenu au célèbre écrivain et portant témoignage de ses lectures habituelles. Ce n'est pas tout. Si Molière avait eu des livres en sa possession, ces livres étaient-ils dignes de lui par le choix des éditions, par la beauté des exemplaires, par le luxe des reliures? En un mot, Molière était-il bibliophile ? Ce n'est pas tout encore. Mettait-il sa signature ou sa devise sur ses livres? Y laissait-il son empreinte, en quelque sorte, en les annotant sur les marges ou sur les gardes , à l'instar de Ménage , de La Monnoye, de Huet et d'autres hommes célèbres? En 1836 ou 1837, un libraire me montra un ouvrage espagnol en deux volumes (i'ai oublié

380 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. lequel), dont les marges étaient couvertes de notes ; sur le titre était écrit le nom de J. B. P. Molière, J'exprimai des doutes motivés au sujet de l'authenticité de cette signature, et il me sembla que les notes marginales pouvaient être de la main de Ménage. Ces deux volumes, qui paraissaient destinés à causer une vive émotion parmi les bibliographes, rentrèrent tout à coup dans l'obscurité, et je ne crois pas qu'il en ait été fait mention nulle part. En 1843, nous eûmes le bonheur de trouver, dans la collection théâtrale de Pont-de-Vesle, acquise par M^o de Montesson et ensuite par M. de Soleinne, un livre qui avait été incontestablement dans les mains de Molière, puisqu'il contenait quelques mots de son écriture. Ce volume, provenant de la bibliothèque du marquis de Grozat, avait dû sortir originairement d'une bibliothèque de théâtre ou de comédien, comme l'attestaient des coupures et des changements faits dans les rôles. C'était un exemplaire de l'édition originale de *l'Andromède* de P. Corneille. (Rouen, Laurens Maury, 1651, in-4.) Cet exemplaire, décrit dans le Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne sous le n^o 1147, et vendu aux enchères 529 francs, se recommandait aux amateurs par une particularité bien remarquable: les noms des acteurs qui représentaient *Andromède* sont écrits à la plume. vis-à-vis des noms imprimés des personnages, et il est impossible de ne pas reconnaître l'écriture de Molière, qui jouait le rôle de *Persée* dans

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 281 cette tragédie, représentée pour la première fois» avec les machinées ^ a sur le théâtre royal de Bourbon », à Paris, en 1650. Il est bon de rectifier quelques-unes des assertions erronées ou incomplètes que nous avons émises dans la longue note relative à ce curieux volume, en donnant ici la substance de cette note qui renferme -0 'ailleurs des faits très-importants pour l'histoire de Molière et de sa troupe en province. C'est en 1653 que Molière, chef d'une bonne troupe de comédiens que les Bejart avaient formée après la déconfiture de l'illustre Théâtre^ vint se fixer dans la ville de Lyon, où son théâtre fut bientôt très-suivi , grâce surtout à la comédie de l'Étourdi qu'il y fit représenter avec éclat. Son succès comme auteur et comme acteur fut tel , que deux troupes rivales qui donnaient des représentations en même temps que lui se désorganisèrent, et que les principaux sujets de ces deux troupes se réunirent successive-* ment à la sienne, qui devint une des meilleures de France, et qui promena de ville en ville, surtout dans le Midi , son répertoire tragique et comique. Voici maintenant les noms des acteurs tels qu'ils sont écrits de la main de Molière en regard des noms des personnages de la tragédie : DIEUX DANS LES MACHINES, Du Parc • « Jupiter. ; Jf.B^torl. . ; Junon.

The text on this page is estimated to be only 24.19% accurate

S82 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. De Brie Neptune.
L'ÉguUi • « Mercure. Beiart Le Soleil. Jf . de Brie Venus. Jf. Hervé
Helpomène. VauselU Eole. M. de Brie Gymodore. M.Menau Epbyre. Jf.
MagdeUm Gydippe. Valets Huit Vents. HOMMES. Dufresne G^phée. M.
Vauselle - Gassiope. M. Beiart : . . . Andromède. Molière. (Ge nom est
raturé.) Vhinée.Chasteauneuf. Beiart. (Raturé.) Timante. Molière. De
Vauselle ». Ammon. M. de Brie Aglante. M. Hervé. ...;.... Géphalie. M.
Magdelon Hirioppe. VÈguieé Un page de Phinée« L'Estang ...••.... Ghœur de
peuple. M. Hervé Phorbas. Outre ces noms , écrits par Molière sur
l'exemplaire qui a servi évidemment à la distribution des rôles et ensuite au
souffleur de la troupe , il y a, de

DISSERTATIONS «BLI061UPBIQUIS. S83 la même main, dans le cours du volume, quatre changements dans les noms des personnages : page 33, au lieu de Géphalie, Aglante; page 34, pareil changement; page 82, idem; page 122, dans Junon, la syllabe finale est effacée et remplacée par piter. La date de cet autographe est précise, puisque Dufresne, M^{^^} Menou, L'Estang, M^{^^*} de Brie et son mari , y . sont nommés comme faisant partie de la troupe de Molière. Dufresne, vieux comédien de province , que les Bejart avaient recruté à Nantes en 1648, les quitta en 1654,. pour retourner en Normandie. M^{^^} Menou , qui est nommée aussi dans une lettre de Chapelle à Molière , n'est autre que la fameuse M^{^^*} Du Parc, femme de Du Parc, dît GrosRené, qu'elle épousa vers cette époque, après avoir Joué avec lui dans une des deux troupes de campagne qui exploitaient Lyon avant l'arrivée des comédiens de V Illustre Théâtre de Paris. De Brie et sa femme, ainsi que Ragueneau, ditTEstang, attachés également à Tune ou à Tautre de ces deux troupes qui ont cessé d'exister en 1653, passèrent alors dans la troupe de Molière. Ragueneau, dit TEstang, mourut Tannée suivante. Il est facile de reconnaître les autres acteurs dont les noms de théâtre sont cités plus haut. Madeleine Bejart remplissait successivement les rôles de Junon et d'Andromède ; sa sœur,M["]« Hervé (Geneviève), les rôles de Melpomène et de Céphalie. C'est Joseph Bejart, l'aîné, qu'on appelle Bejoârt tout court.

284 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Vauselle est le même que le sieur de Vozelle (JeanBaptiste-Tristan l'Hermite), frère du célèbre poète François-Tristan THermite, et comme lui auteur dramatique, ancien associé de Villuslr Théâtre, ami des Bejart et allié du comte de Modène. On peut croire que M[^]* FatMe2/e était sa fiiiie, celle-là même que le comte de Modène épousa en secondes noces. Nous ne savons pas quelle peut être 1P[^]« MagàéloUy à moins que ce ne soit M^{^^}* Marotte, fille de Ragueneau, laquelle jouait les utilités dans la troupe de Molière et qui se maria depuis avec le comédien La Grange. Quant à VÊguisé[^] nous sommes à peu près certains que c[^]est le sobriquet qu'avait pris au théâtre Louis Bejart, le plus jeune de la famille. Quant à Ghâteauneuf, qui semble avoir échangé avec Molière le rôle de Timante contre celui de Phinée, c'est très-probablement le même qu'un nommé A. P. P. Ghâteauneuf, comédien de M. le Prince et auteur d'une farce en vers de quatre pieds, la Feinte Mort de Pancrace, imprimée à Maestrick en 1663. Nous n'hésitons pas à reconnaître sa femme dans une ancienne actrice de V Illustre Théâtre j } fi^{^^} de Ghâteauneuf, à qui Desfontaines avait dédié sa tragédie d'AlcidianCy en 1644. V Andromède de Pierre Gorneille fut donc représentée à Lyon par la troupe de Molière en 1 653 ; mais le précieux volume qui nous fournit ces renseignements historiques incontestables appartenait à la bibliothèque de la troupe et non à celle de Molière.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 285 En 1847 , M. le comte d'Hauterive, membre de la Chambre des députés et directeur au département des affaires étrangères , nous apprenait, dans une lettre adressée à M. Gharon, marchand d'autographes, qu'il avait eu l'occasion d'acquérir, dix ans auparavant, un petit volume portant sur sa première page la signature de Molière; mais il ne nous disait pas le titre de ce volume. (Voyez Catalogue d'une belle collection de lettres autographes dont la vente aura lieu le jeudi 16 avril 1846, page vi.) En 1850 , on vit paraître, dans la vente des autographes de M. Lalande (voyez page 45 du Catalogue rédigé par Laverdet), un volume sur lequel la signature de Molière se trouvait au bas du titre. Ce volume était intitulé : *De imperio magni Mogolis , sive Indiæ veræ commentarius* (Lugd. Batav. , Elzev., 1651, petit in-12]. Cette signature parut suspecte, mais le volume ne se vendit pas moins. C'étaient là cependant les seuls vestiges de la bibliothèque de Molière, en admettant que Molière eût laissé une bibliothèque^ et j'en doutais fort, par de très-bonnes raisons: la première, c'est qu'il n'en a été question dans aucun livre contemporain ; la seconde , c'est que Molière , dans ses comédies , ne fait aucune allusion à ce goût pour les livres qu'on lui avait supposé un peu trop gratuitement ; la troisième, c'est qu'il se moque indirectement de la bibliomanie , en faisant servir le gros Plutarque de Chrysale à mettre les rabats; la quatrième, c'est

S86 mSSBETATIOMS BIBLIOGIUraïQCES* iljie Le Boulanger de Ghalossay , qui adécrit l'appartement de Molière dans Elomire hypoeandre^ ne mentionne pas de livres au mUieu des glaces, des tapisseries, des objets d'art, dont cet appartement était rempli ; la cinquième...! Disons enfin que Molière ne nous apparaissait pas comme un bibliophile, quoique les peintres lui eussent placé un gros liyre sous les yeux ou à la main dans ses portraits. Le savant Beffara , qui s'était mis à la piste des manuscrits de Molière confiés par sa veuve à La Grange, et qui ne désespérait pas de les découvrir oubliés dans un coffre au fond de la Normandie, pensait , comme nous , que Molière avait possédé peu de livres, et que ces livres étaient allés avec ses manuscrits dans les mains de La Grange , qui publia une édition des Œuvres complètes de son ami en 1682. Il s'agissait alors de retrouver l'inventaire après décès de La Grange, mort le 1^{er} mars 1692, à Paris, dans une maison de la rue de Bucy. Nous ne retrouvâmes pas cet inventaire , mais une indication intéressante concernant les livres de La Grange qui portaient des notes manuscrites et qui furent vendus à Tencan lors de son décès. L'abbé Bordelon rapporte, dans ses Diversités curieuses en plusieurs lettres (Amsterdam, A. de Hoogenhuysen, in-12, 1699, t. I^{er}, p. 221), qu'il avait acheté plusieurs de ces volumes. « J'ay eu encore, dit-il, de la bibliothèque du mesme comédien les Œuvres de feu M. de Corneille. 11 avoît

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 287 écrit à quelques-unes des pièces de cet illustre poète cette belle pensée de M. de Saint-Évremond : « Corneille seroit au-dessus de tous les tragiques « del'antiquité, s'il n'avoit été fort au-dessous de lui en quelques-unes de ses pièces. Il est si admirable dans les belles , qu'il ne se laisse pas souffrir ailleurs médiocre. Ce qui n'est pas excellent en lui semble mauvais ; moins pour estre mal que pour n'avoir pas la perfection qu'il a su donner à d'autres choses. Il préféreroit Rodogune à toutes ses pièces , et le public Cinna. » Cette belle pensée,, que l'abbé Bordelon donne généreusement à Saint-Évremond, n'a pas été recueillie dans les œuvres de ce dernier. Est-elle bien de lui ? Ne serait-elle pas plutôt de Molière, si cet exemplaire d'un recueil de pièces de Corneille lui avait appartenu? Cette conjecture-là en vaut bien une autre. Mais ce qui me donnait à penser que Molière n'avait jamais été un amateur de livres, c'est qu'il ne s'était pas même soucié de publier lui-même une bonne et belle édition de ses œuvres, et que les éditions partielles de chacune de ses comédies, éditions faites la plupart aux dépens de l'auteur, sont mal imprimées, sur mauvais papier, avec des caractères usés et empâtés. Une édition des Œuvres, en deux volumes in-12, avait paru chez Louis Billaine et Etienne Loyson, en 1666; c'est la seule que Molière autorisa de son vivant. Elle n'a pas d'autre mérite que deux frontispices gravés par François Chauveau et repré

88H DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. sentant Molière et sa femme dans les costumes de leurs rôles. Elle est, du reste, fort laide d'Impression, et Ton n'en connaît pas d'exemplaire tiré sur grand papier. Les éditions des pièces séparées sont encore plus négligées, et Ton est forcé d'accuser Molière de cette insouciance pour le luxe typographique, puisqu'il faisait ordinairement imprimer à ses frais, après avoir demandé et obtenu le privilège en son propre nom. On est d'autant plus surpris d'un pareil dédain à l'égard des beaux livres, que ces comédies si malproprement imprimées devaient être mises sous les yeux du roi, et contrastaient désagréablement avec le magnifique volume in-folio des Plaisirs de Vhletnchantéej que Charles Perrault faisait exécuter à l'Imprimerie royale, avec des «stampes de Silvestre et de Ghauveau. Ajoutons encore que Molière ne se préoccupait pas davantage de faire couvrir de maroquin les exemplaires qu'il offrait en présent, car on n'a point encore signalé l'existence d'un seul exemplaire dans cette condition. Nous avons bien rencontré sur un étalage des quais un exemplaire de l'édition originale du Tartuffe^ portant les armes du roi ou du moins les fleurs de lis de la maison de France, mais cet eseiftplaire est relié en veau brun, comme tous oeux qui sortaient de la boutique du libraire Jean Ribou. Un volume de dédicace, relié en maroquin et doré sur tranche, eût sans doute été conservés soigneusement, de préférence à tant d'exemplaires analogues

DII»SERTATI0NS BIBLIOGRAPHIQUES. 289 d'autres ouvrages qui se trouvent dans les collections publiques et particulières. On peut donc dire avec assurance, que Molière ne s'inquiétait pas plus des belles reliures que des belles éditions. Pourtant , me disais-je , on aime souvent les livres avec passion, sans se soucier des beaux livres. Molière n'était pas un bibliomane, ni même un bibliophile , mais il pouvait être fort curieux de bouquinailles, et lorsqu'il résidait à Lyon avec sa troupe, à Lyon où les vieux livres étaient peut-être plus abondants qu'à Paris , il aurait pris plaisir à s'en aller le long des quais de la Saône, en rêvassant, en feuilletant les étalages des bouquinistes. En effet, le sieur de La Croix, dans la Guerre comique, ou la Défense de VÊcole des femmes ^ imprimée en 1664, avait dit de Molière, qu'il connaissait peut-être de longue date : ((Il n'est pas de bouquin qui s'échappe de ses mains mais le bon usage qu'il fait de ces choses les rend encore plus louables. » On reprochait généralement à Molière de faire de nombreux emprunts à ses devanciers, et de tirer des livres plutôt que de son propre fonds les sujets de ses pièces et la plupart de ses idées comiques. On prétendit même qu'il avait acheté de Scaramouche, qui fut, dit-on, son maître dans l'art du comédien, une quantité de canevas italiens imprimés et manuscrits. L'auteur anonyme d'une comédie^ que nous avons attribuée mal à propos à Donneau de Visé ou à P. Yilliers : Zélinde^ou la véritable critique de VÊcole des femmes (Paris , Guil. is ■ \

S90 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. de L'nyes, 1663, in-12), ne fit que se rendre Técho des habitués du théâtre 6n disant : c Pour réussir, il faut prendre la manière de Molière ; lire tous les livres satiriques, prendre dans Tespagnol, prendre dans ritalien, et lire tous les yêux bouquins. Il faut avouer que c'est un galant homme, et qu'il est louable de se servir de tout ce qu'il lit de bon. » Ces deux citations sont très explicites , la dernière surtout, extraite d'un ouvrage quia été fait incontestablement par un ami de Molière : il en résulte que Molière lisait ou plutôt avait lu quantité de bouquins, mais ni l'un ni l'autre des deux passages cités ne semble indiquer que Molière possédât en propre les bouquins dont il faisait si bon usage. En un mot, Molière étaft un lisard^ selon l'expression du temps, mais n'était pas un hihliotier. Aurait-il eu les loisirs nécessaires pour fureter chez les libraires vendeurs d'anciens livres et pour éplucher les étalages des bouquinistes du Pont Neuf? Je ne le pense pas. Depuis son retour à Paris en 1658, jusqu'à sa mort en 1673 , on peut dire qu'il ne s'est pas donné une heure de récréation. Or, il faut avoir beaucoup de temps de reste, quand on a la passion des bouquins. J'ai donc toujours cru que Molière, faute de temps, ne faisait pas la chasse aux vieux livres i Mais, en revanche , je n'ai jamais douté que Molière ne cherchât son bien, suivant son expression, dans tous les volumes qui lui tombaient sous la main. Il

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 291 avait à sa disposition plus d'une grande bibliothèque qui offrait une pâture toujours nouvelle à son infatigable appétit de lecture. Ces bibliothèques , où il avait ses grandes et petites entrées, furent sans « doute les bibliothèques du duc de Guise et du duc d'Orléans ; à l'époque de V Illustre Théâtre^ et plus tard la bibliothèque du prince de Condé. On sait que ces bibliothèques, très-considérables et très-bien choisies, renfermaient surtout une multitude de livres de littérature française, italienne et espagnole. Celle de Gaston, duc d'Orléans, installée dans le palais du Luxembourg, sous la direction du savant La Poterie, ne se composait pas seulement de la riche et nombreuse bibliothèque de Simon de Maillé , archevêque de Tours à la fin du XVI® siècle. Gaston aimait pardessus tout les romans , les facéties , les pièces de théâtre, la poésie galante. Nous avons de curieux échantillons de ses goûts littéraires dans les ballets comiques qu'il faisait représenter au Luxembourg. C'est là probablement que le jeune Molière, avant même la création de V Illustre Théâtre y qui eut pour protecteur le duc d'Orléans, prit l'idée d'un genre de pièces à spectacle, mêlées de musique et de danse, qu'il devait plus tard introduire à la cour de Louis XIV. Ce fut aussi dans la maison du duc d'Orléans, où il s'était fait bien venir sous les auspices du comte de Modène, qu'il apprit l'italien et l'espagnol, en fréquentant les officiers du prince qui parlaient ces deux langues.

292 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. A partir de la fondation de Villugtre Théâtre^ Molière n'eut plus guère le temps de penser aux livres et de feuilleter des bouquins ; il était à la fois amoureux, comédien et auteur ; de plus, il se trouvait aux prises avec les difficultés journalières de la vie matérielle; il n'avait pas tardé à dissiper son ' petit patrimoine maternel, en soutenant de sa bourse Tentreprise dramatique dont il était le commanditaire plutôt que le principal intéressé. Ce n'est donc pas pendant ces deux années d'efforts et de luttes contre la mauvaise fortune qu'il aurait pu songer à seformer une bibliothèque, si tant est qu'il eût le goût des livres, ce qui nous semble assez peu probable. Puis il quitte Paris avec ses camarades de théâtre et se met à courir la province, à la tête d'une troupe de campagne, pendant plus de douze ans. Cette existence vagabonde, pleine d'aventures et de vicissitudes, n'était pas trop favorable, il faut l'avouer, à la bibliomanie : aussi peut-on dire à coup sûr que, dans l'intervalle de ces douze années de pérégrinations continues, Molière eut bien autre chose à faire que de ramasser des livres. Il lisait sans doute ceux qui lui tombaient sous la main, et il posait peut-être en principe que le plus mauvais bouquin contient toujours quelque chose à prendre : un sujet, une idée, une page, une ligne, un mot. Sa bibliothèque personnelle était , selon toute vraisemblance, celle de ses comédiens, c'est-à-dire le répertoire des pièces que la troupe représentait çà

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 293 et là, pièces manuscrites ou imprimées, dont la plupart avaient été Jouées sur les théâtres de Thôtel de Bourgogne et du Marais. C'est à cette bibliothèque de la troupe, et non pas à celle de Molière lui-même, que devait appartenir l'exemplaire de VAndromèdey (fe P. Corneille, qui avait passé des mains de Crozat dans celles de Pont de Vesle, et qui s'est retrouvé chez M. de Soleinne. On peut supposer cependant , avec quelque probabilité , que Molière , dès cette époque , possédait en propre un petit nombre de bouquins qu'il relisait sans cesse lorsqu'il avait un moment de loisir, et qui le suivaient partout dans sa malle de voyage, cette fameuse valise qui se perdit un jour au milieu de tous les villages en gnac de la Gascogne. Il avait, en outre , on doit le croire , emporté de Paris trois ou quatre gros volumes , qui provenaient peut-être de ses classes au collège de Clermont, et qui ne servaient plus que d'accessoires dans les pièces que jouait sa troupe. Tels étaient, sans doute, ce Plutarque et ce Calepin , de format in-folio , qu'on voit figurer, quatorze ou quinze ans plus tard, dans son inventaire. Une fois que Molière est revenu à Paris et qu'il s'y fixe d'une manière définitive, il n'a pas plus un instant pour feuilleter des bouquins et, à plus forte raison, pour en acquérir. Les quatorze années qu'il passe dans la capitale et qu'il consacre à son double métier d'auteur et de comédien sont tellement remplies par ses occupations de théâtre, qu'il aurait

294 NSSERTATIORS BIBLIOGRAPHIQUES. en bien de la peine à en distraire la moindre parcelle de son temps au profit des livres et de la lecture. On hésite pourtant à se persuader que Molière n'avait pas et ne pouvait avoir de bibliothèque; mais la passion des livres lui manquait totalement, et il ne lisait guère que ceux qu'il rencontrait à droite «et à gauche. On sait qu'à cette époque il y avait, dans toutes les maisons, et surtout chez les grands seigneurs, des livres traînant partout à travers les salles et les antichambres : ces livres-là faisaient la récréation des laquais, des pages et des chambrières. J'ai la conviction que Molière, distrait et rêveur comme il l'était, s'accommodait volontiers de ces livres-là qui appartenaient au premier venu, et les lisait en courant, toutes les fois qu'il s'arrêtait dans une galerie, surtout chez les hauts personnages qui l'appelaient en visite avec ses comédiens. Voilà de quelle manière on peut interpréter les deux passages relatifs à son amour pour les bouquins, et qui se trouvent dans deux comédies de la même époque, la Guerre comique et Zélinde. Nous ne saurions donc admettre la conjecture hasardée de M. Edouard Fournier, qui, dans son ingénieux Roman de Kyprière (page 157)[^] fait de Molière non-seulement un bouquinier[^] un Bibliothécaire[^] mais encore un bibliophile : « Avec des goûts de bibliophile aussi prononcés, dit-il après avoir cité les deux passages en question, il avait su se faire une bibliothèque excellente et nombreuse ; elle a disparu comme le reste* »

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 295 Nous allons voir tout à l'heure quelle était cette bibliothèque excellente et nombreuse. Cependant il faut rendre cette justice à M. Edouard Fournier, qu'il a deviné, avec cette finesse et cet instinct dont il a donné tant de preuves , une partie des livres qui devaient être et qui étaient dans la bibliothèque de Molière. Quelques extraits de l'ouvrage de M. F. Fournier nous feront connaître comment il a procédé dans cette intéressante restitution : « Ce serait chose curieuse, dit-il, de rechercher ce que devait être la bibliothèque de Molière. Il va sans dire qu'il avait une Plante de la bonne édition , et un Térence surtout , car c'était là son auteur favori : « Il l'avait

296 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Quant aux Quatrnins de Pibrac , on pourrait croire, puisqu'il en a parlé , qu'un exemplaire se trouvait chez lui auprès des Doctes tablettes du conseiller Mor thieu... i< Molière avait-il les œuvres d'Aristote ? La Rhétorique et l^ Poétique, je le croirais ; mais les autres ouvrages, qu'il n'avait besoin de connaître que pour y ajouter le Chapitre des Chapeaux, à quoi bon ? Les livres de science ne devaient pas être nombreux chez lui ; et, sauf la Physique de son ami Rohault, dont le volume in-4^ parut deux ans avant sa mort, je ne vols pas ceux qu'il aurait pu avoir. Donnons-lui pourtant quelques livres de médecine , pour s'en moquer tout haut et s'en servir tout bas... i< Les livres, qui sont le codex de ces charlatans et qui ont l'avantage de pouvoir être interrogés en cachette, s'étaient-ils glissés furtivement dans sa bibliothèque? N'avait-il pas, par exemple, VÈcole de Salerne , les traités de Dioscorlde , les Secrets d'Alexis Piémontois, et quelques autres de même sorte? L'inventaire nous l'apprendra. » L'inventaire après décès de Molière avait été retrouvé, en effet, avec beaucoup d'autres actes concernant les familles Poquelin et Bejart , dans les archives des notaires de Paris. M. Eudore Soulié, conservateur du Musée historique de Versailles, était l'heureux auteur de cette importante découverte, qui fait autant d'honneur à son zèle et à sa persévérance qu'à son talent d'induction historique et de recherche

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 297 érudite.

L'inventaire, la plus précieuse de ses trouvailles, comprenait une liste abrégée des principaux livres appartenant à Molière et inventoriés soit à Paris, dans son appartement de la rue de Richelieu, soit à Auteuil, dans sa petite maison de campagne. Nous attendions avec la plus vive impatience la publication de cet inventaire, lequel a paru enfin dans le remarquable volume que M. Eudore Soulié a rempli des curieux et utiles documents qui Jettent un nouveau Jour sur la vie privée de Molière, et particulièrement sur les premiers temps de cette existence inquiète et tourmentée. Quelle a été notre première impression en lisant dans l'inventaire le peu de lignes qui concernent la bibliothèque de Molière ? • Une impression de regret, mais non d'étonnement, car nous avions présumé, dès longtemps, que Molière n'était pas et ne pouvait pas être un amateur de livres. M. Eudore Soulié en avait jugé autrement que nous : a Trois cents volumes environ à Paris, dit-il (p. 93 de ses Recherches sur Molière et sur sa famille), et une quarantaine à Auteuil, tel est le résultat de cet inventaire ; mais on doit croire que, pour Tabréger, beaucoup de livres, considérés comme sans valeur par la veuve de Molière et par Thuillier, ont été passés sous silence.* Malgré son laconisme, cette liste confirme et précise l'idée qu'on se faisait de la bibliothèque de Molière, et il faut rendre à M. Aimé Martin la Justice d'avoir deviné

S9S DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. autant que possible les livres qui la composaient, xr M. Eudore Soulié, en écrivant ces lignes, ne paratt pas s'être souvenu de la valeur totale de cette bibliothèque, prisee 150 livres , et par conséquent tout à fait indigne des autres meubles de Molière, de son linge, de ses habits de théâtre, de ses tapisseries, de son argenterie, de tout ce qui constituait sa succession mobilière. Ainsi, le corps de bibliothèque « destiné à contenir les livres que Molière avait à Paris, est V une armoire en bois d'Allemagne, à deux guichets, garnie de fer, de cuivre, et de tablettes par devant, prisee cinquante livres; » et les livres euxmêmes, au nombre de 254 volumes, renfermés dans cette armoire, sont payés cent livres ! N'es^il pas étonnant que M. Eudore Soulié, dont la perspicacité est si fine et si délicate, ne se soit pas aperçu de la pauvreté d'une pareille bibliothèque, au milieu des objets de luxe et de Tameublement splendide qui Tentouraient ? Les lits seuls de Molière et de sa femme sont estimés S,000 livres; la prisee des autres meubles s'élève à 2,600 livres, ce qui représente plus de 25,000 francs au cours delà monnaie actuelle. Molière a chez lui 240 marcs de vaisselle d'argent, et il n'a que 254 volumes de divers formats, prisés- ensemble cent livres ! 11 est impossible de ne pas être frappé de ces rapprochements de chiffres. 11 faut en tirer une induction certaine, qui a échappé à M. Eudore Soulié : Molière n'avait pas de bibliothèque proprement dite, n'aimait pas les

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 299 livres, ne s'en servait pas habituellement, et ceux qui se sont trouvés chez lui au moment de sa mort provenaient, presque tous du moins, de dons que lui . avaient faits les auteurs de ces livres ou les libraires qui en étaient les éditeurs. Les 254 volumes, in-folio, in-4<>, in-iâ et in-16, prisés ensemble cent litres^ ne pouvaient être que des bouquins, c'est-à-dire des livres sans importance, frappés de discrédit plutôt que fatigués et délabrés par un long usage ; car, à cette époque, les bons livres conservaient leur valeur et trouvaient acquéreur aux meilleures conditions ; les libraires eux-mêmes ne laissaient jamais tomber à vil prix les éditions estimées, les ouvrages rares, les beaux exemplaires, car ils avaient tous des dépôts plus ou moins considérables d'anciens livres qu'ils vendaient concurremment avec les livres nouveaux. Ainsi, dans la fameuse bataille un Lutrín, livrée sur le perron de la SainteChapelle, la boutique de Barhin, qui fournit des armes aux combattants des deux partis, paraît être aussi bien garnie de vieux livres que de livres neufs ; or, Barbin était de tous les librai^^es de Paris celui qui publiait le plus de nouveautés. Rien ne serait plus aisé que de constater la faveur générale qu'on accordait alors à des livres bien choisis et bien conditionnés. Dès qu'une bonne bibliothèque était à vendre, soit après décès, soit pour toute autre cause, un libraire se présentait toujours pour l'acquérir en totalité et la revendre au détail, sans lui faire subir

800 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. les chances aléatoires d'in encan. Les bouquins seulâ, et Ton entendait par bouquins les livres discrédités qui ne trouvaient plus d'acheteurs, les bouquins seuls, dédaignés par les libraires, allaient tapisser les parapets du Pont-Neuf. C'était là que Guillaume CoUetet et Paul Tallemant faisaient la chasse aux impressions gothiques, aux anciens poètes français, aux mystères, aux romans de chevalerie et à tous ces curieux ouvrages, aujourd'hui introuvables et inappréciables, qu'on leur cédait pour quelques sous. Ces livres-là s'appelaient houquins^ et l'inventaire de Molière nous prouve clairement qu'il ne les recherchait pas. 254 volumes payés 100 livres, cela ne les met pas à 8 sous l'un dans l'autre, in-folio ou in-12, in-4 ou in-i6. Or, Je le répète, à cette époque, on ne vendait à vil prix que les livres décriés ou hors d'usage. Il faut conclure de ce fait constant que le taux d'estimation des livres de Molière témoigne du peu de valeur qu'ils avaient réellement. Ce n'étaient donc que des bouquins méprisables ou insignifiants; autrement, ils eussent été estimés à plus haut prix, et même ils auraient fait l'objet d'un catalogue spécial dressé et certifié par un libraire. Loin de là, l'huissier priseur en désigne sommairement quelques-uns, les plus importants, les plus volumineux ; quant aux autres, il se borne à les compter, et il les estime en bloc , sans en nommer un seul. Et quand on songe que ces livres-là avaient appartenu à Molière, on ne

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 301 doute pas qu'ils n'eussent été décrits avec plus de soin et surtout portés à plus haut prix^ s'ils en avaient valu la peine. Quels étaient donc ces livres? L'inventaire nous donne en abrégé les titres de quelques-uns ; il n'est donc pas impossible de les reconnaître et de les décrire rétrospectivement comme si on les avait encore sous les yeux. Pour ceux qui ne sont pas désignés, leur prisée encore plus basse prouve assez qu'ils ne valaient pas grand 'chose. D'ailleurs, leur reliure en parchemin était celle-là même avec laquelle ils avaient été mis en vente, car on ne vendait alors que des livres reliés en veau, en basane ou en parchemin ; le livre broché ou en blanc était inconnu. On voit d'ici le travail de recherche et de divination auquel nous nous sommes livré d'après ces inductions générales et préliminaires. Nous n'avons pas eu de peine à retrouver exactement, sans trop recourir à des conjectures, la plupart des livres spécifiés par leurs titres* ou par des noms d'auteurs. Ce premier résultat obtenu, il en résulte que tous ces livres étaient des dons que Molière avait reçus des auteurs ou des éditeurs eux-mêmes. Nous avons suivi le même procédé d'interprétation pour les livres innommés qui se trouvent compris dans une prisée collective, et nous nous sommes mis en quête des ouvrages que Molière pouvait avoir, par cela même qu'ils avaient été publiés par ses amis, ou par ses obligés, ou par ses partisans, dans l'espace des quatorze der* I

S02 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES* nières années
qui s'écoulèrent depuis son retour à Paris Jusqu'à sa mort. Ce ne sont plus
là, il est vrai, des certitudes manifestes , des faits incontestables ; ce sont de
simples hypothèses , et nous les donnons humblement pour ce qu'elles
valent. Mais si nous ne nous sommes pas trompé dans là première partie de
notre travail , on admettra sans doute que dans la seconde partie de ce
même travail d'investigation bibliographique nous avons dû souvent
rencontrer Juste. Il s'agissait, pour nous, de démontrer, par des faits précis
ou par des inductions assez probables, que Molière n'avait pas d'autres
livres que ceux dont o'i lui avait fait don ; puis, on arrive tout naturellement
à démontrer, comme je l'ai déjà fait, que Molière, aim&t-il les bouquins
cent fois plus qu'on ne l'a dit, ne lisait pas ces' livres-là, qu'il n'avait pas
choisis, et qu'il faisait pourtant figurer sur les tablettes de sa bibliothèque en
bois d'Allemagne. En un mot, la bibliothèque de Molière n'était pas, à
proprement parler, une bibliothèque. Voici maintenant l'explication et le
développement de chaque article de cette bibliothèque , suivant la prisée et
estimation de Jacques Taconnet, huissier sergent à verge au Ghâtelet, jnré-
priseur et vendeur de biens meubles de la Ville, lesquelles prisées et
estimation furent faites en présence de la veuve Armande-Gresinde- Claire -
Elisabeth Bejart, et de H. Boudet, tapissier, oncle paternel de la fille du

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 303 défunt, dans la première séance de l'inventaire, le 4 mars 1673. Livres trouvés dans une des chambres de l'appartement de Molière, situés en la maison du tailleur Beur-* de la rue de Richelieu, vis-à-vis de la rue Tilet. « Quatorze volumes in-folio, reliés en veau » savoir : « Deux tomes du discours de La Mothe Le Vayer. Paris Auguste Courbé 1656 in-fol. « Deux tomes de Sénèque. 9 Les Œuvres de Sénèque, traduites par M. Franco! » de Malherbe, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, continuées par Pierre Du Ryer, avec la mort et les paroles de Sénèque (par P. Ant. Masearon ; et les controverses de Sénèque père, par B. Lesfargues]. Paris Sommeville 1659, 2 vol. in-fol. Nota. — 11 y a une autre édition des Œuvres de Sénèque, Paris 1604, 2 vol. in-fol., mais nous avons donné la préférence à la dernière édition, qui devait être un présent du traducteur Pierre Du Ryer, sinon de son libraire Antoine de Sommeville.

304 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Juste
conubatuQ, et leurs devises, etc., par Estienne, sieur des Fosse ; avec un
abrégé de la vie de ce grand monarque par René Barry ; le tout traduit par le
R. P. Nicolaï. Ouvrage entrepris et fini par Jean Yaldor, calcographe du roy.
Paris ^ In^.'roy., par Ant. Estiennej 1649, in-fol., fig. Nota. — Cet
exemplaire était certainement un présent de Pierre Corneille, ou de Charles
Beys, ancien comédien de la troupe de Molière, c Un, intitulé Rome
vaincue. » ^ Alaric ou Rome vaincue, poème héroïque, par Georges de
Scudery. Paris^ Aug. Cour &

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 305 ces deux traductions avaient été acquises à Lyon par Molière pour y chercher des noms de plantes et de maladies à citer dans ses comédies contre les médecins. Voici les traductions , dont la seconde a été réimprimée sept ou huit fois, surtout à Lyon : les Commentaires de Pierre André Matthiole sur les VI livres de Pedacius Dioscoride, de la Matière médicale, traduits en françois par Jean Des Moulins. Lyon, GuilLRoville^ 1579, in-fol. — Les mêmes, traduits par Antoine Du Pinet. Ibid.y Gab. Cotier, 1561, in-fol. « Un tome de Plutarque. » Nota. — 11 nous est impossible de dire s'il s'agit ici des Vies des Hommes illustres ou des Œuvres morales de Plutarque ; on ne saurait davantage deviner quelle était Tédition in-folio dont Molière avait un seul tome à Paris, tandis qu'il en possédait dans sa maison d'Âuteuil un autre exemplaire complet en deux volumes in-folio ; mais on peut affirmer que ce tome unique était de la traduction d'Amyot, et Ton reconnaît là le gros Plutarque à mettre les rabats^ dont Molière a fait mention dans les Femmes savantes (acte II, se. 7). On doit aussi supposer que ce Plutarque est celui-là même (Vies des hommes illustres) qui avait figuré quarante ans auparavant dans l'inventaire après décès de Marie Cressé, femme Poquelin, mère de Molière. a Un , des Antiquités romaines. » Trésor de Antiquitez romaines, par Gesar Egasse

306 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. du Boalay. Part*,
 Denis Thierry, 1650, in-fol., ûg. Nota. — Le libraire Denis Thierry étant on
 des principaux éditeurs de livres nouveaux de littérature à l'époque ott
 Molière vînt avec sa troupe s'installer à Paris , on p(fut supposer que ce
 libraire lui avait offert ce beau volume pour se mettre dans ses bonnes
 grâces. a Deux tomes de Tite Live. » Les Décades de Tite-Live, avec les
 supplemens de Freinshemius sur le mesme autheur, de la traduction de
 Pierre Du Ryer. Paris ^ de Sommaville^ 1653 , 2 vol. in-fol. Nota. — Il y a
 une autre traduction des Décades « par Biaise de Vîgenere [Paris, 1604, 2
 vol. in fol.) ; mais nous n'avons pas hésité à choisir la traduction de Pierre
 Du Ryer, qui en avait probablement offert un exemplaire à Molière. « Un
 tome de VHistoire d'Espagne, » Histoire générale d'Espagne avec les
 généalogies des princes qui ont gouverné ce royaume, par Loys ^ de
 Mayerne Turquet. Paris, Ahel Langeliery 1608, 3 tom. in-fol. Nota. — Ces
 trois tomes étant ordinairement reliés ensemble, l'expert priseur a supposé,
 en ouvrant le volume, que c'était un premier tome dépareillé. C'est dans cet
 ouvrage que Molière a pris les noms et différents traits de son Garde de
 Navarre. a Neuf autres tomes in-quarto de Lucien, Voyages et autres, le tout
 prisé 50 livres. »

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 307 Œuvres de Lucien , de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt. Paris, Aug. Courbé, 1662 tom. in-4. a Onze autres volumes in-folio, savoir : « Deux des Œuvres de Virgile. y> Œuvres de Virgile, traduction en prose avec des remarques par Michel de Marolles. Paris ^ Toussaint Quinet^ 1649, in-fol., fig. de Chauveau. — Les mêmes, seconde édition. Ibid.^ 1655, in-fol., fig. Nota. ^- Nous avons supposé que Molière , qui connaissait très-certainement l'abbé de Villeloin et qui en était particulièrement estimé, puisque celui-ci en parle avec éloges, sans le nommer, dans sa traduction en prose de Lucrèce, et, en le nommant, dans sa traduction en vers du même poète latin , avait reçu en présent les deux éditions du Virgile traduit par cet infatigable traducteur. Cependant , comme il connaissait beaucoup aussi le libraire Toussaint Quinet et le graveur Chauveau, ces deux exemplaires pouvaient bien lui avoir été donnés par l'artiste qui en avait gravé les figures et par le libraire qui avait publié le livre. Il n'existe pas d'édition française des Œuvres de Virgile en deux volumes in-folio ; nous ne connaissons pas non plus de Virgile latin en deux volumes de ce format, mais les éditions en un volume in-folio sont très-nombreuses. « Un autre, Alliance. »

308 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Alliances genealogiques des rois de France et princes des Gaules, par Claude Paradin. Lyon de Tournes 1606, ou Genève, Stoer, 1636, in-fol. Nota. — On pourrait croire aussi que Texpert désigne sous ce nom d'Alliance, in-folio, un exemplaire en grand papier d'un des deux tomes, publiés séparément, de rouyrage du père Labbe : Abrégé royal de l'Alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane (Paris, Gaspar Meturas, 1651 et 1653, 2 vol. in-4). « Un Cassandius. » Nota. — Ce n'est pas un Cassiodore comme le suppose H. Soulié, mais c'est évidemment un ouvrage de Gassendi, le professeur de Molière, quoique le nom de cet illustre philosophe soit imprimé d'ordinaire en français sur le titre de ses livres latins et que ses contemporains aient latinisé son nom en Gassendus plutôt que Gassendius qui eût été plus régulier. Nous avons cherché quel ouvrage de Gassendi devait se trouver chez Molière, et nous nous sommes arrêté aux deux suivants, qui étaient probablement l'un et l'autre dans sa bibliothèque : De vita et moribus Epicuri in X librum Laertii animadversiones a Petro Gassendi. Lugduni, B. Barbier, 1649, 2 tom. en 1 vol. in-fol. Philosophia Epicuri, cum animadversionibus, a Petro Gassendi. Lugduni, 1649, 3 tom. en 1 vol. in-fol. ; Hægae Comitum, 1659, 2 tom. en 1 vol. in-fol. « Un Juvenal. » Nota. — Il n'y a pas de traduction française de Ju

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 309 v^e Dal imprimée dans le format in-folio, mais on peut citer dans ce format un grand nombre d'éditions du texte latin, avec des commentaires. Il est absolument impossible de savoir celle que Molière possédait dans sa bibliothèque; cependant nous désignerons de préférence la dernière édition de Decius, contenant les notes de tous les commentateurs, et publiée à Paris en 1644, in-fol. a Un livre italien. » Nota. — Quel pouvait être ce volume italien, de format in-folio, que l'inventaire ne désigne pas autrement? Était-ce un Boccace, édition de Venise, 1510, ou 1518, ou 1525? Était-ce la Gerusalemme liberata du Tasse, édition de Gènes, 1617, ou plutôt édition de Paris, nella Stampareale^e 1644, in-folio? Était-ce encore quelque vieux roman de chevalerie italien, dont Molière aurait trouvé à Lyon une édition gothique? N'était-ce pas aussi un livre espagnol que le juré-expert aurait pris pour un livre italien? Les conjectures, à cet égard, s'égèreraient longtemps de la sorte dans le vaste champ de la bibliographie, sans arriver seulement à l'apparence d'une probabilité. Cependant il faut constater, en passant, que les seuls ouvrages de littérature italienne qui avaient une raison d'être dans la bibliothèque de Molière n'ont pas été imprimés dans le format in-folio. Quant aux livres italiens, de ce format, qui sont nombreux dans la classe de l'Histoire comme dans celle de la Théologie, nous ne voyons pas trop d'ailleurs com

310 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES, ment un livre de cette espèce se serait rencontré là, à moins que Molière ne Teût reçu en présent. Il est donc permis de supposer que ce livre italien , mentionné dans rinventaire, n'était entré que par hasard chez rillustre comique. Une autre induction se présente naturellement à notre esprit : ce livre n'étant pas désigné dans l'inventaire ou par son titre ou par le nom de son auteur, on peut en conclure que le Juré-priseur s'était trouvé bien empêché de citer un titre écrit dans une langue qu'il ne connaissait pas. Nous avons fini par nous persuader que cet in-folio innommé devait être un recueil de panégyriques en l'honneur du cardinal Mazarin, recueil qui sortait des presses de l'Imprimerie royale et qui avait été distribué, de la part du cardinal, à tous les savants et littérateurs contemporains ; en voici le titre : 11 Colosse sacro, panegirico al card. Mazarino, da Girolamo Gratiani. Parigi, Stamp. reale, 1 658, in-fol. Il y eut, en outre, à cette époque, quelques grands ouvrages de cérémonial, écrits en italien et imprimés avec des planches gravées, notamment le suivant, qui contient la relation des fêtes et du carrousel exécutés en l'honneur du mariage de la seconde fille de Gaston d'Orléans avec le grand-duc de Toscane :// Mondo festeggiantè^ balletto a cavallo..., per le reali nozze de Seren. principe Gosimo, duca di Toscana, e Margherita Luisa d'Orléans. Firenze^ i 661, gr. in-i. Il est permis de supposer que Molière avait

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 311 eu, de la main même de la duchesse douairière d'Orléans, veuve de Gaston, un exemplaire de cet ou* Trage, ou bien le comte de Modène, qui était un des gentilshommes ordinaires de ce prince, aurait donné à son ami Molière, sinon à Madeleine Béjart, l'exemplaire qu'il devait aux attributions de sa charge dans la maison d'Orléans. » Âmbrosii Calepini Dictionnarium, edit. novissima révisa et aucta a Laur. Chifletio et Ludov. de la Gerda. Lugduni, sumpt. Fr. Anissoniorum 1656, 2 vol. in-fol. 1102. — Il y a plusieurs éditions de ce Dictionnaire polyglotte, en 10 volumes in-fol.; nous avons choisi une de celles que Molière avait pu acheter au moment où elle paraissait à Lyon, lorsqu'il donnait des représentations dans cette ville. « Deux de Térence. » Nota. — Il n'y a aucune édition latine ou française de Térence en deux volumes in-folio ; nous avons donc présumé que Molière pouvait avoir dans sa bibliothèque deux exemplaires de Térence en latin avec les commentaires; il en existe dix ou douze éditions différentes, de format in-folio, et ce n'est pas trop de deux exemplaires , pour un livre que Molière relisait sans cesse , suivant le témoignage de ses amis. Il faut signaler aussi un Térence français, du même format; ce dernier est intitulé : Le grand Terence en françois tant en rime qu'en prose.

312 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Paris, Jehan Petit, on Guillaume Le Bret, 1539, in-folio. C'est une traduction très-remarquable et très-curieuse, imitée d'une autre plus ancienne, par Octavien de Saint-Gelais. N'était-ce pas un des bouquins qu'on avait vus souvent dans les mains de Molière? « Un tome de Virgile. » Nota. — Nous ne savons pas trop quel est ce Virgile, que l'expert semble présenter comme un ouvrage dépareillé. Nous sommes tenté de croire qu'il s'agit d'un exemplaire en grand papier du premier volume de la nouvelle traduction en vers de Toutes les (Buvres de Virgile^ par Michel de Marolles (Paris, Jacques et Emmanuel Langlois, 1673, 2 vol. in-4 (1], sinon de VEnéide de Virgile y traduite en vers françois par le même abbé de Marolles et imprimée séparément en 1671, gr. in-1. Ce traducteur sempiternel faisait tirer des exemplaires en grand papier de tous les ouvrages qu'il publiait à ses frais et qu'il adressait tout reliés aux principaux écrivains français et étrangers. Il avait publié aussi deux éditions des Œuvres de Virgile, en prose, avec des remarques (i) La date de cet ouvrage n'est pas un motif qui doit le faire écarter ici à cause de la mort de Molière, qui eut lieu en février 1675. Un livre qu'on achetait d'imprimer à la fin d'une année portait toujours le millésime de l'année suivante. En outre, à cette époque surtout, lorsqu'un ouvrage était à la fois de deux ou plusieurs tomes, les tomes paraissaient successivement et se tenaient à de longs intervalles l'un de l'autre.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 313 et des flores , et nous ne serions pas surpris que Tune ou l'autre de ces éditions, in-folio (1649 ou 1655), fût entrée dans la bibliothèque de Molière, ex dono autofis. Quant aux éditions latines de Virgile, dans le format in-folio, elles sont innombrables. « Dix-huit tomes in-quarto : Dictionnaire de philosophie et autres, i» Nota. — Il n'y avait pas encore de dictionnaire de philosophie en français à cette époque ; il faut donc opter entre Tun des deux dictionnaires écrits en latin qui seryaient dans les universités : Roh, Godenii leœicon philosophicum (Francofurti , Musculus, 1613, in-4], et Joh. Microëlii Dictionarium philosO" phicum (Stetini, 1662, in-4). On faisait usage aussi, et plus particulièrement en France, du Floreltm philosophicum seu Ludus meuefonianu^ (Paris> Debin, 1 649, in-4), par Antoine Le Roy, que Molière avait pu rencontrer chez le célèbre docteur Guy Patin. a Douze autres volumes in-quarto, et cinquante autres volumes in-douze, in-seize, en parchemin. Le tout prisé quarante livres. » En présence de cette désignation vague et muette des volumes que Tinventaire a négligé de nous faire connaître, nous sommes obligé de nous Jeter dans les conjectures, mais elles acquièrent une espèce de probabilité si Ton veut bien admettre que Molière devait avoir, surtout des livres donnés par leurs auteurs. Nous allons donc essayer d'énumérer les ou* 14

314 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. vrages qae ses amis, ses connaissances et ses obligés lui avaient sans doute offerts. Commençons par les in-octavo. i. Epitome de l'Histoire romaine de Floms[^] en françois, sur les traductions de Monsieur, frère unique du Roy, par de La Mothe Le Vayer le fils. Paru[^] Jolly, 1656, in-8. Nota. — On sait quelle amitié attachait Molière à l'abbé de La Mothe Le Vayer, qui avait été précepteur de Monsieur, frère du roi. Un sonnet sur la mort prématurée de ce savant a été recueilli dans les dernières éditions de Molière. . 2. Les Heures du Chrestien, divisées en trois journées, qui sont la journée de la pénitence, la journée de la grâce et la journée de la gloire ; le tout traduit en vers et en prose par le sieur Magnon ; dédiées à Mademoiselle, avec des figures gravées par François Chauveau» Pam, Sib. Martin[^] 1654, in-8. Nota. — Magnon avait été un des poètes ordinaires de Vlllustre Théâtre[^] oti Ton représenta deux ou trois de ses tragédies. Il devint dévot, mais il resta Tami du graveur Chauveau et de Molière, qui lui fit plu* sieurs dons d'argent et qui joua sa tragédie de ZénoMe sur le théâtre du Palais*Royal, au mois de decem** bre 1659. 3. Recueil des poésies de M^{^^} des Jardins. Paris, a. BorMn, 1664, in-1S. 4. Recueil de quelques pièces galantes, par M^{^^}de

mSSBRTJITIONS BWLFOGRAPHIQUES, 315 Yilledieu,
 autrefois M[®] des Jardins. ParU[^] BarUfif 1669, in-i2. Nota, Une
 Historiette de Tallemant des Réaux nous apprend que M^{^<} des Jardins
 avait été comédienne dans la troupe ambulante de Molière, qui, eh mémoire
 de leur ancienne camaraderie, joua le Favori[^] tragicomédie de cette dame ,
 sur le théâtre du PalaisRoyal, au mois de juin 1665. 5. Poésies et lettres de
 M. d'Assoucy. ParU[^] LouU Chamhoudry, 1653, in-12. 6. Nouveau recueil
 de poésies héroïques, satyriques et burlesques, par le même. PariSy J, B.
 Loyson[^] 1653, in-12. 7. Rimes redoublées, du même. Parts, Cl. Nego[^]
 1671, in-12. Nota. — D'Assoucy avait été lié avec Molière dès répoque de
 V Illustre Théâtre; il raconte, dans ses Aventures d'Italie, Theureuse
 rencontre qu'il fit de la troupe comique des Bejart, à Montpellier et à
 Pezenas, en 1653 ou 1654, et il rapporte dans ses ouvrages deux lettres
 adressées à Molière, qui avait promis de lui confier une pièce à mettre en
 musique. Le pauvre d'Assoucy eut souvent recours à la bourse de son
 ancien ami. 8. Les Œuvres de feu M. de Bouillon. Parts, CL Barbin, 1663,
 in-12. Nota. —Voyez, dans VHistoire de la vie et des ofh' vrages de
 Molière[^] par M. Taschereau (Paris, Fume[^] 1863, in-8, page 129], comment
 Molière fut pris

316 * DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. pour arbitre par ses amis qui hésitaient à se prononcer sur le mérite des deux versions du conte de Joeonde[^] imité de Boccace et mis en vers simultanément par H. de Bouillon et par La Fontaine. 9. Recueil de quelques pièces nouyeiles et galantes tant en prose qu'en vers. CologM[^] Pierre du Marteau, 1663 et 1667, â vol. petit in-i2. Nola. — C'est dans ce recueil, imprimé par les Elzeyiers de Leyde, que parurent pour la première fois le Voyage de Chapelle et de Bachaumont, les premières Satires de Boileau, et notamment celle adressée à Molière, plusieurs pièces de La Fontaine, etc. 10. Bijou du Parnasse, par M"« de Morville, comédienne de la troupe de Chambord. Grenoble, Jeanmcolas, 1670, in-12. Nota. — M^{^^}« de Morville avait fait partie de la troupe de Molière pendant les représentations extraordinaires données devant le roi au château de Chambord en 1669 et 1670. On trouve, dans son recueil, différentes pièces qui ont trait à Molière , quoiqu'il n'y soit pas nommé, et d'autres composées en l'honneur de M^{^^}« du Parc. 11. Œuvres diverses du sieur D. H***, avec une imitation de quelques chœurs de Sénèque le tragique. Paru, Claude BarbiHy 1670, in-12. Notai — Hesnaut, l'auteur de ce recueil, avait été le condisciple de Molière au collège de Clermont et resta toi[^]ours son ami.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 317 12. OEuvres de M. de Cyrano de Bergerac. Par l'Académie de Sommarville 1661, 3 part. in-8, contenant l'Histoire comique des États et Empires de la Lune; Lettres satyriques et amoureuses, et le Pédant Joué. 13. Nouvelles Œuvres du même, contenant l'Histoire comique des États et Empires du Soleil, et autres pièces divertissantes. Paris Ch. de Serisy 1665, in-12, avec portr. Nota, — Cyrano avait été, en même temps que Molière, l'élève de Gassendi. Ses œuvres ne parurent qu'après sa mort ; mais Molière, qui lui a fait plus d'un emprunt et qui estimait beaucoup sa comédie du Pédant joué possédât au moins un exemplaire du recueil de ce « fou divertissant, » comme il avait qualifié son ancien condisciple. 14. Lettres portugaises traduites en françois. Paris Cl. Barbin, 1669, petit in-12. Nota. — Ces Lettres furent publiées par Guilleragues, qui était un des amis particuliers de Molière. On a prétendu qu'il en était l'auteur. On les attribua aussi à Subligny, qui passait pour avoir prêté plus d'une fois sa plume fine et mordante aux vengeances de Molière. 15. Les Sentimens du Jeune Plin sur la poésie, tirés de quelques-unes de ses lettres par M. de Fourcroy. Paris, Lamy 1660, in-12. Nota. — Fourcroy, avocat et poète, était un des

318 DISSERTATIONS BIBUOGRARAIQUES. familiers de Molière, qui lui reprochait seoiement de crier trop haut. 16. NouYeau Dictionnaire des rimes, par P. Richelet. Paris, Billaine, 1667, in-12. Nota. — Richelet resta toujours dans Tintimité de Molière, qui lui pardonnait son caractère agressif en faveur de son esprit; mais Richelet , après la mort de son illustre ami, ne tarda pas à se brouiller avec Boileau , La Fontaine et les derniers survivants de la société d'Auteuil. 17. Satyres du sieur D... Paris, L. Bilaine, 1666, in-lâ. Première édition publiée par Tuteur. 18. Les mêmes, seconde édition. Paris, Thiery^ 1667, petitin-12. ^ Nota. — Molière possédait certainement les deux premières éditions des Satyres deBoileau, qui furent réimprimées au moins dix fois en France , sans compter les contrefaçons étrangères, avant la publication des OŒuvres diverses (1674), que Molière n'eut pas le plaisir de Toir paraître. 19. Histoire delà dernière révolution des États du Grand Mogol, par François Bernier. Paris, Barbin, •1670, 4 vol. in 12. Nota. — François Dernier, au retour de ses longs et aventureux voyages dans les Indes orientales, retrouva Molière , dont il avait été le camarade de collège, et renoua des relations d'amitié avec lui. 20. Entretiens sur la Philosophie, oti les matières les plus difficiles sont expliquées suivant le senti

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 319 ment de M.

Descartes, par Jacques Rohault. Paris ^ Mich. Le Petit, 1671, in-8. Nota. — Molière n'était point assez absolument gassendiste pour rester indifférent aux travaux de son ami sur la philosophie de Descartes. On peut croire que Rohault, qui était de la société intime de Molière, avait consulté plus d'une fois et s'était conformé à ses idées pour la composition de cet ouvrage.

. 21 . Le Poète chrétien passant du Parnasse au Calvaire, par le sieur Desfontaines. Caen, 1648, in-8. Nota, — ? Il est permis de supposer que Desfontaines, qui avait été avec Molière un des fondateurs de l'illustre Théâtre, n'avait pas manqué de lui adresser ce recueil de poésie religieuse, pour témoigner d'un changement complet dans son genre de vie. Le sieur Desfontaines s'était converti, en effet, et ne travaillait plus pour la scène. Molière avait eu sans doute, à une autre époque, les romans de son ancien associé : Les heureuses infortunes de Céliante et Mari-Hendé (Paris, 1636, in-8]; les Galantes vertueuses y histoire véritable arrivée pendant le siège de Turin (Ibid., 1642, in-8) ; l'Inceste innocent (ibid., 1638, in-8) ; l'illustre Amalazonte (Ibid., 1645, 2 vol. in-8], etc., mais ces ouvrages-là n'étaient pas de ceux que Molière pouvait avoir conservés pendant ses pérégrinations dramatiques.

23*. Le Cabinet de Louis XI, contenant divers fragments, lettres, intrigues, non encore veues, re

350 M^tB&TATIOI^fS BIBLIOGRAPHIQUES. cneillies de
diverses archiyes. Paris, Qwnel[^] 1 66i , Nota. — L'édîtear de ce curieux
petit liTre était Jean-Baptiste Tristan l'Hermite de Soliers, qui s'appelait le
sieur de Yozelle ayant la mort de son frère François, seigneur de Soliers,
membre de l'Académie française, décédé à Paris le 6 décembre 1 655 . Le
sieur de Yozelle, allié du comtedeModèneetamidesBejart depuis longues
années, avait fait partie de la société de l'Uustre Théâtre. On peut assurer
qu'il avait donné tous ses ouvrages à Molière, et surtout celui-ci, qu'il
nommait les « archives d'honneur de la maison de Tristan l'Hermite, ■ k
cause du redoutable compère de Louis XI. 23. Le Page disgracié, oh Ton
voit de vifs caractères d'hommes de tous tempéraments et de toutes
professions. Parti, Bauionni, 1665 ou 1667, 2 vol. in-8. Nota, — L'auteur de
ces curieux mémoires autobiographiques, qui parurent d'abord' en 1643, est
François Tristan l'Hermite, avec qui Molière était lié depuis le
commencement de ses habitudes chez Madeleine Bejart. On doit supposer
que si Molière n'avait pas tous les ouvrages en vers et en prose de ce fécond
écrivain, il avait. du moins la seconde édition du Page d'Ugracii, publiée par
les soins du sieur de Yozelle y frère de Tristan. Il y a dans les comédies de
Molière quelques imitations ou réminiscences de ce roman historique et
philosophique[^]

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES, 321 24. Histoire de la Floride, trad. de Tespagnol de Garcilasso de la Yega, par P. Richelet. Paris y Chuzier, 1670, 2 vol. In-12. Nota. — Encore un volume qui devait se trouver avec un ex-dono parmi les livres de Molière. 25. Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine. Paris, Cl. Barbin, 1668, 2 vol in-12. 26. Contes et Nouvelles en vers, de M. de La Fontaine. Paris, Cl. Barbin, 1665, petit in-12. — Seconde partie des Contes et Nouvelles , en vers , du même. Ibid., id. 1666, in-12. — Contes et Nouvelles envers, du même : troisième partie. Ibid., id., 1671, in-12. 27. Les Amours de Psyché et de Cupidon, par M. de La Fontaine. Paris^ Cl. Barbin, 1669, in

322 mSSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUE»; tant en yers
qu*en prose, avec les sept psaumes pénitentlanx, les vespres et compiles du
dimanche et tous les hymnes du Bréviaire romain, par P. Cor* neille. Parts,
Rob. Balkrd, 1670, in-iS. jfota. — Si P. Corneille n'ayaitpas donné à
Molière rOf/ice de la Sainte Vierge, il l'avait offert , avec sa candeur
ordinaire, à Madeleine, sinon à Armande Bejart. 30. Les six livres de
Lucrèce, de la Mature des choses, traduits par Michel de Marolles, ahhé de
Villeloin , seconde édition , revue , corrigée et augmentée de tahles et de
remarques nécessaires. Ports, de Luyne, 1659, in-8. Nota. — L'abbé de
Marolles ne dit pas qu'il ait envoyé ses livres à Molière, dont le nom
manque dans le Dénombretnent

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES[^] 323 ouvrage* de
Molière[^] par M. Taschereau, p. 108 et 109. Il nous paraît bien difficile que
l'abbé deMaroUes, qui distribuait à profusion les exemplaires reliés de ses
traductions, ait oublié de présenter au moins à Molière le Sénèque (1660, 2
vol. in

3f 4 BISSntTATIOIfS BIBLIOGRAPHIQUES. Chfde la langue des ruelles (Paris, J. Ribon, i660, pet. in-12), avait sa place marquée dans la bibliothèque de l'auteur des *Précieuses ridicules*^ quoique le sieur Baudean de Somaize ait été un des ennemis les plus acharnés de Molière. 33. La *Fausse Clélie*, histoire françoise, galante et comique. Paris, CL Barbin, 1670, in-19. Nota. — L'auteur de ce roman, lequel eut beaucoup de succès, quoique l'édition de Paris paraisse avoir été soigneusement supprimée, était Subligny, avocat an Parlement, qui s'était attaché à Molière et qui composa, sans doute à son instigation, une comédie en trois actes et en prose, la *Folle Querelle*, représentée au théâtre du Palais-Royal en 1668. Cette comédie, dirigée contre Racine, fut attribuée à Molière, qui n'y était probablement pas étranger, et les brouilla complètement l'un et l'autre, sans espoir de réconciliation. 34. *Aventures et Mémoires de Henriette Sylvie de Molière*. Paris, CL Barbin, 1672,. 6 part. in-t2. Nota. Ce roman, dans lequel il y a probablement quelques allusions détournées à la vie et à la personne^ de la femme de Molière, qui était alors à l'apogée de sa renommée théâtrale et galante, fut attribué à Subligny et à M»» de Yiliedieu. Quel qu'en ffit l'auteur, si cet auteur anonyme n'en avait pas adressé un exemplaire à Molière et à sa femme , on peut supposer que l'un ou l'autre l'avait acheté dès ioa apparition, avec l'idée de poursuivre en Justice

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 325. Tautenr et le libraire, si le livre renfermait des faits calomnieux. Les amis de Molière lui représentèrent probablement que son nom n'était qu'un nom de comédie, et que chacun pouvait le prendre là où il Tavail pris lui-même. 35. — Les Amours de Tristan et autres pièces très-curieuses, du mémCi Paris, Gabriel Quinet, 1662, in-12. Nota, — Ce volume des œuvres posthumes de François Tristan THermite, fut recueilli et publié par son frère Jean^Baptiste THermite de Yozelie, qui était resté un des habitués de la maison de Molière, ou plutôt un des intimes de Madeleine Bejart. Un grand nombre des pièces rassemblées dans ce recueil avaient été fournies par le comte de Modène, qui avait épousé en secondes noces une fille de J. B. Tristan THermite. 36. Œuvres meslées de M. de Saint-Evremond. Paris, CL Barhin, 1668, p. in-12. Nota. — Il est impossible de ne pas trouver ici au moins un volume de Saint-Evremond, que Molière aurait eu de Ninon de Lenclos , son amie et la confidente Judicieuse des ouvrages quHl préparait pour la scène. 37. Le Mercure galant pour 1672, 1 vol. petit in-12, et le 1^ volume de Tannée 1673>; car Donneau de Yizé s'était réconcilié avec Molière, en publiant un lettre apologétique sur le Misanthrope, que le libraire imprima en tête de cette comédie

3⁶ DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Mais voilà, de compte fait, plus de 50 volumes iii-12 et in-16 ; passons maintenant aux volumes in-4. 1. L'Imitation de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée par P. Corneille. Imprimée à Rouen[^] piMr L. Maury, pour Robert Ballard[^] à Paris[^] 1656, in-4, fig.. de Franc. Chauveau[^] Nota. — Molière n*eût-il pas reçu en don, de la main de Corneille, cette édition in-4, que le graveur François Chauveau, qui Tavait ornée d'excellentes estampes, la lui aurait offerte; mais on doit supposer que Corneille se fit un plaisir et un honneur d'en donner lui-même un exemplaire à Molière, car il avait fait relier richement à ses frais un très-grand nombre d'exemplaires qu'il destinait à des présents. On connaît environ vingt de ces exemplaires cfe dédicace. 2. Mélange de poésies héroïques et burlesques du chevalier de THermite. Paris[^] Guill. Loyson[^] 1650, in-4. Nota, — J. B. Tristan THermitede Yozelle, puis de Soliers, ancien associé de la troupe des Bejart, ami de Molière et du comte de Modène (il tint sur les fonts de baptême un fils du premier et devint le beau-père du second), avait offert inévitablement ce recueil à ses amis, et Molière ne le conservait peutêtre que par insouciance, car J. B. Tristan THermite était un poète bien médiocre. 3. Œuvres poétiques du sieur de P. Part«, Nie. et Jean de la Coste, 1650, in-4.

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 317 Nota. — Jean Royer, sieur de Prades, était un ami des amis de Molière, c'est-à-dire de l'abbé La Mothe Le Vayer, de P. Du Ryer, de Montauban, de Beys, etc. Aussi, sa tragédie d'Arsace fut-elle représentée en 1666 sur le théâtre du Palais-Royal. Il n'est pas trop s'aventurer en conjectures, que de prétendre qu'il avait offert son volume de poésies à Molière. 4. Les Œuvres poétiques de Beys. Paris, Toussaint Quinet, 1652, in-A. Nota, — Charles Beys, ancien comédien de l'ancien Théâtre, resta ami de Molière et des Bejart. Nous ne trouvons pourtant rien, dans son recueil, qui mette en évidence son amitié pour le grand poète comique. 5. Quatre Dialogues faits à imitation des anciens, par Oratius Tubero. Francfort, Jean Sarius, 1606, in-1. 6. Cinq autres Dialogues, par le même, Ibid., t.d., 1606, in-4. Nota. — Le fils unique de François La Mothe Le Vayer avait été le condisciple et le meilleur ami de Molière. Il mourut en 1664, à l'âge de trente-cinq ans. On trouve, dans les dernières éditions de Molière, la belle lettre de condoléance que celui-ci adressa en cette circonstance au père du défunt. Nous supposons que François La Mothe Le Vayer, qui lui avait envoyé la grande édition de ses Œuvres, recueillies et publiées par les soins de son fils, y ajouta ces deux volumes qu'on n'y a pas réimprimés, comme trop hardis, et

S28 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. qui parurent à Paris vers 166S, sous la rubrique de Francfort avec la fausse date de 1606. Molière avait une véritable sympathie pour ce vieux philosophe qui s'était mis à la tête de Técole sceptique. 7. Pétri Gassendi Animadversiones de vitaet moribus placittsque Epicurilibri VIII. Lugduni^ Ba/rhier^ 1647, in-4. iVoto. — Ce célèbre ouvrage de Gassendi, qui avait enseigné la philosophie à Molière, devait être en quelque sorte le bréviaire de ce dernier, qui ne s'avaisa de traduire le poème de Lucrèce que par amour pour Épicure. Au reste, peut-être Molière avait-il encore quelques autres ouvrages de Gassendi, qui fut jusqu'à sa mort en correspondance avec ses anciens élèves Bernier et Chapelle, tous deux amis de Molière. 8. Fables choisies, mises en vers de M. de La Fontaine. Parâ, CL Barhin, ou Denys Thierry, 1668, in-4. Nota, — L'admiration de Molière pour La Fontaine, admiration qu'il exprima plus d'une fois dans les termes les plus flatteurs, nous fait penser qu'il avait reçu de l'auteur un exemplaire de l'édition originale des Fables. 9. Recueil des titres, qualités, blasons et armes des seigneurs barons des Etats généraux de la province de Languedoc, tenus par Mgr le prince de Conti en 1654, par le sieur Bejart. Lyon, Jassermi^ 1655, petit in-foL

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 329 Nota. — Il est impossible que cet ouvrage ne se soit pas trouvé dans la bibliothèque de Molière, qui en avait écrit la dédicace. L'expert aura compris parmi les in-4 innommés ce petit in-folio mince, qui était, pour ainsi dire, un monument de famille, puisque la subvention accordée à Tauteur par les états du Languedoc avait aidé à faire vivre la troupe comique, que le prince de Conti ne payait ni généreusement ni exactement. 10. Traité de la Comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Eglise, tiré des Conciles et des saints Pères. Paris^ Promé^ 1667, in-8, en grand papier, format petit in-i. i 1 . La Défense du Traité de Mgr de Conti touchant la Comédie et les spectacles, ou la Réfutation d'un livre intitulé : Dissertation sur la condamnation des Théâtres; par le sieur de Voisin, prestre, docteur en théologie, conseiller du roy. Paris^ Louis Billaine, 4671, in-4. Nota, — Le prince de Conti avait fait tirer en grand papier un certain nombre d'exemplaires de son traité ; il les fit relier à ses armes et les envoya en présent aux personnes notables que cette publication pouvait intéresser, il serait bien étrange que Molière n'eût pas reçu un pareil présent de son ancien condisciple , qui essaya de le convertir et de le retirer du théâtre. Quant au traité apologétique du sieur de Voisin , Il fut également imprimé et distri

330 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. baé aux frais da prince, qui avait entrepris une çspèce de croisade contre la Comédie. 1 3. Recueil des princîpaux titres concernant Tacqiisition de THostel de Bourgogne, sis en cette ville de Paris, es rues de Haueonseil et Neufve Saint-François, faicte par le doyen, malstres et gouverneurs de la Passion et Résurec^lon Nostre-Seigneur JésusChrist, dès le 30 aoust 1548, au profit de ladite Confrérie et de leurs successeurs, etc., contre des conviées et calomnies théâtrales de quelques comédiens, soy-disans comédiensdu Roy, accusans lesdlts confrères d'estre usurpateurs d'iceluy Hostel de Bourgogne. Paru, 1634, in-4. Nota, — Cet ouvrage était indispensable à Molière, pour l'éclairer sur les anciens droits et prérogatives des comédiens de THôtel de Bourgogne, avec lesquels il ne cessa jamais d'être en lutte ; car ceux-ci Taccusaient d'avoir usurpé sur eux le titre de Troupe royale, que s'attribuaient exclusivement les comédiens du Palais-Royal. On a lieu de croire que si Molière eût vécu, il eût fini par absorber dans sa troupe celle de l'Hôtel de Bourgogne et par aller planter sa tente dramatique sur le sol natal de l'ancien Théâtre-Français. Cette réunion des deux troupes rivales ne s'opéra définitivement qu'en 1680, huit ans après la mort de l'illustre écrivain qui l'avait pressentie et sollicitée dans l'intérêt de l'art théà-^ tral.

msSEKTAtIONS HiftLIdGRAPHfQUES. 331 ExiffliûDs te
dernier article de nnyentaire des Ihres trouvés dans la maison de Paris. «
Item. Quarante autres volumes de comédies fran* çoises, italiennes,
espagnoles, reliés en parchemin, prisés dix livres. » Noia, — Nous ne
savons pas si ces volumes étaient des recueils factices de pièces de théâtre,
ou si les pièces se trouvaient reliées séparément une par une. Nous nous
rangerions volontiers à cet avis, car les pièces de théâtre, à cette époque, se
vendaient ordinairement reliées en parchemin, comme on en trouve encore
de nombreux spécimens. Reste à constater s'il est question ici de ÂO
volumes, comme le dit rinventaire à la page 269 des Recherches sur
Molière et sur sa famille^ ou bien s'il faut lire 240 volumes au lieu de 40,
comme Tavait avancé M. Eudore Soulié à la page 92 de ce même volume.
L'estimation de ces volumes, prisés 10 livres, nous fait présumer que leur
nombre ne s'élevait pas au delà de 40, ce qui met le volume à cinq sous ; or,
le prix coûtant d'une pièce de théâtre, en général, était de dix sous pour rin-
12 et de vingt sous pour rin-4. Quoi qu'il en soit, nous devons, ce me
semble, chercher dans ces a quarante volumes de comédies françaises,
italiennes et espagnoles,)>les pièces françaises, qui avaient été représentées
sur Villustre Théâtre et sur le théâtre du Palais-Royal ; celles aussi qui
portaient un ex-dmo de l'auteur et qui avaient

S32 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. été données à Molière par des amis ou par des obligés. Voici d'abord les pièces appartenant Si 17[/iM(rtf Théâtre^ que Molière pouvait avoir conservées comme des souvenirs de Jeunesse : L'illustre Théâtre de M. Corneille. Suivant la copie imprimée à Paris (Holl.y à la Sphère), 1644, in-12. Nota, — Nous avons pensé que les Bejart et Molière eurent Tidée de « faire la comédie sous le titre de Tlllustre Théâtre », comme le dit leur acte d'association, en sUnspirant du titre de ce recueil factice, qui fut d'abord imprimé à Paris, quoiqu'on n'ait pas encore découvert un seul exemplaire de l'édition originale. Cette édition serait de i 643 , si notre supposition est Juste , puisque Vlllustre Théâtre^ établi dans le jeu de paume de la porte de Nesle, fit son ouverture à la fin de cette même année. Nous supposons encore que les cinq tragédies de P. Corneille, renfermées dans ce recueil : le Cid^ Horace, Cinna^ la Mort de Pompée et Polyeucte^ furent les premières pièces représentées sur Vlllustre Théâtre. Dans ce temps-là, dès qu'une pièce était imprimée, toutes les troupes de comédiens s'arrogeaient le droit de la jouer. Ainsi, ce fut un fait exceptionnel, que la représentation presque simultanée de V Alexandre de Racine sur les théâtres du Palais-Royal et de l'Hôtel de Bourgogne, avant l'impression de cette tragédie, et la troupe de Molière se vit sur le point d'intenter un procès à l'auteur, qui

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES* 333 avait reçt
d*eile une prime de 2,000 livres pour droit de représentation. Perside, ou la
Suite d'ibraliim Bassa, tragédie par le sieur Desfontaines. ParîSy Toussaint
Quinety 1644» in-4. Nota. — Les documents découverts par M. Eudore
Soulié établissent que Nicolas Desfontaines était un des associés pour
Texploitation de l'Illustre Théâtre, On peut donc dire avec certitude que
trois au moins de ses pièces y furent représentées. Celle-ci, selon les frères
Parfait, fut jouée sous le titre de : Perfide, ou la Suite de V Illustre Bassa.
C'était, en effet, une suite d'Ibrahim, ou Villustre Bassa^ tragédie de
Scudéry, représentée avec succès, en 1643, à THôtel de Bourgogne. Pour
prouver que cette tragédie de Desfontaines a paru d'abord sur Villustre
Théâtre, il suffit de faire remarquer qu'elle est dédiée au duc de Guise,
protecteur de ce théâtre. L'Illustre Comédien, ou le Martyre de saint Genest,
tragédie, par le même. Ibid.^ id., 1645, in-4. Nota. — On voit que
Desfontaines, qui ramenait autant que possible le mot illustre dans les titres
de pièces, pour mieux caractériser le répertoire de Villustre Théâtre,
s'attachait à faire concurrence aux tragédies qui attiraient alors la foule à
l'Hôtel de Bourgogne. Il donna d'abord une Suite à Villustre Bassa de
Scudéry ; après , il traita le sujet de saint Genesty que Rotrou venait de
mettre au théâtre avec un prodigieux succès. Villustre Comédien n'a pa sde

334 DISSEMINATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. dédicace ,
comme si le pauvre Desfontaines n'eût été personne qui voulût
l'accepter et la payer très bien entendu. *Alcidiane*, ou les Quatre Rivaux,
tragédie tirée de Hanzini, par le même. Ibid.[^] id.[^] 1644, in-4. Nota. —
Cette tragédie fut représentée aussi sur V Illustré Théâtre j comme le
prouvent sa date et la dédicace à M[^]* de Ghâteauneuf, comédienne de la
troupe de Molière. *L'illustre Olympie*, ou Saint Alexis, tragédie, par le
même. Ibid.^y Pierre Lamy, 1645, in-4. Nota. — La date de cette tragédie
nous autorise à la placer dans le répertoire de V Illustré Théâtre. La dédicace
ce à très*généreuse, très-noble et très-vertueuse dame madame de Talmant
(Tallemant) i», permet de supposer que cette dame avait donné quelque
somme pour aider à monter la pièce. On peut induire de là que Tallemant
des Réaux, qui consacre à Molière quelques lignes très-importantes dans les
Historiettes[^] avait pu le connaître personnellement. *Artaxerce* , tragédie
représentée par V Illustré Théâtre. Paris[^] Cardin BesongnCy 1645, in-4.
Nota. — Cette tragédie, dont l'auteur est Jean Hagnon, avocat au présidial
de Lyon, ami des Bejart et de Molière, est la seule pièce imprimée sur
laquelle paraisse le nom de V Illustré Théâtre. *Josaphat*, roi de Judas, tragi-
comédie de M. Magnon. Ibid.[^] A. de Sommaville[^] 1647, in-4. iVoto.—
Cette tragédie, malgré la date de son impression*

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 335 s'en y doit avoir été jouée antérieurement sur V Illustre Théâtre. Elle est dédiée au duc d'Épernon, qui paraît avoir aidé de sa bourse Madeleine Bejart, lors du désastre de son entreprise dramatique. Magnon le remercie du secours qu'il avait donné ce à la plus malheureuse et à Tune des plus méritantes comédiennes de France : a Vous avez tiré cette infortunée du précipice où son mérite l'avait jetée... Elle n'est remontée sur le théâtre qu'avec cette belle assurance de jouer un jour dignement un rôle dans cette illustre pièce. » Molière fut emprisonné pour dettes au Châtelet; n'est-il pas probable que Madeleine Bejart, se voyant comprise dans les mêmes poursuites, avait trouvé une caution chez le duc d'Épernon ? Le Grand Sélim, ou le Couronnement tragique, tra« gédie. Paris^ Nie. de Sercy^ 1645, in-4. Nota, — L'auteur est François Le Vayer, sieur de Boutigny, parent de l'abbé de La Mothe Le Vayer et ami de Molière, qu'il avait connu probablement sur les bancs du collège de Clermont. Selon toute apparence, cette tragédie, qui est fort belle, fut représentée sur Vlllustre Théâtre. Énumérons maintenant les pièces qui furent représentées sur le théâtre du Palais-Royal, et qui devaient ainsi se trouver, avec des envois d'auteur, dans la bibliothèque de Molière : La Feinte Mort de Jodeiet, par le sieur de Brécourt. Pwris, JemRihou, 1660, in-12. Nota» — Brécourt, qui faisait alors partie de la

i 336 IH8SEKTATI0NS BIBLIOGRAPHIQUES* • troupe en Palais-Royal, passa bientôt dans celle de l'Hôtel de Bourgogne, mais il resta toujours en bonne intelligence avec Molière. Zénobie, reine de Palmire, par le sieur de Hagnon, historiographe du Roy. Paris[^] Christ. Journal[^] 4660, in-12. Nota. — Jean Magnon avait été un des auteurs ordinaires de Villuitre Théâtre. La représentation de sa Zénobte fut ce que le Registre de La Grange appelle un four[^] mais Molière avait fait donaer à Tauteur une avance de 100 livres. La Thébaïde ou les Frères ennemis[^] tragédie, par Racine. Paris, Th. Joly, 1664, in-t2[^] Alexandre le Grand, tragédie, par le même. Paris[^] P. Trabouillet, 1666, in-12. Nota. — Molière, qui avait deviné le génie de Racine, essaya d'attacher à son théâtre ce jeune poète de grande espérance : il lui fit accorder deux pans d'auteur pour la Thébatde[^] dont il lui avait fourni le ujet, et pour Alexandre[^] que Racine eut rindélicatesse de porter en même temps aux comédiens de THÔtel de Bourgogne. Attila, roy des Huns, tragédie, par P. Corneille. PwriSy G. de Luyne, 1668, in-12. Tite et Bérénice, comédie héroïque, par le même. Ibid.,id., 1671,in-12. * Nota. — Les comédiens de THÔtel de Bourgogne se montraient ingrats et dédaigneux à l'égard de Pierre Corneille, en se faisant prier pour jouer ses

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 337 pièces. Molière s'empresse d'attirer à lui le Tieux maître de la tragédie française et lui demanda de travailler pour le théâtre du Palais-Royal. Un présent de 2,000 livres fut accordé à Corneille pour la tragédie d'*AttUa* et un présent de même somme pour *Tite et Bérénice*. Jamais les droits d'auteur n'avaient été portés à pareil taux. La *Folle Querelle*, ou la *Critique d'Aadr(MBaque*, comédie. Paris[^] Thomas Joly y 1668, in-12. Nota. — Cette comédie satirique en prose fut attribuée à Molière ; elle était de Subligny, avocat et peut-être comédien, que Molière avait eu le tort d'encourager dans cette vive attaque contre Racine. Celui-ci en garda rancune à Molière, avec lequel il se trouvait déjà en délicatesse, et bientôt les deux anciens amis furent brouillés. Molière continua de rester en bons termes avec Subligny, puisqu'il lui joua encore une pièce, le *Désespoir extravagant* représentée en 1670, mais non imprimée. Arsace, roy des Parthes, par le sieur de Prade. ij. Paris, Théod. Girard, 1666, in-12. Nota. — Molière, en se fixant avec sa troupe à Paris et prenant possession de la salle du PetitBourbon, avait fait appel aux auteurs qui travaillaient naguère pour l'illustre Théâtre. Magnon et de Prade étaient accourus les premiers, avec les tragédies qu'ils gardaient depuis dix ans en portefeuille. Voy. l'épître dédicatoire d'Arsace. La *Mère coquette*, ou les *Amants brouillés*, comédie

338 MSSERTiTiOKS BIBLIOGRAPHtQ^S. die en vers, par de Visé. Parii^ Th. Girard, 1666, m-12. Nota. — Molière, longtemps brouillé avec Donneau de Visé, s'était réconcilié avec lui à l'occasion d'une lettre que ce dernier avait écrite et publiée pour défendre la comédie du Misanthrope contre la critique. De Visé fit sa comédie de la Mère coquette pour rivaliser avec Quinault, qui avait fait représenter avec un éclatant succès à l'Hôtel de Bourgogne une comédie sous le même titre. La Veuve à la mode, comédie, par le même. Paris, J. Ribou, 1668, in-12. Délie, pastorale, par le même. Hid.^ id.^ 1668, in-i2. Nota. — La Fontaine, qui avait fait connaissance avec Molière et que celui-ci regardait comme supérieur à tous les poètes contemporains, en dépit des distractions et des naïvetés du bonhomme^ n'était pas étranger, dit-on, à la pastorale de Délie^ que Ghampmeslé se crut autorisé à revendiquer pour son propre compte, en la faisant entrer dans le recueil de ses œuvres Le Favory, tragi^-comédie, par M^* des Jardins. Paris, Gab. Quinet, 1665, in-13. Nota. — Voyez, dans les Historiettes de Tallemant des Réaux, une curieuse anecdote au sujet de la représentation de cette pièce sur le théâtre du PalaisRoyal. Il semble résulter de là que M^^« des Jardins

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 839 avait fait partie de la troupe de VIUustre Tkéàlrê ou de la troupe nomade des Bejart. Oropaste, ou le Faux Tonaxare, tragédie, par Cl. Boyer. Paru, Charles de Serey, 1663, in-12. Lisimène, ou la Jeune Bergère, parle même. Ibid,i P. Ltflfonnier, 167â, in-1S. 4 Nota. — Ces deux pièces sont les seules que Claude Boyer ait fait jouer sur le théâtre du PalaisRoyal. Pour la première, les comédiens lui offrirent cent demi-louis dans une bourse brodée d'or et d'ar* gent. Ces cent demi-louis ne représentaient pas plus de 550 livres, qui en feraient 5 ou 6,000 aujourd'hui. Boyer était alors Tauteur en vogue de THôtel de Bourgogne. Maximien, tragédie, par Thomas Corneille. Paris^ Aug. Courbé, 1662, ln-12. Nota. — Cette tragédie est Tunique pièce que Thomas Corneille ait voulu donner au théâtre du Palais-Royal; il resta depuis fidèle à THôtel de Bourgogne, où il avait eu de prodigieux succès. Molière lui gardait rancune et ne lui épargna pas des épigrammes d'autant plus mordantes qu'elles tombaient juste sur la vanité du petit frère du grand Corneille. La tragédie de Maximien fut dédiée à Mon* sieur, frère du roi, protecteur de Molière et de son théâtre. Les Apparences trompeuses, ou les Maris infidèleS| comédie, par le sieur de Hauteroche. Paris, Pierre Pnmé, 1672, iB-12.

340 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Nota. — Le comédien Hauteroche, que Molière avait enlevé à THôtel de Bourgogne, ne fit que traverser la troupe du théâtre du Palais^{Royal}. On a de lui plusieurs pièces de vers dans les Délices de la [^]ésxe galante[^] que le libraire Ribou fit paraître en 1663 et réimprima en 1666, sous les auspices de Molière, qui était devenu son ami après avoir plaidé contre lui. Ce sont là, du moins à notre connaissance, les seules pièces imprimées qui aient été jouées sur le théâtre du Palais-Royal, outre le répertoire de Molière, que chaque année voyait s'accroître de deux ou trois comédies. D'autres pièces furent jouées, qui n'ont pas été imprimées et dont on ne connaît plus que les noms, notamment une tragi-comédie de Bra[^] damante ridicule, attribuée à Madeleine Bejart ; deux tragédies de Démétrius et û'Agatochy par Jean-Baptiste Aubry, son beau-frère, et quatre ou cinq farces, aujourd'hui perdues, de Molière. - Venons-en maintenant aux pièces de théâtre que Molière pouvait avoir reçues de quelques auteurs, à titre de présent ou d'hommage. Intrigues de la vieille tour de Rouen, comédie, par le sieur du Perche. Paris [^] Cardin Besogne[^] 1640, in-i2. — Rosimonde, ou le Parricide puny, tragédie (par le même). Ihid», Oursel, 1640, in-8. Nota. — Molière avait rendu service à l'auteur, Jacques Crosnier, sieur du Perche, en lui prêtant une somme de mille livres, qui n'était pas encore

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 341 remboursée à la mort du créancier. Voy. les Recher-fihes^ de M. Eud. Soulié, p. 287» Charles Beys, Tancien camarade de Molière et son associé dans la compagnie de V Illustre Théâtre, avait pu lui offrir plusieurs comédies jouées et imprimées longtemps auparavant : l'Hôpital des Fous, le Jaloux sans sujets l'Amant libérai^ etc. La Calprenède, qui avait conclu, au moment de sa mort, un traité avec Molière pour fournir à son théâtre un certain noinbre de pièces nouvelles, ne lui aurait-il pas offert quelques-unes des anciennes pièces qu'il avait fait imprimer et réimprimer de 1637 à 1643? Le vieux Du Ryer, qui ne manquait jamais d'envoyer un exemplaire de ses traductions à Molière, sans doute pour faire acte de gratitude à l'égard de son bienfaiteur, lui avait donné aussi très-probablement un recueil de ses pièces de théâtre, qu'on ne jouait plus, et dont les éditions étaient alors épuisées. Ainsi avaient fait, selon toute apparence, Scarron, Guérin de Bouscal, Regnault, Gilbert, et d'autres qui aspiraient à voir représenter leurs ouvrages sur la scène du théâtre du Palais-Royal. Quant aux comédies italiennes et espagnoles que l'inventaire a comprises dans le lot de 40 volumes prisés dix livres, il est impossible de deviner si c'étaient les pièces dont Molière avait fait usage dans ses comédies, ou bien si c'étaient celles qu'il se proposait d'imiter un jour. Parmi les premières, il faudrait donc citer la pièce espagnole de Moreto : El

S4i DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. desien eoB él
desden, d'où fat tirée la Princesse d*Èlide; la comédie de Tirso de Molina :
El Combidado de Pietra^ qui a prodoit le Festin de Pierre; le comédie
Italienne de Cicogninî : Il Principe geloso , et celle de Nicolo Secchi,
l'Intéresse, dans lesquelles Molière avait trouvé l'idée première du Dépit
amoureux et de Dan Garde de Navarre, etc. Les conjectures doivent s'arrêter
là, surtout si l'on se rappelle que les comédies italiennes et espagnoles, dans
ce lot prisé dix livres, ne pouvaient pas offrir beaucoup d'ouvrages rares et
précieux. C'étaient apparemment des l>ouquins, plus ou moins avariés, que
Molière avait achetés, pour quelques sous, en passant, sur les quais de Lyon
ou sur les parapets du Pont-Neuf à Paris. Comédies italiennes ou
espagnoles, les unes et les autres n'avaient pas la moindre valeur en France
et n'y rencontraient guère d'amateurs, quoique ces deux langues y fussent
beaucoup plus répandues alors qu'elles ne le sont aujourd'hui. Résumons, en
peu de mots, ce qu'on a nommé la Bibliothèque de Molière à Parts : vingt-
cinq volumes in-folio, trente-neuf volumes in-quarto, la plupart reliés en
veau; cinquante volumes in-douze et in-seize, reliés en parchemin, et
quarante volumes de comédies, reliés en parchemin, le tout estimé 1 00
livres ! Le meuble qui renfermait une si pauvre bibliothèque valait à lui seul
la moitié de cette somme ; c'était, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

DISSERTATIONS BIBLIO

341 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. « Deux autres tomes des OEuvres et Vies de Plutarque. » Les Œuvres morales et les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites en français par Jacques Amyot. Paris ^ Vascosan, 1565 et 1575, 2 vol. in-fol. Nota. — Nous avons indiqué la plus belle et la plus lisible des éditions de la traduction d' Amyot » en supposant que la prédilection de Molière pour Plutarque avait pu la lui faire choisir de préférence à toute autre des nombreuses réimpressions qui en furent faites au ^{xvii}^e siècle ^ notamment en 1614, 1619, 1635, etc. « Un autre, des Essais de Montaigne. » Les Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne. Paris, J. B. Loyson, 1657, in-fol. Nota. — On ne s' étonnera pas que nous ayons désigné la dernière édition in-folio publiée du vivant de Molière par les libraires associés de Paris, dont plusieurs étaient en relation d' affaires avec Tillustre chef de la Troupe royale. Cet exemplaire de Montaigne pouvait être un présent des éditeurs, ce qui n' empêchait pas Molière d' avoir depuis longtemps un autre exemplaire in-4 ou in 8, dont il avait fait le compagnon de ses pérégrinations dramatiques, c' est Un, des Métamorphoses d' Ovide. » Métamorphoses d' Ovide , en latin et en français, avec de nouvelles explications historiques, morales

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 345 et politiques, par Pierre Du Ryer, nouvelle édition. Paris^ de Sommaville, 1660, in-fol., fig. Nota. — Nous avons admis en principe que le vieux Du Ryer offrait un exemplaire de toutes ses traductions et compilations à Molière, avec Tespoir de faire représenter une de ses tragédies sur le théâtre du Palais-Royal. Cette traduction d'Ovide, qui parut d'abord dans le format in-4, en 1640 et 1655, avait été précédée d'une autre traduction, avec un discours et des explications historiques , par N. de Renouard. Parié, 1651, in-fol. c Un autre , de Quilisidor. n Nota. — Ce titre du livre ou ce nom d'auteur a été certainement défiguré par le clerc qui écrivait sous la dictée du juré-prieur Taconnet. Notre illustre et savant maître M. Victor Cousin a très-ingénieusement corrigé cette faute de copiste, en supposant qu'il fallait lire : Héliodore. C'est donc le roman grec de Théagène et Chariclée , que Molière avait dans sa bibliothèque. On sait que ce roman, qui avait déjà fourni à Hardy une tragédie représentée, en 1601 , sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, inspira aussi à Racine une tragédie que le jeune poète vint apporter un jour à Molière : celui-ci ne l'accepta pas, mais encouragea l'auteur à traiter le sujet de la Thébaïde, qu'il avait, dit-on, traité lui-même dans une tragédie jouée à Bordeaux avec succès. Voici, au reste, les deux éditions in-folio du roman grec traduit par Amyot : i

346 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. Histoire
aethioplque d'Héliodorus , traitant des loyales et pudiques amours de
Tbéagène et Chariclée, nouvellement traduite du grec en françois. Paris ^
Sertenas, 1547, ou Longis, 1559, in-fol. Cependant, après avoir admis la
restitution proposée par BI. Cousin, nous sommes forcé d'avouer que c'est
peut-être trop hasarder que de vouloir retrouver le nom d'^Héliodore dans
celui de Quisilidor. Les deux noms, malgré leur assonance, semblent avoir
peu d'analogie. Nous aimerions donc mieux chercher Philidor dans
Quisilidor, André Danican, dit Philidor, second fils de Michel Philidor,
musicien de la chapelle de Louis XIII, avait été admis dans la Musique du
roi en 1671. Il s'était mis à compiler et à copier de sa main un immense
recueil de musique ancienne en tous genres, et il offrit à Louis XIV ce
recueil, qui existe encore, du moins en partie, dans la bibliothèque du
Conservatoire de musique à Paris. Plusieurs volumes, entre autres les i7,
sont égarés depuis longtemps. Ne serait-il pas possible que Molière eût
emprunté à la bibliothèque du château deTersaîles un de ces volumes, qui
aurait figuré ainsi parmi ses livres? C'est là un fait qui se renou velle tous
les jours. Philidor avait rassemblé curieusement la musique des vieux
ballets de cour : Molière n'aurait-il pas cherché, dans ces ballets oubliés, des
sujets à remettre en œuvre? Quoi qu'il en soit, Philidor aspirait à composer
de la musique pour les ballets nouveaux qu'on représentait à la cour, et dont

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES* 347 Lulli était le compositeur ordinaire, avec le concours de Molière et de Benserade. Ce fut seulement en 1687 que Philidor fit la musique d'un divertissement (le Canal de Versailles) chanté devant le roi. La présence d'un volume de musique de ballets dans le cabinet de Molière n'a donc rien d'invraisemblable, et le nom de Philidor se dégage tout naturellement du nom incompréhensible de Quisilidor, « Un autre, d'Hérodote. » Les Histoires de Hérodote, traduites du grec en françois, par P. Du Ryer, enrichies de tables géographiques pour servir à l'intelligence de l'histoire. Paris, de Sommaville, 1645 ou 1658, in-fol. Nola. — Encore un présent sans doute du traducteur, qui s'était mis, pour vivre, à traduire les principaux ouvrages grecs et latins, pour suppléer à l'absence des produits de son répertoire dramatique. « Deux autres, de Diodore Sicilien. » Nota. — Nous ne voyons aucune traduction française de Diodore en 2 volumes in^{olio} et pourtant la note de l'inventaire, qui cite Diodore Sicilien, annonce positivement qu'il s'agit d'une traduction française et non de l'original grec traduit en latin. Nous n'hésitons pas à croire que ces deux volumes représentent deux exemplaires de la même traduction ou deux traductions dont voici les titres : Histoire des successeurs d'Alexandre le Grand , extraite de Diodore Sicilien et des Vies de Plutarque,

348 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. translatée en françois par Claude de Seyssel. Paris[^] Joue Bddiusy 1530, in-fol. Histoire de Diodore Sicilien, traduite du grec en françois par Robert Macault et Jacques Amyot, avec les annotations de Louis Le Roy. Parts, H. Pefier[^] 1585, in-fol. Cette traduction d'Âmyot avait été publiée d'abord in-folio, en 1559, par Vascosan. Nous sommes porté à croire que Molière accordait une estime particulière aux traductions d'Amyot et qu'il les avait toutes dans sa bibliothèque. «c Un autre, de Valère le Grand. » Yalere le Grant. Imprimé à Lyon mr le Rome par maistre Malhieu Huez, imprimeur de livres, demeurant m ladite ville de Lyon[^] 1489, in-fol. goth. Noto. — Nous avons adopté cette édition plutôt que celle de Paris, Antoine Verard[^] s. d., in-fol., car nous pouvons supposer que Molière, dans sa jeunesse , avait eu plus de temps à donner aux livres , et que le Vakre le Grant imprimé à Lyon , alors si décrié et à présent si recherché par les bibliophiles[^] s'était offert à lui dans une de ses stations devant quelque étalage de bouquiniste. « Quatre volumes in-4 : l'un, la Physique de Rohault. » Traité de physique, par Jacques Rohault. Paris y Savreux, 1671, in-4. Pfo(a.— [^]C'était à coup sûr un présent de l'auteur à

\ DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 3⁹ son ami, avec une belle dédicace. Bienheureux celui qui découvrira ce précieux volume f « Les Commentaires de César. » Les Commentaires de César, traduits en françois par Nicolas Perot d'Ablancourt. Part*, Pierre le Petite 1652, in-4. Noia. — Nous n'avons pas hésité à choisir une traduction publiée par un contemporain de Molière et qui pouvait lui avoir été offerte en don par le traducteur. Il y a d'autres traductions antérieures, également dans le format in-4 ; celle de Biais de Vigenère [Paris, 1601, in-4), plusieurs fois réimprimée, etc.; celle de Robert Gaguin [Paris, A. Verard, 1500, in-4); mais Molière n'avait que faire des Commentaires de César, et il n'eût pas songé à les acheter si on ne lui en eût pas fait hommage. Qu'y a-t-il de commun, en effet, entre ces Commentaires et les comédies de Molière ? « Un autre, Voyage du Levant. » Relation d'un voyage fait au Levant depuis 1655 jusqu'en 1659 par M. Thevenot, avec une relation de la prise de Baghdad par le sultan Amnrath, empereur des Turcs, en 1638, traduite du turc en françois. Paris, Cl. Barbin, 1664, in-4. Nota. — La suite de ce voyage ne parut qu'après la mort de Molière, en 1674. L'auteur, Jean de Thevenot , neveu du célèbre voyageur Melchisedech de Thevenot, était lié avec François Bernier, qu'il avait rencontré en Egypte. On sait que François Beroier

350 PISSEHTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. avait été le condisciple de Molière. Nous pouvons donc supposer que cet exemplaire du Voyage de Thevenot fut offert par Tuteur, au moment où Molière composait son Bourgeois gentilhomme : il n'en fallut pas davantage pour lui donner l'idée de la cérémonie turque. Nous citerons encore deux ouvrages auxquels pourrait s'appliquer l'indication de l'inventaire : Relation journalière du voyage du Levant[^] par Henry de Beauvau (Nancy, 1615, in-4); Voyage du Levant[^] par le sieur D. C. [Du Chastel] (Paris, 1629, in-4); Observations curieuses sur le Voyage du Levant (Paris, 1668, in-4). « Un autre volume d'Horace. » fiota. — Si les éditions in-4 du texte latin d'Horace sont très-nombreuses, nous n'en trouvons qu'une seule en français, de ce format : les Odes d'Horace en vers burlesques (Paris, Toussaint Quinet, 1653, in-4]. Faut-il supposer que Molière avait cet Horace en vers burlesques, plutôt qu'une bonne édition de Lambin, de Lubin ou de Bond ? Nous avouerons que l'ancienne liaison de Molière avec d'Assoucy nous fait croire que ce dernier avait pu lui offrir un exemplaire des Odes d'Horace travesties en vers burlesques , si ces Odes anonymes sont[^] du même auteur que VOvide en belle humeur et l'Enlèvement de Proserpine. « Dix- huit autres volumes in-douze et inoctavo. » Ces dix-huit volumes, que l'inventaire ne désigne

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 351 que par leur nombre et leur format , semblent avoir été comptés pour bien peu de chose dans la prisée totale, qui s'élève à 30 livres; car toute la bibliottièque de campagne de Molière n'est pas estimée davantage: 30 livres, pour 11 volumes in-folio, 4 volumes in-4 et 18 volumes tant in-12 qu'in-8 ! Ces volumes étaient donc en bien mauvais état. On a pu juger par la nomenclature des in-folio et des in-4, qu'ils ne sortaient guère de la catégorie des bouquins. Cependant il fallait, pour que l'estimation fût si basse, que la condition matérielle de ces volumes laissât beaucoup à désirer. Cela prouve une fois de plus que Molière n'était nullement bibliophile. Mais nous nous plaisons à penser que ces livres fatigués, usés, maculés, peut-être même déchirés, étaient ceux que Molière avait lus et qu'il relisait encore. Là devaient être son Térence, qu'il savait par cœur, et son Lucrèce, dont il s'amusait à traduire en vers les plus beaux endroits. C'est encore parmi ces in-12 et ces in-8 qu'on pourrait chercher quelques 'Ouvrages que Molière ne se lassait pas de relire et qui servaient d'aliments à sa verve comique : Rabelais, Boccace, Marot, les Serées de Guillaume Bouchet, le roman de Francion par Sorel, le Roman comique, les Nouvelles tragicomiques et même le Virgile travesti de Scarron , le Moyen de parvenir ^ les Quinze Joies du mariage^ le Don Quichotte de Cervantes, etc., et les Recueils de poésies de divers auteurs, publiés par les libraires Ballard, de Sercy, Loyson, Ribou, etc., re

352 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. cueils dans lesquels ont été insérées probablement plusieurs pièces anonymes de Molière. Mais, à coup sûr, ce n'étaient que des bouquins, c'est-à-dire des volumes salis et maltraités par un long usage. Autrement, Testimation eût été plus honnête. 30 livres toute la bibliothèque de Molière à Au* teuil! Et quelle bibliothèque, composée de 33 volumes de différents formats! 30 livres, ce n'était guère plus que le poids du papier! Soutiendra-t-on encore, à priori, que Molière possédait une bonne bibliothèque et qu'il aimait les livres? L'inventaire est là pour répondre, et Ton peut assurer que l'huissier jurépriseur n'a pas compté un volume de moins. Bien plus, s'il n'a pas spécifié nominativement la présence d'une édition des œuvres de Molière parmi les livres trouvés à Paris et à Auteuil, il est permis de supposer que cette édition ne s'y trouvait pas : ce qui est une preuve flagrante de l'insouciance et de l'incurie de Molière à l'égard de ses propres ouvrages. Certes, notre juré-priseur n'aurait pas oublié de mentionner cette édition, en cas qu'il l'eût rencontrée dans le^ cours de son inventaire. Au reste, Molière ne serait pas le premier auteur qui eût dédaigné de conserver ses œuvres. Quant à ses pièces de théâtre imprimées séparément, elles se trouvaient peut-être , en partie sinon en totalité, au nombre des volumes de comédies fran^ çaises qu'on avait inventoriés en bloc à Paris. La veuve de Molière était présente à cet inventaire ,

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 353 et on doit imaginer qu'elle n'eût pas manqué, par politique , d'y faire figurer les oravres de son mari , si elles eussent été là. Il y avait eu pourtant une édition des Œuvres de Monsieur Molière , avec pagination suivie, en 1666. Le libraire Gabriel Quinet, ami de Molière, obtint un privilège, en date du 6 mars 1666, pour imprimer ses CŒuvres en un ou plusieurs volumes , et il fit paraître cette première édition en deux petits volumes in-12 ; et François Cbauveau, autre ami de Molière, avait dessiné et gravé deux frontispices dans lesquels Molière et sa femme étaient représentés avec les costumes de leurs principaux rôles. £b quoi ! cette édition n'était pas chez Molière, et la Bejart n'en avait point un exemplaire relié en maroquin par un habile ouvrier, le Gascon ou Duseuil? C'est à peu près certain, et pourtant c'est à peine croyable. La veuve de Molière avait eu sans doute un ou plusieurs exemplaires de cette édition, magnifiquement reliés et portant une dédicace autographe de l'auteur à son adresse, mais elle les avait laissés se perdre ou elle les avait donnés à ses galants. Outre cette première édition qui est aujourd'hui si rare et qui pourtant devait avoir été tirée à grand nombre , puisque Gabriel Quinet en céda des exemplaires à ses confrères Louis Billaine et Etienne Loyson qui firent imprimer des titres avec leurs noms, il y eut , du vivant de Molière , au moins quatre éditions factices de ses œuvres, éditions faites sans son

354 DIS8EBTATION8 BIBLIOGRAPliipUES. Vfea par les libraires Guillaume de Luyne, G. Quinet, Gh. de Sercy, J. Ribou et Gl. Barbin , et con^posées de. la réanioo des pièces que ces libraires avaient fait paraître séparément. On ne connaît que quelques volumes isolés de ces éditions factices, qui formaient six volumes, puisque le tome Vil, contenant Psyché^ le\$ Fourberies de Scapin , et les Femmes savantes , fut mis au jour en 1673, après la mort de Tuteur sans doute, avec un titre à l'adresse de Barbin. Aucun de ces recueils factices ne paraît avoir été autorisé par Molière, qui eut plus d'un procès contre les libraires, au sujet de la propriété de ses ouvrages , et qui , en 1671 et 1672 , fit imprimer lui-même , à ses frais, k Bourgeois gentilhomme^ Psyché^ et les Femmes savan^ tes, qui se vendaient ches lui, c'est-à-dire sans doute à la porte de son théâtre , et chez les libraires du Palais. Il ne s'est jamais rencontré jusqu'à présent un seul exemplaire des œuvres ou des pièces isolées de Molière, portant une dédicace ou un envol autographe, tandis qu'on pourrait citer, pour la plupart des écrivains du siècle de Louis XIV, quelques-uns de leurs ouvrages avec des ex dono autoris , des hommages en vers et des envois signés. La bibliothèque dramatique de M. de Soleinne renfermait un grand nombre de ces exemplaires de dédicace. On sait que les auteurs du XIX" siècle , qui avaient besoin de se faire des protecteurs puissants et surtout généreux, étaient t'*ès-prodiges de leurs livres et qu'ils en faisaient

> mSSERTATIONfl BIBLIOGRAPHIQUES. 355 relier avec luxe un certaia nombre pour les distribuer eu présents. Faut-il croire que Molière s'abstenait de se conformer à cet usage qu'il Jugeait indigne de lui? Faut-il plutôt supposer que tous les exemplaires qu'il avait offerts à ses amis et à ses protecteurs furent soigneusement recherchés, enlevés et détruits par la main des prêtres et des dévots? Il semble impossible, en effet, que Molière n'ait pas présenté ou adressé des exemplaires de ses pièces au Roi, à Monsieur, à Madame , au prince de Condé et à tous les grands personnages qui s'étaient faits ses prôneurs et ses appuis. D'où vient que tous ces exemplaires ont disparu et qu'il n'en est pas resté un seul dans la bibliothèque du château de Versailles, ni dans la Bibliothèque du Roi à Paris , ni dans les bibliothèques particulières des princes de la famille royale ? On est forcé de croire à une destruction systématique plutôt qu'accidentelle. Ne possède-t-on pas aujourd'hui dans les dépôts publics et dans les c^iections particulières une quantité d'exemplaires de dédicace offerts à Louis XIV par tous les auteurs eux-mêmes? N'a-t-on pas retrouvé , par exemple , à la Bibliothèque Impériale , l'unique exemplaire qui existe de l'odieux libelle que Pierre Rouies , curé de Saint-Banhélemy, lani;^ contre Molière, sons le titre du Roy glorieux au monde, et cet exemplaire qui s'est conservé , quand l'édition entière était mise au pilon, n'est-il pas justement celui que l'auteur avait fait relier aux armes

356 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. dn roi, pour le lui offrir? Si tous les exemplaires des pièces ou des œuvres de Molière que ce célèbre écrivain avait donnés en présent sont égarés ou anéantis, il est bien difficile de ne pas voir une sorte de conspiration occulte , acharnée à effacer les traces de Tauteur du Festin de Pierre et du Tartuffe. Le seul exemplaire de ce genre qui ait échappé à la proscription serait donc ce volume de la première édition de Plmposteur relié en veau brun avec fleur de lis sur le dos , volume que j'ai rencontré sur un étalage des quais et qui garde encore sa reliure primitive dans la belle bibliothèque de M. Àmbroise Firmin Didot, auquel j'en ai fait don. Cette question est plus importante qu'elle n'en a l'air au premier coup d'œil, car elle explique comment on a fait pendant deux siècles une guerre implacable à tout ce qui de près ou de loin tenait à Molière, à tout ce qui pouvait servir à perpétuer son nom et sa mémoire. On sait de quelle manière l'autorité ecclésiastique épurait les bibliothèques après le décès de leurs possesseurs. Il est incontestable que pendant plus d'un siècle ce bon monsieur Tartuffe a fait une guerre terrible aux comédies imprimées de Molière, et par conséquent à ses manuscrits, à ses lettres autographes, etc. Cette circonstance expliquerait seule l'extrême rareté des éditions originales de ces comédies. Antoine-François Jolly, qui publia en 1739 la première édition critique des Œuvres de Molière, eut beaucoup de peine à réunir les impresr

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 307 sioDs originales, pour revoir le texte de son édition [Paris , Leclerc , 1739, 8 vol. in- 1-2): « L'éditeur, dit-il dans l'Avertissement, pour sa justification sur la différence qu'on pourra trouver, tant dans les vers que dans la prose de Molière, entre cette édition et celles qui l'ont précédée, a remis à la Bibliothèque du Roi sept volumes in-folio contenant les vingt-trois comédies qui ont été imprimées ^ du vivant de l'auteur. » Nous n'osons pas dire que ce recueil ait été conservé à la Bibliothèque Impériale. On l'y cherchait vainement il y a vingt ans. Quant aux manuscrits de Molière, Antoine-François Jolly n'avait pu que constater leur perte : ce De pareilles éditions, dit-il en parlant de celles qu'il déposait à la Bibliothèque du Roi, doivent en quelque sorte tenir lieu des manuscrits qui manquent, t» Les manuscrits de Molière, ceux du moins qui avaient servi à la représentation de ses pièces, étaient conservés très-probablement au théâtre du PalaisRoyal. C'était et c'est encore un usage de souffler les acteurs, en suivant leurs rôles sur le manuscrit original de l'auteur, lors même que la pièce aurait été imprimée. Il faut se rappeler aussi que les pièces de théâtre à cette époque n'étaient livrées à l'impression que longtemps après leur apparition sur la scène, car toutes les troupes de comédie ayant le droit de représenter les pièces qui n'avaient pas été faites pour elles, une fois que ces pièces avaient paru imprimées y le théâtre qui avait un succès retardait

358 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. le plus possible
 Timpression de la pièce en vogue. Aussi, Molière ne fit imprimer qu'en
 1662 sa comédie de Vêtu^{rdi} qui avait été représentée pour la première
 fois à Lyon en 1653 et à Paris en 1658; Il ne publia qu'en cette même année
 1663 sa comédie du Dépit amoureux j qui avait été jouée d'abord à Béziers
 en 1654. Il se refusa toujours à faire imprimer plusieurs des farces, dans
 lesquelles il excellait comme acteur et qu'il ne cessa pas de jouer pendant
 toute sa carrière dramatique; ces farces ne nous sont plus connues que par
 leurs titres et par la mention qui en est faite dans le fameux Registre de La
 Grange, savoir: le Docteur amoureux, le Fagoteux, la Jalousie de Gros-
 René^y la Casaque j les Trois Docteurs rivaux, le Docteur pédant, Gorgibus
 dans un sac[^] Gros-René petit enfant, etc. Les manuscrits de ces farces
 aujourd'hui perdues se trouvaient certainement dans la bibliothèque du
 théâtre de Molière. Cette bibliothèque a existé, c'est un fait à peu près
 indubitable. Nous avons découvert, à Saint-Péters^{*} bourg, dans la
 bibliothèque Roumanzoff, un manuscrit du Théâtre François par
 Chappuzeau, manuscrit qui avait été exécuté exprès pour MM. les
 comédiens du Roi et qui avait fait partie de leur bibliothèque. Ce fut dans
 cette bibliothèque, déjà bien dilapidée au commencement du XVIII^e siècle,
 que les frères Parfaict puisèrent les matériaux de leur précieuse Histoire du
 Théâtre-François. A cette époque, les manuscrits de Molière ne s'y
 trouvaient peut-être plus» Sa veuve

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 359 les avait sans doute réclamés, et ils furent détraits comme piapers inutiles à Tinventaire de sa succession. Mais d'autres manuscrits, non moins curieux pour rilistoire de Molière et de sa troupe, avaient pu disparaître auparavant, enlevés, selon toute vraisemblance , par Madeleine Bejart , qui avait voulu anéantir avec eux toutes les traces de ses aventures de comédienne de campagne. Il y avait, à la bibliothèque du théâtre, quatorze volumes in-folio, rédigés au jour le Jour par Molière et les Bejart, et renfermant le journal de leurs tournées dramatiques en province depuis la fermeture de V Illustre Théâtre en 1645. Ce devait être un journal analogue au Registre de La Grange, qui avait failli disparaître aussi sous nos yeux, lorsque Lemazurier^ancien secrétaire de la Comédie-Française, s'en fut emparé, et que Tactive intervention de M. Taschereau réussit enfin à faire rentrer ce précieux registre dans les archives de la Comédie, où il est maintenant caché à tous les regards et mieux gardé que les pommes d'or du jardin des Hespérides. Voici comment est prouvée Texistence des quatorze volumes que nous ne saurions trop regretter et qu'on ne retrouvera sans doute jamais. Rappelonsnous que la déconfiture de Villu9tre Théâtre força les Bejart et Molière à quitter Paris en 1645 ou 1646, et à courir la province en donnant des représentations de ville en ville jusqu'en 1658, où cette troupe nomade vint se fixer à Paris et obtint du roi la per

360 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. mission de Jouer trois fois par semaine sur le théâtre du Petit[^]Bourbon, malgré ies privilèges des comédiens de l'Hôtei de Bourgogne et des comédiens du théâtre du Marais. Peu de temps après, la troupe, devenue sédentaire, donna des représentations quotidiennes et s'installa d'une manière définitive au théâtre du Palais-Royal. Molière avait donc pu écrire sans interruption les annales de sa troupe comique, depuis son départ de Paris en 1645 Jusqu'à son retour en i658f et même jusqu'à rétablissement complet de son théâtre du Palais-Royal. Eh bien ! les quatorze registres in-folio , qui contenaient ces * annales Journalières pendant seize ou dix-sept ans , ne se retrouvèrent plus en 1780, quand le chevalier de Mouhy publia, dans le tome III de son Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français[^] un ce Etat des registres de la Comédie-Françoise vérifiés avec la plus scrupuleuse exactitude. » Nous tremblons de demander ce qui reste aujourd'hui de ces registres. Citons seulement ceux qui se rapportaient à la période malheureusement trop courte de la direction théâtrale de Molière. a 1663 k 1664. a Le premier registre est un petit in-folio couvert en parchemin, sur la couverture duquel on trouve écrit : Registre de la troupe des comédiens du Roi au Palais Royal en 166[^], et sur le dos de ce registre est marqué XV, ce qui annonce qu'il y en avoit quatorze AVANT CELUI-CI. a A la tête de la première page de ce registre écrit 4

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 361 à la main, est écrit : a Ce vendredi nous avons recommencé l'année, sur le pied de quatorze parts, par Mariamne et VÉçole des Maris, » a Dans Tarticle des frais Journaliers, on lit celuici : « Pour les Capucins, i livre iO sols; part d'acteur, 19 livres. » ce On juge, par les dates des représentations, que les comédiens, dans ce temps-là, ne jouoient que de deux jours Tun. a Ce registre finit, le dimanche 6 janvier 1664, par le Dépit amoureux, sans petite pièce ; ce n'étoit pas l'usage alors : la recette, 410 livres; part d'acteur, 29 livres 15 sols. « 1661 à 1665.

362 VISSERTATCONS BIBLIOGRAPHIQUES. (on Teut dire 1673). Ce registre est imprimé. « Il commence, le vendredi 29 avril 1672, par les Femmes savantes; recette, 495 livres 10 sols; part d'acteur, 31 livres. c I! finit, le mardi 21 mars 1673, par le Malade imaginaire; recette, 633 livres; part d'acteur, 23 livres 10 sols. 9 Comment ces archives si précieuses, comment cette bibliothèque si utile pour Thistoire du Théâtre, ont -elles été négligées pendant tant d'années et abandonnées à toutes les chances de destruction? En 1780, le chevalier de Mouhy constate qu'il y avait eu 14 volumes avant le tome XV des registres de la troupe de Molière, et, déjà, il manquait, en outre, environ sept autres volumes, pour remplir la lacune de Tannée 1666 à 1671 inclusivement. Nous l'avons dit, il faut attribuer la perte des 14 premiers volumes à un détournement intéressé et systématique de la part de Madeleine ou d'Armande Bejart. Quant aux autres volumes absents, ils furent peut-être prêtés à quelqu'un qui faisait un travail sur l'ancien théâtre, et ils se trouvèrent égarés par suite de la mort ou de l'infidélité du dépositaire. Peut-être aussi , La Grange les avait-il empruntés lui-même pour compléter et rectifier son Registre particulier. De tout temps, les comédiens se sont montrés fort insoucians à l'égard des livres et des papiers. Les registres les plus importants que leur avaient légués

DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES. 3³ leurs

prédécesseurs servaient û^accessoires dans les représentations où Il fallait faire figurer un gros livre sous le bras d'un intendant ou d'un notaire. C'est ainsi que le Registre de La Thorillière a perdu dîes feuillets au commencement et à la fin. Les enfants, les comparses, les valets de théâtre ne se faisaient pas faute d'arracher ces feuillets. Heureux quand ils n'emportaient pas le volume tout entier là où Alceste voulait mettre le sonnet d'Oronte : Franchement, il est bon à mettre au cabinet. Les manuscrits de pièces de théâtre n'étaient pas mieux conservés ; dès que la pièce ne devait plus faire partie du répertoire, le souffleur ou tout autre la condamnait à se transformer en cornets chez l'épicier. Quelquefois un auteur s'en saisissait, et, si la pièce n'avait pas été imprimée, il s'en appropriait le sujet ou les détails. On peut parier, à coup sûr, que plusieurs des canevas ou farces inédites de Molière sont tombés de la sorte dans les mains des plagiaires. Une tradition, qui n'a rien d'invraisemblable, veut qu'Alexandre Duval ait trouvé ainsi, par hasard, dans les archives d« la Comédie-Française, le manuscrit de la Chaque ^ et s'en soit servi pour composer un petit acte intitulé : la Tapisserie, et représenté avec un succès de fou rire en 1808 sur ce théâtre, sans soupçonner qu'il pillait son maître. M. Ernest de Calonne avait pris sans doute dans un vieux manuscrit les principaux traits du Docteur amoureux^ quV fit repré

364 DISSERTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES* senter à rodéon sous le nom de Molière. Le cfaeva^ lier de Mouhy n^assure-t-îl pas, daiis son Ahrigé de Phistoire du Théâtre françois^ tome I^, p. 299, que M.* de Bombarde avait dans sa collection dramatique le manuscrit de la farce du Maître d'école ? Il n'est pas étonnant, d'ailleurs, que la troupe des comédiens du roi, en changeant plusieurs fois de loeal, d'administration et de règlement, dans le cours de plus d'un siècle, ait semé ça.et là les débris de ces archives et de cette l>ibliothèque , que Molière considérait comme des papiers de famille et comme des titres de noblesse. C'était là, il faut le reconnaître, la véritable bibliothèque de Molière. . Quant aux livres qui ^reot trouvés chez Molière et inventoriés après sa mort, soit à Paris, soit à Antenil , on peut dire sans craindre de se tromper, qu'il ne les avait ni choisis ni rassemblés avec amour, pour la plupart du moins ; qu'il ne les conservait que par indiiiïérence, et qu'il ne les ouvrait pas souvent, si tant est qu'il les eût jamais lus. Et maintenant, qui voudra croire que Molière prenait la peine d'apposer son nom sur le frontispice d'un de ces malencontreux volumes? Les faussaires en autographes, qui ne doutent de rien, nous montreront tout à l'heure le Térenee de Molière^ avec sa signature! PIN.

The text on this page is estimated to be only 2.67% accurate

DEC 9- 192S